

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)

A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse] ht tp : //books .google . corn

The text on this page is estimated to be only 0.20% accurate

li'ifiuiimiii HN 1UZ3 N ^



The text on this page is estimated to be only 1.73% accurate

KJ) t+.g^i_ l^arbarD CoUrgc îLibrarç FltOM THE GIKT III'
LAWRENCE SMITH BUTLER OP NEW VOBK FOR B04JKS Ox\ HA
RIS '- ,iA

The text on this page is estimated to be only 1.75% accurate

•5 - -A //^

The text on this page is estimated to be only 17.18% accurate

PARIS REVOLUTIONNAIRE Vieilles maisons, vieux papiers
PAR G. LENOTRE TROISIÈME SÉRIE TROIS FBMMBS — LA F» DB
SANTBBRB — BBLHOMMB LA CrrOTBNUB VILLntOUBT LA MOKT
DB ROLAMD — TROIS CHOVAIIS — LBS DBUZ FBMMBS DB
BnXAUD-VARBNMB HAMRIOT — LA HOULBTTB — MADAMB
BOU

Vieilles maisons, vieux papiers TROISIEME SERIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR (Académie française. Prix
Berger 1902) La GurLLOTiNE pendant la Révolution, d'après des
docuiments inédits tirés des Archives de l'État (6° édition), i Yoh in-8

The text on this page is estimated to be only 20.41% accurate

JOSEPH LE BON Député du Pas-de-Calais, à la Convention
Nationale. (Collocliou de M. lo baron dl Vinck.)



The text on this page is estimated to be only 28.61% accurate

PARIS RÉVOLUTIONNAIRE Vieilles maisons, vieux papiers
PAR G. LENOTRE TROISIÈME SÉRIE TROIS FEMMES — LA PIN DE
SANTERRE — BEL HOMME LA CITOYENNE VILLIROUBT LA
MORT DE ROLAND — TROIS CHOUANS — LES DEUX FEMMES DE
BILLAUD-V4|tE|tlfB HANRIOT — LA HOULETTE — MADAME
BOUQ^UEY PARIS UBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER PERRIN ET
O*, LIBRAIRES-ÉDITEURS JS, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1906 Tous droits réservés.

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

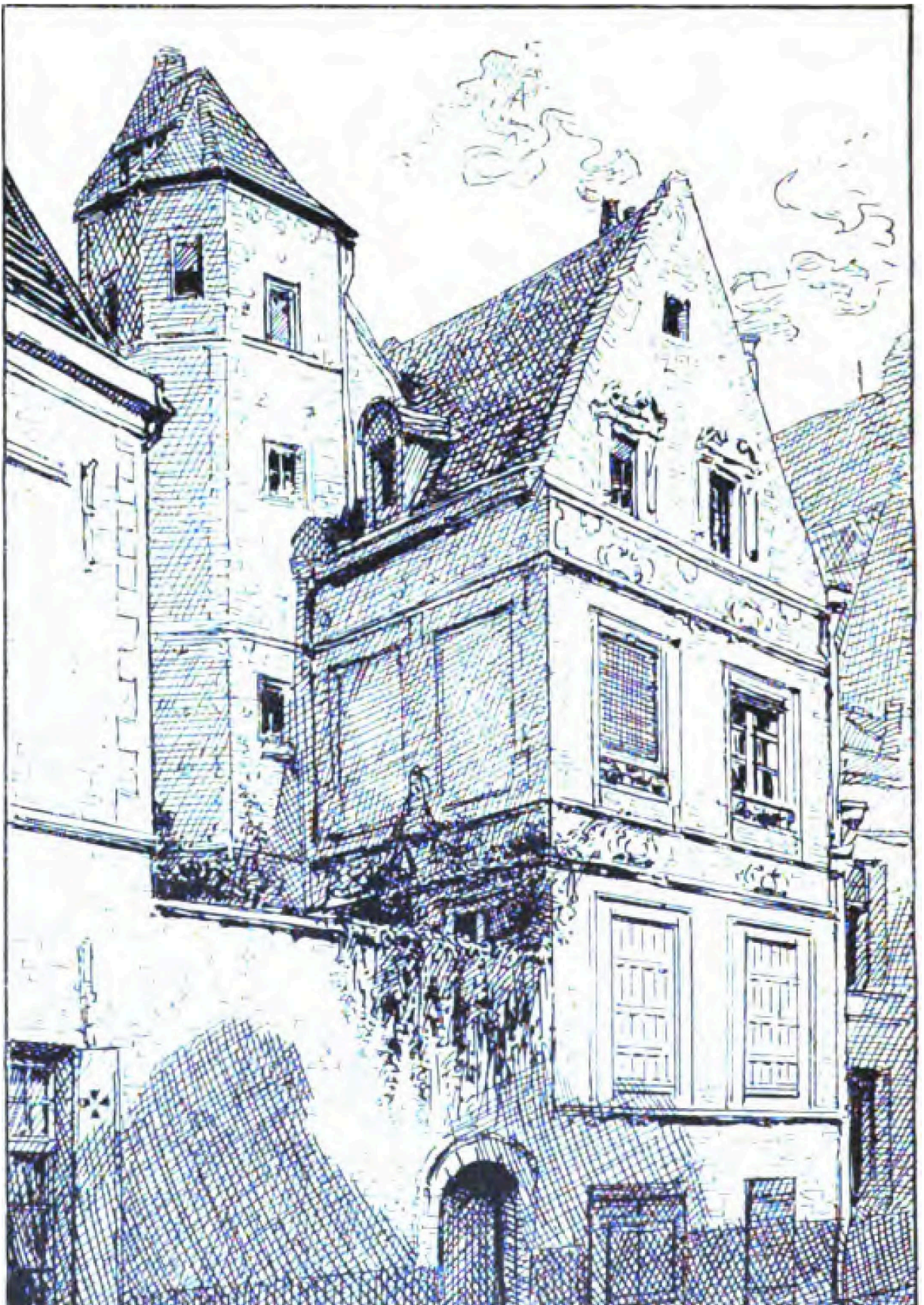
y2.VcrC,/z. ^"b-^

The text on this page is estimated to be only 20.77% accurate

1 A MON AMI HENRI LAVEDAN 4 De tout cœur y G. L.

TROIS FEMMES

MAISON QU'HABITA JOSEPH LE BON rue Saint-Maurice t à
Arras. Dessin de Géhardin, d'après un croquis pris sur nature.



I MIMIE La lecture des deux volumes du Procès de Joseph Le BoTij recueilli par la Citoyenne Varié, imprimés à Amiens en 1795, peut être classée parmi les cauchemars. Durant vingt audiences, les survivants des hécatombes d'Arras et de Cambrai passent dans Tantique salle du Bailliage, à Amiens, où l'on juge l'exconventionnel ; ce que racontent ces fantômes en deuil est inouï au point qu'on se prend à mettre en doute, la véracité de leurs dépositions. Des rues entières dépeuplées ; des nonagénaires, des filles de seize ans égorgés après un jugement dérisoire ; la mort bafouée, insultée, enjolivée, dégustée ; les exécutions en musique ; des bataillons d'enfants recrutés comme garde de Téchafaud ; des débauches, un cynisme, des raffinements de satrape ivre ; un roman de Sade devenu épopée : — il semble, .en assistant à ce débâclage d'horreurs, que tout un pays, longtemps terrorisé, dégorge enfin son épouvante et prend la revanche de sa lâcheté en accablant le malheureux qui est là, bouc émissaire d'un régime aborrrhé et vaincu.

4 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Lui se tient debout, bien droit, Tair très jeune, — à peine trente ans, — l'œil bleu, le teint pèle, la bouche continuellement tordue d'un frémissement nerveux * : attentif, la raine étonnée, il écoute, à la façon d'un horame auquel on raconterait un de ses rêves que lui-même aurait oublié. Aux questions : « — Je ne sais pas ! » répond-t-il. « — C'est possible ; je ne me souviens plus ; j'avais des ordres. » Consterné des horreurs qu'il entend, il profère ce mot stupéfiant : « — Vous auriez dû me brûler la cervelle !... » Quand on lui présente les neuf enfants Toursel, dont il a tué les parents ; les huit autres de M^o Preston, de Cambrai ; neuf encore que traîne leur mère, M^{re} Magnier, une veuve de sa façon, on l'entend grommeler : « — Si maintenant on fait paraître les veuves et les orphelins !... » Et il se rassied, mécontent, en homme qui juge l'argument déloyal. Pour le reste, si froid, si calme, si surpris qu'on garde l'impression d'une énigme. Est-ce un inconscient ? un comédien ? un fou ? une victime ^.^... Le mystère subsiste quand on suit pas à pas son *

Signalement de Joseph Le Bon. Taille, cinq pieds six pouces, cheveux et sourcils châtons, front découvert, nez ordinaire, yeux bleux, bouche moyenne, marqué de petite vérole. A. J. Paris. Histoire de Joseph Le Bon. — Louise Fusil, MémoireSy ûii que Le Bon portait toujours du linge très blanc, ses mains étaient fort soignées, sa mise trahissait une sorte de coquetterie. Son costume en cérémonie se composait, outre sa redingote et ses culottes bleues, d'un chapeau à la Henri IV surmonté d'un panache tricolore, d'une écharpe flottante à la ceinture et d'un sabre traînant. ' Procès de Le Bon. Passim.

MIMIB b odysée dans cette ville d'Arras, depuis la très modeste maison où s'est écoulée son enfance, à Tangle du Marché-aux-Filets et de la rue du Nocquet-d'Or, chez son père, crieur de ventes. Externe chez les Oratoriens, intelligent, réfléchi, avec des sursauts d'enthousiasme, puis pensionnaire à Juilly, novice bientôt, envoyé, de là, comme professeur de rhétorique à l'oratoire de Beaune, ordonné prêtre aux Quatre-Temps de Nof*1 1789 *, il marche dans la voie sainte qu'il a choisie, soutenu par une foi ardente, presque romanesque, un respect outré de la règle, un besoin d'action et de prosélytisme. Ses élèves Taiment « jusqu'à l'idolâtrie ». On a gardé ses lettres adressées à deux d'entre eux, Masson et Millié, qu'il recrute pour l'Oratoire ; dans la famille de Masson, dont le père est négociant en soieries, à Beaune, il devient l'oracle, l'arbitre, le conseiller obéi. Toute la ville, d'ailleurs, le connaît et l'estime : il va partout, explore les environs, se dépense, s'agite ; « rien ne le fatigue ; on le voit, du matin au soir, arpenter les rues ». Un jour, — le 19 mai 1790, — ses rhétoriciens s'échappent du collège, attirés par l'annonce d'une fête fédérative à Dijon, — dix lieues de Beaune, — une promenade pour des jeunes gens que le P. Le Bon a rompus aux grandes marches. Le P. Sauriat, le supérieur, averti de l'escapade, en rend le P. Le Bon res• Joseph Le Bon, par Emile Le Bon .

6 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS pensable. Sous le coup des reproches, celui-ci exaspéré, hors de lui, s'élance, court pendant trois lieues, — trois lieues en une heure — sous un soleil écrasant, parvient à Nuits, se procure là une voiture, rejoint la bande à Gevrey, Texhorte, la décide au retour et la ramène à Beaune par cette route dont tous les hameaux portent des noms illustres : Chamberlin, Echezeaux, Musigny, Vougeot, Richebourg, Romanée, Saint-Georges, TErmitage, alléchantes et terribles étapes pour un coureur exténué. Quand, vers le soir, il revient en ville, à la tête de sa troupe de rhétoriciens, le P. Le Bon est ivre ; en traversant la place il détache son collet et le jette au ruisseau : rentré au collège, il met en pièces son costume d'oratorien et déclare qu'il n'appartient plus à la Compagnie. Le lendemain, de sang-froid, il tente de revenir sur sa détermination ; mais le scandale a été public ; ses supérieurs lui donnent acte de sa démission et il quitte le collège. Sans ressources, il se retira dans la famille d'un de ses élèves, à Ciel, aux environs de Verdun-sur-Saône : il y resta près d'un an, espérant que l'Oratoire lui rouvrirait ses portes, cherchant une situation, aigri, ulcéré, oisif. Il prêta le serment civique et obtint ainsi la petite cure du Vernois, aux portes de Beaune : 700 livres de traitement, une chaumière, un étroit jardin. Quelle chute pour ses ambitions ; quelle scène mesquine pour son activité ! A Arras, dans la petite maison de la rue du Noc

MIMIB 7 quet-d'Or, la pieuse et simple M^{***} Le Bon apprit à la fois que son aîné, cet enfant qu'elle avait élevé pour Dieu et dont elle était si fière, avait quitté son couvent, prêté le serment et accepté une cure constitutionnelle. Elle resta d'abord incrédule ; pendant quatre jours elle continua à vaquer silencieusement aux travaux du ménage ; une nuit, elle se leva de son lit, alla ouvrir la porte, et, dans la rue déserte, elle se mit à crier d'une voix lamentable le nom de son fils *. Le mari tente de la calmer ; mais elle entre en fureur, brise sa vaisselle, se rue sur sa fille Henriette pour l'étrangler ; des voisins accourent ; on la contient, et quand, au matin, — c'était le 24 juin 1791, — l'inspecteur de police se présente pour verbaliser, la malheureuse, convulsée, hurle qu'on lui cache son fils « qu'elle sait être en ville depuis huit jours... » On la porte, liée, à la maison du Bon Pasteur. Quelques bonnes âmes jugèrent que c'était là, pour Yapostaty un juste châtiment. • A. J. Paris. Histoire de Joseph Le Bon. Deramecour(Le cierge du diocèse d'Arras. — Emile Le Bon. Joseph Le BoUy etc. « — Dans ma première ardeur, je vole à la retraite de ma mère ; malgré ses préventions, je ne désespère pas, si je peux seulement la voir et lui parler, de faire sur elle une impression heureuse. Le P. Spithallier, supérieur de l'Oratoire, m'accompagne; nous nous sommes partagés les rôles que nous devons jouer : en moins d'un quart d'heure, la joie peut succéder à la tristesse... Vaine et inutile démarche ! Les fureurs de ma mère, loin de diminuer, augmentent de jour en jour; elle est tout à fait inabordable : lorsqu'elle était encore chez nous, elle brisait tout ce qui se trouvait sous sa main, ruinait, dévastait la maison : aujourd'hui, elle joint à ses transports frénétiques des cris perçants et lugubres qui remplissent tout le voisinage. » Lettre de J. Le Bon, 25 juillet 1790.

8 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Prévenu par lettre, Tapostat arriva le 3 juillet : on espérait de la rencontre du fils et de la mère, sinon la guérison de celle-ci, du moins une atténuation à sa frénésie. Le Bon courut à T hospice ; les transports de la malade étaient si violents qu'il ne fut pas admis à la voir ; mais, à travers la porte du cabanon, il entendit € ses cris perçants et lugubres qui remplissaient tout le voisinage ». Il rentra à la maison, désespéré; rintérieur était pitoyable : il trouvait son père, « vieilli de dix ans, se soutenant à peine, n'entendant plus rien aux affaires » ; son frère Léandre était, à vingt-trois ans, sans emploi ; la petite Henriette n'avait pas encore seize ans : l'ex-oratorien s'effraya d'abandonner les siens dans une situation si critique et, comme presque tous les ecclésiastiques ayant refusé le serment, les emplois vacants ne manquaient pas dans la région, il accepta la cure constitutionnelle de Neuville-Vitasse, village à une lieue de la ville, avec un traitement de 1.850 livres. 11 arrivait là dans un dénuement complet, sans une chaise pour meubler le presbytère que lui abandonna docilement le curé non assermenté qu'il était appelé à remplacer : ne pouvant s'y installer, faute d'argent, il s'établit d'abord, comme pensionnaire, chez un patriote qui lui loua un cabinet et l'invita à partager sa table. Le matin, sa messe dite, dès huit heures, Tabbé Le Bon s'installait à son bureau et passait sa journée à lire. Si la cloche l'appelait à l'église, il s'y rendait avec ponctualité, bâclait son office et se hâtait

MIMIE y de rentrer chez son hôte où il reprenait sa lecture : le soir, par les beaux jours, il allait, toujours seul, se promener dans un petit bois voisin du village. S'il apportait peu de zèle à son sacerdoce, ses paroissiens n'en montraient pas davantage à suivre la messe de l'intrus : presque tous étaient fidèles à leur ancien pasteur, resté au village. Le Bon, d'ailleurs, étonnait : un jour de première communion, on Tavait vu conduire au cabaret, après les vêpres, fillettes et garçons auxquels il avait payé de la bière, et ces mœurs nouvelles indisposaient les bonnes gens de Neuville. Parfois, l'intrus recevait « de la visite » d'Arras, et, ces jours-là, il faisait venir, pour l'aider, sa sœur Henriette. Son bedeau, Ghislain Morel, qui était à peu près sa seule ouaille, meublait en hâte la salle à manger du presbytère, tournait la broche, décantait le vin vieux et s'asseyait au bout de la table. Il y avait là des avocats de la ville, entre autres les deux messieurs de Robespierre, et aussi la cousine germaine du curé, Elisabeth Régniez, qui venait, de temps à autre, passer quelques jours à Neuville. Le Bon l'appelait familièrement Munie* ! C'était une robuste fille de vingt et un ans, fraîche et rousse, aux traits rudes et déjà empâtés. Sa mère, * Elisabeth était née à Saint-Pol le 7 avril 1770, d'AntoineJoseph Régniez, aubergiste et de Marie-Josèphe Vasseur. Les relations de Le Bon avec la famille Régniez étaient intimes. Abraham Régniez, frère d'Elisabeth, et Lamoral Vasseur, son cousin, habitaient au presbytère de Neuville. Le clergé du Diocèse d'Arras pendant la Révolution, par l'abbé Deramecourt, Arras 1885.

40 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS très dévote, veuve d'un aubergiste de Saint-Pol, ne voyait pas sans scrupule s'établir une sorte d'intimité entre Elisabeth et le cousin Joseph qui, parmi le clergé non jureur, passait pour un renégat. La rancune haineuse de Le Bon contre son ancien état, tout autant que ses belles relations avec les patriotes avancés, le servaient grandement. Avec sa place de curé de Neuville, il cumulait les fonctions de vicaire à Saint- Waast, d'Arras, qui montaient son traitement à plus de 3.000 francs. Le 2 septembre 1792, il était élu député suppléant à la Convention; le 15, ses concitoyens le nommaient maire de la ville, et, un mois plus tard, il annonçait ses fiançailles avec sa cousine Mimie, à l'indignation de toutes les âmes pieuses et au désespoir de la mère Régniez qui ne se résignait au mariage de sa fille qu'afin d'éviter un scandale plus éclatant. Le Bon n'avait rien tenté, d'ailleurs, pour amadouer sa tante *. On a de lui des • Voici une lettre, qu'adressait à Elisabeth, Joseph Le Bon, le 12 juin 1792. « Je te remercie, ma chère, des détails que tu nous as envoyés sur les plaisantes disputes des sœurs grises et sur l'expédition des braves de Saint-Pol. Nos jeunes gens ont été transportés d'une sainte fureur en apprenant les exploits des frères Louis et Alexandre. Dis-leur seulement de ne pas faire reposer leurs haines sur les pauvres imbéciles qui sont la dupe ou des ci-devant nobles ou de la prétraille, mais de porter plus loin leurs regards et de désirer surtout l'extirpation de ce double fléau de l'humanité. » J. Le Bon envoie ensuite des leçons d'orthographe avec un pot de fraises à Elisabeth et signe : « Ton bon ami. J. L. » Quand les derniers scrupules de la tante furent vaincus, il fait sa déclaration le 19 octobre et propose à sa cousine de venir demeurer à Arras où il ne peut, dit-il, abandonner son père dans sa vieillesse. Si elle accepte elle pourra faire publier les bans. « Je laisse le tout à sa disposi

MIMIB 11 lettres adressées à sa promise^ alors qu'il est encore desservant de la cure de Neuville. Ah ! les singuliers billets doux ! Il écrit à sa « charmante cousine » : — Me voilà devenu grand marchand de messes ; j'en dis jusqu'à trois les dimanches et fêtes; dès cinq heures du matin je pars à cheval et je fais le tour de ma paroisse, débitant ma marchandise aux amateurs. Le nombre des chalands augmente tous les jours ; je sermonne à tort et à travers; je fais partout le diable à quatre et les choses n'en vont que mieux. Parfois la charmante cousine « avait des hésitations », et il la sermonnait à son tour : — Tu es inquiète, incertaine, embarrassée... Si je t'aime, c'est pour toi ; prends garde de ne point faire ton malheur. J'aimerais mieux renoncer à mes projets que de te causer la moindre peine. Ma tante est la meilleure personne du monde; mais... mais... mais j'ai été couvert d'un habit de coquin et elle respecte ceux qui le portent; elle s' imagine qu'aucun d'eux ne peut et ne doit prétendre à... Verrait-elle de bon œil sa fille... Ah ! ah ! ah ! Taille, tranche tout à ton aise et donne-moi fréquemment des nouvelles du résultat de tes opérations. Je t'embrasse de tout mon cœur. Le mariage de Joseph Le Bon et d'Elisabeth Régniez eut lieu le 5 novembre 1792 à la mairie de SaintPol : c'était, dans la région, le premier mariage purement civil et le premier mariage de prêtre*. UoD. r^ous cherchons le bonheur : il esl à nous si. comme moi. lu aimes la simplicité et tu es libre de préjugés. J. L. » Archives nationales. Pièces citées par M. Tabbé Deramccourt. * Archives de la mairie de Sainl-Pol. Le Bon, à la cérémonie de son mariage prononça un discours.

II VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS

Jamais union ne fut plus tragique. Après sept mois de séjour à Arras, Le Bon fut appelé à siéger à la Convention en remplacement de son collègue Maniez, décréé d'accusation. Il partit pour Paris le 29 juin avec sa femme et son beau-frère, Abraham Régniez, qui s'était pris pour lui d'une affection dévouée et qu'il employait comme secrétaire : tous se logèrent provisoirement chez un compatriote, Tami Guffroy ; un mois après ils s'installaient rue d'Argenteuil, dans un appartement loué 650 livres. Le Bon n'y devait séjourner guère ; son passage à la Convention est de peu d'intérêt ; dès le 9 août, cédant à son besoin d'agitation, il accepte une mission dans les départements du Nord ; il est resté « cet original que rien ne fatigue et que jadis, à Beaune, on voyait arpenter les rues, du matin au soir » ; maintenant il aime à courir la poste, à malmener les palefreniers, à crever les chevaux. Il court de Boulogne à Arras, d'Arras à Pernes, à Saint-Pol où il passe quelques jours dans la famille de sa femme, ce qui semblerait indiquer que la tante Régniez était venue qu'il adressa ensuite à la Convention, — a Magistrats du peuple dit-li » je viens donner un exemple attendu depuis longtemps par le nombre infiniment petit des prêtres vertueux. Je viens terrasser le préjugé féroce qui condamnait une classe d'hommes à vivre dans le crime et ne leur laissait que le choix des forfaits. Puisse ma démarche solennelle leur ôter toute excuse. Puis-ent-ils se déterminer enfin à respecter à la fois la nature et l'humanité : la nature, en obéissant aux lois de son auteur, en n'ouvrant point dans leur germe des êtres qu'il appelle à la lumière ; la société, en ne se servant plus de leur ministère pour l'usage de la femme ou la fille d'autrui. » Deramecourt. Le clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution.

MIMIE 13 à résipiscence. Il rentre en octobre à Paris, pour la naissance de son premier enfant. Sa petite Pauline vient au monde le 16 octobre 1793, au moment précis, où, dans la rue voisine, passe la charrette qui conduit la reine à Téchafaud. Quatorze jours plus tard. Le Bon reprend avec sa femme et sa petite fille la route d'Arras où il arrive le 1^{er} novembre. Sa mission, prolongée durant huit mois, est un des plus terrifiants chapitres de l'histoire ; il n'y a pas à la conter ici ; ce qui nous occupe, c'est ce que put être la vie privée du conventionnel au cours de ce sanglant proconsulat. Mimie ne le quittait pas; elle allaitait la petite Pauline qui « venait à miracle ». Le ménage était très uni et très tendre ; on vivait, d'ailleurs, intimement, en famille, avec les juges du tribunal révolutionnaire, les jurés, les accusateurs et même les huissiers, les geôliers et le bourreau. On s'était logé dans une vieille maison de la rue Saint-Maurice, datant du XVI^e siècle : un escalier de pierre, en spirale, dans une tourelle, desservant deux étages, composés d'une chambre unique à alcôve close de volets. Le Bon avait composé sa cour d'amis sûrs et recrutés parmi ses anciens collègues à l'Oratoire. Faguet, son secrétaire*, avait été, en 1788, surveillant au collège de Beaune; * Faguet, ancien élève de l'oratoire de Beaune en 1788, servait à l'armée du Nord, lorsque, le 1^{er} germinal an II, il fut attaché comme secrétaire à son ancien professeur. Faguet mourut avoué à Saint-Pol. A.-J. Paris, loc. cit.

il VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Wûrnîer, le président du tribunal de Boulogne, y avait pforessé la sixième[^] ; il eut pour assesseurs deux autres oratoriens qui renouvelèrent entre les mains de Le Bon leur abjuration sacerdotale. Trois oratoriens encore comptaient au nombre des membres du district; Célestin Lefetz, vice-président du tribunal d'Arras, était un genovéfain défroqué *. Le juré Caubrières était le boullon de la bande: il tournait agréablement les eannagnoles et les chansons rouges ; il avait le talent d amuser de bon cœur la citoyenne Le Bon en racontant, de façon plaisante, les exécutions du jour : « Il me fait rire à ventre déboutonné », disait-elle'. Mais le plus jovial de la société était Remy, Tintime commensal des Le Bon, toujours vêtu d'un habit jaune, ce pourquoi Mimie l'appelait « son petit canarien * ». Le Bon l'avait institué « le pourvoyeur de ses terribles amies sa femme et la guillotine », et le petit canarien, toujours sautillant, toujours rieur, « se targuait d'avoir à son compte trente ou quarante têtes de pèi'es de famille ». La tendre Mimie ne dédaignait pas de mettre elle-même la main à la besogne '[^] \ dans ^ A.-J. Paris, loc, cit. 'Wallon. Les représentants du peuple en mission, t. V, p. 142. •Caubrières venait raconter à la femme Le Bon qu'il avait interrogé les détenus, qu'il n'avait rien trouvé contre eux mais qu'il les avait entortillés et qu'il les avait f.... dedans, et la i[^] fi'fime Le Bon de rire, de rire à venlre déboutonné. » DerameL'ourl., loc. cil. Mi portait ordinairement un habit jaune. Guffroy. Les secrets de Joseph Le Bon. ■"— « A peine la citoyenne Le Bon est-elle arrivée à Ârras avec son mari qu'elle dit à Taccusateur public Demuliez, avec

MIMIE i5 les papiers du comité révolutionnaire se retrouve une lettre signée d'elle où elle dénonce comme « très suspects », deux pauvres femmes d'Arras. Ce fragment de dialogue entre elle et son mari a été précieusement noté et recueilli : « Tiens m'n'ami, disait-elle avec son accent mi-patois, regard' cheiria, donc : elle a une f... figure : ch'est eune aristocrate. — Oui, Mimie, tu as raison, laisse-moi faire; je vais arranger cette b...-là : oh ! elle a une mine à guillotine*... ». Mimie manquait rarement, d'ailleurs, d'assister aux exécutions du haut du balcon de la Comédie, aux côtés de son mari empanaché et crânement appuyé sur un cimeterre ; ses courtisans l'entouraient : Hidoux, Gamot, Bérû, Darthé, Gouillart. On avait

16 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS drôleries; des musiciens jouaient le Ça ira : il y avait une galerie pour les spectateurs et une buvette au pied de la guillotine. Quand c'était terminé, le bourreau et les huissiers s'amusaient parfois à disposer flans des attitudes obscènes ou ridicules les corps tronqués et nus jetés sur le pavé rouge*. Puis on soupait et Ton soupait bien. Dans cette cité où le commerce était anéanti, où, dans des quartiers t[^]nliers, les maisons restaient closes, où les immenses locaux de Saint-Waast, de TAbbatiale, des Baudets, des Orphelines, de THôtel-Dieu, de la Providence, des Capucins, du Vivier regorgaient de détenus, dans cet Arras dont les voyageurs se détournaient, faisant des détours de dix lieues pour éviter la ville maudite, la cour de Le Bon et de sa femme vivait dans le luxe : luxe de table, tout au moins; les archives gardent créloquents mémoires de fournitures ^ L'ex-oratorien était friand de coquillages et, en dépit des arrêtés du comité de salut public sur les pêches maritimes, la llotille de Boulogne allait au large chercher des huîtres pour la table du proconsul ^ On réquisitionnait ' « Quand Louis de la Vieffville fut exécuté avec sa fille et sa servante pour avoir rapporté de Bruxelles, un perroquet qui répétait très souvent ces mots : Vive l'empereur, vive le roi, vivent nos prêtres, quoique le perroquet se fût refusé à déposer il Taudience en répétant son cri fanatique, l'oiseau fut remis à M*' Le Bon pour qu'elle lui apprit à crier : Vive la nation ! » Ocramecourt, loc. cil. * tîuffroy. Les secrets de Joseph Le Bon. =• Idem. — « Darlhé, l'un des jurés de Le Bon, étant en misalon à Boulogne, enfreignit un arrêté du comité de salut public, qui défendait de sortir des bateaux pêcheurs et envoya chercher

MIMIE 17 le chocolat pour ses bavaroises et la fine fleur pour ses pâtisseries, tandis que les bourgeois étaient réduits à la ration d'une demi-livre de pain d'orge et d'avoine. Il serait trop aisé de rendre le tableau effroyable et je choisis à dessein les traits les moins brutaux, — ceux seulement qui sont indispensables au croquis que j'essaie de tracer. Le 3 mai 1794, vers cinq heures du soir, Le Bon fit son entrée à Cambrai. Les Gambreuxiens, qui ne le connaissaient encore que de réputation, virent défiler d'abord quinze ou vingt esclafiers, « l'œil farouche, la figure enflammée, portant carmagnoles et pantalons ». Les pantalons sont notés dans tous les récits et paraissent avoir produit plus défavorable impression que le reste. Ces hommes regardaient d'un air effronté les passants médusés ; ils avaient de grands plumets tricolores des huîtres pour Joseph Le Bon. » Voilà qui n'est pas bien criminel : en général, il faut se méfier des exagérations de Guffroy — on très piètre personnage, — et aussi de celles des témoins appelés au procès de Le Bon. Nul document ne permet de les mettre en doute ni de les récuser ; mais « il y en a trop », il y en a surtout d'in vraisemblables. Que penser, par exemple de cette révélation de Guffroy : — « Dans un conciliabule où tu étais, toi. Le Bon, Daillet, Galand, Gaubrières, Darlhé et peut-être quelques autres, vous avez parlé de la multiplicité des détenus. de l'embarras de s'en débarrasser en détail, et l'un a dit : — « Nous voilà bien embarrassés — eh ! f... il n'y a qu'à leur f... une gamelle de vert de gris I — « Non, dit un autre, il faut leur faire la soupe dans une grande chaudière de cuivre, on y laissera, comme par mégarde, venir du vert de gris... » Ce projet a percé et les prisonniers l'ont su ; toi-même, dans ton étourderie, tu t'en seras vanté à ta digne femme et à les fidèles exécuteurs. »

iS VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS sur le côté du chapeau, lequel était, par surcroît, surmonté d'un bonnet rouge. Tous étaient armés de larges sabres et de pistolets passés à leur ceinture. C'était Tavant-garde. Derrière eux venait le conventionnel : assez grand, maigre, se tenant très droit, « presque renversé » ; le teint coloré — on assure qu'il mettait du rouge ; — les joues marquées de petite vérole, les cheveux en désordre et réunis sur la nuque en une queue énorme. Il se courbait légèrement pour faire tourner un sabre qu'il avait à la main et reprenait aussitôt son attitude empesée, criant des choses qu'on ne comprenait pas et apostrophant les curieux garés contre les maisons ^ Suivait une troupe de gens, débraillés pour la plupart, uniformément coiffés du bonnet rouge : c'étaient les membres du tribunal, le bourreau et ses commis. Tout ce personnel alla camper dans la maison d'un émigré, M. Parigot de Sautenai et, cinq jours plus tard, la guillotine fonctionnait^... Mimie était arrivée deux jours après son mari, amenant sa petite Pauline qu'elle n'allaitait plus : ordre fut donné d'apporter chaque jour chez Dechj/ deux ou trois pots de lait provenant des vaches de l'hospice. Car la citoyenne représentante, à peine débarquée, avait trouvé trop étroite la maison Sautenai et avait fait choix pour se loger de l'hôtel d'une *

* Quelques souvenirs de la Terreur à Cambrai, par P. J. Thénard. * A.-J. Paris. Histoire de Josep Le Bon.

MIMIE 19 ci-devant, M^o*' Dechy, guillotinée la veille. La maison était remplie de provisions « en vins, jambons, sucre el volailles » ; elle avait un autre avantage : son balcon faisait face à l'emplacement de Téchafaud. « D'ici, disait Mimie, nous pourrons voir tomber les abricots'. » Le spectacle valait d'être vu : depuis la sortie de la prison jusqu'à la dernière tête tombée, le bourdon, — Tancienne cloche du roi, — solennellement sonnait en volée. Un bataillon d'enfants faisait la haie autour de la guillotine : comme à Arras il y avait musique et, tout aussitôt, représentation théâtrale; car Le Bon, outre ses juges et son bourreau, avait amené un orchestre et une troupe de comédiens. La maison Dechy était organisée « pour recevoir », et la représentante imagina de donner des fêtes : le petit canarien se chargea des invitations, — des sommations plutôt, — adressées aux Cambrésiennes qui n'osaient s'y soustraire. On servait des rafraîchissements, des liqueurs, des bocaux remplis de cerises à l'eau-de-vie, des pains de sucre, saisis chez les exécutés de la veille; on reconnaissait leurs cristaux, leurs porcelaines, leur argenterie. Mimie se pavanait, trônait, « faisait la reine » ; elle s'attribuait, maintenant, un caractère officiel et, dans les cérémonies publiques, elle faisait porter avec ostentation son enfant qu'on acclamait. • V.-i, Thénard. loc. cit.

30 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Assidue aux débats du tribunal, elle se plaçait à côté de son mari, en face des jurés, et, après chacun des interrogatoires, leur indiquait son opinion « en se passant transversalement la main sur le cou* ». Une dame de la ville, M^{me}® Douay, s'étant avisée de solliciter la liberté de son mari, entra par mégarde dans un salon où quelques jurés faisaient cercle autour de la citoyenne Le Bon. La représentante, voyant cette femme éplorée, s'écria : i< Qu'est-ce que c'est que ça ? Que veut-elle ? — Parler au représentant. — On ne parle pas ! Mettez ça à la porte ! » Elle trouvait des mots sinistres. Le soir, en se mettant à table, i\ cette table où elle soupait quotidiennement avec son mari, les juges, l'accusateur et le bourreau, — une sorte d'ogre, à tournure d'hercule, qui s'appelait Outredebanque, — quand les obligations mondaines l'avaient empêchée de suivre les opérations du tribunal, elle demandait gracieusement : « Combien avons-nous ce soir de têtes de veau?... » Elle désignait sous le nom de Saloir de Le Bon la fosse commune, toujours béante, où s'entassaient les corps des suppliciés ^ Pendant bien des années après la Terreur, les Cambrésiens gardaient le cauchemar de cette « hyène », plus honnie peut-être que son redoutable époux : il n'y a pas long' Quelques souvenirs de la Terreur à Cambrai par l*.-J. Thônard. ' Idem.

MIHIR Si temps on chantait encore dans la région une complainte dont un refrain disait : 0 Quinze par jour, je m'en contente ! » J'ai, de la sorte, ouï parler Madame la représentante Qui voulait voir le sang couler ' . . Cette épouvante prit fin pourtant. Le 11 thermidor, au milieu d'une fête, le bruit se répand que Robespierre est mort : Le Bon, sans prendre le temps de réunir ses papiers, quitte sur-lechamp Cambrai avec Mimie et Pauline, traverse Arras où il les laisse ; à minuit il leur dit adieu, monte en chaise et gagne Pa^ris ^ Le 15, il est écroué au Luxembourg, Sa femme, affolée de peur, s'est réfugiée chez sa mère, à Saint-Pol. On Vy laisse tranquille durant un mois; le 8 fructidor elle est arrêtée à son tour, « prévenue d'actes d'oppression », et conduite à Arras où on Temprisonne^, avec sa fille, * Tradition locale. On a conservé le souvenir d'autres chansons de l'époque. Voici un couplet sur Galand. l'ami et l'assesseur de Le Bon. Galand pourra vous appreadre Sans livre et sans almanacb Un jeu terrible à comprendre... lui nouveau jeu de tnc-trac. Lui seul, au gr(' do sa chance Peut mettre têtes à bas. El c'est par là qu'il commence Sans quoi il no gagne pas. * Emile Le Bon. ^ Une lettre de l'agent national près le district de Saint-l*I, en date du 25 fructidor an II, annonçait au comité de surveillance son envoi à Arras et l'assemblée décidait que cette citoyenne serait détenue dans la maison de la ci-devant Providence. Arras sous la Révolution par E. Lecesne.

22 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS h la Providence.

Elle allait être mère pour la seconde fois \ Henriette Le Bon venait chaque jour à la prison*^ pour distraire et promener Pauline. Abraham Régniez, de son côté, était parti pour Paris, afin d'assister Le Bon dans ses préparatifs de justification. Nul, au reste, ne s'occupait du conventionnel : on Toubliait dans sa prison : lui-même comprenait qu'il devait se taire et, pendant plus d'un an, il prit sa détention en patience. On a conservé les lettres que, au cours de ces quatorze mois, il écrivit à sa femme. Ces billets, adressés par le prisonnier de Paris à la prisonnière d'Arras, sont déconcertants. A part quelques très rares plirases dans le style de Tépoque, où Le Bon exalte sa vertu romaine et où il se déclare heureux « d'être enfin Tobjet de la persécution des méchants », on n'y rencontre que l'expression des sentiments du plus tendre des pères, du plus aimant des époux. Quelle soUici' « L'usage établi par les principes républicains accorde aux sexes détenus en pareil cas la permission de se rendre en la maison de l'Humanité pour y être traitées jusqu'à rétablissement » ; Division du comité de surveillance; mais une exception fut faite à l'égard de la femme Le Bon : « Considérant que le citoyen Mury, directeur de la maison de l'Humanité, est l'intime ami des Daillet, Darthé et Gaubrières, agents de Joseph Le Bon, arrête qu'elle restera dans la maison de la Providence où elle recevra tous les secours et commodités qu'exigera sa situation. » Arras sous la Révolution. *— « J'étais encore en prison quand on y amena la femme de Le Bon. Je l'ai vue visitée par tous les terroristes qui étaient encore en liberté. Je l'entendis un jour dire : « J'ai 4.000 têtes à faire tomber, car mon règne va recommencer : j'ai toujours régné, même en prison. » Déposition de la dame Thellier. Procès de Le Bon.

MIMIE 23 tude pour Tétat de sa chère Mimie ! Quelle joie en apprenant, le 19 brumaire, la naissance de son petit Emile. « Il se souviendra un jour, le luron, qu'il est né dans les fers*. » Quelle inquiétude de savoir si Tenfant prend bien le sein, s'il prospère, s il ne fatigue pas sa maman. Celle-ci, de son côté, s'ingénie il encourager son mari : elle lui conte les jeux de Pauline, les progrès d'Emile : elle tient la petite main du baby et lui fait écrire quatre mots à l'adresse de son papa. Lui, qui n'a jamais vu son fils, — et qui ne le verra jamais, — trace le portrait qu'il s'en imagine ^ Et, sans cesse, sa pensée revient à sa chère petite Pauline. Dans une des prisons où il séjourne, il s'attache à une enfant de neuf mois, une petite Julie, détenue avec sa jeune mère et dont les manières caressantes lui rappellent sa fille, à lui... Il voudrait ' Extrait du registre aux actes de naissance de la ville d'Arras. Aujourd'hui, 6««jour de brumaire, an III de la République une et indivisible, sept heures, par-devant moi Augustin-Xavier Rouvroy, officier public élu pour constater la naissance des vitoyens de celte commune, sont comparus Dominique-JosephLéandre Le Bon, employé à l'hôpital de l'Egalité, oncle palernel de l'enfant ci-après nommé et Marie-Angélique Le Bon, grandetante paternelle dudit enfant, majeurs, domiciliés audit Arras. lesquels ont déclaré, en l'absence de Guislain-François-Joseph Le Bon, représentant du peuple, père dudit enfant, que MarieElisabeth-Josèphe Régniez, son épouse, est accouchée hier, dix heures, en son domicile, maison dite la Providence, section E, n» 100, rue de l'Omoir, au dit Arras, d'un garçon auquel ils ont donné le prénom d'Emile Lr Bon... Archives du ministère de la Justice. ' Correspondance de Le Bon avec sa femme. Emile Le Bon, passim.

24 VIEILLES LIAISONS, VIEUX PAPIERS bien la toucher, cette Julie, la serrer dans ses bras ; mais osera-t-il ? Que dirait la maman ? N'est-il pas horrible Le Bon ? Et il se contente de regarder : — Cette petite Julie, écrit-il, je la considère en ce moment, presque nue, sans bas, sans souliers, se traînant à quatre pattes dans le jardin, et s'exerçant ainsi, mieux qu'avec un maître de danse, à marcher d'une manière assurée. Elle joue avec les pierres, les mouches, les chiens. Je crois voir Emile ou Pauline, et de douces larmes roulent dans mes yeux *. Voici, maintenant, qu'il fait peindre son portrait^ où il est représenté : Offrant à quelqu'un une rose et des fraises avec cette devise: Si, dans un an... Le médaillon, de l'autre côté, comprend, outre divers enjolivements, un chiffre composé de ces lettres : J. L. — E. H. ; plus une femme donnant le sein à un petit enfant et une fillette qui la tient par la jupe. Tu me diras si tu connais quelque chose à tous ces emblèmes-. De temps à autre, un mot comme celui-ci, presque un remords : — Qu'on me loue, qu'on m'excuse, qu'on me tue, tout cela m'est égal ; il n'est pas en mon pouvoir que le passé n'ait existé. Puissent les maux de la patrie ne le faire jamais renaître ! ^ Puis, c'est le récit des terribles séances où il comparaît à la barre de la Convention, les lettres hâtives * Joseph Le Bon par, Emile Le Bon. * Ibiii. ^ Ihùl.

MIMIË 25 écrites d'Amiens, où on le juge, et celle-ci, la dernière : il va mourir dans une heure, il repasse toute sa vie, il sait qu'elle n'est « qu'une suite d'actions vertueuses, que les services qu'il a rendus sont immortels, que ses enfants ne tarderont pas à recueillir la reconnaissance nationale... » Enfin c'est un court post-scriptum à l'adresse de son jeune beau-frère, qui rôde, éploré, autour de la prison : — Je m'endors à bien des maux... Embrasse mille fois ma femme pour moi! Tendre Mimie, Pauline, Emile!... consolez-vous ! Je te renvoie une chemise, un mouchoir, un serre-tête, l'acte constitutionnel, deux peignes, ma cuiller et ma fourchette. Je dois 20 francs que tu payeras au geôlier pour mes draps. Adieu à tous nos amis et « Vive la République ! » Amiens, ce 24 vendémiaire, jour où Pauline a deux ans* ! Il dîne comme à son ordinaire, boit, à deux reprises, une pinte d'eau-de-vie. Quand on le revêt, aux termes du jugement, de l'infamante robe rouge des parricides, il murmure : « — Passez ce vêtement à la Convention, dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres !... » L'heure était venue. Il but encore un coup d'eau-de-vie : dans le trajet de la prison au Marché-aux-Herbes, l'exécuteur fut obligé de le soutenir pour Tempôcher de tomber. Etait-il ivre.^ On Ta dit. Il se jeta pourtant sur la bascule... Une foule hurlante suivit le cadavre que les valets du bourreau portaient • Joseph Le Bon par Emile Le Bon. * A-J. Paris. His foire de Joseph i^ Hon.

26 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS en terre : le cimetière fut envahi, le corps lapidé*. Quarante ans plus tard on reconnut remplacement de sa tombe à Tamas de pierres qui la remplissait : on la déblaya et Ton retrouva le squelette : un médecin d'Amiens s'adjugea le crâne qui figure aujourd'hui dans une collection-. * Le 24 vendémiaire an iV, deux heures trois quarts de relevée sont comparus François-Etienne et Charles-Nicolas Guilberl. tous deux majeurs et sergents de la commune d'Amiens, lesquels m'ont déclaré que Joseph Le Bon, âgé de trente ans, ex-représentant du peuple, natif d'Arras, venait de mourir sur un échafaud dressé sur la place du Marché-aux-Herbes, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal criminel du département de la Somme du 13 vendémiaire présent mois, m*y étant, transporté à l'instant avec les comparants, je me suis fait représenter ledit Le Bon, me suis assuré de son décès, et ont les comparants signé avec moi dont acte. Signé : Guilbert, Etienne, Beau cousin. « — « Une jeune Gambraisienne, d'une famille persécutée par la terreur, voulut assister à l'exécution de cet être abhorré: elle se rendit à Amiens louer la fenêtre d'un grenier sur la place de cette ville. Au moment où le bourreau attachait le patient sur la planche, un curieux qui se trouvait près de la jeune personne tombe à la renverse et reste étendu sans connaissance sur le carreau ; sa voisine demeure impassible: elle ne veut rien perdre de l'horrible drame : mais dès qu'il est consommé, elle se retourne et s'empresse de porter secours au malade, tout en lui reprochant son peu de courage en pareille occasion, — « Ah ! mademoiselle, lui répondit-il, je me croyais plus fort ; mais quand j'ai vu le monstre sur la bascule, j'ai pensé qu'il se trouvait juste dans la même position qu'il avait fait prendre à dix-sept personnes de ma famille et ce souvenir m'a plongé dans l'anéantissement ». « Les récits de nos concitoyens, avidement recueillis par le peuple d'Amiens, avaient surexcité son indignation, et il la manifesta d'une manière étrange mais bien digne de remarque. Une foule immense suivit le cadavre que les valets du bourreau portaient en terre, et voulut lui donner un témoignage énergique de ses sentiments, une dernière preuve de son exécration : son cadavre fut couvert de pierres jetées dans la fosse par cette multitude indignée. Il y a quelques années, des travaux exécutés dans le cimetière d'Amiens mirent tout à coup une fosse à découvert : on la trouva remplie de pierres. On se souvint alors

MIMIE 27 Le lendemain, un huissier du jury d'accusation se présentait à la prison de la Providence, à Arras, et déclarait à la femme Le Bon qu'elle était libre. Elle fit un paquet de ses bardes, descendit, portant le petit Emile et tenant par la main Pauline. Sur son passage, personne ne dit mot. Au greffe de la prison, elle trouva son frère Abrabam, qui se jeta sur elle en sanglotant : c'est ainsi qu'elle apprit la mort de son mari. Le jour même, elle prenait la voilure de SaintPol avec son frère et ses deux orpbelins : elle arriva le soir chez sa mère et s'enferma pour pleurer. Depuis lors, on n'entendit plus parler d'elle : on sait seulement qu'elle était encore à Saint-Pol en 1814 ; à cette époque, craignant sans doute les représailles possibles des royalistes triomphants, elle quitta le Pas-de-Calais. On croit, sans en être certain, qu'elle se réfugia dans une ville de l'Est ; un mot de son fils fait connaître qu'elle mourut en 1830. Nulle trace de Pauline. Se maria-t-elle ? Mourut-elle en bas âge ? Se terra-t-elle, avec sa mère, sous un faux nom, dans une contrée éloignée de l'Artois ? Tout le monde à Arras, à Saint-Pol, l'ignore ou le tait : les états civils, sur ces points, sont muets, les que le peuple avait poursuivi cet homme délesté jusque dans sa tombe, le jour de son inhumation et qu'il l'avait lapidé en signe de malédiction ; cet amas de pierres était la preuve évidente qu'on avait retrouvé les restes de Le Bon : il n'y avait point à se tromper, nul autre n'avait été enterré avec une pareille manifestation. » Quelques souvenirs du vè

W VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS archives discrètes.

Léandre et Henri Le Bon, les deux frères du conventionnel, tous deux, comme leur aîné, mariés à Saint-Pol \ durent changer de nom, ainsi que leur père : la mère, toujours folle, était mise à l'hospice en février 1795, tandis que son fils était détenu au Luxembourg. Henriette Le Bon, la plus jeune sœur du proconsul, restait seule, sans moyens d'existence : tous les siens étaient morts ou cachés ; l'horreur qu'inspirait dans Arras le nom qu'elle portait faisait d'elle une réprouvée que nul n'osait employer ou secourir, encore qu'on la sût douce, honnête et très pieuse. Comment sa douloureuse situation fut-elle connue d'un des anciens élèves de l'Oratoire de Beaune, ce jeune Barthélémy Masson dont nous avons cité le nom ? On a supposé que ce jeune homme, qui avait gardé de ses relations avec le P. Le Bon un souvenir quasi religieux, vint, la Terreur finie, recueillir, à Arras même, les éléments d'une réhabilitation de son ancien ' Henri Le Bon avait épousé la fille de Ferdinand Graux, chancelier à Saint-Pol. Il était employé comme secrétaire commis au département à 1.200 livres, quand le 21 septembre 1795 Lacoste et Plessier le nommèrent commissaire des guerres pour la durée de l'an 16 nivôse, an H, il est promu directeur de l'hôpital Saint-Jérôme (Hospice national). 3.000 livres. Léonard Le Bon. frère cadet du conventionnel était au 1^{er} septembre 1790 contrôleur des ventes d'Arras, en remplacement de son père, sergent à cheval de cette ville, Léonard fut ensuite épousé à la mairie d' Arras. Léonard avait épousé, le 11 février 1793, Angélique Régniez, fille d'un huissier de Saint-Pol. Les révolutionnaires à Arras et de Cambrai, par A. Pwlls.

MIMIE 29 professeur; il connut ainsi la détresse d'Henriette ; il avait vingt-trois ans, elle en avait vingt; le fait certain est qu'il Fépousa et s'établit avec elle à Mans, en Belgique, où il professa la littérature ^ Quand Emile eut atteint sa cinquième année, Barthélémy Masson l'appela à Mons et se chai^ea de son éducation. Le petit Le Bon grandit donc entre sa tante, toute dévote et charitable, et le plus fidèle ami, le plus fervent admirateur, plutôt, de la mémoire de son père. Tout enfant, il apprit qu'il était le fils d'un homme « d'une expansive et inépuisable bonté, — d'une vertu austère et simple, — d'une douceur et d'une modération exemplaires ». On ne lui cacha pas, qu'au nom de ce pur héros « restaient attachées et comme identifiées toutes les idées de violence, de férocité, de dépravation » ; que « la calomnie et le machiavélisme avaient défiguré sa vie » — et que la Convention, « après l'avoir investi de pouvoirs illimités, l'avait lâchement et illégalement sacrifié aux rancunes thermidoriennes ». Etre le fils d'un monstre et adorer ce monstre : savoir qu'on porte un nom flétri et se glorifier de ce nom, tels furent, dès qu'il eut l'âge de penser, les sentiments d'Emile Le Bon. En 1817, Barthélémy Masson mourut à Bruxelles; Emile était à cette époque à Paris où il terminait ses études de droit. Le 31 décembre de cette même année, il obtenait son * Joseph Le Bon, par Emile Le Bon, voir sur Barthélémy Masson, les pages J55, 161, 174, 175, 179.

:iiil VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS diplôme de licencié; six mois plus tard, le 12 juin 1 K I H, il était admis au stage et inscrit, le même jour, ;ui liibleau des avocats*. C'était un jeune homme de |K tili* taille, d'une farouche austérité de mœurs, tacitiir ue, nerveux, avec « Tair d'être autre part », écrive il quelqu'un. 11 était « autre part » en effet. Il avait l'obsession îrArras, de ce balcon de la Comédie, où son père et si\ ijière se tenaient, tandis qu'on guillotinaient sur la |ilaoi*... Il avait lu le procès de Le Bon, il l'avait relu, il h: savait de mémoire : à chacune des pages de ce rvperloire d'atrocités, il avait pu dire : « Mon père! ('t\st mon père ! » Il imaginait bien que tout cela était

The text on this page is estimated to be only 13.14% accurate

ESTAMPE DITE : . LES FORMES ACERBES » Epoque de la
réaction Iheruùdoriennne. Allégorie aux crimes de Joseph Lk Box

(Fragment.) (Collection of M. le baron de Vi)



MIMIE 31 apparaissaient, sans doute, gracieuses et souriantes... Elle devait, tout de même, avoir d'étranges réminiscences. Tant que dure la Restauration, Emile Le Bon se contient; il se prépare pour l'avenir; en 1832, il sollicite un emploi et il est nommé juge d'instruction à Chalon-sur-Saône. Il y séjourna trente-huit ans. Bon nombre de nos contemporains l'y ont connu. Il vivait seul, avec une domestique, un cerbère, qui défendait sa porte contre les indiscrets ; personne ne se souvient d'être entré chez lui ; il était d'une prudence extrême, très pauvre, n'ayant presque, pour toutes ressources, que son modeste traitement * ; il était fermement résigné au célibat, ne voulant pas perpétuer « son nom douloureux ». On le rencontrait par la ville, coiffé d'un chapeau de paille bizarrement garni d'un gland qui pendait sur son dos; il avait beaucoup de relations et pas un ami; la plupart du temps silencieux, il était pris, par moments, comme les timides, d'un prurit de conversation ; il se montrait empressé, serviable, avec une nuance d'obséquiosité. Un de ses collègues racontait qu'au 25 février 1848, assistant, accompagné des autres membres du tribunal, sur le perron du Palais de justice de ' Voici les notes qu'un des chefs d'Emile Le Bon insérait à son dossier : — « Mille à douze cents francs de revenu, moralité excellente, esprit éclairé mais versatile, homme honorable, délicat et estimé. Grande pureté de mœurs, aménité de caractère, plus disposé à juger avec son cœur qu'avec sa raison, opinions très modérées, parfait honnête homme, fils du fameux révolutionnaire. » Communication particulière. J

32 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Chalon, à la proclamation du nouveau gouvernement, il entendit près de lui une sorte de sanglot étouffé ; il tourna la tête et vit Le Bon, transfiguré, tremblant d'enthousiasme ; soulevant sa toque de sa main frémissante, il poussa un cri triomphal de Vive la République ! Puis, se sentant Tobjet de l'attention de ses voisins, il fit un effort et reprit son masque ordinaire de résignation mielleuse. Pourtant, à quelques mois de là, ses chefs durent calmer son zèle ; il croyait les temps révolus et prônait, avec trop de feu, les bienfaits du gouvernement révolutionnaire. Il demanda un avancement qui lui fut refusé. — « Le motif du rejet de mes sollicitations, écrivait-il au ministre, on ne me Fa jamais donné... et je n avais pas besoin qu'on me le donnât, pas plus que je n'ai besoin de le donner moi-même*. » Il avait déjà, en 1845, publié, en un volume, les Lettres de Joseph Le Bon à sa femme. En 1833, il leur donna comme complément Quelques lettres de Joseph Le Bon antérieures à sa carrière politique. Ces deux publications n'eurent aucun retentissement. En 1835, il fit imprimer la Réfutation^ article par article^ du rapport à la Conveîition nationale sur la mise en accusation de Joseph Le Bon, nouvelle brochure, tout aussi peu appréciée que les précédentes; elle est curieuse, cependant, et il serait précieux de savoir où Emile Le Bon puisa les éléments ' Communication particulière.

MIMIE 33 de sa réfutation. Dans les souvenirs que lui avait transmis sa mère, peut-être ? Dans un travail ébauché par Masson ? Il est certain, qu'à cette époque, il ignorait encore que les papiers de son père sont conservés aux Archives nationales ; il n'eut connaissance de ce dépôt qu'en 1858 : il vint à Paris, s'installa aux Archives, copia pendant tout un été ; on croit qu'il entreprit alors, pour la première fois, le voyage d'Arras et de Cambrai. Ses recherches fournirent la matière d'un nouveau volume ; Joseph Le Bon dans sa vie privée et dans sa carrière politique par son fils Emile Le Bon. Encore qu'il en fit une copieuse distribution, l'ouvrage n'eut pas de lecteurs, il fut connu cependant à la Chancellerie et considéré « comme une imprudente entreprise de piété filiale ». Dès que l'auteur eut atteint l'âge de la retraite, on liquida prestement sa pension*. * Le Premier Président de la Cour impériale de Dijon écrivait à Emile Le Bon en accusé réception de son volume.— «... Je rends hommage au sentiment de piété filiale qui a présidé à cette œuvre. Mais, souffrez que je vous le dise, je ne puis considérer la mémoire de votre père comme intéressée à cette publication et il eût été préférable» à mon avis, que vous vous en fussiez abstenu. Ne voyez, monsieur, dans ma franchise, qu'un nouveau témoignage de l'estime et de la considération que je vous porte, w Communication particulière. * — Dijon, 5 novembre 1864. Note du premier président de la Cour Impériale. — « Le Bon Emile, juge au tribunal civil de Chalon depuis le 1^{er} décembre 1832 est né le 7. novembre 1794. Il est donc arrivé à la limite d'âge fixée par le décret du 1^{er} mars 1852. M. Le Bon porte son nom douloureux de manière à forcer tous ceux qui l'approchent à oublier son origine pour ne songer qu'à ses excellentes qualités : il vit dans la retraite où le confinent ses goûts et son très chétif patrimoine. Sa vie privée est

34 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Il vécut encore quelque temps à Cbalon : la réduction de ses ressources lui interdisait de nouvelles publications et il souffrait du peu de succès de ses tentatives. Il s'isola davantage, cessa de se montrer dans la société, qui ne le relança point; il était devenu très pieux : à la messe du matin, dans Féglise SaintPierre, les fidèles le trouvaient prosterné sur les dalles et Ton disait aux enfants, qui se souviennent en avoir frissonné de peur : « Regardez bien, c'est le fils d'un monstre qui expie les forfaits de son père. » Un peu avant la guerre, il quitta Chalon et n'y reparut plus. On croit qu'il mourut en 1870, on ne sait où... des plus honorables; à cause du nom qu'il porte et qu'il n*a pas voulu transmettre^ il se résigne au célibat... etc. » Communication particulière.

II BONNE-JEANNE Au temps des diligences, quand un voyageur peu fortuné, réduit à prendre la voilure publique, arri«^ vait à Paris, il trouvait dans la cour des Messageries, rue Notre-Dame-des-Vicloires, des portefaix, providence du nouveau débarqué, qui, pour vingt sols, s'occupaient à retirer les malles, fournissaient l'adresse d'un hôtel meublé, échafaudaient les bagages sur un crochet, et, trotinant lestement dans le tohubohu des rues, conduisaient le client jusqu'au gîte qu'ils lui avaient indiqué. C'est de cette façon peu pompeuse que, dans les derniers jours de septembre 1792, fit son entrée à Paris Joseph Fouché, récemment élu député par les électeurs de la Loire-Inférieure. Il amenait avec lui sa femme, épousée dix jours auparavant* : elle avait • U s'était marié le 16 septembre (Voir Louis Madelin Fouché. Tome I, p. 42). Est-il besoin de dire que tous les ouvrages ou documents que nous avons consultés ont été cités avant nous, par M. Louis Madelin, dans son beau livre, Fouché 1759-18^0. Nous n'avions à glaner après lui que quelques Taits de simple intérêt anecdotique.

36 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS vingt-huit ans ; elle s'appelait Bonne-Jeanne de ses prénoms et Coiquaud de son nom de famille : c'était « un laideron » décharné ; ses cheveux et ses sourcils étaient roux, ses pommettes osseuses. Qui était-elle ? On ne sait pas : de famille honorable sans aucun doute, puisque son père était, à Tépoque où elle se maria, président de l'administration du district de Nantes. On a dit, faussement, qu'elle avait fait partie d'un ordre religieux : de son enfance, de son éducation, de son entourage, on ignore tout ; même quand elle devient la femme d'un homme en vue, on n'entend jamais parler d'elle ; elle passe dans l'existence sans laisser de trace : nul ne la remarque, ne songe à s'informer : un mot, çà et là, dans les Mémoires, dans les correspondances, c'est tout. Quand on suit pas à pas la vie de son mari, on sent qu'elle est là, derrière lui, toujours présente, mais toujours invisible : et l'on ne pourra jamais dessiner d'elle qu'un portrait effacé, comme celui-ci, — semblable à ces premiers daguerréotypes où l'on n'aperçoit, sur la glace polie, qu'une image indistincte et si vague..., avec de lourdes ombres brutales et une transparence de fantôme. Le couple, très économe, quoique dans l'aisance, se logea au troisième étage d'une de ces étroites maisons de la rue Saint-Honoré qui se tassaient contre Saint-Roch. Fouché connaissait le quartier, ayant vécu, pendant un an, comme novice, à l'Oratoire : il était souvent passé par Paris dans ses

bonne.*jeanne: 37 voj'^^es aux différentes maisons de TOrdre où il avait professé, allant de Niort à Arras, d'Arras à JuHly^ de Juilly à Nantes. Nombre de députés provinciaux se fixaient, d'ailleurs, aux environs des Tuileries pour être à proximité de TAssemblée qui siégeait au Manège. Fouché, dès les premiers jours, s'y montre assidu J non point qu'il abard&t la tribune ; sa voix faible n'avait aucune chance de se faire entendre dans le vaste hangar qui abritait la Convention : il se rend régulièrement, dès le matin, au comité des finances, à celui de liquidation, à ceux encore des domaines et d'instruction publique dont il est membre; allant là comme un ouvrier consciencieux, y passant la journée et rentrant chez lui pour les repas exactement; très sobre, très rangé, très affectueux pour sa femme qui ne sort guère, étant de santé débile et enceinte dès le commencement de rhiver ; rien ne Tintéresse, d'ailleurs, que son ménage et son mari, jugeant beau tout ce qu'il dit, estimant bien tout ce qu'il fait, partageant ses opinions successives, non point par paresse d'esprit, mais par amour. Celte Bretonne, élevée pieusement ne s'étonne pas quand, flairant le vent qui souffle de gauche, Fouché écrit dans ses Réflexions sur V éducation publique : « Toute religion avilit l'homme et le dégrade ». Elle ne s'émeut pas davantage lorsque le 19 janvier 1793, revenant tard, après la séance, il annonce qu'il a voté la mort du roi et que Louis XVI sera condamné. Jamais époux ne furent plus parfaite

n 38 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS ment unis. Au printemps, Fouché part en mission, et comme ni lui ni elle ne peuvent supporter Tidée d'une séparation, Bonne-Jeanne décide qu'elle suivra son mari, malgré sa grossesse avancée. En juin, ils sont en Champagne et en Bourgogne; à la fin de juillet, ils parlent ensemble pour la Nièvre et s'installent à Ne vers, à Thôlel de la Nation. La métamorphose est complète : à la parcimonie de la rue Saint-Honoré succède, sans transition, l'apothéose ; l'ancien oratorien est reçu en roi : on Tacclame, on l'encense ; il se montre bon prince, parle de sa bienveillance, de sa sensibilité, fait naître pour Nevers une ère de fêtes et de cérémonies patriotiques auxquelles toute la contrée est conviée. Au jour anniversaire de la chute de la royauté, le 10 août, la citoyenne Fouché donne le jour à une fille et le représentant exige que la ville entière partage sa joie. Dès le matin, les corps constitués se rendent, ceintures au flanc et panaches en tête, à l'hôtel de la Nation pour féliciter Theureux père ; la garde nationale a pris les armes ; la musique épuise, sous les fenêtres de l'accouchée, son répertoire patriotique. On prend l'enfant, on le descend dans la rue : fenfares, salves. Un cortège s'organise ; on gagne la place de la Fédération où la guillotine est dressée*. Sur l'autel de la Patrie, qui lui fait face, en présence de toute la population, attirée par ce spectacle extra* Martel : Étude sur Fouché et le communisme.

BONNE-JEANNE 39 ordinaire, le citoyen Damour, parrain, et la citoyenne Champrobert, marraine, président au baptême civique; Fcnfant reçoit le nom de Nièvre^ est présentée à la maison commune et reportée solennellement, escortée du peuple en liesse, jusqu'à Thôtel de la Nation, tandis que par les rues, les patriotes échangent le baiser fraternel et que les canons municipaux tonnent au bord de la Loire. Si Ton ne sonna pas les cloches c'est que, sur l'ordre de Fouché, elles avaient été fondues Tavant-veille *. Ainsi le proconsul associait sa femme à sa gloire. Il l'aimait tendrement, la consultait souvent, « la mêlait intimement à sa vie, quoiqu'elle ne parût pas en public ». — « Elle est le modèle de son sexe », écrira-t-il. De mœurs très pures, il reste l'époux fidèle, l'ami constant et dévoué des premiers jours du mariage. Malgré « l'horrible laideur » de BonneJeanne, il est amoureux comme un berger de Florian et s'ingénie à ce qu'on le sache. A la fête de Brtitus offerte aux habitants de Nevers dans la plaine de Plagny, le 12 septembre, et dont il combine luimême le programme, abondent les symboles d'amour comme à ces fêtes galantes que donnait Louis XIV à Mlle de la Vallière. La cérémonie comportait, il est vrai, comme numéro à effet, l'exécution de trois criminels ; mais aussi on avait planté quatre peupliers « auxquels pendent le carquois, l'arc et le bandeau de

40 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS TAmour ». Un temple à CupLdon avait été dressé dans un petit bois et, pendant le défilé des troupes, tf chaque guerrier devait le saluer de ses armes ». Il y yvait « des grâces, des jeux et des ris », représentés par des enfants et des jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de fleurs. Fouché avait imaginé de faire des heureux à son image et projeté de marier, au cours de la fête, ces jeunes filles avec des conserîls patriotes : lui-même était, dit-on, costumé « en Pontife de la Nature, portant une couronne de fruits », co qui devait mal cadrer avec sa face bilieuse et Inigique. Les mécontents, — il y en a toujours — racontaient par raillerie^ que la fête avait mal fini et qu'au moment où le proconsul invitait les jeunes patriotes à se choisir chacun une compagne parmi ces vierges pudiques, les quarante conscrits s'étaient précipités avec résolution du côté d'une fille de Donzy dont le père était un riche meunier. La pauvre fille pleurait h chaudes larmes et ne voulait rien écouler parce qu'fîUe aimait son cousin, fils du maréchal ferrant de Saiiit-Andoche et qui n'était pas là. Un pugilat autour d'elle s'engagea ; la garde nationale dut intervenir. L ordre fut rétabli et la fête continua par un banquet où l'on vit Fouché en personne servir la table des ' L'anecdote est probablement controuvée et d'origine anliivvulutionnaire ; mais il n'est pas sans intérêt de constater la fa^on dont les rétrogrades, indignés des mascarades impies dont ils étaient les témoins obligés, se revanchaient du moins au moyen de traits plaisants et de moqueries.

BONNE-JEANNE 4t vieillards et des infirmes, banquet si Spartiate que la plaine de Plagny en a gardé longtemps le nom de champ de la fringale[^]. * Le style dans lequel sont conçus les programmes et les récits officiels de ces fêtes de Nevers semble être véritablement une gageure : on dirait une parodie exagérée : en voici quelques échantillons. « Vers dix heures l'inflexible justice a appesanti son bras sur trois criminels, Thorreur de la Société ; ainsi, par la Terreur, elle a préparé les amis à sentir plus vivement les douces émotions de la nature et de la sainte fraternité. A une heure de l'après-midi, des sentiments plus agréables et plus faits pour le cœur humain, avaient déjà fait place à ceux que venaient de produire l'indignation publique et l'horreur du crime. Les citoyens de Nevers. réunis à leurs frères du département, semblables à ces voyageurs qui, sortant de plonger un œil effrayé, dans les précipices affreux de l'antique Etna, du Taurus insondé, des Alpes menaçantes et qui, descendus des bords de ces vastes abîmes, reposent avec délices leurs yeux sur les riants paysages de la Sicile ou de la Suisse, les citoyens de Nevers éprouvaient ce doux frémissement que l'âme sent et ne peut rendre, résultat heureux du choc des sensations opposées et diverses, sentiment délicat et sublime qui prouve à l'honneur de l'espèce humaine que nos cœurs sont faits pour la vertu et que le scélérat est un être dégradé, séparé de l'ordre où l'a placé la nature et tout à fait hors de ses lois et de son sein. Quel charmant spectacle, en effet ! Tous les citoyens portant en triomphe les instruments utiles qui donnent la vie au corps social, le buste de Brutus, reposant majestueusement sur des épaules républicaines, entouré de la foudre des nations ; le représentant d'un peuple libre et vertueux, au milieu d'un cortège vénérable de vieillards, des infirmes et des pauvres, tous couronnés d'épis, tous soulagés par ses soins paternels » etc., etc. Le programme de la Fête civique pour honorer la valeur et les mœurs arrêtée par le citoyen Fouché, n'est pas moins pittoresque. « Chaque division, avant de partir du camp, se portera tour à tour vers la colonne de la liberté et le commandant, dans une attitude guerrière, y entonnera le premier couplet de l'hymne de la liberté... il s'avancera ensuite, dans un silence respectueux, vers la colonne, y aiguisera son sabre et après un cri de Vive la liberté, il rejoindra le corps d'armée pour y reprendre sa position naturelle... D'honorables vigneron, appuyés sur des tonneaux, seront chargés de verser aux guerriers fatigués le jus de la treille dans la coupe de l'égalité... Ensuite le feu sacré.

42 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Le mari de Bonne-Jeanne se trouve si heureux en ménage que, d'un trait de plume, il abolit le célibat ecclésiastique et oblige tout prêtre ce à se marier dans le délai d'un mois ou à adopter un enfant ». Il s'occupe du reste, de besognes moins creuses : il draine l'or de toute la contrée, expédiant à Paris des convois entiers de caisses remplies de monnaie et d'objets précieux : crosses d'évêques, galons d'or fin, chandeliers d'autel, portes de tabernacles, mitres, vaisselles armoriées, reliquaires, et aussi la couronne en vermeil des ducs de Nevers qui, présentée à la Convention, fut brisée par un membre de l'Assemblée au pied de la tribune. A Lyon, le proconsul débarque le 10 novembre, avec sa femme et la petite Nièvre : à peine prend-il une heure pour les installer. Au débotté le voilà par les rues avec son compère Collot ; une bande les suit, munie de masses et de haches, qu'ils conduisent au pillage des églises; on rafle les vases sacrés, on abat les croix et les statues, on porte les dépouilles en triomphe. Et, dans le cortège, figure un âne, couvert d'une chape et coifle d'une mitre, portant à attisé par de jeunes citoyennes, brûlera. Les époux prêteront le serment civique auquel ils ajouteront celui de s'aimer éternellement, comme Phiiémon et Baucis ; et pour sceller ce serment, ils seront conduits au temple de l'Amour et ils se donneront de tendres embrassements. Là le représentant du peuple, auteur de la félicité des époux, prononcera un discours... Ensuite les époux, l'amour, le représentant du peuple, rofficier public, les grâces, les jeux et les ris seront conduits sous une tente Dû un repas frugal et républicain sera servi pour tous les citoyens. « Martel, Etude sur Fouché.

BONNERJEANNE 43 la queue un crucifix, la Bible et l'Evangile. A la place des Terreaux on fit une halte, on alluma un grand feu où Ton jeta les livres saints et Ton offrit à Tâne un picotin d'avoine dans le calice de la cathédrale, TelfutledébuV. Le lendemain le conventionnel mettait la Terreur, « la salutaire Terreur », à Tordre du jour. Le 4 décembre, entre deux fosses parallèles destinées à leur sépulture, soixante-quatre jeunes gens, garrottés deux par deux, sont canonnés, hachés par les boulets, et Fouché, du haut d'une estrade, assiste à ce spectacle. Le 15 , on en mitraille deux cent neuf aux Brotteaux : comme la décharge des pièces, pointées trop près, avait à peine entamé la besogne, « on sabra, on tailla, on mutila encore, on massacra à coups de pique, de pioche, de hache ceux que la canonnade avait épargnés. » Et le soir Fouché rentrait chez lui avec sérénité, embrassait Bonne-Jeanne s'informait de la petite Nièvre, dolente et chétive enfant, dont la frêle santé bourrelait d'inquiétude le cœur des parents. 11 écrivait de sa fine écriture, nerveuse et rapide, à ses collègues de la Convention ces lettres fameuses qui semblent des gageures de férocité et de délire sanguinaire. — « Les larmes de la joie coulent de mes yeux, elles inondent mon ôme... nous envoyons ce soir deux cent treize rebelles sous le feu de la foudre. » *

Souvenirs de trois années de la Révolution à Lyon. Par J.-B. M. Noihac, 1841.

44 VIEILLES MAISONS, TIEUX PAPIERS Bonne-Jeanne, à qui, sans nul doute, il donnait connaissance des rapports qu'il envoyait à Paris, puisque, de son aveu, « tout était commun entre eux, travail, repos, sommeil », Bonne-Jeanne, le seul être dont il prît conseil, approuvait tout,, docile. Il ne la quittait guère : on les voyait se promener au bras Tun de Tautre, placidement, prenant Tair à travers les rues de la ville paralysée d'horreur. Suivis de Dacheux, secrétaire du conventionnel, et de quelques patriotes, pour sûreté, ils allaient flâner jusqu'aux Brotteaux, pour voir les flaques de boue sanglante qui stagnaient à la surface du sol boursouflé de tombes trop pleines. Un soir, comme ils se disposaient à sortir, un homme se présente : c'est un proscrit, un oratorien, un ami du séminaire de Nantes, Tex-père Mollet. Traqué, poursuivi, ne sachant où trouver asile, il vient vers son ancien collègue et fait appel à leur vieille camaraderie : — Tiens-toi tranquille, dit Fouché. Comme c'était Theure de la promenade, il Temmena, en tiers avec sa femme. On passa le pont : aux Brotteaux, devant le terrain ravagé, les saules hachés par la mitraille, les débris qui couvraient le sol, le cœur de Mollet défailloit ; « il se troubla, il crut entendre des cris partir de dessous terre, ses jambes s'affaiblirent, il se mit à balbutier ». Bonne-Jeanne, qui marchait là « avec autant d'impassibilité que si elle se fût promenée dans un jardin couvert de roses », ne com-»

BCUfNE JEANNE 45 prenait rien à Fémoi de son compagnon, Fouché haussa Tépaule Laisse-le faire sa grimace et ne lui parle pas, fit-il à 8a femme. D'ailleurs Mollet reçut un passe-port et eut la vie sauve*. La citoyenne Fouché, elle, ne faisait à rien la grimace. Tandis que, comme à Nevers, son mari moissonnait Tor de la région de Lyon pour l'expédier à Paris, elle s'occupait de son ménage, parcimonieusement : on mangeait chez le proconsul le plus mauvais pain et on n y buvait que de Peau : Fouché, lui-même, Taltesle ; et pourtant on a trouvé trace de réquisitions assez louches, opérées évidemment pour son compte : « deux pièces de mousseline, trois douzaines de paires de gants, quatre douzaines de paires de bas, cinquante livres de café* », sans parler de « grandes pièces de soieries pour servir de vêtement de femme ». On con* Souvenirs de trois années de la Révolution à Lyon, par J.-B. M. Noihac, 1841. • — « Les représentants du peuple envoyés à Commune-Affranchie (Lyon) pour y assurer le bonheur du peuple, requièrent la commission des séquestres de faire apporterchez eux deux cents bouteilles du meilleur vin qu'ils pourront trouver et cinq cents bouteilles de vin rouge de B(»rdeaux, première qualité, pour leur table. » — Bûchez et Roux. Hist. parlent, de la Révol. française. — « Les représentants... requièrent tous ceux à requérir de livrer aux Citoyens Pointel et Dacheux, leurs secrétaires, deux pièces de mousseline, trois douzaines de mouchoirs de soie pour cravates, trois douzaines de paires de gants, quatre douzaines de paires de bas, et cinquante livres de café, le tout pour leur usage, 28 frimaire an H. Albitle, Fouché. » Elude sur Fouché, par le comte de Martel.

46 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS lait aussi, — Barras s'en fit Fécho, — qu'au départ de Lyon la citoyenne Fouché, précédant de quelques jours son mari, quitta la ville dans une berline copieu* sèment chargée, qui versa malencontreusement au faubourg de Vaise. Les témoins de l'accident constatèrent que les bagages ressemblaient fort à des dépouilles opimes et Bonne-Jeanne, effarée, cherchait à dissimuler a son magot », sous ses jupes,

BONNE-JEANNK 47 et c'est encore là le pire souci. — « Notre pauvre petite est toujours dans un accablement inquiétant ; nous avons cependant de Tespoir, nous la sauverons à force de soins. » La lettre est du 3 thermidor. Le 5 Tétat de Tenfant s'est aggravé. Par surcroît, Fouché a des « ennuis domestiques » ; sa sœur, M"* Broband, lui a expédié de Bretagne, pour venir en aide à BonnesJeanne, une servante, — une mie, — qui

48 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS de Tan II, à quelques pas de Téchafaud, les entretiens du mitrailleur de Lyon et de la sœur des deux Robespierre ? Quelles galanteries pouvaient échanger cet homme souffreteux, malingre, proscrit, ce usé avant Fâge », peu soigneux de sa personne, la face exsangue, les yeux « ourlés de sang », et cette fille aigrie, prétentieuse, revêche ? 11 y a là une de ces comédies mystérieuses dont -foisonne l'histoire de la Révolution : cette comédie, plus tard, eut pour épilogue, la penrévolution le plus ardent patriotisme, le plus saint dévouement. Mon frère, qui le croyait sincère, lui avait accordé son amitié et son estime; il m'en parlait comme d'un démocrate à toute épreuve et me le présenta même en me faisant son éloge et en me demandant pour lui mon estime. Fouché, après avoir été introduit auprès de moi par mon frère, me rendit des visites assidues et eut pour moi ces égards, ces attentions que l'on a pour une personne à laquelle on s'intéresse d'une manière particulière. « Fouché n'était pas beau, mais il avait un esprit charmant et était extrêmement aimable. Il me parla de mariage et j'avoue que je ne ressentis aucune répugnance pour ce lien et que j'étais assez disposée à accorder ma main à celui que mon frère m'avait présenté comme un pur démocrate et comme son ami... Je répondis à sa proposition que je voulais consulter mon frère et me consulter moi-même et que je lui demandais du temps pour prendre une résolution. J'en parlai effectivement à Robespierre qui ne montra aucune opposition à mon union avec Fouché... « A dater de ce jour (le retour de Lyon) Fouché fut l'ennemi le plus irréconciliable de mon frère... 11 ne remit plus les pieds chez moi ; mais je le rencontrais quelquefois aux ChampsElysées où j'allais me promener presque tous les jours. Il m'abordait comme si rien ne s'était passé entre mon frère et lui... Des propos injurieux ont été tenus sur mon compte au sujet de cet homme, on a osé dire que j'avais été sa maltresse avant et après le 9 thermidor : c'est une abominable calomnie! Jamais Fouché n'a cessé d'avoir pour moi le plus grand respect ; et si dans ses discours il avait pu mêler quelques paroles qui tendissent à me faire manquer a mes devoirs, je l'aurais congédié à l'instant même. » Mémoires de Charlotte Robespierre.

BONNE-JEANNE 49 sion que, tant qu'il resta au pouvoir, le due d'Otrante servit à celle qui avait été, en Thermidor, sa complice ou sa dupe. Donc, Fouché triomphait ; mais il n'y gagnait que de vivre : devenu un réprouvé aux yeux de la réaction thermidorienne, il voyait son nom cloué, dans l'histoire de la Terreur, à côté de ceux de Carrier et de Le Bon : c'est par un miracle d'astuce et d'intrigue qu'il échappa à « Téchafaud réparateur ». Seules heures de toute sa vie, où il se sentit las, vaincu, désespéré ; non point du naufrage de sa fortune politique ; mais Nièvre venait de mourir ; Bonne-Jeanne ne se consolait point ; lui-même, l'auteur de tant de deuils, se révoltait contre la nature : « — Aussi barbare que les tyrans, écrit-il avec une superbe inconscience, elle donne la mort à mes enfants*! Est-il bien possible qu'en ces jours de déchirement, la pensée de la mère ne se reportât point vers cette plaine des Brotteaux où tant de jeunes corps pourrissaient et qu'elle avait foulée, jadis, avec la même insouciance que si elle se fût promenée « en un jardin couvert de roses ? » Mais rien, jamais, n'indique un remords, un retour même vers le passé ; Fouché s'acharnait à être père : sa femme lui donna un second enfant, « digne produit de ce couple hideux », dit Barras, un enfant « non moins roux que les auteurs de ses jours, un véritable * Archives nationales. A F ii 47, cité par Martel.

5(0 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS albinos * » ; aussi débile et maladif que son aîné. Le père et la mère Tidolâtraient. La Convention dissoute, Fouché n'était plus rien ; il fallait pourtant nourrir sa femme et son enfant,

BONNE-JEANNE 54; l'expiation ? Dès le commencement de 1797, un revⁱ remeni subito s'opère dans la vie de Fouché. L'ancien conventionnel fait amende honorable à tous les partis, sollicite le pardon du frère de Louis XVI, obtient du gouvernement une part dans la fourniture des armées, est nommé légat du Directoire à Milan. Le vent souffle en poupe et gonfle les voiles. Fouché part, toujours accompagné de sa fidèle femme, plus laide encore, plus renfrognée que jamais, — un Italien la traitera de brut ta ^ — plus aimante aussi et plus assidue à ses devoirs d'épouse. Un quatrième enfant est venu, Joseph Liberté, et celui-là promet de vivre. De Milan, on passe à La Haye : Bonne-Jeanne Coiquaud est ambassadrice de France ; elle tient son rang modestement, suivant ce précepte de son mari, de son mari qu'elle admire et qu'elle écoute aveuglément : « Beaucoup de réserve dans le discours et de sévérité dans le maintien ». La rude tâche de « femme vertueuse » lui est grandement facilitée par sa laideur : nulle n'est plus circonspecte, plus réfléchie, plus discrète. Si quelque compatriote s'adresse à elle pour obtenir une faveur, elle transmet la requête aux bureaux par voie hiérarchique, sans Tapostiller. On pourrait croire, tant son insaisissable figure reste effacée, que M^o® Fouché est inintelligente ou apathique, si Ton ne savait qu'elle est de moitié dans tous les travaux de son mari, qu'elle partage tous ses secrets, qu'elle le conseille, qu'elle a sur lui une influence continue. Ils n'ont tous deux qu'un désir : fonder une famille et l'enrichir ; tout chez eux

52 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS est subordonné à ce sentiment ; l'ambition même n'appâraH que comme un moyen de le satisfaire. Ils s'y appliquent avec une hâte qui ressemble à de Tâprelé, eomme ce jour où, quittant la légation de Milan, ils raflent, en souvenir de leur éphémère aubaine, la voiture< les chevaux, le linge et quantité d'objets appartenant à l'ambassade. Lui a cet amour tendre et entêté du foyer conjugal qu'on retrouve chez tous les évadés du cloître. Il dimrurera amoureux de « son laideron w au point que, lorsqu'il sera ministre tout-puissant, Paris osera en sourire. Quant à ses enfants, — il en compte quatre*, bien vivants, en 1803, ils sont sa fierté, son bonheur, « ils font le charme de sa vie ». Au temps des splendeurs, l'hôtel de Juigné, sur ^ quoi Malaquais, est devenu le palais qu'habitent rancien oratorien et Bonne-Jeanne, Cet hôtel de la Police générale est un lieu formidable, un épouvantai!, ' ù) Joseph-Etienne Jean, marié en — à N. Colin de Sussy, mort sans enfants le 34 décembre 1862, à l'âge de soixante-six ans, b\ Armand, décédé célibataireà Stockholm le 25 novembre 1878. c) Athanase, marié à —, dont trois enfants : l'aîné Gustave, duc d Cirante a été général dans l'armée suédoise. (il Joséphine-Armande, mariée au comte de Theraer et mère dr M»" de Caslelbajac et de Saint-Roman. Recherches historiques sur la commune duPellerin parWeillePt^ndantla restauration les allées et venues du fils de Fouché ilairnt quelque peu surveillées par la police. Voir quelques rapports dans les cartons des Archives nationales F ' 6549 et F ■ 1)902.

BONNE-JEANNB 51 une sorte de Ténare par où les réprouvés pénètrent dans tous ces enfers qui s'appellent le Temple, le donjon de Vincennes, le fort de Joux, le château de Ham, la Conciergerie, la Grève, la plaine de Grenelle : c'est l'endroit fatidique où, dans de sombres bureaux qui s'étendent de la rue des Augustins à la rue des Saints-Pères et qui communiquent au moyen de couloirs en planches avec l'hôtel du ministre[^] s'entassent les mystérieux dossiers de tout ce qui a un nom en Europe : fantastique accumulation de ren[^] seignements et de notes qui, bien réduite aujourd'hui par les destructions et les déménagements, décourage encore l'endurance des archivistes. C'est là que[^] chaque jour, vient dégorger ses rapports, cette foule d'espions que l'imagination populaire grossit encore et où tout se mêle ; anciens mouchards de Robespierre, Chouans sans ressources, duchesses, valets, grands seigneurs, croupiers de jeux, filles publiques, ex-conventionnels et jusqu'à l'impératrice elle-même ! Tout le monde espionne tout le monde : six êtres en France, six seulement, échappent à cette surveillance, — du moins le croient-ils, — c'est Fouché, sa femme et leurs quatre enfants. L'ancien terroriste qui a monté cette effrayante « machine à gouverner » est plus puissant que Napoléon^{*} ; il est duc, il est riche, il a vingt millions, il possède des domaines immenses dans la Brie, en Provence, en Italie, et pourtant rien n'est changé à la vie du ménage. Bonne-Jeanne a mis sa maison

%t VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS « sur le pied bourgeois de quinze à vingt mille francs de rente ». A part les jours de gala, où il faut que le ministre se montre dans son habit de velours bleu tout raidi d'or et qu'un escadron galope autour de son carrosse, il est toujours vêtu de vieilles redingotes sombres, mal coupées : il se lève tôt, fait une toilette Hommaire — trop sommaire, prétend-on — et descend à son bureau. Il est, de tous les employés du ministère, le premier et le dernier au travail. Si Ton excepte le mercredi, jour de réceptions officielles, la soirée est toute familiale. La duchesse ne consent pas à quitter ses enfants, ne se montre que là : une vieille parente, la gouvernante de sa fille, personne d'esprit et Je bon ton, quelques vieux oratorîens, le secréUève de Fouché,Maillocheau, Jay, Tinslituteur de ses fils, sont les seuls invités *. On a le régal d'un bezigue OU d'un boston ; les quatre enfants, Joseph, Armand, Alhanase et Joséphine, courent dans la chambre : on leur « débite des bêtises qui font rire le père aux liH jnes » ; car cet homme « de glace », que les portniitsnous montrent diaphane, d'une pâleur terrifiante, avec des lèvres blêmes, des cheveux et des sourcils incolores, et gardant rimpas&ibilité d'un spectre, cet homme, chez lui, est gai, plein de verve, taquin, bavard surtout, bavard à fatiguer ses auditeurs. H lie tient pas en place, s'approche des joueurs, les fait Iricher, s'amuse à déranger les jeux et se retire à dix * * Mémoires de M-« de Chastenay.

BONNE-JEANNE 6 heures[^] emmenant sa femme et les garçons : tous les cinq couchent dans la même chambre. C'est BonneJeanne qui a institué ce régime : elle est jalouse de son mari « comme s'il avait vingt ans », lui-même s'en montre très satisfait, ne se cachant pas d'être amoureux de sa femme et vantant à tous « son esprit éclairé et ses rares vertus ». Parfois, au cercle ordinaire, s'ajoutaient quelques iptimes : M"* de Chastenay, la princesse de Vaudémont ; ces jours-là, on faisait de la musique ; on admettait des actrices, M^o*' Durot, M^o** Saint- Aubin, M"[®] Arnaud. Souvent aussi, dans ce milieu singulier, était reçu le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, à qui l'empereur, en 1807, admirant sa robuste vieillesse, disait : — « Monsieur de Belloy vous mourrez centenaire ! » Ce à quoi le prélat, un peu vexé, répliquait: « Pourquoi Votre Majesté veut-elle que je n'aie plus que deux ans à vivre ? » Quand l'archevêque, toujours enjoué, vif, bienveillant, entrait chez le ministre de la police, il était reçu « avec autant d'attendrissement que de respect ». Les temps étaient loin où Ton servait l'avoine aux ânes dans des calices d'or. Bonne-Jeanne était redevenue la pieuse bretonne de jadis : elle ne manquait pas de ranger devant l'archevêque, ses quatre enfants, tous baptisés de façon plus orthodoxe que la petite Nièvre, en le priant de s'engager à bénir un jour le mariage de sa fille *. Toujours * Mémoires de M«« de Chastenay.

56 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS en communauté de sentiments et d'opinions avec sa femme, Fouché, lui aussi, avait bien changé depuis les fêtes païennes de Ne vers : il proclamait maintenant qu'il devait sa supériorité « au souvenir de la morale de l'Evangile ». A Aix, siège de sa sénatorerie, où il se retira après sa disgrâce de 1810, il garda sa sérénité apparente, sa simplicité d'existence, encore qu'aux jours d'apparat il fit montre d'un faste de grand seigneur. Le couple exilé, accueilli d'abord avec méfiance par la noblesse royaliste de l'endroit où la Terreur lyonnaise n'était pas oubliée, conquiert bientôt les plus récalcitrants. Une famille princière, les Castellane-Majastres, lui ouvre sa maison. Fouché vit là, pour la première fois, une jeune fille de vingt-trois ans, Gabrielle de Castellane, jolie, spirituelle, gracieuse et pauvre, « objet d'admiration pour tout ce qui l'entourait ». Certes, rien ne permet de supposer que, dès l'abord, cette enfant le séduisît, ni que la face impassible de l'ex-ministre laissât deviner quelque chose du plaisir qu'il éprouvait en la regardant danser : toujours est-il que, dès l'apparition de cette belle aristocrate dans la vie de l'ancien jacobin, Bonne-Jeanne, avec laquelle cette jeune fille adulée et brillante contraste si singulièrement, Bonne-Jeanne semble s'effacer davantage. Après un an de pénitence à Aix, l'empereur auto-» risa le retour à Ferrières et Fouché s'installa dans cette terre dont il avait fait un domaine princier. Sa

BONNE-JEANNB 57 femme était malade : on ne sait rien de plus, sinon (ju'elle se montrait fort charitable, — le curé du village était chargé de répandre, sans compter, les aumônes des châtelains, — et qu'elle mourut le 9 octobre 1812; elle n'avait que quarante-huit ans. « Je suis bien à plaindre, écrivait Fouché, un mois plus tard, depuis que j'ai eu le malheur de perdre celle qui partageait toute ma vie; mon travail, mes lectures, mes promenades, mon sommeil, tout était en commun : cette communauté si douce, si heureuse, vient de finir par le plus affreux déchirement. » Bonne-Jeanne Coiquaud duchesse d'Otrante, fut inhumée au petit cimetière de Ferrières. Moins de trois ans plus tard, Fouché, manteau ducal à l'épaule, épousait Gabrielle de Castellane « dont les ancêtres avaient jadis régné, en princes souverains, dans la vallée du Rhône », et Louis XVIII, roi de France, signait au contrat du régicide. Celui-ci, ce jour-là dut songer beaucoup à la pauvre Bonne-Jeanne qui l'avait tant, si docilement et si aveuglément aimé, et un peu aussi, peut-être, à cette couronne ducal qu'il avait jadis extraite du trésor de Nevers et expédiée à la Convention pour y être détruite, comme un hochet indigne de souiller les regards des Français régénérés». * Le 22 juin 1875 le corps de Fouché fut porté au petit cimetière de Ferrières et enterré à côté de celui de Bonne-Jeanne Coignaud. y eUlechèze^

Recherches historiques sur la commune du Pellerin.

III BABET Avec ses joues pleines, son teint frais, ses cheveux ébouriffés cerclés d'un ruban de couleur gaie, si* s lèvres gourmandes, ses yeux clairs, Elisabeth Dupluy — vingt ans, en 1793 — ressemblait à un de ces gentils minois, peints par Fragonard, qui ont dans le regard une pointe de mutinerie savoureuse ^ Ses trois sœurs étaient plus âgées et moins jolies qu'elle : Eléonore, Taînée, « la grande », avait les ' Elisabeth Duplay a laissé un manuscrit, où elle conte, en un style un peu fruste peut-être, mais plein de charme, à fortL^ de sincérité, les années heureuses de sa vie et le drame qui l'r^ termina. Je ne sais pas de récit plus émouvant, je n'en con* nais aucun autre qui fasse mieux comprendre ce qu'étaient ces Françaises d'autrefois, si désintéressées, si loyales, si honnêtes^H^ si fortes. Ce précieux autographe appartient à M. Stéphane l'ai qui l'a publié intégralement dans un livre qui est un mémoire de famille. Autour de Robespierre, le conventionnel Le Bas avec préface de Victorien Sardou. Paris, chez Flammarion. Le pseudonyme de Stéphane Pol dissimule en effet la personnalité de M. Paul Coûtant, gendre du petit-fils de Le Bas. C'est à ce volume, aux nombreuses pièces inédites qu'il contient que nous avons emprunté les éléments de cette étude, en la complétant par des renseignements particuliers, sur la période postérieure de la vie de Babette/ Le Bas*, renseignements dus également à l'obituaire de M. Paul Coûtant. Nous lui en adressons ici nos plus sincères remerciements.

60 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS traits durs et Taïp
guindé; Sophie, mariée à un avocat d'Issoire, était depuis deux ans loin de la
maison ; de Victoire, on ne dit rien. La maman Duplay, née d'un marchand
de bois de Créteil, approchait de la soixantaine : les traditions la
représentent déjà comme une de ces Madame f ordonne de ce temps où Ton
renvoyait de table les enfants avant le dessert, debout la première, toujours
allante, son trousseau de clefs pendu au cordon de son tablier, veillant à
tout, dirigeant tout, ses ouvriers, ses savonnages, l'éducation de ses filles, sa
cuisine et surtout son mari, moins âgé qu'elle, maître menuisier d'une
probité rigide et d'une droiture non exempte de candeur : un de ces
intérieurs de l'ancien Paris, où chacun ne pensait qu'au devoir, où tout
marchait à la baguette, où l'on se levait à l'aube, méthodiquement, sans
jamais une heure de désœuvrement ou de musardise. Les quatre fillettes
avaient été élevées, comme externes, à la Conception, par les dames du tiers
ordre de Saint-François : leurs classes terminées, la mère les avait mises au
ménage : on ne voit pas, dans la maison, trace de domestiques. Duplay
n'avait commis en sa vie qu'une sottise, mais désastreuse; sottise de brave
homme, d'ailleurs, plus secourable que réfléchi. Le 17 juillet 1791, il avait
recueilli un passant que des gens malintentionnés poursuivaient de huées
dans la rue : ce passant était Robespierre. * Archives de l'état civil de
Gréteil.

BABET 61 Duplay ne le connaissait que de réputation ; pourtant il lui donna une chambre pour la nuit ; Robespierre s'y trouva bien, fit le lendemain apporter ses bardes du petit logement garni de la rue de Saintonge qu'il avait habité depuis 1789, et accepta l'hospitalité définitive que lui offrait le menuisier. Si les petits bourgeois parisiens, de vie sévère jusqu'alors, et timorés à miracle, s'accommodèrent si bien de la Révolution et l'acceptèrent presque dès son début, c'est qu'elle apportait d'abord un amusement à cette énorme partie de la société, bien privée de distractions. Ce grand déraillement, fort importun pour ceux qui s'amusaient, fut pour les autres une admirable aubaine, une occasion inespérée et sans cesse renouvelée de dissipation: le journal, les assemblées de section, la garde nationale, le club pour les hommes; — pour les femmes, des motifs de sorties, de papotages, les revues, les fêtes populaires, des prétextes à toilettes, mille portes ouvertes sur les aventures, la nouveauté, l'indépendance, le roman. Dans cette sage maison Duplay, où jamais il n'était rien arrivé, l'intrusion subite d'un étranger jeune, célèbre, un peu mystérieux, fut un événement. La maman Duplay maugréa sans doute, encore qu'elle dut être flattée de Tébahissement des voisins ; mais pour ses filles, quelle agitante péripétie ! On imagine les curiosités, les réflexions, les chuchotements, tout en pliant la lessive ou en épluchant des

Ô2 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS légumes : « Est-il levé ? — Il travaille. — Il m'a parlé. — Il est très bien... » Et les mille petits soins' à rendre au grand homme : le repassage de ses jabots, les plats dont il est friand, les coups d'œil glissés, quand il est absent, dans sa chambre encombrée de papiers, et dont les splendeurs sont les rideaux du lit, taillés par M^m*® Duplay dans une ancienne robe en damas bleu à fleurs blanches. La maison — le n^o 398 actuel de la rue SaintHonoré — lugubre aujourd'hui avec ses bâtiments surélevés qui font du jardinet d'autrefois un puits sinistre, suintant d'humidité — était tout ensoleillée alors que ces trois corps de logis n'avaient qu'un étage ainsi que les immeubles voisins, entourés d'immenses jardins — les Feuillants, la Conception, les Capucins, l'Assomption — qui rendaient ce bout de Paris assez semblable à la campagne \ La salle à manger ouvrait sur la cour, égayée d'une corbeille de fleurs dont chacune des demoiselles Duplay cultivait un coin^ Robespierre, le matin, déjeunait là, avec elles, d'une tasse de lait. Bien vite, entre l'hôte et les jeunes filles l'intimité s'établit. Par les beaux jours, quand les Jacobins et la Convention chômaient, il allait avec elles herboriser à Issy, ou bien on flânait dans les allées désertes des Champs* La maison de Robespierre,]ar Violorien Sardou, de l'Académie française, 1 vol. in 8» Oliend(»ff. * Del ails sur notre habitalton et sur noire intérieur. Manuscrit de M^m« Le IUis.

BABET 63 Elysées : .on rencontrait là des petits Savoyards auxquels Robespierre donnait des sous et qu'il se plaisait à Voir danser. Elisabeth, avec lui, était la plus familière : elle l'appelait son ami ; il la traitait en petite sœur et la tutoyait... Le jardinet, Therbier, le laitage, les Savoyards, les menuisiers, cette cour en fleurs où Ton respirait la bonne odeur du bois raboté, et aussi ce commerce d'amitié tendre, cette simplicité de mœurs, toutes ces choses rustiques et ces gens sensibles semblent sortir d'un album d'illustrations pour les œuvres de Jean-Jacques Rousseau. La maison Duplay avait bien changé : Charlotte Robespierre était venue s'y loger avec son autre frère, Augustin; et pendant un temps, Couthon s'y hébergea également*. Eléonore et Victoire passaient la journée à garder la porte de « Bon Ami » et à éconduire les visiteurs ; AP* Duplay, surchargée de besogne, confiait Elisabeth à Charlotte Robespierre qui avait passé la trentaine et qui jouait l'austérité et la vertu. Un jour, — c'était le 24 avril 1793, — Charlotte conduisit Babet à la séance de la Convention. Les deux femmes avaient pris place dans une tribune publique. Un jeune député y salua Charlotte et s'informa du nom de sa compagne; c'était Philippe Le Bas, représentant du Pas-de-Calais ; il avait vingt-huit ans, l'air franc et réservé, les cheveux * Almanach national, an II.

64 VIEILLES MAISONS^ VIEUX PAPIERS châtaîns, les yeux bleus, la bouche petite. Elisabeth le jugea « bon et respectueux^ ». A quelques jours de là, le 2 mai, Charlotte * Le Bas est une des figures les plus sympathiques de la Révolution. L'histoire de ce courageux jeune homme est très émouvante : il était né à Frévent, Pas-de-Calais, le 4 novembre 1764: son père avait douze autres enfants ; la maison n'était pas riche : Le Bas fut envoyé au collège de Montaigu, à Paris, puis entra en qualité de clerc, chez M» Dreu, procureur au parlement : sa préoccupation était de contribuer aux dépenses de la famille : en mars 1790, il vint à Paris : il « aperçoit quelque accroissement dans ses moyens d'exister : il a, comme avocat, assez de travail pour remplir ses instants de loisir. » « Comme mon logement chez M» Dreu, continue-t-il, n'était rien moins que propre à recevoir du monde et que l'on n'inspire pas en général de confiance ici, si l'on ne présente un extérieur un peu aisé, j'ai loué, moyennant 180 francs par an, un appartement de deux pièces au premier, rue Guénégaud. Il est très joli, très décent et les personnes qui s'intéressent à moi ont trouvé qu'il me convenait à merveille... Il m'en coûtera fort peu pour le meubler surtout si vous pouvez déférer à la demande suivante. Il s'agirait de m'envoyer de quoi composer un lit, c'est-à-dire deux matelas, des couvertures et trois ou quatre paires de draps ; j'aurais aussi besoin de rideaux pour trois croisées. Puis-je compter, mon cher père, sur votre bonté ordinaire dans cette circonstance et trouveriez-vous mauvais que je cherchasse à me fixer dans un pays qui offrira toujours à un jeune homme sans fortune plus de ressources qu'aucun autre et où certainement je trouverai plus de facilité à servir mes parents. Je sais qu'en prenant ce parti, je m'éloigne de vous; il en coûte à mon cœur. Mais je ne l'aurais pas pris s'il m'eût ôté tout à fait la possibilité de vous revoir... Il y aura encore des vacances. » Le père Le Bas, déjà très âgé, préférait voir son fils rentrer à Frévent et celui-ci écrit huit jours plus tard. — « Quelque avantageux qu'il puisse me paraître de me fixer à Paris, quelque dégoût que vous me supposiez pour la province, je n'hésiterai jamais à sacrifier des avantages, à surmonter des dégoûts, toutes les fois que votre satisfaction en dépendra. Je vois que je vous contrarie en voulant m'établir ici... Eh bien ! mon père mandez-moi franchement que vous le désirez, je serai prêt à partir, rien ne me retiendra... » etc. On trouvera toute cette lettre, qui est fort belle, dans le livre de M. Sthépane Pol, Autour de Robespierre : le conveniennel Le Bas.

BABET 65 l'emmena de nouveau à l'Assemblée. Dès qu'il les aperçut, Le Bas quitta sa place, monta les gradins et vint « causer avec ces dames »; il leur annonça, pour le soir même, une séance de nuit qui promettait d'être mouvementée et les pressa vivement d'y assister. Babet avait bien peur que sa mère ne s'y opposât ; mais Charlotte manœuvra si habilement que la permission fut accordée, et après le souper on reprit le chemin du Manège. Elisabeth, ravie, emportait, en manière de provisions, « des oranges et des sucreries » ; elle ne prêta, sans doute, qu'une attention distraite à la discussion qui s'entama sur lo renchérissement du pain en Normandie, non plus qu'à Téléction du président de quinzaine qui avait lieu ce soir-là ; le grand intérêt de la séance fut celui-ci : Le Bas s'approcha d'elle et accepta une orange qu'elle lui offrit... Une semaine plus tard, autre événement, plus grave : comme elle se trouvait encore à la Convention avec Charlotte, Le Bas lui prêta une lorgnette ; tandis que, très amusée, elle la portait à ses yeux, il remarqua un petit anneau qu'elle avait au doigt. Elle sortit l'anneau, il le prit en main, examina le chiffre qui s'y trouvait gravé ; et voilà que tout à coup, à l'appel de son nom, il descendit vivement les gradins et gagna la tribune où le réclamait son tour de vote; on ne le revit plus de la journée. Elisabeth, très angoissée, mesura l'énormité de sa faute : elle n'avait plus sa bague; en revanche, elle se voyait en possession d'une lorgnette inavouable. 5

66 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Que dire? De quel front aborder sa mère dont elle redoutait la sévérité ? — « Tout cela me rendait bien malheureuse, écrit-elle; c'était la première fois que pareille chose m'arrivait. » Très malheureuse en effet, car le lendemain elle apprit par Charlotte a que M. Le Bas était bien malade et qu'il ne pourrait plus revenir à la Convention ». De ce coup-là, Elisabeth comprit qu'elle était amoureuse, et sans désespérer, fidèle à la tradition, elle se mit à dépérir : tout le monde, dans la maison, remarquait sa tristesse. Robespierre, inquiet, l'interrogea : elle répondit « qu'elle n'avait rien, que sa mère ne l'avait pas grondée, qu'elle ne pouvait se rendre compte de ce qu'elle éprouvait ». On l'envoya passer un mois aux champs, chez M"" Panis, à Chaville. Mais le mal dont elle souffrait résista à toutes les cures d'air; elle rentra rue SaintHonoré, plus pâle et plus mélancolique. Et nul ne devinait pourquoi elle s'étiolait; nul ne lui parlait de Le Bas, qu'en elle-même, déjà, elle nommait so7i bien^aimé. Elle n'osait s'informer de lui ; personne ne prononçait son nom : était-il mort? Elle se sentait rougir sous le regard de « Bon Ami » qui l'observait, remarquant que « cette tristesse n'était pas naturelle ». Que répondre ? Elle aurait bien voulu se confier à lui ; mais elle avait honte du grand désastre de son âme et ne pouvait se résoudre à en faire l'aveu*. Pendant ce rouge été de 1793, devant cette maison *

Manuscrit de M** Le Bas.

RABET 67 Duplay, asile de Coulhon et des deux Robespierre, les gens qui passaient, n'osant donner un regard à cet antre d'où sortait la terreur, hâtaient le pas à la pensée des effrayants conciliabules dont, sans nul doute, retentissaient, jour et nuit, les murs de cette caverne... Quelle surprise s'ils avaient su que tous ceux qui vivaient là s'attristaient de la mélancolie d'une enfant amoureuse et s'ingéniaient à pénétrer le secret de son cœur! Un après-midi, Elisabeth étant allée avec sa sœur Victoire jusqu'aux Jacobins, afin de retenir des places pour la séance du soir, pensa s'évanouir d'émoi en rencontrant son bien-aimé à la porte du club : Le Bas était pâle, changé, amaigri; après les politesses d'usage, il restait là, regardant Elisabeth, sans mot dire. Enfin, prenant une résolution, il rompit le silence : « Il la savait bonne, disait-il; il voulait la prier de lui chercher une femme très gaie, aimant les plaisirs et la toilette, et ne tenant pas à nourrir elle-même ses enfants : cela rend trop esclave et prive des plaisirs qu'une jeune femme doit aimer... » Jamais Elisabeth n'avait tant souffert : était-ce lui qui parlait ainsi, lui qu'elle estimait « si raisonnable et si vertueux » ? Elle faisait effort pour cacher son désespoir et retenir ses larmes; c'est à peine si elle put répondre « qu'elle le priait de charger une autre personne du soin de lui trouver une compagne », et ce disant, elle sentait qu'elle perdait connaissance; il la retint, lui prit la main, avoua qu'il avait voulu l'éprouver :

68 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS

BABET 69 consulter; « Bon Ami », tout de suite, plaida la cause des amoureux; quand il eut regagné sa chambre, Duplay dit à sa femme : — « Il n'y a plus à balancer. » Sur quoi, toute tremblante, Babet regagna son lit. Lorsque, le lendemain, vers neuf heures, Le Bas se présenta pour faire sa demande, elle, le cœur battant bien fort, repassait du linge, d'un air innocent, dans la salle à manger. On la fit comparaître enfin ; son père la gronda, en vrai père du répertoire ; la voyant toute en sanglots, il la poussa dans les bras de Philippe. Robespierre lui souhaita d'être heureuse, puis on la renvoya à son repassage, tandis que les autres s'asseyaient dans la salle à manger autour d'une jatte de chocolat * . ' Le temps des fiançailles fut attristé par une scène que conte avec une ravissante naïveté. M"" Le Bas. — « M. Le Bas continuait à venir assidûment chez mes parents. Un soir, il me parut triste, lui qui, jusque-là, s'était toujours montré si gai et si heureux près de moi. Il était soucieux et un peu froid. Je voulus connaître la cause de ce changement et lui demandai s'il était encore malade... J'appris alors qu'un homme de sa connaissance lui avait dit beaucoup de mal de moi et l'avait vivement détourné de m'épouser, cherchant à lui faire croire que j'avais eu des amants et que Tun d'eux même avait dû m'épouser ; ajoutant qu'il n'y avait pas de fortune dans la maison de mon père, que je n'avais pas d'ailleurs reçu d'éducation, qu'enfin, comme patriote, il lui devait toute la vérité et que, dans son intérêt il lui conseillait fort de ne pas faire la sottise de m'épouser et qu'il lui serait facile de trouver bien mieux que moi, insistant sur ce que j'avais eu des intrigues... Je lui dis : — « Pour ce qui est de l'instruction, si je n'en ai pas reçu une très étendue, la nature m'a fait don d'un cœur pur et de bons et tendres parents... » Quant aux infamies qu'on lui avait débitées sur mon compte, je lui dis que j'étais bien peinée de voir que mon Philippe ait pu y ajouter foi, et je pleurais beaucoup en lui parlant... J'exigeai qu'il me fit connaître la personne de qui il tenait toutes ces horreurs. — « Si vous refusez de me la nom

70 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Le mariage

d'Elisabeth Duplay et de Philippe Le Bas fut célébré à la maison commune le 26 août 1793, en présence du peintre David, d'Hébert, le « Père Duchesne », de Robespierre et de Fonde Vaugois, un menuisier de Choisy, frère de M^m*® Duplay. Le jeune ménage s'installa dans une maison de la rue de l'Arcade, un quartier nouveau, en jardins à perte de vue, un nid dans les branches. Mais la lune de miel fut mouvementée : deux mois après son mariage, Le Bas était expédié en mission ; il fit venir de Frévenl, son pays, sa sœur Henriette pour tenir compagnie à sa femme, et partit avec Saint-Just. Henriette avait dix-huit ans ; elle était jolie, sémillante et gaie. Elle et Babet conspirèrent, et quand Le Bas rentra pour quelques jours à Paris, avant une nouvelle mismer, lui dis-je, je dirai tout à notre bon ami Robespierre. Il sera très fâché d'apprendre que vous avez pu croire au mal qu'on vous a dit de moi. Il sait combien nos parents sont bons et sévères et comment ils nous ont élevés. » Il vit ma douleur et me nomma enHn Guffroy : c'était un libraire imprimeur.» Manuscrit de M»* Le Bas. C'était Guffroy, en effet. Ce pamphlétaire, généralement méprisé avait rêvé, dit-on, de marier sa fille à Le Bas : voici en quels termes venimeux il conte la calomnieuse confidence qu'il avait faite à Le Bas : — « Ce jeune homme, pour qui j'avais eu de l'estime et à qui j'avais élé quelquefois tenir compagnie pendant une maladie, cessa de me voir quand je le vis fréquenter assidûment Hébert et David et quand je lui eus dit la vérité sur la lille de Duplay qu'il épousa malgré les récits fidèles que je lui fis. Un jour, sur la terrasse des Feuillants, il se redressa en me voyant venir; puis, portant la tête haute au-dessus de l'épaule, le regard farouche, il semblait toiser sa victime prochaine ; moi, avec mon air pataud, je lui dis en passant : — « Ah î jeune homme, ce Ion s'abaissera un jour î — Je ne le croyais pas si près de s'abaisser. » Les secrets de Joseph Le Bon.

BABET 71 sion, elles s'insurgèrent tant et si bien qu'il fut décidé qu'on les emmènerait. Quelle joie ! On partit le 10 décembre de la rue Gaillon qu'habitait Saint-Just, par un beau jour d'hiver ensoleillé et doux. Babet qui n'avait jamais dépassé le parc d'Issy s'étonnait de tout, s'effrayait des côtes avec des candeurs de citadine, émerveillée qu'il pût y avoir, en dehors de Paris, tant de villages et tant de champs. Saint-Just

72 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS étonnement pour les villageois qui regardaient passer, pavoisée d'un drapeau tricolore, cette voilure portant les proconsuls redoublés, « inâmes de la vie de milliers de citoyens et de la fortune de tant de familles », quel étonnement s'ils avaient aperçu, derrière les vilres embuées, ces enfants — Le Bas, l'aîné, avait à peine vingt-neuf ans ■ — dont la seule approche faisait se replier les armées ennemies ! On entra au commencement de janvier 1794. Vingt jours plus tard, troisième mission, à l'armée du Nord cette fois. Babel, qui sera bientôt mère, suit encore son mari, mais s'arrête chez son beau-père, à Frévent — une vaste et solide maison, haute d'étages, sur la grand'Vue. Au retour, les Le Bas quittèrent la rue de l'Arcade pour la rue Neuve-de-Luxembourg (rue Cambon), très proche de la maison Duplay; ils avaient fait choix d'un logement au troisième étage, sur une cour, ayant ramené de Frévent, outre Henriette, son frère Désiré : — le père Le Bas avait eu vingt enfants. Mais une ombre déjà obscurcissait leur bonheur : une querelle d'amoureux — au sujet d'une prise de tabac, dit-on — éloignait Saint-Just d'Henriette : elle se désolait ; lui, très susceptible, boudait \ ' « A cette époque une légèrre mésintelligence troubla l'intimité (les deux amis. Saint-Just. nous l'avons dit, recherchait la main d'Henriette Le Bas et toute la famille désirait cette union ; mais, pour le motif le plus futile, la brouille se mit entre les deux fiancés et Saint-Just. qui prit la chose au sérieux comme pouvait le faire un amoureux de vingt-quatre ans, fit retomber sur son collègue le mécontentement qu'il en éprouva. » Stéphane Pol. Le Conventionnel Le fias.

BABET /3 En mai, forcé de partir encore avec Le Bas, il se montrait, tout le long de la route, rogue et solennel. Le brave garçon qu'était Philippe souffrait de cette brouille; quand il reparut à Paris, le 6 juin, il était triste et resta préoccupé. La situation politique, d'ailleurs, inquiétait : il sentait monter contre Robespierre les colères jalouses de ses collègues. Le 8, en rentrant de la procession de l'Etre suprême, il dit à Babet : « La patrie est perdue. » Dix jours plus tard, il était père; Elisabeth, heureuse, voulut nourrir elle-même son petit Philippe. Pour Tune de ses premières sorties, au commencement de thermidor, son mari la conduisit avec le bambin au jardin Marbeuf. Elle s'étonnait de sa mine sombre ; pourquoi ce chagrin ? Ils avaient tant de bonheur ! Lui qui, par Robespierre sans doute, savait

74 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Le soir, un commissionnaire vint la prévenir que son mari était à la prison de la Force, qu'il allait y passer la nuit et qu'il demandait un lit de sangle, un matelas et une couverture. Vite, Babet envoie chercher un fiacre, y fait empiler des couchages, y monte avec Henriette. « A la Force ! » La rue fermentait. Partout des appels de tambours, des patrouilles embusquées ; aux environs de l'hôtel de ville, une multitude en armes s'attroupe. En approchant de la prison, Babet aperçoit des groupes de gens, exaspés, criant et courant, et, dans l'étroite rue des Balais, sortant du greffe de la Force, parmi la foule, elle reconnaît son mari qui vient d'être délivré. Elle saute hors du fiacre, fend la cohue, appelle Philippe ; il la voit, la rejoint, l'entraîne ainsi qu'Henriette, marchant vile, suivi d'une escorte tumultueuse de badauds. Il va à l'hôtel de ville, où Robespierre, décrété d'accusation par la Convention, appelle à son aide les sections armées, et tout courant, Le Bas prépare sa femme à une catastrophe qu'il sent inévitable. Il l'exhorte à rentrer chez eux, lui recommande leur enfant : « Nourris-le de ton lait ; inspire-lui l'amour de la patrie ; dis-lui bien que son père est mort pour elle... Adieu, mon EUsabeth, adieu ! » Un remous de la foule, sur la Grève, les sépara. Il lui cria encore : « Vis pour notre cher fils ; inspire-lui de nobles sentiments, tu en es digne... Adieu, adieu ! » Il disparaît, pris par la cohue, qui s'engouffre dans l'étroite porte de la maison commune. Babet ne le voit plus;

BABET 75 Henriette l'entraîne. Tout en marchant sur les quais» ne sachant que faire» en sanglots, elles se heurtent à un cortège que le peuple applaudit : trois conventionnels empanachés, à cheval, pérorent. Babet en reconnaît deux, Barère et Bourdon : ils proclament la mise hors la loi de Robespierre, de Saint-Just, de Le Bas, de leurs complices... Les deux femmes ignorent ce qu'est la mise hors la loi ; mais elles sentent que ce qui se passe là, c'est la mort pour ceux qu'elles aiment, et elles s'enfuient éperdues d'épouvante. Babet rentra chez elle tard dans la soirée ; le petit Philippe pleurait dans son berceau ; il lui tendit les bras. Quel déchirement ! Elle se coucha par terre, sans la force de se mettre au lit. Des voisines charitables étaient là, offrant leurs services, promettant de ne pas la quitter. La nuit s'écoula, interminable, sans nouvelles. Où s'en procurer ? Que faire?... Jusqu'au matin, rien, que de très lointains roulements de tambours, et dans l'atmosphère étouffante, l'impression terrifiante de la silencieuse angoisse de Paris. Vers l'aube, on sonna à la porte. Henriette alla ouvrir. Une femme vêtue de noir, couverte d'un grand voile, demandait

76 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS rut plus. A celte même heure, les frères Quatremain, fossoyeurs au cimetière Saint-Paul, enfouissaient le corps de Le Bas qui, dans la nuit, voyant perdue la cause de Robespierre, s'était tué d'un coup de pistolet. . . Pendant trois jours, Elisabeth resta étendue sur le parquet, ne voyant rien, n'entendant rien. Le premier être qui la tira de sa stupeur fut Schillichem, le chien de Philippe, disparu depuis le 9, et qui revint, haletant, la langue pendante. On sut depuis que cette « pauvre bête avait passé deux jours sur la tombe de son maître ». Babet apprit, en même temps que la mort de son mari, celle de Saint-Jusl, le fiancé de sa belle-sœur, celle de Robespierre — « Bon Ami » — celle de tous les familiers de la maison de son père, celle de sa mère, emprisonnée le 10, et qu'on trouva étranglée dans son cachot. Elle apprit l'incarcération de son père, de son frère, de ses cousins, de ses oncles, de ses deux sœurs ^ La maison Duplay était déserte, dévastée, ruinée à jamais — en trois jours. Quand, le 13 thermidor, les policiers vinrent pour l'arrêter à son tour, cette petite Parisienne de vingt ans, cette fille d'ouvrier se trouva tout à coup posséder une ôme d'héroïne. Elle n'avait plus rien au monde que son enfant de cinq semaines et le nom « infâme » de son mari. Elle se jura que * AiTliïves de la Préfeclure de Police, liëperloîre Le Bas.

BABRT 77 Tenfanl « deviendrait quelqu'un » et qu'elle porterait le nom de façon hautaine. Tâche ardue, irréalisable... Babet fit un paquet de ses hardes, prit son petit Philippe dans ses bras, et, suivant les mouchards, elle sortit de ce logement où elle avait été si brièvement heureuse. On l'enferma à la Petite-Force, puis à la prison Talaru, rue Richelieu ; on Tenfouit, avec son enfant qu'elle allaitait et sa sœur Eléonore, dans un cabinet sans fenêtre, au-dessus d'une écurie. Comme elle était fière et ne voulait pas qu'on connût le dénûme de « la veuve Le Bas », elle attendait que tous les prisonniers fussent rentrés dans leurs cellules pour aller, la nuit, munie d'une lanterne, laver les couches de son petit à la fontaine de la cour. Elle remontait dans son grenier empesté et plaçait, pour les sécher, les linges sous son matelas. On lui fit savoir qu'un député — un des vainqueurs de thermidor — s'occuperait à la faire sortir de prison et assurerait l'éducation, l'avenir même de son fils, si elle consentait à se remarier ; elle fit répondre « à ces monstres que la veuve Le Bas ne quitterait ce nom sacré que sur Téchafaud ». Le châtiment ne se fit pas attendre ; on la conduisit à Saint-Lazare, où elle fut écrouée : elle y resta trois semaines ; on l'incarcéra ensuite au Luxembourg ; enfin on la jeta sur le pavé, après cinq mois de captivité et de tortures. Elle se trouvait sans argent, sans amis. Tous ses parents étaient en prison ; Henrielle s'était enfuie à

78 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Frévent. Babet réclama ce qui restait dû de Findemnité parlementaire de Philippe, stipulant qu'elle ne demandait pas « des secours à ses assassins ». La requête, ainsi formulée, n'eut d'autre effet que la menace d'un nouvel emprisonnement : elle n'obtint rien, d'ailleurs de ce qu'on lui devait. Elle gagna, pendant quelques mois, son existence et celle du petit Philippe « en lavant le linge dans les bateaux qui servent de lavoirs sur la Seine ». Il ne lui restait pas une relique de son année heureuse. Quand elle eut touché son premier salaire, elle se présenta à la maison meublée qu'avait habitée Saint-Just * et * Saint-Just à l'époque du 9 thermidor avait, depuis peu, quitté le quartier Gaiilon et habitait rue Gaumartin. Les Archives de la Seine {cartons des Domaines, n° 790), possèdent l'inventaire de sa vente et les prix qu'atteignirent les objets passés aux enchères. La pièce est du 12 fructidor an III : l'assignat de cent livres valait alors deux livres dix sous. C'est en tenant compte de cette proportion qu'il faut lire les chiffres ci-dessous, indiquant la somme en assignats, 12 fructidor 111. VENTE SAINT-JUST Tableau représentant des municipaux brulant des titres féodaux 400 francs. Flute en ivoire 1 350 — Une lunette à quatre corps en cuivre 310 — [Une épée à poignée d'acier taillée en pointe de diamant et une canne en bambou 202 — Une paire de rideaux de croisées en taffetas bleu 1570 — Six chaises de paille en mauvais état 38 — Une commode en placage à dessus de marbre recousu 1800 — Une couchette à la Turque à deux dossiers et roulettes, les étoffes en damas bleu, 2 bergères, 8 fauteuils, 4 chaises et un écran, le tout en damas bleu 16 360 —

BABRT 79 demanda à parler en secret à la fille du maître Quatre mauvaises paires de bottes 78 francs. Deux pantalons de drap bleu, 1 houppelande de molleton gris 220 — Une paire de bottes, une paire de tire-bottes. 300 — Un porte-manteau en drap rouge et un portemanteau en cuivre 61 — Un habit de drap bleu, mangé de vers à boutons uniforme, un autre habit de drap bleu. 187 — Deux gilets de mousseline dont un à boutons de cuivre, 1 chapeau rond à 1 ou 3 cornes ... 82 — Une mauvaise redingote de drap bleu à boutons de cuivre 230 — Un chapeau rond et à trois, cornes à gances d'or 175 — Une culotte de peau de daim 163 — Un gilet de drap bleu à boutons de cuivre, une culotte de drap bleu, 1 col noir et sa boucle de cuivre, 2 paires de gants, 2 ceintures tricolores 132 — Un bonnet de police de drap bleu, revers rouge galonné dor 170 — Un manteau de drap bleu 520 — Deux épaulettes et deux contre-épaulettes, 3 morceaux de galon, le tout en argent . . 600 — Un pantalon de soie blanche 360 Un mauvais habit de drap gris rayé 600 — Un portefeuille de maroquin noir, encrier et poudrier, 1 rasoir à manche d'ivoire, 1 nécessaire composé d'un étui de carton velin, 1 couteau, 1 fourchette d'acier..., 5 canifs. 1 morceau de gomme élastique 250 — Une paire d'éperons et 1 porte-crayon en argent. 1 420 — Deux mauvaises paires de bas de coton, six mauvaises paires de bas de soie, une paire de bas de filozelle 303 — Six cravates dont 5 de soie et coton 330 -^ Deux paires de draps 610 — Douze serviettes 151 _ Six chemises d'homme 800 Une nappe et 2 serviettes ouvrées 145 — Deux douzaines de serviettes 490 — Six cravates de mousseline 670 — Quatorze housses en toile de coton 826 — etc. etc.

80 MIII.KS MAISONS, VIRUX PAPIRRS d'hôtel : elle savait que cette fille, peintre de profession, avait fait naguère le portrait de Saint-Just et elle désirait acheter cette toile, (f qui lui rappellerait au moins son mari dans la figure du jeune républicain, le collègue et l'ami le plus cher de Le Bas ». C'est ainsi qu'elle « adorait en silence » tout ce que Philippe avait aimé... Elle savait maintenant qu'il s'était conduit en héros; que nul, dans la tragique séance, ne demandait sa tête; que ses collègues avaient lutté pour lui imposer silence et le clouer à son banc ; elle savait aussi qu'il avait lui-même réclamé sa mise hors la loi et qu'il s'était débattu pour rejoindre ses amis condamnés, au point que son vêtement était resté aux mains de ceux qui le retenaient... Babet savait tout cela et elle écrivait, sans se douter qu'elle égalait Corneille : « Je bénis le ciel de me l'avoir ôté ce jour-là; il ne m'en est que plus cher. » Elle vécut ainsi, de misère et de souvenirs, oubliée, volontairement inaperçue, malgré sa jeunesse et ses charmes. Quand Philippe eut douze ans, elle le conduisit à Juilly et le présenta au P. Balland, préfet des études du célèbre collège. « Madame, interrogea l'Oratorien, cet enfant serait-il le fils du député du Pas-de-Calais à la Convention? » Sur la réponse affirmative, le prêtre attira l'enfant et le pressa contre sa poitrine. « Ah! madame, je ne saurais prendre trop de soins de votre tils : son père m'a sauvé la vie.^ » Philippe resta quatre ans à Juilly. En 18iO, il

BABET 81 s'engagea dans la marine, passa ensuite dans l'armée de terre, fit, en qualité de maréchal des logis de la garde impériale, les campagnes de 1813 et de 1814. A la paix, il obtint un emploi à la préfecture de la Seine. Il avait l'esprit net, le goût de l'histoire et des études latines ; en 1820, il fut sollicité d'être le percepteur d'un jeune Français exilé, réfugié en Suisse et qui s'appelait Louis-Napoléon Bonaparte. Philippe Le Bas accepta, partit pour Arenenberg où il vécut pendant huit ans, ayant pour élève celui qui devait être Napoléon III. Du départ de son fils, l'isolement pour M^o* Le Bas s'était fait plus cruel. Obstinée à ne jamais quitter le nom dont elle était glorieuse, elle consentit à s'unir à l'un des frères de son mari, Charles Le Bas, commissaire général à Lorient, qui mourut d'ailleurs en 1829, lui laissant un fils — devenu plus tard bibliothécaire à la Sorbonne — et une fille, Caroline Le Bas. Après ce nouveau deuil, Elisabeth vint habiter avec son fils Philippe, rentré de Suisse vers cette époque, un grand appartement au troisième étage du numéro 30 de la rue de Condé. Philippe, ainsi qu'elle se l'était juré au lendemain de thermidor, Philippe était « devenu quelqu'un ». Ses travaux d'épigraphie lui avaient valu la renommée; il avait entrepris une colossale publication, le Dictionnaire encyclopédique de la France[^] qu'il acheva en dix ans et qui le conduisit à l'Institut. La petite Babet Duplay vieille maintenant, était aussi fière de son 6

82 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS fils que lui-même s'enorgueillissait de sa mère... Un ancien conventionnel, Baudot, assagi dans sa vieillesse, écrivait : « Ceux qui ont été dévorés de la fièvre ardente de la Révolution, lorsqu'ils sont avancés en âge et qu'ils veulent la soumettre à Fana lyse ne la comprennent plus. » La veuve de Le Bas ne pensait pas de même. L'année radieuse de sa vie avait été Tannée sanglante de la Révolution : elle avait vécu, elle avait aimé, elle avait été heureuse dans le petit cénacle de la maison Duplay et elle persistait dans sa fidélité ; de tous les hommes, après Philippe, Robespierre était, dans sa conviction, le plus doux et le meilleur ; ses terribles acolytes restaient les plus tendres et les plus sensibles. — La Terreur ? Mais c'avait été, pour elle, l'époque de l'amour et du bonheur ; maintenant que le monde entier honnissait cet effrayant passé, elle, qui jamais ne s'était mêlée de politique et s'était contentée d'être épouse aimante et mère admirable, elle seule jugeait délicieux ce passé trop court et en gardait l'ineffable souvenir. Qui donc aurait eu la vaillance delà détromper ? Et pourquoi ? Lamartine et Michelet vinrent chez elle afin de recueillir ses récits : sans prétentions à jouer un rôle, affable, d'esprit large, elle demeurait pourtant intraitable sur ce qui lui tenait au cœur, et discuta, mot à mot, les pages où Lamartine contait, dans ses Girondins, la mort des robespierristes*. * M. Stéphane Pol reproduit dans Le Conventionnel Le Bas, les corrections apportées par la veuve du conventionnel et par

BABET 83 MTM* Le Bas était restée vive, alerte, très active. M. Victorien Sardou, alors élève au collège Henri-IV se souvient de Tavoir rencontrée, un soir, vers 1845, chez M["]* de Boismont, dont la fille dirigeait un cours, rue d'Enfer, et qui offrait à ses élèves « de petites sauteries ». Sardou arrivait en retard; plus de danseuse ; et Ton manquait d'un vis-à-vis pour un quadrille. Il avise sur un canapé une dame, vêtue de noir, âgée, mais de tournure encore jeune, et bravement il court l'inviter. « Oh ! dit-elle en souriant, il y a beau jour que je ne danse plus ! » Le jeune Sardou insiste ; la maîtresse de maison accourt : « Mais si, mais si..., c'est entre nous ! » Et la dame finit par se résigner, à la condition qu'on lui indiquera les figures. Après le quadrille, le collégien s'informa du nom de sa danseuse. « C'est, répondit MTM® de Boismont, la mère de Philippe Le Bas, de l'Institut ; la veuve du conventionnel. — Celui qui s'est tué ? » s'écria Sardou, tout frais émoulu de la lecture de son fils au premier récit de Lamartine : on y lit ceci qui est très touchant : En regard de cette phrase de l'historien : « Il ne restait à M-» Le Bas ni héritage, ni traces, ni portrait de son mari. Elle adorait en silence son souvenir; » Mme Le Bas a griffonné dans la marge un mot qu'il est très difficile de déchiffrer mais où l'on croit voir : — J'avoue. M. Léon Le Bas, fils de Philippe et petit-fils du conventionnel, écolier à l'époque où Lamartine écrivait les Girondins, a gardé le souvenir précis d'une des visites que fit à sa grand'mère l'illustre poète : quand celui-ci sortit de chez elle, après une longue causerie sur les choses de la Révolution, il s'arrêta sur le seuil de la porte, et, la face illuminée, cria cet adieu à la veuve du conventionnel — « J'écirai l'histoire de ce temps comme on pourrait narrer la légende de Romulus et de Remus. » Stéphane Pol. Le conventionnel Le Bas. _J

The text on this page is estimated to be only 25.84% accurate

84 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Thiois. La mnii
rosse de maison reporta rexclamation ti il"" Le Bas qui fil signe au
collégien de venir s'asseoir auprès d'elle; elle lui parla de la Révolution, de
Rabespierre et comme elle le voyait un peu tiède pour son héros, nlle
ajouta : « Certainement vous l'auriez aimé; il était si bon, si affectueux pour
la jeunesse !)} Quelqu'un survint, rompit Tenlretien. Sardou ne revit plus sa
danseuse. A quelque temps de là, d'ailleurs, M"" Le Bas quitta Ptuis pour
suivre à Rouen sa fille Caroline, mariée au prupritaire de Thùtel du Nord,
C'est à Rouen, rue Sénécau, que mourut Babel, le 16 avril 1859 : elle avait
quatre-vingt-neuf ans.

The text on this page is estimated to be only 24.00% accurate

LA FIN DE SANTERRE

LA FIN DE SANTERRE On a jeté bas Tan dernier un ancien immeuble situé au faubourg Saint-Antoine, à quelques pas de la rue de Reuilly ; l'aspect de la construction n'avait rien de caractéristique : deux longs étages de fenêtres régulièrement percées, un toit de tuiles rousses, une porte assez basse ; mais c'était la maison qu'avait habitée Santerre, dont la brasserie attenante subsiste encore, avec son enseigne de V Hortensia[^] au n[^] 9 de la rue de Reuilly ; Ton éprouvait à voir tomber ces murs un regret vague, irraisonné, un peu bête, comme si disparaissait un témoin qui n'a pas tout dit. Encore solide, toute grise pourtant, elle ressemblait, cette morne mesure, à ces vieilles, renfrognées, qui n'abdiquent pas et qu'on soupçonne avoir connu de trop beaux jours. C'est qu'elle en avait vu, celle-là, dans son jeune temps ! Les huit cent mille habitants que comptait Paris étaient venus là devant, au 13 juillet 1789, augmentés des vigneron de C baronne, des maraîchers de Bagnolet, des carriers de Montrouge, des lavandières de la Bièvre, dans une fraternisation déli

^ 88 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS ranle. On promenait à travers le faubourg un spectre exhumé la veille des cachots de la Bastille ; il était assis dans une belle voiture, entre deux « gardes françaises qui le soutenaient » ; il paraissait assoupi; sa face était aussi blanche que la barbe cotonneuse qui descendait jusqu'à ses genoux. Un costumier, ayant le sens du pittoresque. Pavait affublé en hâte d'une longue blouse grise, serrée à la taille par un cordon. Quand on l'avait tiré de sa prison, à ceux qui lui demandaient son nom, il avait répondu qu'il s'appelait le Major de r immensité. Et les gens contemplaient cette apparition avec une vénération, une pitié, une curiosité intenses, où se mêlaient pourtant de l'indignation et de la colère. Le fantôme semblait d'ailleurs insensible aux clameurs, au chaud soleil, à la joie du peuple ; sa tête livide roulait, suivant les cahots, d'une épaule à l'autre, ainsi que celle d'un mort. Le soir venu, comme on craignait de l'achever en prolongeant son triomphe, on l'amena chez Santerre qui hébergeait déjà un autre prisonnier découvert à la Bastille. Tout le faubourg était illuminé ; la brasserie de V Hortensia^ surtout, étincelait de lampions alignés, toutes portes et fenêtres ouvertes, emplie de bruits, d'embrassements, d'acclamations et de chocs de verres. Une multitude immobilisée par sa compacité s'extasiait devant la maison sur toute la largeur du faubourg, chacun piétinant, poussant, s'insinuant, se haussant pour apercevoir quelque chose ; et l'on pense quelles légendes naquirent dans

LA FIN DE SANTERRE 89 cette foule, dont l'extraordinaire et romanesque aventure surchauffait la crédulité. Les prisonniers passèrent la nuit chez Santerre, sous la garde du faubourg en fièvre ; à Taube, il fallut bien reconnaître que le Major de timmense avait perdu la raison et on l'expédia à l'hospice des Ménages : il s'appelait Jacques-François-Xavier de Whyte de Malleville ; son compère était un nommé Tavernierqui, depuis 1746, — quarante-trois ans ! — avait roulé dans toutes les prisons d'Etat : très mauvais sujet, d'ailleurs, et également tombé en enfance ; on le dirigea sur Charenton. Mais, du séjour de ces deux victimes de la tyrannie, la maison de Santerre devint un lieu sacré ; lui-même y gagna l'auréole. Il était alors un solide garçon de trente-sept ans, épanoui et joufflu comme la fleur de son enseigne ; presque un enfant du faubourg, car, né rue Censier, sur la paroisse Saint-Médard, il avait acheté, en 1772, alors qu'il avait vingt ans, la brasserie de l'Hortensia dont son activité et sa rondeur en affaires décuplèrent l'importance. Sa bière rouge était célèbre au loin ; tout Paris connaissait la vigueur et la belle allure des chevaux de ses baquets ; l'un d'eux, le Sans-Pareil avait des proportions gigantesques ; chaque année Santerre le prêtait à un pauvre homme du voisinage qui l'exhibait à la foire, déguisé en éléphant*. Du reste, le beau brasseur avait la réputation d'être un

• Santerre, général de la République française, par A. Cappel, Meaux, imprimerie Garro, 1869.

90 MKILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS écuyer intrépide. Franconi, le duc d'Orléans et lui, passaient, en 1789, pour les « rois de Téquitation ». En outre, tout le faubourg, qui gardait encore la cohésion familiale d'une ville de province, s'était intéressé à Tidylle de ses amours avec la charmante fille du brasseur François dont on lui avait refusé la main : Santerre voulut mourir : un passant le retint par le pied au moment où il enjambait le parapet du pont de la Tournelle : M^{'''} François, de son côté, tomba, de désespoir, dans un tel état de langueur, que, par ordonnance du médecin, les parents cédèrent. Les nouveaux mariés faisaient un si gracieux couple qu'on s'attroupait sur leur passage quand ils allaient, le dimanche, se promener au Jardin du roi. Leur bonheur fut court : au bout d'un an la jolie M^{''®} Santerre mourut : Santerre resta cinq ans veuf : en 1778, il épousa une demoiselle Deleinle, fille d'un riche bijoutier de la rue Bourg-l'Abbé qui, ayant des prétentions à la noblesse, avait acheté la seigneurie d'Arcueil et comptait bien faire souche de gentilshommes ; ce à quoi il s'appliqua avec tant d'acharnement qu'il eut vingt-six filles et pas un fils \ Tout est hyperbolique en cette histoire. — Celle qu'épousa Santerre était la vingt-sixième; peu séduisante, d'ailleurs, et persuadée qu'elle dérogeait en s'alliant à un brasseur du faubourg. Santerre eut d'elle trois gar* « La famille Deleinle, dit Carro l'historien de Santerre, composée du père, de la mère et de six filles restant de vingt-six nées successivement...\

LA FIN DE SANTERRE 91 çons : mais elle se montra mère aussi indifférente qu'elle était épouse acariâtre \ Vingt-cinq belles-sœurs, un cheval prodige et l'aimable bière dont il n'était pas chiche, c'étaient là bien des motifs de popularité. Au début de la Révolution, dans la région qui s'étend de la Bastille à la place du Trône et de Bercy à Ménilmontant, Santerre n'était pas ce point connu et aimé, que la gloire, soudain, vint à lui sans qu'il la cherchât. A l'assaut de la Barrière, il ne parut pas : il se contenta sagement d'envoyer ses chevaux pour charrier la paille destinée à incendier les pontons-levis. Cependant, la forteresse prise, c'est chez lui que les vainqueurs portent triomphalement les clefs des tours et les chaînes enlevées aux prisonniers : peut-être, après cette chaude journée la fameuse bière rouge attirait-elle vers Hortensia les patriotes échauffés ? Le jour même, dans le régiment des Enfants-Trouvés, Santerre est acclamé comme — « Trois ou quatre jours après le mariage de Santerre, sa femme lui fit le tardif et cruel aveu qu'elle ne l'aimait plus ; qu'elle aurait voulu en épouser un autre. Les efforts inouïs de Santerre pour captiver son caractère un peu difficile, n'eurent qu'un faible succès. Jamais il ne retrouva chez lui le bon chien domestique qu'il avait perdu presque aussitôt qu'il était connu. » A. Garro. — J'ai vu l'intrigue dans les Assemblées qui ont été pour reconnaître les vrais vainqueurs de la révolution. Santerre surtout voulait reconnaître et s'employer par son ton et ses moyens qui étaient en son pouvoir. Il disait qu'il avait prêté des chevaux pour amener les voitures de fumier qui y étaient. Je lis cette pointe. « Eh bien, il faut recevoir les chevaux de la terre, puisqu'ils y ont été réellement, mais non par hasard parce qu'aucun de nous ne l'a vu. » La vie véritable de Jean Rossignol, publiée par Victor Barrucand. 1896.

92 VIRILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS danl de la garde
bourgeoise du district ; au 29 août, le scrutin lui confirme son grade par 332
voix sur 417 votants \ De ce jour-là datent tous ses malheurs : la compagnie
du faubourg Saint-Antoine avait le plus beau capitaine de Paris, mais la
brasserie de V Hortensia n'eut plus de maître. San terre se montre partout, à
Versailles, au Champ de Mars, aux gardes montantes des Tuileries, pimpant
dans son coquet uniforme, très regardé, quasi fameux : il est devenu
l'orgueil et le « père du faubourg ». Quand vient l'hiver de 1792, il achète
tout le riz disponible et

SANTERRE (Caricature italienne.) [Collection de V»ck.]



LA FIN DE SANTERRI:: 93 comme appartenant h tout le faubourg : la bière y coule à flots gratuits. Dès le 10 août, le brasseur est promu commandant général de la garde nationale parisienne, succédant à Mandat, massacré et jeté à la Seine ; c'est lui qui conduit Louis XVI à la Tour du Temple; c'est lui encore qui, le 21 janvier, est chargé d'escorter le roi depuis la prison jusqu'à l'échafaud. Par les boulevards frangés d'une quadruple haie de troupes, le cortège, d'un pas grave, passa, batteries de canons en tête, tambours roulant, trompettes sonnantes, fracas qui rendait plus saisissant le grand mutisme de la foule stupéfaite et confuse. Précédant la voiture verte où l'on ne distinguait, sous la buée des vitres, que la silhouette terne d'un chapeau à bords rabattus, Santerre, sur l'un de ses beaux chevaux, empesé, bouffi, conquérant, dominait la foule de sa carrure superbe, décrivant, Tépée nue, de larges gestes de dieu apaisant les tempêtes. Le soir, le général parut au Temple avec quelques officiers, il s'assit, pour souper, à la table des commissaires de service : le repas était morne, à cause de la présence du valet de chambre du roi, Cléry, encore en larmes, et du voisinage de la veuve et des orphelins qui veillaient à l'étage supérieur. Sans affecter la satisfaction, mais d'un ton très dégagé, Santerre conta sa matinée, donna sa version : * plus d'une fois, pen* n L'on vint me chercher pour me rendre au souper; ne voulant pas laisser Cléry seul je rengageai à venir avec moi. ce que j'obtins avec beaucoup de peine. U se plava à table en face de moi, il ne voulut prendre que peu de cliose. Le général Santerre

94 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS dant le trajet, il avait fait arrêter la voiture « pour s'informer si le condamné n'avait rien à demander ». Devant la porte du ministère de la Marine, il commanda halte, et « s'approcha encore une fois de la portière, « informant 51 /'on n'avait rien à écrire, à dire et si l'on voulait parler. On lui répondit non ». San terre racontait encore que, « quand on fut au pied de Téchafaud, le roi demanda à prier seul et resta dans la voiture : il en descendit, sans aide, au bout de cinq minutes. » A l'instant, l'exécuteur le saisit en lui disant : « Monsieur, laissez votre habit. — Non. — Il faut laisser votre habit, je ne veux pas opérer sans cela. — Je ne le veux pas », reprend vivement le roi : l'exécuteur et ses valets essaient de l'en dépouiller de force. « Eh bien, fait le condamné, laissez-moi, je vais l'ôter moi-même. » Il détache son col, le jette à terre et quitte son habit. Le bourreau, Charles-Henri Sanson qui, ce jour-là, voulut exercer son office en personne, — il s'y résignait pour la première fois depuis quarante ans qu'il en était titulaire, — le bourreau s'était armé d'un sabre et de pistolets : il saisit les mains du patient, les lui attache derrière le dos, tire ses ciseaux et coupe promptet quelque officiers de son étal-major survinrent et se placèrent aussi à table. Le premier se mit à raconter avec un sang-froid sans égal, comment l'exécution avait eu lieu, sans en omettre aucune circonstance, pas même celle du roulement qu'il avait ordonné lorsque le roi voulut parler au peuple: et en ajoutant que l'exécuteur paraissant, indécis, il lui avait dit : Fais ton devoir; » Relation du municipal Charles Goret, de service au Temple le 21 janvier 1793.

LA FIN DE SANTERRE 95 lement les cheveux : le roi tpessailit. . . Le voilà sur Téchafaud, il commence à parler au peuple. Quelques cris: « Grâce! » s'élèvent de la foule. Saiilerœ aussitôt « brandit son sabre », les tambours « qui étaient dans le centre », commencent un roulement * et Ton ne perçoit plus les paroles. Le roi frappe du pied et leur crie de cesser : les aides de camp du général pressent le bourreau hésitant de « faire son métier ». Richard, Tun d'eux, se saisit d'un pistolet et le « met en joue » (sic). Le bourreau et ses valets entraînent Louis et rattachent. « Il parlait sans cesse avec animation, sans qu'on entendit rien, à cause des tambours, si ce n'est un cri affreux que hi chute du couteau étouffa... » Le général Berruyer, qui commandait en chef ce jour-là, revendiqua d'ailleurs, plus tard, la responsabilité du fameux roulement de tambours : Santerre, en réalité, n'avait eu qu'à transmettre son ordre et c'était, de sa part, vantardise que d'en réclamer « la gloire ». Par désir de se mettre en scène, par besoin de prépondérance, le maladroît rivait à toute sa vie le boulet de celle fanfaronnade : il avait été « le beau Santerre » ; après octobre, « le fougueux santerre » ; après le 10 août, « le terrible Santerre » : il devint, au 21 janvier, par suite de sa jactance, « l'infâme Santerre'. » ' Ce sont les détails donnés par Santerre lui-même à Mercier du Rocher qui les a consignés dans ses Mémoires. V. Cliassin. Préparation à la guerre de Vendée. * Le fameux roulement de tambour a été l'objet de nombreuse»

96 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Lui, pourtant, se pavane, inconscient et satisfait : coup sur coup il est nommé maréchal de camp, général de division, et il ne songe nullement à s'étonner de cette prodigieuse fortune. Quand il se mire dans son bel habit national, la poitrine bombant sous les revers de Casimir blanc, ses larges épaules frangées d'or, ses jambes moulées dans discussions : il est à peu près établi aujourd'hui que le général BeiTuyer donna l'ordre à Santerre de le commander. Nous ne citerons ici qu'un article paru dans la Quotidienne le 27 janvier 1827. — « On a dit, on a imprimé et tout le monde croit que le roulement de tambour qui a empêché Louis XVI d'être entendu de la multitude avait été ordonné par Santerre; il n'en est rien. Le roi ayant été condamné, des commissaires, pris dans le sein de la Convention, furent nommés par elle à l'effet d'assurer et de constater le jugement à mort. Cet acte était trop important pour que la Convention en laissât entièrement l'exécution à Santerre. On crut devoir lui adjoindre un homme de tête, un militaire expérimenté. Ce fut le général B..., il vit encore. Dès le matin du 21 janvier, les commissaires étaient rendus à leur poste, c'est-à-dire réunis dans une des salles de la Convention, dont les bâtiments, comme on sait, touchaient à la place de la Hévolution, lieu désigné pour le supplice. * Après l'exécution, le général B.... accourt vers eux et leur dit : — « Savez-vous qu'il a voulu parler au peuple ; que cet imbécile de Santerre a perdu la tête et laissait faire et que si je n'avais pas commandé aussitôt un roulement de tambours pour étouffer la voix du tyran, je ne sais ce qui serait arrivé. » D'après une note manuscrite de Santerre (citée par Carro), celui-ci loin d'ordonner un roulement, aurait fait taire les tambours dès qu'il s'aperçut que le condamné voulait parler. En résumé, on peut croire que Santerre ne lit que transmettre l'ordre de Berruyer, si toutefois un ordre fut donné ; car il semble bien aussi qu'il eut la malencontreuse vantardise de prendre l'idée à son compte et de s'en targuer comme d'un titre aux faveurs du parti avancé. * Il y a une erreur : aucune des fenêtres du Manège, où siégeait la Convention, ne donnait assez directement sur la place pour qu'on pût voir ce qui s'y passait : les commissaires de la commune, chargés de dresser le procès-verbal de l'exécution, se tinrent au premier étage du garde meuble (ministère de la Marine).

LA FIN DE SANTERRE 97 la culotte de peau et, sur la tête, le bouquet frissonnant de plumes rouges, il s'imagine égaler les plus fameux capitaines : comme eux n'a-t-il pas la hardiesse, la voix forte, des chevaux superbes et des idées stratégiques ? Car il croit à l'efficacité certaine de ses conceptions ingénues, et se voit déjà vainqueur des ennemis de la République. Ah ! sa tactique est simple ; il la dévoile le 23 mars 1793 au Comité de sûreté générale : — mobiliser toutes les voitures qu'on pourra réquisitionner ; vingt mille Parisiens y montent ; on les conduit, bride abattue, dans les provinces de rOuest révoltées ; « ils saisissent les prêtres, les nobles et les scélérats, parlent aux bons cultivateurs le langage de la raison et de la fraternité », et ils rentrent triomphalement dans Paris dès que le calme est rétabli. Deux mois plus tard, son plan de campagne s'est perfectionné : c'est « cent mille hommes et quatre-vingt pièces de canon qu'il va jeter contre les chouans » ; dès que Paris se sera montré, « la guerre civile n'existera plus. » 11 ne demande que huit jours, voyage compris, pour « exterminer les rebelles ». Après les avoir vaincus, cette armée de cent mille hommes « pourra facilement passer aux lies Britanniques, et, là, faire appel au peuple anglais ». Tel est le projet hardi « qu'il a conçu lui-même », et qu'il expose, — sans mystère, — à la barre de la Convention, le 13 mai*.

* Chassin. Études documentaires sur la Vendée et la Chouan* nerie. Voir la Table générale. 7

98 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Ces terribles

Conventionnels, candides comme tous les géants, écoutèrent le brasseur sans un sourire : il s'en trouva même qui le prirent au sérieux, puisque, le 18 mai, Santerre recevait ses lettres de service pour l'Armée de l'Ouest \ Trois jours plus tard, à Orléans, il se préparait, à la tête d'un nombreux état-major, casaque de neuf, à passer en revue « le flot » des recrues parisiennes : à la vérité les

LA FIN DE SANTERRE 99 poursuivi par La Rochejacquelin,
qu'il parvient à fatiguer. Huit mille volontaires nationaux sont faits
prisonniers par les Chouans qui les laissent aller après leur avoir rasé la tête
et exigé le serment

100 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS On avance, sur une seule colonne, sans éclaireurs. A midi on est à Coron, village dans un fond ; Tunique rue du bourg forme un défilé où rartillerie, — huit pièces, — s'engage. Soudain, toute une armée de patauds surgit des haies, des jardins, des fossés, des broussailles, des maisons, des vignes. En un instant, ils sont vingt mille, lancés en masse, — un ouragan, un tourbillon, une trombe. Deux caissons que les Bleus, affolés, tentent précipitamment de retourner, obstruent la rue très étroite ; c'est une mêlée, une bousculade, un désarroi instantanés, au point qu'on tire à peine quelques coups de fusil : les Chouans, qu'un élan furieux emporte, trébuchent dans les sabots et les piques dont, pour fuir plus vite, se débarrassent les volontaires. Santerre, abasourdi, n'a pas donné un ordre, ni tenté de rallier ses hommes : il s'en revint vers Saumur au grand trot de son meilleur cheval, ayant perdu son artillerie, bon nombre d'armes et tout son prestige \.. « Le général n'a pas déployé de grands talents », écrivait Choudieu très étonné. Et, par surcroît, le « général » apprit que son nom seul inspirait aux insurgés si grande terreur, qu'ils avaient forgé une cage de fer dans l'intention, s'ils le prenaient, de l'y enfermer et de l'y brûler vif! Cet hommage indirect à sa valeur et à sa réputation le réconforta quelque peu ; mais, en fin de compte, il était mortifié : il se prit à regretter les glo* Chassin. La Vendée patriote, t. II.

LA FIN DE SANTERRK 101 rieuses journées du faubourg

Antoine, n'étant pas homme à se passer d'ovations et d'applaudissements; il s'aigrissait des mines piteuses et des attitudes déçues qu'on ne dissimulait plus au quartier général ; le 4 octobre, il quitta l'armée, le 7 il rentrait à Paris, dans une chaise de poste attelée de quatre chevaux. Dès qu'il eût traversé la place de la Bastille et qu'il roula sur le pavé de son faubourg ; dès que les passants l'eurent aperçu, carré dans cette belle voiture où, sans doute, il ne se cachait pas, avec son écharpe de divisionnaire, son panache tricolore et son haut collet brodé encadrant ses joues fraîches, un grand cri s'éleva : — « C'est lui ! c'est Santerre ! » De maison en maison, d'atelier en atelier, l'heureuse nouvelle se propage. Tous les patriotes sont dans la rue ; on court, on arrête les chevaux, on l'acclame : — « Vive le général ! vive notre gros père ! * » La vaste rue du faubourg est obstruée ; on le suit jusqu'à sa maison ; on le porte : ceux qui l'ont vu veulent lui parler, ceux qui lui ont parlé veulent le toucher, lui serrer les mains, l'embrasser. Il est mourant de fatigue, de faim, d'émotion, de joie ; mais comment se dérober à ses admirateurs ? Il se fait violence, se met à table ; une procession s'organise; la foule, pieusement, pénètre par la porte ouvrant sur le faubourg, passe devant le héros qui dîne en grand costume, sabre au flanc, chapeau en bataille, recevant ces hommages familiers ^ f>anterre^ général de la République française, pur A. Carro.

<02 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS avec ce bon sourire qui lui gagne tous les cœurs. El Ton sort de la maison par la cour de la rue de Reuilly où, suivant la tradition, des barriques de bière, continuellement défoncées, sont vidées à grandes rasades ; ce dont le défilé s'éternisa, comme bien Ton pense. Ceci déplut aux gouvernants ; on fit comprendre à Santerre que sa place était à Tarmée et, docilement, il reprit la route de TOuest, rasséréné par le contact avec son brave faubourg. Mais il n'avait plus si grande hâte de « terrasser les rebelles » ; se contentant de donner des avis, devenu simple tacticien consultant, il va d'Orléans à Tours, de Tours à Rennes, où il est rejoint par un mandat d'arrestation : cette fois c'est par contrainte qu'il reprend la route de Paris, en charrette, couché sur la paille, les pieds et les poings liés. Après dix jours de voyage, il arrive enfin et est écroué aussitôt au couvent des Carmes. Les Carmes n'étaient pas une prison élégante : ceux qui arrivaient là de la Bourbe, du Plessis et de SaintLazarre, où les belles manières étaient de rigueur, souffraient singulièrement du contraste. « Ici, note un prisonnier, les détenus sont, pour la plupart, sans cravate, en chemise, en pantalons malpropres, les jambes nues, un mouchoir autour de la lèle, point peignés, la barbe longue. Les femmes sont vêtues d'une petite robe ou d'un pierrot * ...» Fi ! Il y avait d'autres inconvénients ; on était réveillé la nuit par l'arrivée de la voiture du

* Histoire des Prisons, 1797. I. II.

LA FIN DE SANTERRR 103 tribunal révolutionnaire et Tappel des victimes du lendemain ; mais à ceci, paraît-il, on s'accoutumait. Santerre, qui resta là six mois, plut aux dames par sa belle prestance : il y voisinait avec M^m de Beau* harnais, la duchesse d'Aiguillon, M^{mm} de Custine ; sa suffisance optimiste parvenait à les distraire et, parfois, à les rassurer ; elles rappelaient le Consolateur. L'un des premiers, le 40 thermidor, il fut mis en liberté : il courut aussitôt au faubourg... Hélas ! il trouva V Hortensia fermé, sa maison pillée, les scellés sur les portes, les cuves vides, la brasserie ruinée» M^m® Santerre était partie, emportant tous les objets de valeur qu'elle avait pu soustraire à la confiscation, désireuse de recouvrer sa dot en péril*. Crève-cœur plus douloureux, le faubourg ne s'émut pas du retour de son Gros Père ; c'est à peine si Ton sembla le reconnaître ; tous ces gens qui, si souvent, avaient lampé sa bière, passaient maintenant, sans tourner la tête, devant la brasserie fermée. Pour la première fois, Santerre soupçonna peut-être, la vanité de la gloire : il est certain qu'il subit une crise de découragement; dès le 11, il envoie au Comité sa démission de général ^ ; puis, désabusé, il quitte Paris, demande asile à son frère et à sa sœur aînés qui cultivent une terre à la Tour-Morouard, en Seine-et-Marne. L'agriculture l'attirait : il trouvait à cette retraite une ressemblance flatteuse avec Cincinnatus, ' A. Carro. * Archives administratives de la Guerre. Dossier Santerre.

104 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS très prôné aux temps de déceptions politiques. Mais sa sœur était royaliste ; les repas se terminaient en disputes ; elle lui parlait d'un ton si aigre de sa république, qu'il reprit vite la route de Paris, se réinstalla à Y Hortensia, tenta de renouer quelques relations, ce dont la Convention moribonde aussitôt s'inquiéta. Mis en surveillance, épié, suivi, gardé à vue, il prit en dégoût sa maison vide, sa brasserie en chômage, ses écuries désertes, ce décor de ses jours heureux dont le silence et la dévastation lui ravageaient le cœur. Un de ses beaux-frères. Pelletier d'Anffreville, — le mari d'une des vingt -six Deleinte, — le voyant désœuvré, lui proposa la gérance d'une petite fabrique de papiers peints qu'il possédait à la Biguë, aux portes de Senlis. Santerre partit, plein d'ardeur ; mais les fonds d'exploitation manquaient ; il s'adressa au ministre, sollicitant un peu d'aide, ne reçut pas de réponse. Découragé, il quitta la Biguë, se résigna à vendre sa brasserie, abandonna pour toujours cette maison du faubourg qu'il avait habitée pendant vinglquatre ans. En janvier 1796, il s'installait dans un immeuble triste, plaqué aux murs de l'ancien hôtel de Gagliostro, rue de Harlay-au-Marais. Il lui restait, pour tout avoir, cinquante mille francs ; de ses trois fils, les deux plus jeunes étaient encore à sa charge ; sa femme avait introduit une instance en divorce, elle avait quitté le nom de « l'infâme Santerre », auquel elle interdit sa porte. Elle habitait, seule, la banlieue.

LA FIN DE SANTERRE 405 Il fallait s'évertuer. Santerre avait alors quarantequatre ans ; il était robuste, actif, portant beau, resté fanfaron, malgré ses déboires. A force de harceler les ministres, de postuler une place, de faire valoir ses talents, il obtint d'être employé au service de la remonte. Gomme Ouvrard, le richissime munitionnaire, fit l'avance des fonds, l'ancien brasseur réalisa de copieux bénéfices et se mit, sans vergogne, à spéculer sur les biens nationaux. Quelques acquisitions et reventes lucratives lui facilitèrent l'achat d'un vaste bâtiment, situé dans l'enclos du Temple, et qu'on appelait la Rotonde ^ 11 s'y logea confortablement, régissant sur deux cents locataires et pourvu désormais d'un revenu moyen de 23.000 francs. Ce retour inespéré de fortune rallia bien des amis ; les solliciteurs se présentaient chez lui, l'appelaient « mon général », sûrs d'être bien reçus. Des théories de quémandeurs, comme aux beaux jours de Y Hortensia, se déroulaient dans son escalier; « son appartement était assiégé ». Il les accueillait, main tendue, bourse ouverte, radieux de ces bouffées d'encens dont il restait étourdi, au point qu'il semblait, par moments, atteint de la folie du panache. On obtenait tout en flattant sa lubie ; un pauvre hère de gascon, nommé Darieux, qui, par consonnance, prétendait descendre de Darius, fit effrontément valoir ce titre à la muni* Les archives de la Seine, Domaines, possèdent plusieurs pièces concernant Santerre, la Rotonde du Temple et les différends survenus entre l'ancien général et ses voisins. Voir notamment 479-11626 et 606-857.

^00 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS ficence du « général ». Le moyen de laisser dans rembaras Thérítier d'un fameux tacticien de Tantiquité, d'un confrère ? Le général installa dans sa maison le petit-fils du vaincu de Marathon, qui prit ses aises, recueillit un neveu, attira ses amis, traita ses connaissances et disparut, un matin, après un large emprunt à la bourse de son hôte *. Celui-ci regretta longtemps le départ de l'ingrat « fils de roi » ; d'autres parasites Ten consolèrent. 11 venait d'acheter une jolie gentilhommière aux environs d'Ermenonville, le château d'Eve ; il y entretenait un chapelain et un vieux majordome d'ancien style, nommé la Jeunesse, qui s'obstinait à appeler son nouveau seigneur M. de Santerre. La porte du château d'Eve était, d'avance, ouverte à tout officier qui se présentait; la maison était pleine de militaires; on n'y parlait que stratégie, armements, combats, fourniment, chabraques, sabretaches et avancement. L'amphytrion se figurait ainsi être encore un « homme de guerre ». C'était sa marotte. Ce pauvre général Santerre Qui n'eut rien de Mars... que la bière, disait un couplet, ne se consolait pas d'être exclu de l'abondante distribution de panaches, d'épaulettes, de galons et de grades dont s'inaugurait le règne de Bonaparte. 11 n'imagine nulle différence entre lui et

- .sVnt/er/'e, par A. Carro.

LA FIN DE SANTE RRE 107 les Hoche, les Marceau, les Berihier, les Masséna, les Desaix, qui ont été ses collègues ou « ses inférieurs » ; il se sent de mine à cavalcader, aussi bien et mieux qu'eux, dans Tétat-major du nouveau régime. Il en arrive à se mettre en tête que le Premier Consul flaire en lui un rival, que le vainqueur d'Arcole est jaloux... et, voulant, avec sa rondeur coutumière, montrer qu'il est sans outrecuidance, qu'il ne se forge pas des chimferes et qu'il se contentera, modestement, d'être l'égal de Napoléon, il l'invite à déjeuner, — en camarade. Bonaparte déclina l'honneur, mais il envoya à sa place son ministre Berthier, chargé des corvées. Berthier était pour Santerre une vieille connaissance : ils s'étaient trouvés ensemble à l'armée de TOuest ; le brasseur, militairement, tutoya le ministre de la Guerre; c'était un anachronisme. Du reste, s'il avait conservé les façons révolutionnaires, il comprenait que l'heure était venue de tempérer ses ardeurs républicaines; il dissertait maintenant, sans fiel, du dernier tyran : « — Ce pauvre Louis XVI, disait-il, était un excellent homme ; un homme que j'aimais beaucoup, rempli de qualités... Je le regrette encore. Je ne pouvais m'imaginer qu'on en viendrait là ; c'est un malheur, un très grand malheur M » Parlant ainsi, * Il ajoutait : — « J'ai cru jusqu'à la fin qu'arrivé au pied do Têchafaud, on demanderait grâce : j'avais même bercé le roi de l'espoir que j'en avais, tant l'idée de sa mort me faisait horreur : lorsque, tout à coup Cordre de faire battre le tambour marrive î Je ne pouvais plus le sauver et je ne pouvais que me perdre... » .\ Carro.

408 VIEILLKS MAISONS, il se mon trait aussi sincère qu'au soir du 21 janvier, alors qu'il vantait Topportunité de son roulement de tambour. Santerre était de ces bons vivants, naïfs au fond, plein d'expansion et de suffisance, qui prennent leurs engouements pour des idées, leurs invités pour des admirateurs et leur présomption pour du génie. Quand le vent capiteux et changeant des révolutions souffle sur ces têtes-là, il les grise à grands coups de popularité et les détraque à la première déception. A mesure qu'il sombrait dans Toubli, Tex-général des volontaires, par un instinct complaisant de revanche, se figurait croître en importance, et, depuis qu'il n'était plus rien, ses illusions vaniteuses prenaient Tallure de celte folie spéciale qu'on appelle la mégalomanie. L'idée de commander une de ces divisions d'acier qu'il voit défiler au Carrousel lui cause un vertige continuel : il ne cesse de réclamer son grade ; son dossier, aux archives de la guerre, ne contient rien d'autre que des suppliques ; on s'obstine à n'y point répondre*. * En voici une ; entre dix : (Archives de la guerre, dossier Santerre). a X Son Excellence le général Dejean. Directeur ministre de l'Administration de la guerre. Général, j'ai eu l'honneur de demander à Sa Majesté l'Empereur et à Son Excellence le ministre de la Guerre le général Berlhier, il y a six semaines, de servir dans mon grade, soit à l'armée active, soit aux cAtes. soit où l'on me croira utile. J'ai eu l'honneur de servir sous les ordres du général Berthier. j'en ai même conservé l'estimo et l'attachement. J'ai eu l'honneur de commander l'Empereur. La multitude de leurs occupations peut leur laisser oublier une demande. ... J'ai fait une organisation de 50.000 hommes en soixante jours, j'ai combattu en chef avec! honneur, bravoure et succès.

LA PIN DE SANTERRE 109 Voilà qu'un jour, au Champ-de-Mars, à la revue du Consul — il n'en manque pas une : galopades de dragons, fanfares, frissons de drapeaux, loul ce qu'il aime! — voilà qu'un jour il se place, bien en évidence, sur le passage de Bonaparte, s'approche de lui, salue : un dialogue s'engage : — « Que voulez-vous? — Servir. — Faites votre demande, je verrai ». Sa demande ! Il l'avait si souvent renouvelée, déjà ! Il réitéra, pourtant, plein de confiance et, le 7 août 1800, il recevait l'avis que sa démission était annulée. Ce fut une grande joie, très courte, car le même jour, il était admis « à jouir du traitement de réforme attaché à son grade ». Ainsi on ne veut pas de lui ! Evidemment il porte ombrage. On craint qu'il ne soulève le faubourg Saint- Antoine. Hélas ! qui s'y souvient encore de la bière de V Hortensia. Il se croit traqué, il se cache; non pas qu'il ait peur ; mais il ne comprend Santerre que triomphant ou proscrit ; et la retraite où il se terre est un hôtel garni, rue de Rohan, à quelques pas des Tuileries, où trône son persécuteur, qui ne daigne pas s'occuper de lui. Pourtant il avait des compensations : sa réintégration, en dépit de sa non-activité, lui permettait de porter l'uniforme : il s'en commanda un, splendide, qu'il inaugura au mariage de son second fils, Je pense avoir des droits à la justice de Voire Excellence, 29 vendémiaire an XVI, le général divisionnaire, Santerre, à Paris, enclos du Temple. »

ilO VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Alexandre, cultivateur en Seine-et-Marne. La cérémonie eut lieu à la cathédrale de Meaux, nouvellement rouverte au culte, et, quand le bruit se répandit qu'on verrait là « Tinfâme San terre », toute la ville se porta à Téglise, avide de contempler « Thomme du roulement de tambours ». Quand il parut dans son éclatant costume de général de division, la taille haute, la carrure superbe, la mine satisfaite, il y eut dans l'assistance, un tel remous de curiosité, qu'il se crut, lui, l'objet d'une ovation ^ Ce fut le début d'une nouvelle crise : on était à Tépoque de la formation de la noblesse impériale, l'empereur distribuait à ses généraux des lambeaux de ses conquêtes ; on ne parlait qu'apanages, majorais, fiefs, principautés, duchés ou baronnies, et ceci troublait l'ancien brasseur. Tous ses compagnons d'armes sont gratifiés d'un titre ou d'un domaine ; lui n'a rien que sa solde de réforme, il est clair que l'empereur ne consentira jamais ù grandir encore un rival redouté; et pour réparer cette injustice, Santerre s'adjudge témérairement, le 13 mars 1805, une des plus belles terres de France, Torigny, dans la Manche, l'ancien domaine des princes de Monaco, château du xvi® siècle, qu'a construit le maréchal de Matignon ; parc immense, avenues royales, des bois, des étangs, des chasses, des moulins, 3.600 ar' Le général Augereau se rendait au mariage, de son château de la iioussaye. lors(|u'à son départ, il fut rejoint par un courrier qui le mandait en toute hâte auprès du Premier Consul. A. Garro.

LA FIN DE SANTERRE 111 penls de terre et de futaies. Il achète le tout pour 1.000.000 francs de capital et 300.000 francs de frais. Sa fortune ne consistait qu'en la propriété de la Rotonde^ estimée 3 ou 400.000 francs. Il avait vendu le château d'Eve dont le train l'obérait et n'en avait gardé qu'un coin de champ, dans un beau site, où il comptait s'aménager une sépulture à la JeanJacques. L'acquisition de Torigny était donc une extravagance manifeste ^ Quand expira le délai d'acquittement des droits d'enregistrement, Santerre n'avait pas un sou vaillant : condamné à payer double taxe, il fit appel, s'adressa au ministre, se trouva engagé dans une série de procès dont les résultats ne pouvaient faire doute. La Rotonde saisie, fut vendue par autorité de justice, au quart de sa valeur; à la nouvelle du naufrage, les créanciers se disputèrent les épaves; il y eut expropriation, opposition * « Le nouveau seigneur se hâta de venir prendre possession de son domaine et on le vit bientôt arriver avec un de ses « frères d'armes ». La jeunesse dorée de Torigny frémit en apprenant la venue du personnage et un petit complot fut vite organisé. Torigny possédait alors un vieux soldat de l'armée royale, fameux par son talent remarquable sur le tambour. Les conspirateurs s'assurèrent de son concours et, après lui avoir procuré une caisse, ils le placèrent sous les fenêtres du billard où Santerre passait le plus clair de ses journées avec son compagnon. Au signal donné, le vieux soldat se mit à battre sa peau d'une et à exécuter de longs roulements, pendant que les conjurés se tenaient aux aguets. Irrité par ce bruit, Santerre parut à la fenêtre et ordonna le silence : les jeunes gens se montrèrent, l'ex-général fut hué, et le tambour continua à rouler, écho des tambours de la place de la Révolution. Santerre comprit, referma la fenêtre et le lendemain il quitta Torigny où il ne reparut jamais. » Commit tiicalion de M. M. Guilberl.

112 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS au traitement de réforme, vente aux enchères des chevaux, des voitures, du mobilier, de tout ce que « le général » avait conservé de son luxe d'autrefois. Il ne put se résoudre, pourtant, à se séparer des clefs et des chaînes de la Bastille, dont un Anglais offrait un prix considérable : c'étaient là ses fétiches, les reliques de son premier triomphe : il les emporta pieusement, avec un lit, une table et quelques chaises dans un logement loué rue Saint-Louis-au-Marais à Tangle de la rue Saint-Claude : c'était un entresol « au-dessus d'une remise, au fond d'une cour » ; une entrée exiguë, et une seule pièce « que divisait un paravent ». Réduit à la part insaisissable de sa pension, — deux mille deux cents francs, — il se logea là avec l'aîné de ses fils, Augustin. Tous ses amis avaient disparu ; en revanche les créanciers assiégeaient sa porte. Quelle vie pour le héros qui a été l'idole de Paris ! Il n'ose se risquer au dehors ; il tremble aux coups de sonnette ; Augustin fait la garde, évince les aboyeurs ; c'est, sur le palier, dans l'étroite entrée, défendue pied à pied, de continuelles disputes, tandis que le pauvre Santerre, caché derrière son paravent, le cœur saignant de l'ingratitude humaine, retient son souffle pour ne pas trahir sa présence. Un jour qu'il se glissait hors de chez lui pour aller dîner chez son plus jeune fils, Théodore, les gardes du commerce qui croisaient devant sa porte lui mirent la main à l'épaule à la requête d'un créancier pour une

LA FIN DE SANTERRR 113 dette montant à 750 francs.

Augustin s'élance, sup* plie, implore : les recors apitoyés consentent à garder le général dans un fiacre, en attendant le résultat des démarches du fils *. Le soir même, Santerre était libre ; mais cet humiliant calvaire, dans sa prison roulante, cahotée par les rues de ce quartier de la Bastille qui Tavaient vu, jadis, acclamé et radieux, cette tache à Fhistoire de sa \âe, cette cassure à son panache Taffectedèrent cruellement. Dans la nuit qui suivit cette épreuve, il fut atteint d'un commencement de paralysie, et, de ce moment, « sa mémoire s'afTaiblit, il devint timide, inquiet, taciturne ». Il restait de longs jours le front courbé, les yeux clos, noyé dans l'acrimonie de ses souvenirs. Une seule idée, indéracinable, tenait bon dans son intelligence en détresse ; il écrivait au ministre lettres sur lettres, postulant « le gouvernement d'une place forte » ; car il imaginait que les Anglais, * a Augustin Santerre... savait qu'un particulier qui tenait à .Santerre de bien près et qui lui devait tout, avait reçu la veille un paiement de 6.000 francs. Le jeune homme court chez lui, les 6.000 francs étaient encore là et disponibles, mais l'ingrat refusa en ajoutant l'ironie au refus. Atterré de ce coup inattendu et découragé de faire de nouvelles tentatives, Augustin rentre chez lui, fait un paquet de son argenterie, et, l'emportant, il se trouva errant dans les rues de Paris, ne sachant quel parti prendre, lorsque le nom d'un neveu de son père M. Dupuis-Santerre, marchand bonnetier en gros, dont il connaissait l'excellent cœur, lui vient à la mémoire. Il se hâte d'aller le trouver, raconte avec une émotion bien naturelle, et sans doute éloquente, l'événement qui l'amène, et offre de laisser en gage le paquet d'argenterie contre sa valeur. Le mari et la femme ne le laissèrent pas achever, et, refusant le gage, ils lui remirent promptement la somme nécessaire. » A. Garro.

iiik VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS encore terrifiés du projet qu'il avait conçu d'envahir leur lie à la tête décent mille Parisiens, avaient acheté la cage de fer fabriquée naguère par les Chouans, « et qu'ils cherchaient à le faire enlever pour l'exhiber en Angleterre » ; entre les murs d'une forteresse, il serait, jugeait-il, à l'abri d'un coup de main \ Ce délire se prolongea pendant toute Tannée 1807; au début de l'hiver son état s'améliora; un arrangement avec ses créanciers lui laissait, d'ailleurs quelque répit. Ses fils l'installèrent dans un appartement de quatre pièces, rue du Pont-aux-Choux, à l'angle du boulevard ; mais il s'opiniâtrait h ne pas sortir, craignant une avanie, méfiant, soupçonnant un ennemi farouche dans le plus indifférent des passants. Cependant sa persévérance, qui n'avait pu vaincre Taversion de Berthier, toucha le duc de Feltre, son successeur. Santerre fut convoqué au cabinet du ministre de la Guerre. C'était le 5 février 1808, et ce jour-là fut, certainement, le plus beau de sa vie. Après tant de déboires, de défections, de chutes, d'abandons, d'injustices, de passe-droits; après tant et tant d'années d'abnégation, de rancœur, de silence imposé, il pouvait enfin revendiquer son dû. Quelles illusions passèrent, ce matin-là, dans ce cerveau troublé.^ Tandis que sa femme de ménage tirait du poivre son bel uniforme, sortait de l'étui le bicorné à plumes, faisait reluire la dorure ternie de l'épée, qui sait si ce * A. Carro.

LA FIN DE SANTERRE ii5

pauvre homme ne se persuada pas d'une éclatante revanche ? Qu'allait-on lui offrir ? Une division ? Le gouvernement de Metz ou de Lille ? Celui de Paris, peut-être ? Un litre ? Un duché ? Pourquoi pas ? Il voulut partir seul, se redressant, tâchant d'être encore le beau Santerre de V^Hortensia[^] convaincu peut-être qu'il n'a pas changé. Il monta en fiacre à sa porte : c'était toute la ville à traverser : un voyage au gré de son impatience. La neige, tombée pendant la nuit, couvrait le pavé d'une boue glissante : le cheval n'avancait qu'au pas ; dans les rues du centre, encombrées, aux carrefours, c'étaient d'interminables stations parmi l'enchevêtrement des voitures immobilisées. Santerre trépidait, guettant l'heure de toutes les horloges, affolé à l'idée de manquer son audience. A la rampe du pont des Tuileries, alors très déclive, le fiacre s'arrêta, enlisé. Le général n'y tint plus : il ouvrit la portière et continua sa route à pied, malgré le givre et le verglas. Il entra dans la rue du Bac, chancelant, glissant, trébuchant, se hâtant néanmoins vers l'ancien hôtel d'Havre, rue de Lille, qu'occupait le ministre de la Guerre où il parvint enfin, exténué... Il allait franchir le grand portail solennel, quand les soldats de garde au seuil le virent s'arrêter tout à coup : il eut un sursaut comme un homme qui trébuche et tomba, tout de son long, dans la neige boueuse. On le ramassa sans connaissance, paralysé. Il fut rapporté chez lui, dévêtu de son uniforme souillé

liô VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS qu'il ne devait plus jamais remettre... Le malheureux vécut un an encore, immobilisé, perclus, épuisé, sans raison : il mourut le 6 février 1809, rue des Petites-Ecuries, 14, chez son plus jeune fils où on l'avait porté depuis quelques semaines. Celui que cent mille hommes avaient adulé n'eut pas un ami derrière son cercueil ^ * « Le bruit de sa mort se répandit promptement dans Paris. Il y avait longtemps que son rôle était fini, même avant raffaiblissement de ses facultés, et il était devenu comme étranger à la population du faubourg Saint-Antoine ; cependant on craignit ou on affecta de croire qu'il n'y eut quelque bruit à son enterrement et, soit frayeur, soit effet de cet abandon dans lequel tombe si vite ceux que le sort a frappés, aucun de ses amis ne parut à ses obsèques. Il est vrai que la plupart des lettres d'invitation n'arrivèrent, dit-on, que tardivement à leur adresse. On se donna, dans le public, le plaisir d'attribuer ce retard à la police ombrageuse de l'Empire. » A. Carro.

BELHOMME

BELHOMME En haut de la rue de C baronne, non loin du boulevard extérieur, subsiste, dans un quartier enfumé d'usines et grouillant de maisons ouvrières, un bon vieil hôtel campagnard dont j'aime les airs penchés et Fallure accueillante. Il est plus que centenaire, tassé, comme un peu las ; on appelle cet hôtel la mai" son Belhomme. Belhomme était un médecin qui, en 1787, installa dans cette demeure confortable, isolée parmi les vignes, sur les hauteurs de Charonne, une maison de retraite et de santé. L'établissement prospéra vite. Il n'était pas inauguré depuis deux ans que déjà il comptait quarante-six pensionnaires*, dont, seulement, neuf « reclus de bonne volonté ». Parmi ceux-ci se trouvait Ramponeau, le fameux Ramponeau* l'ancien farceur de la guinguette des Porcherons, qui avait eu

* Klat des noms, surnoms, qualités elmaladies des pensionnaires de Belhomme, maître de pension, rue de Charonne. Certifié conforme à mon registre, à Paris, le !' mai 1791. Belhomme. Archives nationales, D» 5 n» 58. * a Ramponneau, né en 1724, se retira vieux, ennuyé, chez un médecin, M. Jacques Belhomme, qui tenait une maison de santé, rue de Charonne, n« 70. » Jal.

i20 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS son heure de vogue folle et qui, âgé, ennuyé, dolent, s'était retiré là pour y finir tranquillement ses jours. Au nombre des trente-sept fous étaient quelques femmes, une dizaine de provinciaux et plusieurs prêtres, dont Tun, Tabbé François-Thimothée de Lambour avait, pour maladie spéciale, l'idée fixe d'être un acteur fameux et s'épuisait à déclamer des tragédies entières sans prendre le temps de respirer. Quand survint la Révolution, le D^e Belhomme, libéral, comme bien des médecins, fut nommé capitaine de la compagnie de Popincourt^e ; il eut l'heureuse idée d'offrir à la section son hôtel pour y loger, — moyennant pension, et sous prétexte de rhumatismes à soigner ou de fièvre quarte à guérir — les suspects riches à qui n'agréait pas le séjour d'une prison vulgaire. Le docteur était en relations avec quelques hommes puissants du nouveau régime ; sa proposition fut acceptée, et Ton vit bientôt arriver, de toutes les geôles de Paris, des détenus copieusement rentes qui, bien qu'aristocrates, se procuraient cette faveur à force de pourboires. C'était une faveur, en effet, qu'on en juge : tandis qu'à Sainte-Pélagie, aux Madelonnettes, ou à l'Abbaye, les agents de l'accusateur pubHc venaient quotidiennement recruter des victimes, on avait remarqué que, par un privilège tout spécial, aucun des prisonniers réfugiés chez Belhomme n'avait com« Archives de la préfecture de police.

BELHOMME 121 paru au tribunal. On savait d'ailleurs qu'on y vivait en bon air, sans cerbères trop farouches et sans grilles trop verrouillées : on y pouvait recevoir des visites et se promener à sa guise, si bien qu'au bout d'un mois les demandes affluèrent et ce fut un encombrement. La maison de Charonne devenait, dans l'esprit des suspects traqués, une oasis enviée dont la mort, partout ailleurs menaçante, n'approchait pas; quelque chose comme une de ces îles enchantées des contes arabes, où la vie s'écoulait sans soucis, sans appréhensions, sans larmes. Dans les autres prisons, on pariait à l'égal d'un paradis de cette geôle fortunée où Ton était sûr de dormir sans crainte du brutal appel des aboyeurs faisant la provision de l'échafaud et le bruit courait que Belhomme avait obtenu pour sa maison « une sauvegarde tacite » très lucrative pour tout le monde *. Il avait, disait-on, passé marché avec l'accusateur public, Fouquier-Tin ville ; celui-ci s'engageait à ne * Louis-René de Ranconnet de Noyan, né en Bretagne en 1730, mort à Etioles en 1810, fut, pendant la Terreur, un des pensionnaires de la maison Belhomme. Son petit-fils, le comte de Sainte-Aulaire, qui y avait été emprisonné avec lui. a laissé des souvenirs imprimés en format de brochure en 1879. sous le titre Portraits de famille. Cette brochure est d'une insigne rareté, n'ayant été tirée qu'à quelques exemplaires. En 1854, Saint-Marc Girardin en avait publié quelques extraits dans le Journal des Débats. C'est à ces souvenirs, du plus haut intérêt et d'une autorité indiscutable, étant donnés le caractère et l'indulgence du comte de Sainte-Aulaire, que sont empruntés les faits auxquels nous donnons ici, comme références, la mention Portraits de famille.

122 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS point tracasser les locataires de rétablissement ; Belhomme, en revanche, faisait à Fouquier-Tinville une forte remise sur chacune des pensions qu'il percevait, pensions énormes, d'ailleurs, que les détenus acquittaient volontiers, comme on pense : les choses allaient bien tant que l'argent ne manquait pas aux prisonniers ; mais les échéances étaient laborieuses et bon nombre se trouvaient souvent dans l'impossibilité de satisfaire à l'avidité croissante de leur geôlier. A la fin du mois il fallait régler les comptes et fixer la pension du mois suivant. Chaque détenu venait alors marchander sa vie dans le cabinet de Belhomme, car celui « qui ne payait pas » était immédiatement expédié dans une prison moins favorisée, la Conciergerie ou Sainte Pélagie qui, elles, n'étaient pas à l'abri des foudres de Fouquier-Tinville^ « rt La maison du sieur Belhomme. au haut de la rue de Charonne, dans le faubourg Saint-Antoine, était consacrée au traitement des aliénés. Dans un corps de logis, au fond de la cour, on renfermait ceux dont l'état exigeait une surveillance sévère ; les plus tranquilles occupaient des chambres sur le devant de la maison. Une assez vaste cour, séparée en deux par une grille, servait de promenoir aux uns et aux autres. Le propriétaire de l'établissement, assez bon homme au fond, ne s'occupait pas plus de médecine que de politique ; il avait d'abord reçu chez lui des fous, comme il y reçut des prisonniers ensuite, et il préféra cette dernière industrie parce qu'il la trouva plus productive. Lié aux quelques hommes puissants à cette époque, il employa son crédit auprès d'eux pour obtenir une sauvegarde tacite en faveur de sa maison ; il les intéressa dans sa spéculation qui devint très bonne pour tout le monde. Fouquier-Tinville et les comités de la Convention vendaient très cher leur tolérance ; Belhomme percevait d'énormes pensions, que les prisonniers payaient volontiers et, en définitive, le régime de la

BBLHOMME i23 En bien d'autres occasions, le nom de FouquierTinville semble avoir servi d'amorce à la pêche aux dupes pratiquée en grand par cette plèbe de sousordres qui grouillaient dans les coulisses du Tribunal i'évolulionnaire et du Comité de sûreté générale, gens sans aveu et sans scrupules, tout-puissants, d'ailleurs, disposant et trafiquant ouvertement de la vie des gens et sûrs de Timpunité en raison des confidences qu'ils étaient à même de surprendre. 11 y aurait à peindre toute une galerie de portraits d'inconnus, plus instructifs que les grandes fresques où les premiers sujets seuls figurent. Bonjour, Coulonghon, LonguevilleClémentière, Mallet dit Baptiste, Morel, Lalligand, Quesneau, Héron, Toutin, Feneaux, voilà ceux qui ont fait la Terreur : on ne sait rien d'eux, si ce n'est que, sous le titre de porteurs d'ordres du Comité de sûreté générale, ils étaient invités à poursuivre « tous les ennemis du bonheur public », mission vague qui leur ouvrait toutes les maisons, tous les lieux de détention et de suspicion. Us avaient le droit « d'y retenir et d'y interroger sans témoins tous ceux qu'ils Terreurn'y perdait rien, car ces prisonniers pouvaient toujours être ressaisis quand leur bourse était épuisée, ou quand un caprice sanguinaire demandait leur tête. Il fallait seulement alors, pour le bon renom de l'établissement, qu'en en sortant ils ne montassent pas directement sur l'échafaud et qu'on les déposât quelques jours dans une prison ordinaire. Belhomme eut soin que cette formalité fût toujours observée; sa sollicitude pour ses hôtes alla même plus loin ; il s'appliqua à leur rendre la vie douce et les protégeait utilement au dehors, tant qu'ils avaient le pouvoir et la volonté de lui donner beaucoup d'argent ». Portraits de famille.

124 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS désignaient », et ne pouvaient être arrêtés ni incarcérés pour quelque prétexte que ce soit\ Janiais Napoléon ne disposa d'une puissance comparable à ceUe du plus anonyme de ces mouchards ; quand on trouvera, s'ils existent, les mémoires sincères et détaillés de Tun d'eux, on sera plus renseigné sur la Révolution que par les gros livres pleins de déductions ingénieuses. Ceux-là l'avaient pratiquée et comprise bien mieux que ce nigaud de Robespierre lui-même, stupéfait de voir éclater sous ses pas une mine qu'il croyait n'avoir chargée que de fleurs. Un nom qu'on pourrait, sans crainte de calomnie, ajouter à cette liste, est celui d'un certain Vilain, avocat au Tribunal révolutionnaire. On lui savait du crédit et on le consultait beaucoup ; il conseillait à ses clients de « prendre toute confiance et de faire exactement ce qu'il dirait ». M""* de Saint-Aulaire eut recours à lui au sujet du comte de Noyan, son père, incarcéré à la Conciergerie et menacé de « passer au Tribunal » sous peu de jours. Vilain dit à la dame que, si elle voulait lui confier, à lui, 6.000 livres, il les porterait à Fouquier-Tinville et « qu'elle en verrait tout aussitôt l'efTet ». MTM* de Saint-Aulairc obéit exactement; elle remit Targent à Vilain, obtint le jour même une audience de Taccusateur public et demanda que son père fût transporté à la maison Belhomme. Fouquier, sans explication, expédia l'ordre, * Archives nationales, F' 4774.

BELHOMMR 125 le remit à M"" de Saint-Aulaire, et la translation eut lieu le jour même. Quant aux 6.000 livres, elles étaient bien certainement restées dans la poche de Vilain, que la noble dame ne cessa, jusqu'à la fin de sa vie — à l'égal de bien d'autres royalistes qu'il avait servis de la même façon — d'exalter comme un homme « d'un désintéressement sublime et d'un courage admirable*. » Ainsi se recrutait la population de la maison Belhomme, population très mêlée, comme bien on pense, et très folâtre : ces braves gens, ayant payé^ se croyaient sûrs de vivre et ceci ne contribuait pas peu à faire, de la maison de Gharonne, le lieu le plus gai de Paris. On y vit successivement arriver la duchesse d'Orléans, le comte et la comtesse du Roure, un Talleyrand, un Nicolaï, Linguet, qui en sortit, gueux comme Job, pour être condamné à mort, Volney, venant de la Force, où il avait pu méditer à loisir sur les Ruines et la chute des Empires^ la « citoyenne Penthievre », les députés Rouzet et Estadeux, la veuve de Pélion... Cette bonne compagnie était égayée par la plus jolie actrice du Théâtre-Français, M"* Lange, que vint bientôt rejoindre sa camarade, M"* Mézerai^ Ni l'une ni l'autre ne pouvaient prendre * Porlrait de famille. Il n'est pas besoin de laver ici la mémoire de Fouquier-Tinville de ces accusations. Son nom était mi» en avant par ses sous-ordres, rien de plus certain ; quant à lui, il DC paraît pas qu'il ait pris part à ces compromissions. Il mourut pauvre. * Le registre d'écrou de la maison Belhomme se trouve aux archives de la préfecture de police.

126 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS au sérieux les périls auxquels elles se trouvaient si étrangement associées, et elles conservaient encore des adorateurs opulents. Tous les soirs, des voitures nombreuses stationnaient devant la porte de la prison ; dans l'intérieur, on jouait, on riait, on faisait de la musique ^ On aimait aussi, et tandis que, dans tout le reste de la France, chacun s'était résigné à ne plus vivre qu'au jour le jour, là, chez Belhomme, on faisait des projets d'avenir. Le très jeune fils de M^{me} de Saint-Aulaire s'y rencontra avec celle qui, plus tard, devint sa femme. L'atmosphère était telle que l'austère député Rouzet s'y enflamma pour la duchesse d'Orléans d'un de ces redoutables amours qui ravagent et transforment le cœur d'un homme. Paternellement, Belhomme tolère tout : c'est le meilleur et le plus jovial des geôliers, si rond et si net en affaires que ses pensionnaires conçoivent pour lui une sorte d'estime : lui-même ne cache pas qu'il a la faiblesse de s'attacher à eux, et c'est la mort * — « 20 nivôse an II. Différence entre le prisonnier pauvre et le prisonnier riche. Celui-ci est-il malade, a-t-il seulement un léger rhume ? Tout à coup, le médecin des prisons, grassement payé, fait un rapport et le malade est soudain transporté chez Belhomme, où, moyennant 600 livres par mois, il s'assoit chaque jour à une table splendide, servie avec profusion et d'une délicatesse vraiment asiatique. Ce n'est pas tout encore : des étrangers, pour le même prix, s'établissent dans cette maison et communiquent sans peine avec les détenus : on se rassemble, on joue, on fait bonne chère et certes, c'est plutôt une maison de plaisir qu'une maison de santé. Quelques femmes, même, ont trouvé le moyen de s'y introduire en se disant les femmes ou les parentes des détenus, et peut-être le moindre inconvénient qui résultera de cet abus sera de voir une prison transformée en — Latour-Lamonagne. » Archives nationales, F¹ 3688\

BELHOMME 127 dans Fàmc qu'il annonce à ceux dont les ressources sont épuisées la dure nécessité où il se trouve de les envoyer à Téchafaud : il fit, de la sorte, « entendre raison » à la charmante duchesse Béatrice-Yvonne di[^] Choiseul, laquelle, ne parvenant plus à payer sa pension, tenait indûment la place d'un autre, plus péciinieux : on se quitta bons amis et elle partit pour Li Conciergerie où elle ne resta que quelques jours ; elle fut comprise dans la fournée du 3 floréal. Car on se disputait les places vacantes à la pension de Charonne; la maison de santé ne suffisant plus à recevoir ses hôtes, le bon docteur avait loué un hôtel voisin — Thôtel Chabanais* — avec lequel on communiquait par de vastes jardins. Les prisonniers étaient à peine gardés et rien ne leur eût éU'[^] plus facile que de s'évader : mais aucun n'en avait ridée. Nulle part en France ils n'eussent pu être en plus aimable sécurité que dans cette geôle bénie. Ln régime, il est vrai, y était détestable; Belhomme leuî' vendait la vie, rien d'autre ; tout le reste était port»[^] en supplément sur la note. La maison, contrairement à son alléchante réputation, était très mal tenue : on s'y entassait dans des chambres étroites, où l'on np trouvait de meubles que ceux qu'on était disposé ii louer : les deux cents locataires vivaient campés, péle-môle avec les quelques aliénés, ses anciens pensionnaires, que Belhomme n'avait pu expulser, mnis * Archives de la Seine. Sommier foncier, registre 195.

428 VIEILLERS MAISONHy VIEUX PAPIERS qu'il avait relégués dans des galetas ; au promenoir, Tandroil le plus fréquenté, on se heurtait à quelque folle que tout ce remue-ménage agitaît, à Ramponeau, taciturne et morose, ou à Tabbé de Lambour qui, se croyant devenu Garrick ou Lekain, déclamaît, à grands bras, des tirades de Mérope. Ceux qui, réduits à l'économie, étaient obligés de manger à la table commune, souffraient de la faim, sans oser se plaindre : il n'y avait point d'heures fixes pour le service : on mangeait tantôt à deux heures de Taprès-midi, tantôt à dix heures du soir; et, dans l'ignorance où Ton était du moment des repas, on faisait queue à la porte de la salle à manger ; dès qu'elle s'ouvrait on se précipitait, c'était au premier arrivant; chaque table de trente couverts était servie pour huit, telle était la proportion. Il est vrai qu'on avait le droit de se faire apporter les repas du dehors, mais la femme Ghabanne veillait à la porte et percevait, sur chaque importation de ce genre, un droit de douane, soit en espèces, soit en nature — un fruit, une côtelette, une bouteille de vin — et c'est de ces prélèvements que se composait la 7nacédoine de la table d'hôtel * « Le substitut de l'accusateur public dénonce Belhommo. tenant une maison de santé pour les détenus, rue de Gharonne, comme exerçant des vexations, exactions et rançonnements et exigeant des riches des sommes exorbitantes, payées d'avance et traitant inhumainement les pauvres sans-culottes, les faisant coucher sur la paille, etc.. 5 pluviôse an II. Belhomme exige 1.000 livres de loyer par mois d'une très petite chambre. En vingt jours la citoyenne Breteuil a payé 2.000 livres: mais il ne regarde

BBLHOMME 129 Celle organisation était certainement un modèle d'ingéniosité et d'économie, et Belhomme espérait bien que la révolution durerait toujours ; mais les meilleures institutions humaines sont vouées à la ruine, et celle-ci louchait à sa décadence. La section Popincourt, n'eut-elle point l'indiscrete idée d'envoyer d'office, dans cette prison réputée opulente, deux détenus sous le sou, les nommés Lefebvre et Ducassoy, dans le philanthropique espoir que ces deux pauvres diables vivraient des miettes tombées de la table des riches. Or, de miettes, il n'y en avait aucune, et Belhomme se lamenta fort. Il pensa s'en tirer en faisant auprès de ses pensionnaires une quête en faveur des intrus* ; mais le moyen rendit peu, et, d'ailleurs, il ne se souciait pas d'appauvrir ses payants au bénéfice des deux « gratuits ». Mais ceux-ci, qui, en cette qualité de « gratuits » entendaient être bien nourris et confortablement logés, se déclarèrent très peu satisfaits dès qu'ils eurent goûté du régime de la maison. En vain, Belhomme les exhorta à la résignation à lui fournir un bouillon ou même un lait de poule. Deux citoyens traités gratis, J.-B. Lefebvre et Pierre Hilaire Ducassoy, sont sans feu sur la paille, dans un grabat. — Le citoyen lissier paye 400 livres ; mais Belhomme lui a recommandé, en cas d'enquête, de ne déclarer payer que 200 livres. — A table on se dispute les morceaux. — Hier à dîner, pour trente, il y avait huit pommes. — Le citoyen Perrotin et trois camarades nantais payent 400 livres pour une petite chambre sans meubles, Belhomme les menace de les faire transférer en prison, s'ils refusent..., etc. » Archives nationales ^ F'4592. * « Belhomme quête, pour subvenir aux besoins des doux prisonniers sans ressources. » Même dossier.

130 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS tion, leur représentant que les plus grandes dames, telles que les citoyennes d'Orléans et de Penthièvre, les plus nobles gentilshommes, tels que MM. du Roure ou de Ranconnet, se contentaient de Tordinaire* . . Lefebvre, bonasse, parut sensible à Targument ; mais Ducassoy déclara nettement « qu'il s'en f..... », qu'il n'était pas en prison pour crever de faim, et qu'il savait ce qui lui restait à faire. Sur quoi, il trouva moyen d'expédier à la section une dénonciation contre le citoyen Belhomme « comme exerçant des vexations, exactions et rançonnements, exigeant des riches des sommes exorbitantes, payées d'avance, et traitant inhumainement les pauvres sans-culottes moins favorisés de la fortune ». C'était chose curieuse d'entendre le pratique docteur traiter d'affaires avec les grandes dames. — « En vérité, lui disait un jour la duchesse du Châtelet avec les formes un peu apprêtées de l'ancienne cour, en vérité, monsieur de Belliomme, vous n'êtes pas raisonnable et il m'est, à mon vif regret, impossible de vous satisfaire. — Allons, ma grosse, répondait Belhomme, sois bonne fille, je te ferai remise d'un quart ! » * Même à ce taux, la duchesse du Châtelet ne put continuer à payer la pension ; elle dut quitter l'établissement et peu de jours après elle mourut sur l'échafaud. Cette catastrophe répandit la consternation* Portraits de famille»

bbllhomme: i3i tien chez Belhomme : lui-même s'y montra sensible, tout en faisant remarquer, pour Texemple^ « que cette dame périssait victime d'une économie mal entendue ! » * Telle était la légende, et il n'est guère possible de la mettre en doute : les documents authentiques, très rares et très épars, qu'on peut aujourd'hui recueillir sur. cette étrange prison confirment singulièrement les récits effarants, presque risibles à force d'être tragiques, qu'ont laissés ceux qui y vécurent, M. d'Arbois de Jubainville possède les comptes du. citoj'en Radix de Sainte-Foix qui goûta, au temps de la Terreur, l'hospitalité de plusieurs prisons de Paris. Le 3 frimaire, an II, il entre à la Force, où il ne reste qu'un jour ; de là il passe à la Conciergerie où il paie a pour un mois d'avance » 20 livres. C'était en quelque sorte le « denier à Dieu », car tout aussitôt, se rencontre cette mention : Payé deux mois de chambre à la citoyenne Richard (femme du concierge du Palais) : 20 livres. Frais de nourriture en entrant, depuis le 5 frimaire jusqu'au 7 pluviôse, c'est-à-dire soixante-trois jours : 300 livres. Ce qui fait un peu moins de 5 livres par jour. Le 7 pluviôse il entre chez Belhomme et, tout de suite, les prix renchérissement : A l'huissier qui m'a amené : 25 livres. A la citoyenne Ghabade (sic) y pour le mois : 400 livres. • Idem»

132 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS A la fille de cuisine : 261 livres. Au portier ; 6 livres. Charbon au panier : 1 livre. Demi-voye de bois : 16 livres». Car, en sus de la pension, il faut tout payer à part : le café, le perruquier, le chauffage, le blanchissage du linge, les meubles, la crème, le sucre — qui est hors de prix : Radix-de-Sainte-Foix n'en achète pas pour moins de 73 livres à la fois — sans compter les surprises qu'invente Belhomrae, pour soutirer de l'argent à ses locataires : quêtes pour la section^ offrande aux patriotes^ tontine pour le salpêtre,,.^ etc., et toujours revient le nom de la citoyenne Chabade — d'autres la nomment Chabanne — qui servait au docteur de factotum et se chargeait « de lever les impôts.)) Du reste, Radix était parmi les moins exploités : le prix d'une très petite chambre, chez Belhomme, était de 1,000 livres par mois. En vingt jours « la citoyenne Breteuil » déboursa 2.000 livres — il est vrai qu'il lui fut fourni « un bouillon, une crème et un lait de poule ». Le citoyen Pelletier-Morfonlaine est taxé à 3.000 livres par trimestre et on ne lui concède, pour ce prix, qu'une mansarde sans aucun meuble... Gomme le livre d'écrou de Belhomme, conservé aux *

* Il est probable que les chiffres expriment ici des somme» eii assignats : néanmoins ce prix de 1 livre pour un panier de charbon indique que ce pouvait ôtre là du numéraire.

D'ailleurs, en l'an H le papier monnaie était loin de la moins-value qu'il subit postérieurement.

BELHOMME 133 archives de la préfecture de police, contient environ deux cents noms, on voit que la spéculation était fructueuse et les dividendes importants. Où allait l'argent ? Deux choses paraissent certaines : d'abord Belhomme jouissait d'un crédit suffisant pour soustraire à Tébafaud tous ses pensionnaires, tant qu'ils pouvaient payer; en outre, la participation de Fouquier-Tinville à cette stupéfiante industrie n'est nullement établie. « J'ai servi mon pays avec le désintéressement d'un vrai républicain, » écrivait-il à sa femme, la veille de sa comparution devant le tribunal. Et, de fait, il laissait les siens « livrés aux horreurs de la plus affreuse misère ». Ce n'est donc pas à lui qu'étaient allées les sommes drainées chez Belhomme, car, dans le cauchemar que fut son existence, on ne rencontre ni femme coûteuse, ni luxe, ni jeu, nulle occasion de dépenses que la boisson, parfois, prise en excès, comme sous l'influence de coups de fièvre, à la buvette du tribunal, ou à un estaminet situé dans l'île, au bout du Pont-Rouge. Cette âme louche avait, au reste, d'étranges douceurs ; lorsqu'en frimaire an II étaient arrivés à Paris les 95 Nantais expédiés au tribunal révolutionnaire, la fille de l'un d'eux. M^{lle} de M... (de Monty ou de Martel, je ne sais), ayant ouï-dire, comme bien d'autres, que la probité de l'accusateur public n'était pas des plus farouches, résolut d'acheter, sinon la liberté de son père, du moins son transfert dans une maison de santé. L'ami qui se chargea de la négociation

134 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS n'élail autre qu'Ouvrard, le futur miUionnaire; il prit ses renseignements en bon lieu, tâtâ prudemment le terrain et revint persuadé que toute intervention serait inutile auprès de Fouquier-Tin ville, hors celle ^ on lui en avait donné l'assurance, hors celle d'une intéressante solliciteuse. M"® de M... n'hésita pas : son père, déjà atteint par l'épidémie des prisons, pouvait mourir d'un instant à Tautre ; elle se présenta chez Fouquîer. Sa beauté, ses larmes, son embarras, sa candeur firent sur lui impression; il la considéra longuement, sans mot dire, la fixant de ses yeux creux qu'ombrageaient d'énormes touffes de sourcils noirs et Técouta parler en souriant de ce déconcertant sourire qui donnait à sa physionomie l'aspect d'une tête de chat endormi. Il finit par lui faire espérer une décision favorable « si elle se trouvait seule, le lendemain, à deux heures, aux Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau ». La jeune fille fut courageusement exacte au rendezvous. Fouquier n'y fit pas attendre, enveloppé d'une redingote bleue, un chapeau rabattu sur la figure, il vint à l'heure convenue et offrit à M"* de M;., son bras et l'abri de son parapluie. A travers toute la ville, il la conduisit, à pied, jusqu'à la Râpée où, dans une guinguette, il lui fit les honneurs d'un modeste dîner. Durant le repas, il parla fort peu, et, quoique ses regards s'arrêtassent souvent sur son invitée, « pas \in mot, pas un geste, ne firent regretter à cette jeune personne sa hasardeuse démarche. ». Le dîner

BELHOMUE 135 fini, il la reconduisit^ toujours à pied, aux Tuileries, et prit congé d'elle, « avec toute la gaucherie qu'on pouvait attendre d'un pareil soupirant. » Mais il tint fidèlement sa promesse et, le lendemain, M. de M... était transféré dans une maison de santé ^ On doit la vérité, même à Fouquier-Tinville ; il n'était pour rien intéressé dans l'industrie de Belhomme, puisque, dès qu'il eut soupçon de ce qui se passait à Charonne, il expédia un de ses substituts chargé de faire une enquête. Ce fut une débâcle, et le sensible docteur dut être navré de l'ingratitude de ses pensionnaires. La plupart exhibèrent leurs notes acquittées et leurs bourses vides. On apprit du citoyen Tissier, par exemple, qu'il payait 400 livres par mois un coin de grenier, mais que Belhomme lui avait bien recommandé de déclarer, en cas d'enquête, qu'il ne payait que 200 livres '. Le citoj^en Perrotin et trois autres Nantais occupaient une petite chambre, sans meubles, du prix de 500 livres par mois, et Belhomme les avait menacés du transfert à la Conciergerie s'ils osaient marchander... Toute la spéculation fut ainsi dévoilée ; la femme Ghabanne, que les détenus avaient en particulière exécution et qu'ils avaient chargée dans leurs dépositions, fut conduite à la Salpêtrière : quant à Belhomme, on le mit en arrestation comme « suspect de concussion et d'incivisme* ». * Mémoires d'Ouvrard. * Voir la noie, p. 129. » Archives de la Préfecture de police, Rapport : Popincourt,

n 136 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS , Mais il avait des ariiis, car^ au lieii d'être écroué à la Conciergerie, la plus redoutée de toutes les salles d'attente de réchàfaud, il fut interné aux Écossais d'abord, piiiis dans une maison de santé rivale, sise à Piepus, où, sans doute, il fut exploité à son tour par Un confrère indélicat : c'est là qu'on vint le prendre un jour, pour le conduire devant le tribunal criminel qui le condamna à six ans de fer\ . Privée de son patriarche, la maison Belhomme reste sans histoire : dans les papiers d'Hermann, le président du Tribunal révolutionnaire, conservés aux archives de la Chancellerie, on rencontre pourtant l'aventure assez piquante d'une particulière mystérieuse, vêtue d'une pelisse bleue, qui chaque soir se glisse chez Fay % le sous-économe du sirtislre hôpital des condamnées à morl, installé à UEvêché et qui n'est autre que « la femme du citoyen Belhomme, incarcéré à Piepus ». Il y avait, paraît-il, une M"^ Belhomme ; elle profitait de la détention de son mari pour venir retrouver Fay dans son hôpital, où Pair était « si chargé de vapeurs méphitiques » que le malheureux concierge était obligé, pour ne pas tomber malade, « de fumer nuit et jour, de mâcher du tabac, manger de l'ail et boire du vinaigre des quatre n » 13830. Arrestation et envoi aux Ecossais du citoyen Belhomme, directeur d'une maison de santé. * Le 5 floréal an II. Archives nationales. F' 4592. * Voir sur ce personnage et Tiiospice du tribunal révolutionnaire la très complète étude de M. Léon Legrand. archivisteaux Archives nationales. Revue des Ques tioTis histongues, }u\\lei 1890.

BELHOMME 137 voleurs » régime dont ne devaient pas résulter, pour SrP® Belhomme, des rendez- vous très agréables ^ C'est à cette femme courageuse qu'était dévolue la charge d'administrer la maison de santé ; au rcste^ le 9 thermidor survint bientôt, et les pensionnaires, rapidement, se dispersèrent. Il né resta que les internés d'avant la Révolution, quelques fous qui avaient assisté à l'ouragan sans comprendre et quelques vieillards ravis de voir finir l'encombrement delà maison : de ceua:-ci était Ramponeau, qui resta là jusqu'à sa mort, survenue le 4 avril 1802. Belhomme, lui, y rentra, après quatre ans de bagne, au printemps de 1798. Qu'était devenue sa première femme : était-elle morte ? avait-elle divorcé ? Je l'ignore . Le fait est qu'il se maria en mai 1798 avec une demoiselle Agathe Chaniot*. Il avait soixante et un * « La nuit du 3 au 4 germinal, lui concierge (Tarcilly), faisant sa ronde à onze heures du soir dans les salles, accompagné de Chauveau, l'un de ses porte-clefs, remarqua une particulière à lui inconnue, revêtue d'une pelisse bleue, debout, adossée à la cheminée de la salle où couchent les nommés Cartaux. générui, Levavasseur, Le Pescheux et autres, — conférer avec eux et liîdît économe (Fay). Il interpella cette femme de lui déclarer ce qu'elle faisait là et par quel ordre elle était entrée à une heure indue et à l'insu de lui, concierge. L'économe furieux de se voir surpris en contravention se permit de saisir au collet lui, Tarcilly, qu'il traita de gredin et par ses mauvais procédés fit esquiver la dite femme, sans que lui. conciergi^ o.ût le temps de la faire consigner. L'exposant a su depuis que cette particulière venait très fréquemment le soir, en cabriolet, trouver le dit économe et était la femme du nommé Belhomme, concierge d'une maison d'arrêt et détenu à Picpus, pour rai:f;on, dit-on, d'incivisme. « Archives de la chancellerie, m Papiers particuliers du citoyen Hermann. * Archives de la Seine.

138 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS ans, elle en avait vingt-deux, et il semble bien que jamais elle ne fut informée des péripéties éprouvées par rhonnète maison de santé dont elle devenait la directrice : il faut dire, à son honneur, qu'elle avait pour son mari la plus haute esUme; elle vécut avec lui longtemps, car il ne mourut que le 17 septembre i824, et, pendant ces vingt-six années, elle n'avait jamais surpris une allusion au passé, une récrimination, un reproche, ni rencontré quelqu'un des anciens pensionnaires de la maison; elle ignore tout, même la condamnation aux fers, même les quatre ans passés au bagne. La révélation ne lui fut faite qu'après trente ans de veuvage, par un article du Journal des Débats^ où M. de Saint-Aulaire racontait, discrètement du reste, les souvenirs qu'il avait conservés de la prison de Gharonne. La pauvre dame Belhomme, indignée, protesta dans une lettre très touchante *, * En voici le texte presque complet : — « Monsieur (le directeur du Journal des Débals), un ami officieux m'adresse au fond de ma retraite, à moi, vieille femme presque octogénaire, uq numéro de votre journal du 17 septembre courant et j'y trouve des imputations d'une telle nature au sujet des traitements que les compagnons d'infortune et de captivité de M. de Noyan auraient subis en 1793 dans la maison de santé de M. Belhomme* que moi, veuve de M. Belhomme, je croirais manquer à mon devoir le plus sacré si je ne venais protester ici contre ces imputations en mon nom et en celui de mes enfants. « A en croire l'auteur de la notice, M. Belbomme était une espèce de geôlier, protégé de Fouquier-Tinville, lequel se serait constitué pourvoyeur de sa maison... Eh bien, je repousse avec indignation une insinuation pareille! M. Belhomme n'ajamaisjoué le rôle abject qu'on lui attribue. Mon mari n'a jamais été un geôlier ; il a été directeur d'une maison de santé dans laquelle, en 1793, il a dil, comme cela s'est pratiqué sous tous les régimes dans bien d'autres maisons que la sienne, recevoir des détenus

BELHOMMB 439 affirmant que son mari n'avait jamais été un geôlier », que bien loin de s'être enrichi des dépouilles de ses malheureux hôtes, « il s'était ruiné avec eux et à cause d'eux » et que, s'il avait été incarcéré, c'était par l'ordre de Fouquier-Tinville « qui le trouvait trop politiques. U l'a fait avec toute l'humanité, avec tous les égards, avec tout le respect dus à d'illustres victimes d'excès révolutionnaires qu'il déplorait plus que tout autre. Il l'a fait surtout » et J'insiste particulièrement sur ce point, il l'a fait avec désintéressement... « Certes H n'y aurait pas d'expression assez dure pour flétrir tant de cupidités et tant d'inhumanités réunies, Heureusement, tout cela n'existe que dans l'imagination, parfois bien cruelle de l'auteur de la notice t J'affirme, moi, que M. Belhomme, bien loin de s'être enrichi des dépouilles de ses nobles et malheureux hôtes, s'était au contraire ruiné avec eux et à cause d'eux ; car les malades payaient, et il faut bien le reconnaître, il n'en était pas toujours de même des détenus politiques qui prenaient leur place dans la maison de mon mari et dont les biens avaient été préalablement confisqués. Je suis en mesure de prouver qu'à plusieurs reprises, notamment lors de la Restauration, des réclamations ont été adressées par mon mari à divers personnages ou à leurs familles, dont Je m'abstiens de citer les noms, au sujet d'arrérages de leur pension. « Voulez-vous une preuve plus décisive ? J'ai épousé mon mari le 12 floréal an H, c'est-à-dire quatre ou cinq ans après la Terreur. \\\ résulte de mon contrat de mariage, passé devant M« Ménard, notaire à Versailles, qu'en retour d'un trousseau de deux mille francs, seule dot que J'apportais à M. Belhomme, l'avoir de celui-ci consistait uniquement en une somme de douze mille francs, savoir : !• dix mille francs, valeur nette de l'immeuble où s'exploitait la maison de santé, achetée en 1787, c'est-à-dire bien longtemps avant la Terreur; 2» deux mille francs montant de l'estimation des meubles, objets mobiliers, linge, etc., le tout déduction faite des dettes! H faut convenir, monsieur, que les exactions de M. Belhomme ne lui avaient guère profité î... « Enfin, et c'est par là que je termine, Monsieur le rédacteur, M. Belhomme, en sa qualité de protégé de Fouquier-Tinville, sans doute, a été incarcéré lui-même, pendant neuf mois, à Sainte-Pélagie par ordre de son iUustre patron... Veuve Belhomme. »

VO VIEILLES MAISONS» VIEUX PAPIERS doux et Irop plein d'égards pour ses pensionnaires !.. » M. de Saint- Aulaire répliqua respectueusement « que sa mémoire n'avait pu être inexacte », et l'incident en demeura là ^ De tout ce passé, si lointain, il ne reste plus aujourd'hui, sur le vieil hôtel de la rue de Gharonne, que l'ancienne inscription posée là en 1787 : Maison de santé du docteur Belhomme ; et la haute * M. de Saint-Aulalre répondit : — « Madame, j'ai un sincère regret de vous avoir affligée et j'éprouve le besoin de vous le dire. La notice sur mon grand-père... n'était destinée qu'à ma famille. Quand, dans un moment de grand trouble, j'en ai autorisé la publication, j'avais oublié les phrases qui vous ont été pénibles et dont j'aurais modifié la rédaction si je me les étais rappelées. . . Cependant, madame, ces phrases n'ont pas le sens que vous leur prêtez. Je n'ai point dit que M. Belhomme fut un geôlier cruel; je ne lui ai imputé aucune sorte de complicité dans les crimes de la Terreur. J'ai dit au contraire « qu'il était fort bon homme — que sa maison n'était point gardée — ... qu'elle était un paradis où l'ambition de tous les prisonniers de Paris était de se faire admettre. « ... Que Fouquier-Tin ville et ses agents vendissent fort cher des permis de séjour dans une maison si favorisée, cela ne compromet en rien M. Belhomme. A la vérité, il demandait des prix de pension très élevés, et ne recevait chez lui que des pensionnaires qui pouvaient ou voulaient les payer. Je ne puis admettre que, sur ce point, ma mémoire ait été inexacte ; mais je conviendrai volontiers, avec vous, madame, que pour joindre à son établissement les bâtiments et les jardins de l'hôtel Chabannais et pour approprier ce vaste local à sa nouvelle destination, des dépenses considérables ont dû être faites. Il était naturel que M. Belhomme en fût indemnisé par ceux qui en profitaient, et il ne serait pas raisonnable de lui reprocher de n'avoir pas gardé chez lui les pensionnaires qui ne pouvaient le satisfaire... etc. » M"« Belhomme se contenta de cette explication : quand, un mois plus tard. M. de Saint-Aulaire mourut, elle se fit inscrire chez sa veuve, qui en fut très touchée. Les documents d'archives que nous publions ici établissent que les souvenirs de M. de Sainte-Aulaire étaient exacts de tous points et que M" Belhomme, mariée en 1798, avait tout ignoré de ce qu'avait été son mari avant qu'elle le connût. '

BELHOMME 141 porte SOUS laquelle ont passé tant de gens, entrant là, comme en un lieu d'asile; et la cour qui, divisée par une grille, leur servit de promenoir; et le jardin, éternellement jeune, qui entendit les tendres propos que le conventionnel Rouzet adressait à la veuve de PhilippeEgalité. Puisque ce sont là les seuls témoins qui subsistent, est-il maintenant indiscret de donner à la vérité la revanche qui lui est due ?

The text on this page is estimated to be only 22.67% accurate

LA CITOYENNE VILLIROUET

The text on this page is estimated to be only 23.76% accurate

VICTOIRE DE LAMBILLY Epouse du comte de La Villikouet, plaide elle-même et gagne la cause de son mari devant la Commission militaire, le 3 Germinal, an VII. (D'après un tableau peint en 1709.) Portrait communiqué par M. lo marquis de Bcllevue, arriôre-pclil-fils do M. de VillirouOt.



LA CITOYENNE VILLIROUET* A Lamballe, en Bretagne[^]
existe un vieux couvent d'Ursulines que, en 1793[^] la municipalité avait
transformé en prison. La maison» toute voisine de Téglise Saint-Martin,
était alors assez exigüe. Au rez-dechaussée, le k[^]ement du geôlier — le père
Cloteau, — trois cachots, une chambre basse et un cabinet; au premier
étage, deux chambres; plus haut» un vaste grenier. Vingt personnes y
auraient trouvé place ; on y entassa deux cent huit détenus, des femmes en
grande majorité, épouses, mères, filles d[^]émigrés, ou d'autres que leur nom
aristocratique rendait suspectes, de ces vieux noms bretons à résonnance
rocailleuse et retentissante comme le ressac sur les galets. Il y avait là des
Daën-Kerménénau, des l'Etang de Troaëc, des Houdu de Yillecadio, des
Quintin de Kercadiou... * M. le comte de Bellevue a publié, il y a quelques
années les Méjnoires de la comUsée de la Villvrouët née de Laminlly,
d'après le manoscrit original, en les accompagnant de très intéressantes
notices généalogiques (Paris, Just Poisson, éditeur, 1902). CTest [^] ce récit
que nous avons emprunté les éléments de cette étude ; les références
Indiquées renvoient au récit même de M- de la VilKrouët. 10

146 VIEILLES MAISONS^ VIEUX PAPIERS Au nombre des prisonnières était une jeune mère de vingt-six ans, Marie-Victoire de Lambilly, cidevant comtesse Mouëssan de la VillirouCt. C'était une petite femme délurée, réfléchie pourtant, menue, alerte, rieuse et très brave. Elle avait les cheveux châtons, le menton rond, les yeux marrons, le nez et le front semés de quelques taches de rousseur. Pour en terminer avec ses particularités, elle adorait son mari, de treize ans plus âgé qu'elle. Elmigré dès février 1792, le comte de la VillirouOt avait rejoint l'armée des princes, tandis que sa femme se réfugiait à Lamballe, chez une vieille parente. M""* de Garedeuc de Keranroy. C'est là qu'on l'arrêta. Le 12 octobre 1793, elle est écrouée aux Ursulines. La prison, comme on pense, ne lui va guère ; elle enrage d'être enfermée. Comme elle a la conscience très nette de « son dû », Tinjustice la révolte ; jamais elle ne s'est intéressée à la politique ; elle n'est même pas de ces nobles dames qui singent les beaux airs et font les fières avec les paysans : elle est toute simple et toute franche. Ex-noble ! Le beau motif pour tracasser les gens ! Sa naissance est l'effet du hasard ; elle n'admet pas qu'on la lui reproche. Elle trépigne d'être séparée de ses enfants. L'aîné, Charlemagne, n'a pas cinq ans, et Césarine, la dernière, a dix-neuf mois. Sont-ils suspects aussi, ceux-là ? A peine sous les verrous, Marie-Victoire, femme VilUroiët — elle signe ainsi sans morgue inopportune — récrimine, s'agite, réclame, écrit à tout le

LA CITOYENNE VILLÎROUET 147 monde :

i48 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS ture de ses pensionnaires ; les détenus, en plein hiver^ sont sans feu ; mais la bonne humeur et Tentrain de Victoire sont ingénieux : on dansera pour se réehauQer ; et tout le monde danse : vénérables douairières à cheveux gris, religieuses sécularisées, vieux gentilshommes ruinés et moroses ; dans cette ville de Lamballe d'ordinaire si paisible, où^ la nuit venue^ le bruit d'un sabot sur le pavé fait événement, on entend, en passant devant les murs du couvent geôle, un baccbanal de cris, de rires et de sauteriers : ce sont les prisonniers qui, pour ne pas grelotter, dansent la gaillarde ou les tricotets *. Victoire de la ViUirouët était détenue depuis quinze mois, quand un certain jour, — c'était le 8 janvier 1795, — le bruit courut que le conventionnel BoUet, venant de Brest, se trouvait pour vingt-quatre heures à Lamballe, et qu'il était descendu à l'auberge de la Grand' maison; c'était une chance à ne pas laisser échapper. Aussitôt, de sa plume alerte, Victoire écrit au représentant qu'aux Ursulines restent entassés 76 détenus, dans le plus lamentable dénûment et mourant de froid ; elle sollicite de lui la faveur d'un * « n me demanda, entre autres choses, ce que nous faisions dans la maison d'arrêt pour nous y réchauffer. — « Ma fol, citoyen, lui dis-je, nous dansions 1 Les administrateurs avaient l'air de le trouver mauvais, mais cela nous était égal : et, comme nous savions que danser ou ne pas danser ne pouvait empirer ou améliorer notre situation, nous passions le temps comme nous pouvions. Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, qu'il est souvent bon de s'étourdir sur ses malbears poor conserver le courage nécessaire pour les supporter. »

LA CİTOTENNE VİLLIROOET !49 entretien. La lettre signée, pliée, il s'agit de la faire parvenir. Victoire descend chez le geôlier; le père Cloteau est absent ou endormi, il est dix heures du soir, tout est clos dans la maison. La brave femme, que rien ne décourage, va jusqu'à la grande porte de la rue ; elle appelle, elle frappe, elle crie, elle s'époumonne, décidée à ameuter tous les citoyens de la ville. Un gamin qui passe entend le bruit, s'approche, s'informe; elle lui glisse sa lettre, lui recommande de la porter aussitôt à la GrancPmaison^ de la remettre au citoyen BoUet, et a s'il ne le trouve pas dans un lieu, de le chercher dans un autre ». Le gamin court ; une demi-heure plus tard il est de retour ; il a vu le représentant qui viendra demain >dsiter les détenus. L'heureuse nouvelle se répand tout de suite dans celte étrange prison que Victoire a grisée de sa bonne humeur ; ce sont « des cris de joie, des sauts, des gambades qu'on n'eût pas entendu Dieu tonner ». Mais, le lendemain, gros déboire : les heures passent et BoUet ne parait pas ; vite, un billet de rappel : « Citoyen représentant..., on nous assure que tu pars demain, et nous sommes dans des frayeurs horribles que tu nous brûles ! » Le conventionnel ne vint pas ; mais vers quatre heures, trois membres du comité de surveillance se présentèrent, de sa part, à la prison ; ils apportaient une liste de mise en liberté, une liste de cinquante noms : celui de la citoyenne VillirouCt était le premier inscrit. Cette fois, point de joie ni de gambades; la pauvre Victoire est toute

150 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS triste du résultat de sa démarche ; elle est libre ; mais plus de vingt de ses compagnons vont rester en prison, et leur déception gâte son bonheur. Elle prend hâtivement les noms de ceux que la clémence distributive du conventionnel n'a pas favorisés ; à peine hors des Ursulines, elle court à Tauberge où il est logé. Bollet ne reçoit pas, il faudra revenir. Elle se représente une heure plus tard ; on la congédie encore ; elle prend le parti d'attendre avec trois amies, libérées comme elle, à la porte de Tauberge, résolue à n'en point démarrer qu'elle n'ait obtenu audience. Enfin Bollet se laisse attendrir et les fait entrer. C'est un paysan de l'Artois, rigide et sec ; il est préoccupé et n'a qu'une minute ; mais l'entrevue, bientôt, l'amuse ; il est manifestement surpris et charmé de trouver chez une aristocrate d'autres sentiments que terreur ou bravade ; le sémillant sourire et le franc minois de la citoyenne VillirouCt l'ont déridé ; il semble que pour un instant s'est dissipé le tragique malentendu de la Révolution : ce régicide et cette comtesse s'accordent parfaitement ^ *

Le début de l'entretien est charmant. — « Nous nous trouvâmes en présence du représentant. Les citoyennes Quengo m'avaient prié de porter la parole et voici ce que je lui dis. — « Citoyen, j'ai l'honneur de vous saluer. — Votre serviteur citoyenne. — Citoyen, nous sommes venues vous remercier de la liberté que vous nous avez accordée et c'est le premier acte que nous avons voulu en faire. — Citoyenne, je suis enchanté de vous avoir rendu votre liberté et j'espère que vous ne me donnerez jamais lieu de m'en repentir. — Oh î non, certainement citoyen ! Mais dans le mandat de liberté qui nous a été lu dans la maison d'arrêt nous avons cru comprendre que celle liberté n'était que provisoire, et nous sommes venues vous la

LA CITOYENNE VILLIROUET 451 « — Je ne vous cache pas dit Bollet aux visiteuses, que c'est à la citoyenne qui m'a écrit que vous devez votre liberté; je ne me souviens plus de son nom... Vil... Villi... — Citoyen, c'est moi, et vous mie faites grand plaisir en me disant cela. — Ma foi, citoyenne, je devais partir ce matin ; mais votre sort m'a touché. Combien, me suis-je dit, moi qui suis devant un grand feu et qui cependant ai encore froid, combien doivent souffrir ces pauvres misérables qui ne peuvent se chauffer!... » Le conventionnel se fait bonhomme : elle en profite pour lui demander la libération des derniers détenus ; il résiste, a — Non, ma bonne amie, je ne puis pas sans l'avis du comité de surveillance. » — L'avis du comité ? Elle s'en charge, mais il faut que le citoyen représentant lui promette de ne point quitter Lamballe sans qu'elle Tait revu. C'est juré ; on se sépare. Il est malheureusement trop tard pour se mettre en courses; toute la nuit, la généreuse femme ne rêve que pétitions et démarches, et le lendemain, « ayant pris la lune pour le jour », elle est debout à quatre heures du matin. Elle sait que le comité de surveillance ne se réunira pas de la journée, mais elle se propose d'implorer individuellement chacun des commissaires. Avant l'aube, elle demander pleine et entière. — Que le mot promoire, citoyenne, ne vous effarouche pas : il est d'usage qu'on le motte toujours. Vous êtes parfaitement libres et il ne sera portt^ atteinte à votre liberté que si vous contrevenez à la loi. — - hn ce cas-là nous sommes tranquilles, car, quand on a 616 si cruellement puni pour n'avoir rien fait, on ne s'expose pas à l'ôtrc pour quelque chose. »

152 VIEILLES MAISONg, VIEUX PAPIERS trotte par les rues désertes; à sept heures, elle frappe à la porte du citoyen Margeot. Margeot dort encore et ne se lève ordinairement qu'à neuf heures. « — Eh bien, je vais le trouver dans sa chambre. — Citoyenne, sa porte est fermée à clef, — Je lui parlerai à travers la porte... » La voilà donc au trou de la serrure : i< — Citoyen Margeot, citoyen Margeot ! Voulez-vous avoir la complaisance de vous lever? — Citoyenne, il est de bien bonne heure, et il était onze heures hier soir quand je me suis couché. — Moi aussi, citoyen, je ne me suis pas couchée plus tôt et je suis levée depuis quatre heures; il s'agit de la liberté de malheureux prisonniers; le citoyen Bollet va partir et ne peut rien faire sans vous. Allons, citoyen, levez- vous... Je me flatte que vous n'avez peut-être pas tous les jours un réveil-matin aussi agréable. — Oh! très certainement, citoyenne. — Eh bien, citoyen, allez-vous vous lever? — Oui, tout à l'heure, citoyenne... — Foi de citoyen Margeot? — Oui, citoyenne. — En ce cas, citoyen, je vais, de ce pas, chez vos collègues *... » Elle frappe ainsi aux autres portes, force les consignes, réveille les rudes patriotes qui font la grasse matinée, hâte leur toilette, leur arrache, un par un, des mandats de mise en liberté, court chez Bollet qu'elle trouve en bonnet de nuit ; il la fait asseoir près du feu, rappelle « ma petite amie », signe tout ^Mémoires de la comtesse de la Villiroucl, p. 50.

LA CITOYENNE VILLIROUET 153 ee qu'elle veut. Elle Texhorte à la patience; qu'il ne parte pas, surtout : quatre seulement, il ne lui reste que quatre dossiers à réunir; elle retourne, toute courante, chez les commissaires. Enfin elle triomphe : sur la dernière pièce est apposé le cachet du comité... juste au moment où passe à grand fracas la berline qui emporte BoUet à Rennes! Victoire se précipite dans l'escalier, dans la rue, criant : « Qtoyen représentant, arrêtez, je vous en conjure, rien qu'un ins[^] tant ! » Mais la voiture a disparu et Victoire reste là désespérée..* Pas longtemps : le jour même elle écrivait à Bollet, et avant la fin de la décade, les derniers prisonniers de Lamballe étaient mis en liberté. Ce miracle accompli, Victoire de la Villiroufit se fixa avec ses enfants chez sa tante de Kéranroy. Sa fortune était séquestrée en raison de Témigration du mari qui vivait retiré à Jersey. Depuis cinq ans les époux ne s'étaient pas vus ; à peine osaient-ils correspondre ; les lois contre les émigrés, pourtant, avaient quelque peu perdu de leur rigueur; on pouvait maintenant espérer se rejoindre. Non pas à Lamballe, certes, mais loin de Bretagne, là où l'on n'était pas connu, peut-être serait[^]il possible de risquer l'aventure ; le succès» d'ailleurs, avait donné confiance à Victoire. Elle partit pour Paris, sous prétexte de solliciter du Directoire la levée de son séquestre, et s'y logea dans une maison garnie de la rue de Rohan, qu'on appelait alors rue Marceau, au Carrousel ; on

ii>4 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS était en août 1797.

Vers le même temps, les habitants de Nantouillet, près de Juilly, voyaient un paisible bourgeois s'établir dans une modeste maison du village, avec un garçonnet de huit ans auquel il apprenait à lire ; il ne sortait jamais et passait à bêcher son jardin les heures qu'il ne consacrait pas à l'éducation de son élève. Il disait s'appeler Guénier, et nul ne soupçonna que ce philosophe à la Jean-Jacques n'était autre que le comte de la Villirouët, contumax, clandestinement débarqué sur la côte bretonne et parvenu aux portes de Paris en esquivant les espions et en dépistant les gendarmes ; l'enfant était son fils, Charlemagne, amené de Lamballe par M^{re} de la Villirouët. Six semaines n'étaient pas écoulées quand, à la suite des événements de fructidor, fut promulgué le terrible décret condamnant à mort, sans autre forme, tout émigré qui serait arrêté sur le territoire de la République. S'expatrier de nouveau ? La Villirouët n'en sentait pas le courage ; sa femme n'eut pas celui de l'y décider. Le séjour à Nantouillet, pourtant, devenait trop hasardeux. Paris était tout froche, attirante et gigantesque cachette, avec son inextricable dédale de rues tortueuses, grouillantes de foule, ses maisons à six étages où Ton vit ignoré des voisins, Paris où Ton est introuvable par le seul fait qu'on se mêle à la cohue. Victoire, d'ailleurs, avait réservé à son mari un asile sûr chez une de ses amies la citoyenne Artaud, rue Poupée, étroit passage qui

LA CITOYENNE VILLIRODET 155 communiquait de la rue de la Harpe à la rue Hautefeuille; le comte prit son parti, passa les barrières et vint se réfugier rue Poupée*. Cette existence de caches et de cligne-musette était celle de bien des gens dans les trois dernières années du Directoire ; im si grand nombre d'émigrés, partis jadis très farauds, étaient revenus, traînant l'aile et tirant le pied, que la police débordée perdait toute méthode; souvent le hasard lui livrait un de ses proscrits, aussitôt traduit devant une commission militaire et fusillé à Grenelle, mais les autres ne s'en émouvaient guère. De même que, en temps d'épidémie, on s'imagine volontiers être réfractaire au mal ambiant, ces hors-la-loi s'illusionnaient et croyaient bien échapper toujours au mauvais sort. La Villirouët particulièrement, ou plutôt le citoyen Guénier, puisque tel était désormais son nom, professait une foi si ferme en la hardiesse et l'habileté de sa femme qu'il ne redoutait aucun péril, bien persuadé que, le cas échéant, « elle l'en tirerait ». Chaque jour il traversait Paris pour se rendre chez elle ; la patronne du garni, la citoyenne Corpet, s'étonnait bien un peu de voir la petite dame, si sage naguère, accueillir régulièrement le fidèle visiteur. Celui-ci passait la journée * a Il occupait une chambre dans la maison d'une de nos amies, M"« Artaud, rue Poupée, n« C, au faubourg Saint-Germain, tandis que moi je demeurais rue de Rohan, maison d'Orient, près de la place du Carrousel. » M"« de la Villirouët habita ensuite, pendant quelque temps, rue de Malte, chez le sieur Goison, restaurateur.

156 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS entière rue Marceau, y prenait ses repas et ne sortait qu'à la nuit pour retourner rue Poupée ; il donnait des leçons au jeune Charlemagne à qui Ton avait recommandé la plus extrême prudence : jamais il n'appelait son précepteur que « monsieur Guénier » et quand celui-ci, distrait comme tous les confiants, jouait impar&itement son rôle, l'enfant ne manquait pas de remarquer : « Vraiment, monsieur Guénier, vous êtes bien imprudent ; si l'on vous entendait, vous seriez pourtant fusillé ! i » Le danger est une manière d'idole : si Ton se familiarise avec lui, on n'y croit plus. Il y avait plus d'un an que le citoyen Guénier rendait à M"® de la Villirouët sa quotidienne visite, sans se douter que depuis six semaines, il était « filé ». La police avait reçu de Lamballe une dénonciation. Le 14 janvier 1799, Victoire se mettait à table avec son fils et son commensal habituel, quand on frappa à la porte; Gothon, la servante, ouvre. Cinq hommes sont sur le palier, quatre sont armés, l'autre s'avance, salue poliment, sort d'une poche de son carrick un bout d'écharpe : c'est le commissaire de police. Victoire tremblait si fort que ses genoux s'entrechoquaient ; Guénier, lui, faisait bonne contenance ; il exhibait sa carte de sûreté — un faux, — répondait aux questions du commissaire qui, après avoir saisi les papiers traînant sur la cheminée, invita les deux prévenus à le suivre. On partit, à pied, vers la préfecture de police, entre quatre soldats, baïonnette au fusil. M"® de la Villi

LA CrrOTBNNR VILUROUBT 157 rouëi au bras de Guénier. Profitant du bruit d'une voiture, elle lui souffla à Foreille une recommandation suprême : « Il faut tout nier ». A peine au bureau central, on les sépara et la pauvre Victoire, qui pour ne pas se trahir, n'avait pas osé embrasser son mari qu'elle ne reverra sans doute jamais, fut jetée au Dépôt... L'enier. Qu'on est loin de la provinciale prison de Lamballe! Le guichet formidable franchi, une odeur fétide, asphyxiante, l'odeur des fetuves encagés; cinquante mégères sont là, enlacées, hurlantes, déguenillées, sordides; troupeau ignoble de toutes les infamies réunies; elles entourent la nouvelle venue, l'embrassent, entonnent en un idiome farouche d'obscènes chansons. Sur la couchette qu'on lui désigne, quatre femmes accroupies jouent aux cartes ; la nuit tmnbe, nuit de hideux cauchemars; les draps du lit sont noirs et raidis d'ordure ; il faut se déshabiller pourtant et s'étendre contre une compagne abrutie de débauche et de vice : à dix heures, vacarme efiEroyable : c'est le couvre-feu qu'on annonce du dehors en promenant. sur les barreaux un pilon de fer; le gardien parait, monsieur Saint-Denys; il fait sa ronde en compagnie de deux énormes dogues... Le lendemain, c'est l'interrogatoire, la grosse épreuve. La pauvre Victoire est obligée d'avouer, non sans rougir, que son mari est émigré, depuis longtemps loin de France, elle ne sait où. Elle a fait

158 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS la connaissance de Guénier à Paris * ; elle ignore où il demeure ; il est devenu son ami et vient la voir tous les jours « — lia couché chez vous ? — Jamais, jamais ! » Et malgré son énergie, en songeant à ce dont elle s'accuse, elle sent son cœur honnête se glonfler, elle éclate en sanglots. Rentrée au Dépôt, sa seule idée est de faire parvenir un billet à son mari; mais il faut payer; elle est sans argent; pour quelques sous ses compagnes la dépouillent ; elle est prête à leur vendre son chapeau de velours noir, ses tours de cheveux ; mais ce sont ces bagues qu'elles convoitent. Et les questions brutales : « — C'est ton amoureux qui a été arrêté hier avec toi ? — Non, ce n'est pas mon amoureux. — C'est ton mari ? — Pas davantage; c'est un monsieur qui était chez moi. » Un rire ordurier commente sa réponse. Le troisième jour, elle aperçoit, de l'autre côté d'une grille, Guénier qu'on ramène de l'interrogatoire. Elle l'appelle, court à lui ; tranquillement, il lui * — « D. — Quelles sont vos relations avec le citoyen Guénier ? R. — Celles de l'amitié... D. — Depuis quand le connaissez-vous ? R. — Depuis un an. D. — Gomment l'avez-vous connu ? R. — Par un de ces hasards de société qui sont communs dans le monde ; la mienne a paru lui convenir; il ma demandé permission de venir me voir et je la lui ai donnée. D. — Quel est le lieu de sa demeure? R. — Je l'ignore. D. — Celte ignorance n'est pas naturelle. R. — Elle est toute simple, car ce sont les hommes qui vont chez les femmes et je ne sache pas que les femmes aillent voir les hommes, w

LA CITOYENNE VILLIROUET 159 annonce qu'il vient de tout avouer, qu'il n'y a plus à menhir, « qu'il est convenu de son nom » : « — J'aime mieux mourir que de quitter ma femme », avait-il répondu aux policiers. Elle s'évanouit de saisissement et de douleur à la pensée que c'est fini maintenant, qu'il est irrémédiablement perdu, qu'il n'y a plus à lutter. Dès cet instant, ils bénéficièrent des tragiques faveurs accordées aux condamnés. Monsieur Saint-Denys le geôlier, les autorisa à passer la journée ensemble dans l'unique pièce composant son logement. On avait même dressé pour elle un lit de sangle au pied de la couchette où dormaient pêle-mêle Monsieur Saint-Denys, sa femme et leurs enfants, sans parler des terribles dogues qui hurlaient au moindre bruit; un poêle rougissait nuit et jour dans ce taudis où tout était gris de poussière et de chaleur. Victoire en resta enrôlée pendant plus d'un an. La chambre n'avait pour mobilier que les indispensables ustensiles ; on mangeait assis sur les lits, les genoux servant de table. M^o Saint-Denys, le matin, allait aux provisions ; en son absence, la comtesse de la Villirouët vendait le rogomme aux femmes du Dépôt ; elle remettait, au retour de la patronne, autant de deux sous qu'elle avait débité de petits verres. Avant le souper, elle faisait la partie de dominos de Monsieur Saint-Denys ; on jouait une bouteille de cidre qu'elle perdait habituellement ; quand, par inadvertance, elle gagnait. Monsieur Saint-Denys buvait néanmoins la bouteille et

160 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS négligeait de la payer. On faisait cuire à la chaleur du poêle des pommes dont on se régalaient en fomille. Quand la Villirouët avait dressé le lit de sa femme et fait le ménage, — car Monsieur Saint^Denys était trop grand personnage pour se plier à ces fonctions domestiques, — on le reconduisait pour la nuit à son cachot. Victoire aimait cette existence paradoxale* ; elle avait pour maxime que la politesse et la bonté sont les deux clefs qui ouvrent les cœurs; elle y ajoutait son inlassable bonne humeur, talisman merveilleux. E31e comprenait bien d'ailleurs que, ces jours-là, elle les regretterait et que bientôt elle serait veuve. La Villirouët, lui aussi, réagné à son sort, jouissait de ce bonheur précaire : peut-être étail^l persuadé que sa femme trouverait un moyen de le tirer de ce mauvais pas. Au bout d'un mois, il fallut se séparer; la citoyenne Villirouët était mise en liberté ; le proscrit, conduit à TAbbaye, devait y attendre sa comparution devant la commission militaire. L'heure de la crise appro* « Pour mon ccHnpte, jamais je n'ai mangé d'an meilleur appétit, ni mieux dormi qu'au bureau du dépôt. Pour ce qui est du sommeil, il est vrai de dire que mes affaires me fatiguaient tellement que le repos me devenait aussi nécessaire que facile. Me couchant à dix heures du soir, je ne faisais qu'un somme jusqu'à mx heures du matin ; et mon sommeil était si calme qœ Saint-Denys disait quelquefois : — « Il n'est pas possible que cette femme-là soit coupable, car sûrement elle ne dormirait pas si bien. » Si petite que fût la chambre, je m'y promenais tous les jours, de long en large, pendant environ une heure, Texercice m'étant absolument nécessaire. »

LA CITOTBNNE VILLIROUET 161 chait. Ces tribunaux d'exception passaient pour être « aussi impitoyables que le peloton d'exécution ». Que faire ? Trouver un avocat, d'abord. Victoire avait l'adresse de plusieurs ; Chauveau-Lagarde» Golelle, d'autres encore, aussi habiles. Elle tardait, pourtant. Un matin, comme elle était encore au lit, ridée lui vint d'écrire aux juges pour implorer leur pitié. Ecrire ? Ils ne liront pas la lettre. Si elle allait les voir ? Des militaires ? Elle ne sera pas reçue. S'ils la reçoivent, ils reconduiront au premier mot, avant qu'elle ait pu plaider la cause de son mari... Plai* der ? Mais c'est cela l'inspiration ! Elle plaidera, elle plaidera elle-même devant le tribunal. Et tout aussitôt la voilà marchant à grands pas dans la chambre, commençant sa harangue. Dès que l'heure le lui permet, elle court à l'Abbaye, fait part à son mari de son projet; lui, toujours confiant dans le pouvoir de sa bonne fée, approuve. « Je te préfère à tous les avocats; si tu as le courage de plaider ma cause, je suis sauvé ! » Elle rentre, commence d'écrire son plaidoyer ; mais le lui laissera-t-on prononcer ? Il faut obtenir l'autorisation du rapporteur de la commission. Elle s'informe; c'eât un jeune officier de trente-deux ans, le capitaine Vivenot. EUe est chez lui, trouve un homme extrêmement froid, impénétrable. Il parait surpris de la démarche.

162 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS m'ont inspiré.
Aujourd'hui il est accusé, je le défends; cela paraît simple. » L'officier s'incline, concédant que « pour sa part, il n'y voit pas d'inconvénient ». Autre visite au général CathoUe, président du tribunal. Il habitait TEcole-Militaire. Comme Victoire s'indignait de la cruauté des lois de fructidor, « lois de sang, dignes du règne de Robespierre », le général répondit d'un ton glacé : « Nous ne sommes pas pour les apprécier, mais pour les appliquer. » Elle avait d'autres émotions, plus cruelles. De l'Abbaye, où elle se rendait chaque jour, elle revenait terrifiée ; trois des compagnons de captivité de son mari, trois émigrés comme lui, étaient passés devant le tribunal : tous trois avaient été condamnés à mort ; elle les a vus partir pour la plaine de Grenelle... Et ses meilleures amies, charitablement, la détournent de son projet. A quoi bon se faire illusion ? La Villirouët est perdu sans ressources; pourquoi se compromettre inutilement, se donner en spectacle? Victoire pourtant, héroïquement,, s'obstine ; elle travaille aux Archives, compulse le Bulletin des lois *, les * M"« de la Villirouët prit la précaution de lire son plaidoyer au citoyen Lebon, avocat distingué de l'époque. Lebon en loua « la teneur et la rédaction ; mais il me fit observer que la loi n'y était pas suffisamment discutée, et il émit l'avis que je ne lirais que la partie du sentiment» lui abandonnant, à lui, celle (le la loi. Surprise et affligée de cette proposition, je lui en demandai la raison. Il me répondit qu'il n'était pas naturel que moi, dans ma position et le désespoir dans Tâme, je pusse discuter des lois. — « Vous vous trompez, citoyen, lui répondis-je, la Révolution nous a appris à raisonner avec calme tout en pensant avec force. Je tâcherai de donner à la loi l'onction du sentiment, et au sentiment le caractère de la loi. »

LA CITOYENNE VILLIROUET 163 messages du Directoire;
pénètre au Châtelet, où siège la commission, et assiste à l'une des audiences pour se familiariser avec l'aspect de la salle et l'étiquette du tribunal. Elle est brisée de fatigue et de fièvre quand le jour fatal arrive enfin. C'était le 23 mars, veille de Pâques. La séance devait commencer à onze heures et demie. Victoire se leva à six heures; à huit heures elle était à l'abbaye pour embrasser son mari et fortifier son courage, au risque d'affaiblir le sien propre. Elle rentra, fit sa toilette, se coiffa d'un bonnet de crêpe blanc, revêtit une robe de mousseline basinée à grandes manches, serrée à la taille par une écharpe flottante d'organdi ; elle prit un potage et avala un œuf pour nettoyer sa gorge toujours enrouée depuis les raouts de Monsieur Saint-Denis. Enfin elle monta en fiacre, avec son amie M^{lle}* Artaud, pour se rendre au Châtelet. En approchant du pont au Change, elle aperçut de loin l'accusé qu'une forte escorte amenait, et du coup, elle pensa défaillir. Dans la salle s'entassait une foule. Victoire, le cœur serré, la gorge sèche, gagna la place qu'on lui désigna, en face d'une table où Ton avait mis de l'encre, des plumes et du papier : l'assistance se bousculait pour mieux voir cette femme en blanc, toute petite, qui pénétrait au banc de la défense ; les habitués échangeaient des réflexions. « — Elle a l'air d'une première communiant ! — Oh! comme elle a

1 164 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS les yeux rouges!
— C'est qu'elle a tant pleuré! »*. Elle n'avait pas pleuré; elle brûlait de fièvre. L'instant qu'elle redoutait plus que tout autre était celui où s'ouvrirait la petite porte des accusés pour livrer passage à son mari, entre les gardes ; par deux fois, pour la préparer à ce choc, MTM® Artaud, assise près d'elle, lui souffla : « Du courage, j'entends les soldats 1 » Deux fois encore, Victoire crut qu'elle allait s'évanouir, qu'elle ne pourrait pas... Elle se raidit pourtant, et comme l'accusé n'arrivait pas, elle eut le temps de se remettre. Le voici enfin ! Grand tumulte : vingt gardes l'accompagnent, dont deux lui tiennent les bras. On le fait asseoir sur une chaise, en face du tribunal. Il est à trois pas de sa femme, qui le voit de profil. Lui, la cherche des yeux, l'aperçoit, sourit. Les juges paraissent : ils sont sept : grande tenue, longues moustaches, sabres traînants. Ils prennent place, et le général Cathol, président, commande le silence. L'interrogatoire commence. La Villirouët répond avec calme : le rapporteur lit ses conclusions. Un des juges interpelle le secrétaire : « Ce malheureux ne peut pas se défendre tout seul ; je ne vois point de défenseur. » Le secrétaire fait un geste et désigne Victoire. « — Le voici. — Ah ! poursuit l'autre, en aura-t-elle la force ? » Hélas ! elle n'en savait rien. Son cœur battait. Toute anxieuse, elle priait, priait * Manuscrit de M"« de la Villirouët.

LA CITOYENNE VILLIROUET 165 tout bas, s'efforçant de rassembler ce qui lui restait de courage, tâchant de ne pas penser. Et tout à coup elle entend qu'on parle d'elle. « — Quel est ton défenseur officieux? » demande à l'accusé le président. — C'est ma femme », répondit-il. Alors, se tournant, Cathol de sa voix glacée, s'informe : « — Avez-vous quelque chose à dire ? — Oui », fait-elle en se levant; et prenant ses feuillets, elle commence : « — Citoyens juges ^ ». Sans trouble apparent, elle s'excuse d'abord de sa témérité ; puis, venant à la question, elle expose que son mari n'a jamais émigré, qu'il est resté caché à Orléans, malade... Elle entame ensuite le point de droit, discute les lois, les dates ; peut-être la regardait-on plus qu'on ne l'écoutait ; le silence planait, aussi absolu que si la salle, bondée pourtant, eût été entièrement vide. Elle n'osait détourner ses regards de son papier, craignant de lire sur le visage des juges la sévérité ou le parti pris ; elle ne se risquait pas non plus à regarder son mari, de peur de s'attendrir. Vers la fin seulement, après avoir terminé la question de droit, elle se hasarda à lever les yeux pour la première fois... De grosses larmes coulaient sur les joues du président ; ses collègues avaient tous la tête baissée,

166 VIEILLES MAISONS» VIEUX PAPIERS même, à ce moment, faillit éclater... mais elle se reprit et attaqua sa péroraison. — Vous êtes pères, époux, et il n'y a. aucun de vous qui ne soit sensible à la voix de la nature. Vous ne voudriez pas que, sans aucun avantage pour la patrie, le meilleur des ménages soit désuni, que le plus doux des liens soit rompu, que des enfants restent orphelins. Vous êtes justes, vous ne voulez pas immoler une victime innocente. Vous connaissez les droits du malheur, droits aussi sacrés que ceux de la vertu même; et puisque vous m'avez permis de le défendre, mon mari ne peut être sacrifié ! Elle se tut : sa plaidoirie avait duré quarante-deux minutes. Aucun bravo, aucun battement de mains : le silence continuait, étouffant, angoissé ; le président lui-même, le front bas, hésitait à prendre la parole; on distinguait sous sa moustache et sur ses joues ce mouvement des muscles qui dénote une émotion comprimée ; enfin, se dominant : « Avez-vous, dit-il à Taccusé, quelque chose à ajouter à ce qui vient d'être dit? » Sur la réponse négative, il reprit : « En ce cas, vous allez vous en retourner à Tabbaye, car c'est Tusage. » Alors La VillirouCt se leva, salua les juges et vint vers sa femme à laquelle il tendit les bras; de ce coup toute l'assistance éclata : c'était peut-être le dernier embrassement des deux époux ; allaient-ils être séparés pour toujours ? Elle tenait son mari serré contre elle, et nerveusement, sanglotait. La foule pleurait ; les gardes eux-mêmes se détournaient, les yeux gros ; ils emmenèrent pourtant Taccusé ; les

LA CITOYENNE VILLIROUET 167 juges s'étaient retirés pour délibérer : leur conseil dura une demi-heure, une demi-heure d'anxiété pour Victoire. Avait-elle touché juste ? Pouvaient-ils acquitter ? Que ferait-elle si elle entendait tomber le mot terrible?... Elle projetait d'ameuter le peuple, de recommencer son plaidoyer dans les carrefours... Une voix, soudain, lui dit à l'oreille « Acquitté ! » C'était le secrétaire qui précédait les juges rentrant en séance. Le président lut d'une voix forte a Considérant... Considérant... l'acquittement est prononcé à l'unanimité.. . » On n'entendit rien de plus : une clameur de triomphe, les applaudissements éclatèrent : M Bravo ! Tant mieux ! » Le général se dressa, menaçant : « Vous n'êtes point ici au spectacle ; vous ne pouvez ni approuver ni désapprouver nos jugements... » Mais sa voix rude tremblait, sa grosse moustache était toute frémissante, et il ajouta, bonnement : « Je reconnais cependant que tout ceci est bien touchant et bien propre à émouvoir. » Les curieux entassés, de nouveau s'étaient tus ; Victoire, debout, s'adressa aux juges : « Croyez, citoyens, dit-elle simplement, que ma reconnaissance égale mon bonheur. » Aussitôt on se rue vers elle ; perdue dans la foule, elle cherche à échapper à l'ovation tumultueuse ; mais maintenant que l'audience est levée, la houle enthousiaste grandit, tourne en disputes : c On ne la voit pas ! — Vous la masquez ! — Qu'on la mette sur une table, que nous la voyions à notre aise !... » Un homme du peuple, les poings sur les côtes, tout contre

468 VIEILLES MAISONs, VIEUX PAPIERS elle, répète : « C'est bien joli, ce que vous venez de faire là ; dame ! oui, c'est bien joli. Ah ! la brave femme ! » Les juges, descendus de l'estrade, la complimentent ; tous demandent à l'embrasser ; elle resta une heure avec eux, tandis que le secrétaire expédiait la copie du jugement ; on la lui remit enfin ; elle monta en voiture. Sur le quai, une foule, en haie, l'acclama ; beaucoup se lancèrent derrière le fiacre jusqu'à l'Abbaye ; tous les habitants du quartier s'étaient massés sur la petite place devant la prison. Quand elle parut, exultante, au bras de son mari délivré, ce fut un grand cri de joie : « Ah I les voilà ensemble; quel bonheur! Vivez longtemps ! Soyez toujours heureux ! » Le même peuple les aurait hués s'ils étaient passés tous deux sur la charrette des condamnés... On dîna chez M^m*® Artaud, rue Poupée. Victoire était brisée de fatigue, sans voix. Le soir, elle prit avec son mari, pleurant de joie, le chemin de la rue Marceau ; pour la première fois elle marchait à son bras dans Paris, sans crainte des espions. Quand ils se trouvèrent seuls, elle lui dit : « Mon ami, je puis mourir à présent ; j'ai connu le bonheur ! » Le lendemain, jour de Pâques, dès l'aube radieuse, une députation des dames de la Halle se faisait annoncer. La première prit Victoire dans ses bras, l'enleva de terre, lui posa un baiser sur chaque joue et la repassa aux autres ; elles lui offrirent un bouquet et

I.A CITOYENNE VILLIROUET iô9 lui adressèrent ce compliment : « Ma belle amie » voilà des fleurs qui sont aussi naturelles que votre cœur. » En trinquant avec elles, MTM* de la Villirouët songeait aux v tricoteuses » de jadis... Et comme elle se félicitait des juges : « Les juges ! Laissez donc ! gronda une commère. Il en a péri d'aussi innocents que votre mari ! » Cette visite fut le prélude de bien d'autres : durant une décade, la petite Bretonne fut l'idole de Paris : les journaux publièrent ses hauts faits*, on la mit en petits vers, en complaintes, en chansons ; la citoyenne Bonaparte l'invita à déjeuner. Le succès ne la grisa pas. Du jour où elle eut reconquis son mari, on n'entendit plus parler d'elle. Elle mourut à Lamballe, le 12 juillet 1813 * : elle avait quarante-six ans. M. de la Villirouët lui survécut pendant trente-deux ans. A l'époque de la Restauration, il reçut la croix de Saint-Louis, méritée par ses * Voici l'un de ces articles : — « Il était réservé à notre siècle de voir une femme réunir aux affections douces d'une épouse toute la véhémence d'un orateur exercé. La citoyenne Villiroyt {sic} vient de relever les charmes, déjà si séduisants de son sexe, par ce nouveau fait de gloire. Le 3 germinal, son mari fut traduit, comme prévenu d'émigration, à la commission militaire siégeant au ci-devant Châtelet : ce fut elle qui plaida sa cause, mais avec tant de force et de sensibilité, que non seulement elle obtint la délivrance de son mari, mais le président eut toutes les peines du monde à contenir les vives émotions et les applaudissements de l'auditoire. » • Elle repose au cimetière de Lamballe. On lit sur sa tombe : « Ci git, Marie- Victoire de Lambilly, dame de la Villirouëty née le 27 avril 1767, morte le 12 juillet 1813. -S'a famille en pleurs lui a élevé ce modeste monument, faible tribut de ses regrets et de son amour... Exemple du plus héroïque dévouement, son courage et son éloquence sauvèrent les jours de son mari...

n i70 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS services
personnels sans doute, mais aussi, dit l'exposé, « parce qu'il dut la liberté et
la vie à l'énei^e et au courage de son épouse, de glorieuse mémoire » . C'est
la seule croix, certainement, qui fut jamais décernée « pour fait d'amour
conjugal ».

The text on this page is estimated to be only 21.50% accurate

LA MORT DE ROLAND

LA MORT DE ROLAND L'appartement où Mme Roland et son mari s'installèrent, en janvier 1793, quand ils quittèrent le ministère était situé au second étage d'une maison de la rue de la Harpe qui faisait face à l'église SaintCôme. L'immeuble était vaste et avait une sortie sur la rue des Maçons- Sorbonne. Le logement prenait jour sur la cour ; le prix du loyer était de 450 livres : les Roland avaient passé avec le propriétaire un bail de six ans, à compter du jour de Pâques 1792. Six ans ! Le local, assez restreint, était aménagé avec goût : dans le salon, fauteuils et bergères de velours d'Utrecht jaune, entourant un forte-piano d'Erard, instrument encore peu commun à Tépoque : aux fenêtres des rideaux de vitrage en toile de coton à carreaux blancs et jaunes, sur lesquels se croisaient de grands rideaux de taffetas jaune. La chambre à coucher était meublée de façon toute semblable, mais en bleu : mêmes bergères, même petits rideaux de toile à carreaux *. * Archives de la Seine. Domaines : 124 = 3044.

174 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Le domestique des Roland se composait d'un valet de chambre nommé Louis Lecoq et d'une brave picarde d'environ trente-quatre ans, Marguerite Fleury. Fleury (c'est sous son nom de famille que, dans l'intimité du ménage, on la désignait), Fleury cumulait les fonctions de femme de chambre, de cuisinière et de femme de confiance ; elle était depuis treize ans au service de Mme Roland, avait vu naître sa fille et la suivait dans tous ses déplacements. La petite Eudora, lorsque ses parents emménagèrent rue de la Harpe, avait dépassé sa onzième année : elle était confiée aux soins d'une institutrice, Mlle Mignot, que Roland, d'ailleurs, congédia peu après*. Les heures étaient longues et l'existence morne, aux premiers mois de 1793, dans cet intérieur mesquin comparé aux splendeurs de l'hôtel de l'Intérieur qu'on venait d'habiter : depuis la chute, le vide s'était fait : se déclarer l'ami de Roland, c'était un an auparavant, prendre rang parmi les énergumènes ; c'est maintenant, tant la révolution a gagné de terrain, faire acte d'incivisme et risquer la proscription. Quelques intimes encore, Bosc, Tami de douze ans, le plus fidèle, le plus sûr, Brissot, Louvet, Buzot, ont le courage de passer le seuil de la maison : les Roland, au reste, se savent menacés ; leur vœu est de se retirer à leur terre du Clos, en Beaujolais, où jadis ils ont vécu « dans une retraite rustique, un peu sau* Lettres de Madame Roland, publiées par Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse, t. II, appendice T.

LA MORT De ROLAND 475 vage », quelques années qui leur paraissaient monotones alors et qui leur semblent si douces aujourd'hui. Mais comment quitter Paris ? Roland n'y est-il pas, en quelque sorte, gardé comme otage ? Déjà, dans la nuit du 31 mars, on est venu saisir ses papiers : maintenant c'est l'alerte quotidienne ; à certains jours le danger semble si imminent que Tex-ministre cherche, pour sa femme et sa fille, un asile dans la banlieue, — à Champigny, croit-on. Et ce ne sont là que les moindres angoisses. Mme Roland aime Buzot d'un de ces impétueux amours dignes d'envahir son âme héroïque : elle a lutté et le combat fut rude. —

1 176 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Nulle histoire n'est plus connue ; mais nulle n'est plus tragique et l'on songe à ce que pouvaient être, pour les deux époux, les veillées de ce printemps de 1793, dans la chambre bleue de la rue de la Harpe, les fenêtres ouvertes sur la cour tranquille ; elle rêvant, — à l'autre ; lui, la regardant, l'âme déchirée ; plein d'amour, de rage, d'estime et d'admiration pour cette femme qui lui ravage si loyalement le cœur. S'ils se taisent, quels silences ; quelles confidences, s'ils parlent ! Et ils en viennent à souhaiter, comme un bonheur, qu'une de ces patrouilles qu'on entend, de loin, arpenter la rue, s'arrête à la porte, envahisse la maison, les prenne, les entraîne... Un jour, la chose advint : c'était le 31 mai. Paris, depuis le matin, était sillonné de troupes en armes descendant vers la Convention. On ne peut conter, après Mme Roland, les incidents de cette journée fameuse, sa course en fiacre jusqu'à l'Assemblée, ses démarches vaines pour pénétrer dans la salle des séances, son retour à sa maison, où le portier — il s'appelait Lamarre, — lui glisse à voix basse, que Roland, après s'être réfugié dans l'appartement du propriétaire, M. Cauchoix, au fond de la cour, est parti par la porte de la rue des Maçons. Puis, c'est sa course dans Paris, à la recherche de son mari, qu'elle découvre, chez Bosc, sans nul doute, logé rue des Prouvaires ; — sa nouvelle tentative à la Convention, son retour cahoté par les rues et l'anecdote typique du cocher, qui, dans ce jour de tocsin et de

LA MORT DE ROLAND 177 canon d'alarme, n'a de pensées que pour un pauvre chien perdu, obstiné à suivre son fiacre; enfin, la rentrée rue de la Harpe, l'arrestation dans la nuit et l'incarcération immédiate à la prison de l'Abbaye *. Quelle explosion de joie, quand elle songe que, sans danger d'y succomber, elle peut crier son amour, puisque entre elle et celui qu'elle aime, il y a l'exil et les barreaux d'une prison ! Dans ces lettres éperdues que, par un moyen qu'on ignore, elle faisait passer à Buzot, alors réfugié à Caen, elle parle de son mari dont elle parvenait à se procurer des nouvelles. Pour ne pas désespérer « l'homme le plus aimé de la femme la plus aimante * », elle laisse entrevoir à Buzot qu'un jour prochain, peut-être, elle sera libre. Et quel soulagement d'être enfin délivrée de l'obsédante contrainte de la vie commune et de ses obligations d'épouse : « — Je remercie le ciel d'avoir substitué mes chaînes présentes à celles que je portais auparavant... Comme je chéris mes fers où il m'est libre de t'aimer sans partage et de m'occuper de toi sans cesse ! ' » Roland, sauvé par Bosc, erra pendant vingt jours avant de trouver un asile. Bosc était une âme tendre* : quelque peu amoureux, * Madame Roland, Mémoires. * Lettre du 31 août 1793. Edition Perroud, t. 11. p. 507. » Lettre du 7 juillet 1793. Edition Perroud, t. II, p. 500. * M. Claude Perroud a consacré à Bosc une étude définitive. Voir Lettres de Madame Roland, t. II, appendice K. C'est à ce 12

178 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS lui aussi, de Mme Roland et sachant qu'il n'en pouvait attendre de retour, il avait, depuis longtemps, pris son parti de n'être que le plus dévoué et le plus fidèle des amis. Il se consolait, d'ailleurs, en herborisant : dès qu'il disposait d'une demi-journée, il prenait la carriole de Montmorency et s'en allait, l'herbier au flanc, cueillir des plantes dans la forêt. Son ami, le conventionnel Bancal, — autre intime, autre soupirant de Mme Roland, — avait acheté là, au début de la Révolution, une sorte d'ermitage perdu en plein bois, qu'on appelait le prieuré de SainteRadegonde et dont il laissait à Bosc la disposition : un jardin de sept arpents, une vieille chapelle accotée d'un clocher et une petite maison comportant, au rez-de-chaussée, une chambre à four et un cellier, deux chambres à coucher au premier étage, tel élaïl, — tel est encore, à peu près, — l'ermitage de SainteRadegonde. Bosc, le dimanche, quittait la rue des Prouvaires pour cette solitude et y passait la journée à fureter dans les taillis \ Dès la première nouvelle de l'arrestation de son amie, le 1®* juin, il courut à la rue de la Harpe et trouva la maison en émoi, la bonne Fleury en larmes et la petite Eudora désespérée : il prit l'enfant et la conduisit chez la femme d'un député à la Conventchapitre do la pemapqiiablepublication du recteur de rAcadémie de Toulouse que nous faisons nos emprunts. * Revue (le L'histoire de Versailles^ 1900; Un Girondin herborisant, par Aug. Key.

LA MOBT DB ROLAND 179 Uon, Mme Creusé-Latouehe, qui habitait» dans la rue Hautefeuille, le vieil hôtel dit encore aujourd'hui maison des trois tourelles \ Puis il revint chez lui, rue des Prouvaires, où Roland, anxieux, l'attendait. Le 2 juin, tandis qu'une armée de quatre-vingt mille patriotes bloque la Convention, tandis que le tocsin sonne, que les patrouilles battent les rues, Bosc parvient à passer la barrière avec le proscrit et tous deux gagnent Sainte-Radegonde, où Fex-ministre reste caché pendant une douzaine de jours. Mais il ne fallait pas songer à faire là un long séjour : comment, sans éveiller les méfiances, approvisionner de vivres cette maison isolée et presque toujours close ? Bosc qui trouvait le moyen de charger sur son dos une hotte remplie des fleurs de son ermitage qu'il portait à la prison de Mme Roland, imagina de conduire Tex-ministre à Rouen, où il savait trouver une retraite sûre. Le voyage dura six jours. Comment s'effectua-t-il ? On ignore : on sait seulement que, dès le 20 juin, Roland était à Rouen dans un état tel que nul n'y pouvait soupçonner sa présence. Il avait vécu en Normandie plusieurs années avant son mariage et passionnément aimé une jolie Rouennaise, morte depuis lors. M^{me} Malortie. Il était resté en relations avec les deux sœurs de cette jeune fille, * Cette maison, curieuse à plus d'un titre, vient d'être récemment démolie. Voir sur son histoire : La rue Hautefeuille, par Henri Baillère.

180 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS modestement établies dans une maison de la rue aux Ours\ Les demoiselles Malortie n'étaient plus jeunes en 1793 : femmes d'esprit, pieuses sans bigoterie, elles étaient restées associées jusqu'en 1790, à la gérance des revenus du chapitre de la cathédrale dont leur père avait été receveur général : elles n'étaient pas riches et devaient même, pour subsister, avoir recours à des travaux de couture. Ces braves filles prévenues par Bosc, sans doute, ouvrirent courageusement leur porte à Roland. Il se terra chez elles et l'existence qu'il vécut là, rongé par l'inaction, torturé par ses souvenirs, fut un cauchemar long de cinq mois, dont chaque heure avivait et renouvelait l'angoisse. La proscription ou la mort de tous ses amis politiques ; l'écroulement de son rêve de liberté et de justice ; le désespoir de voir rouler dans l'anarchie et le sang cette révolution si ardemment souhaitée, servie avec tant d'abnégation ; l'avortement de ses belles utopies ; l'amère déception du désabusement, rien ne prime la fureur jalouse de l'homme, du vieillard dolent, terrassé, ombrageux qu'il est devenu, hanté de l'image de sa femme dans l'âge delà sève et des passions, dont il sait que toutes les ardeurs vont à un autre, — à un autre qui n'a pas trente-trois ans, qui est actif, courageux, vibrant, aimé. Elle, — impitoyable cruauté de l'in* Lettres de Madame Roland. Edition Perroud, t. II, appendice D.

LA MORT DE ROLAND 181 différence, — ne lui cache rien de ses sentiments ; il sait qu'il est pour elle et celui qu'elle aime le vieil oïcle ; c'est ainsi qu'elle le désigne dans les lettres qu'elle écrit à Buzot* et qu'il devine brûlantes comme leurs jeunes cœurs, éloquentes comme l'amour. Et, dans sa rage, il décide de livrer son rival à Texécration du peuple ; il médite contre lui « un écrit empoisonné » ; il se met à cette besogne farouche, bilieuse, détestable, mais qui, du moins, apporte à sa douleur une allégeance... Même cela lui sera refusé : elle, au loin, apprend à quoi s'occupe son mari ; du fond de son cachot elle manifeste son mécontentement, et le malheureux, dompté, détruit les pages où s'exhalait sa haine et renonce à sa vengeance. Tout aussitôt elle annonce triomphalement à Buzot la bonne nouvelle : « — Le vieil oncle est tombé dans un affaissement horrible, il baisse d'une manière effrayante. » — « Sophie (c'est elle-même) a obtenu qu'il jetât au feu le testament que tu sais et dont elle était si affectée pour toi. Ce n'était pas une petite affaire : il l'a terminée comme un dernier sacrifice ; mais elle l'avait exigé*... » Alors commencent pour le proscrit les heures terribles d'isolement : il n'écrit plus, il ne sort jamais. Quelles confidences fait-il à ses vieilles amies ? Quels reproches ? On ne sait ; mais « il trouve la vie un * Voir notamment la lettre écrite de Sainte-Pôlagie, le 31 août 1793. Lettres de Madame Roland. Edition Perroud, t. 11. p. 507. • Lettres du 31 août 1793. Edition Perroud. t. II, p. 507.

182 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS supplice et la rend telle à ceux qui sont près de lui ». Pourtant il ne veut pas mourir : son existence, si misérable soit-elle, est un obstacle au bonheur de son rival et, par vengeance, il s'obstine à vivre, dans le désespoir et dans la haine. Le 10 novembre, l'après-midi, — c'était un dimanche, il apprit la condamnation à mort de sa femme, appelée devant le tribunal révolutionnaire dans la matinée de l'avant-veille. Comment la nouvelle lui fut-elle apportée? Par la voie mystérieuse, sans doute, qui, depuis cinq mois, servait ses relations avec Paris; peut-être simplement par quelque journal parisien imprimé le 8 au soir et distribué à Rouen dans la matinée du 10. Il n'importe. On tient aussitôt conseil chez les demoiselles Malortie * : que va faire Roland ? il veut bien mourir maintenant, mais de quelle mort? Comment rendre son trépas utile à la république.^ Un projet le séduit : partir pour Paris, s'efforcer d'y parvenir sans être dépisté, se glisser à la Convention, surgir, un beau jour, à la tribune, faire honte à l'Assemblée de son avilissement et périr sous le même couteau qui vient d'égorger sa femme. Mais se livrer, c'est ruiner Eudora, les biens des condamnés étant confisqués au profit de la nation. L'idée donc est * « Il eut avec ses amies une délibération d'un courage extraordinaire que Ghanapagneux {Discours préliminaire) a racontée en dramatisant un peu ; mais que nous tenons pour vraie dans son point essentiel. » Perroud, appendice D.

LA MORT DE ROLAND 183 repoussée et on se décide pour le suicide. Où mourir? — Loin de Rouen, pour ne pas compromettre les amis qui lui ont donné asile. Comment se tuer? Quand? — Au plus tôt... Ce dut être un entretien terrifiant que celui de ces deux vieilles filles, parlant de ces choses avec ce pauvre homme auquel elles étaient grandement attachées pourtant, mais qu'elles savaient si misérable qu'elles ne trouvèrent pas, dit-on, un mot pour le dissuader. La nuit venait, il brûla ses lettres, posément; puis il se mit à écrire; ses amies le regardaient faire : il écrivit pendant un quart d'heure, plia le papier et le mit dans sa poche; il se leva, passa sa houppelande, une longue redingote de futaine beige à poils, et prit une canne que Bosc lui avait donnée quelques mois auparavant; c'était un bâton, garni d'un pommeau de cuivre, qu'un ressort divisait en deux parties d'inégale longueur : à chacune d'elles était fixée une lame de dix-huit pouces environ ; la canne fermée, ce poignard et cette lance s'engainaient conjointement dans deux fourreaux juxtaposés. Alors Roland se disposa à partir et Ton n'imagine . * Cette canne est au Musée de Rouen, dans la salle des armées françaises. Le catalogue du Musée en indique ainsi l'origine : « Canne-poignard de Roland de la Platière, à Taide de laquière. Il mit fin à ses jours, le 10 novembre 1793, sur le territoire de la commune de Radepont du Bourg-Baudouin (Eure). Cette canne conservée par M. Mauchrétien, juge de paix à Pont-Saint-Pierre, rédacteur du procès-verbal de la levée du corps, a été achetée par M. Mauchrétien, son fils, demeurant à Rouen, rue des Charrettes, n° 153. »

184 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS pas ce que purent être les regards échangés, les recommandations dernières, les objections peut-être, oiseuses mais si naturelles : — le mauvais temps; — quelle fatigue! — où mangera-t-il? Puis les adieux, à la nuit close — six heures, — et le départ, le pas qui descend Tescalier, la porte qui se referme, le silence... Enfin la solitude des deux vieilles, la soirée qu'elles passent sous la lampe, tandis que la pluie fouette les vitres et quelles songent, en frissonnant, au mort qui était là tout à Theure. Le proscrit marchait sur les pavés boueux : pour la première fois depuis cinq mois, il respirait l'air du dehors, coudoyait des gens. Il ne semble pas que quelqu'un ait remarqué ce vieillard tragique, à mine de quaker sous ses cheveux plats et blancs, en longue houppelande, en culotte et en bas noirs, allant dans la nuit sans lune¹¹ rôda par les rues qui contournent la cathédrale, gagna le quai, suivit l'ancien cours Dauphin et s'engagea dans la rude montée de la côte Sainte-Catherine. Le vent était violent, la pluie cinglante tombait par rafales ; la route, sans doute, était déserte. D'ailleurs le grand chemin de Paris, que suivait Roland, ne traversait pas, comme aujourd'hui, les villages de Blosserville, * Roland était vêtu, ce soir-là, d'un habit de drap bêche à poils, d'une veste dont le devant était de la même étoffe, d'une chemise de toile fine, d'une culotte de drap noir, de bas de soie noire et chaussé d'une paire de souliers noués avec des cordons de ruban noir. » Procès-verbal de la levée du corps. Extraits du registre des actes de l'état civil de Radepon pour 1793. Communication particulière.

LA MORT DE ROLAND 485 de Mesnil-Esjiard, de Saint-Pierre de Franquville et de Boos« Inclinant un peu sur la gauche il passait aux hameaux du Mouchel, de Lefaux et à la ferme de la Bergerie. Cet ancien tracé ne se confondait avec la nouvelle route qu'à la Lande, une demi-heure avant Bourg-Baudoin. Il devait être près de dix heures du soir quand Roland parvint à la Lande, — trois grosses lieues de Rouen. Déprimé et las, comme le montre la correspondance de sa femme, déshabitué de la marche, il n'avancait qu'avec peine, presque chancelant dans les rafales, sur la route détrempée et glissante. Et quelles pensées pour escorte ! Sa femme tant aimée, liée de cordes ; ces beaux cheveux bruns coupés par les rudes mains des commis du bourreau ; ce cou blanc et frais happé par Téchancrure brutale, tranché dans l'effroyable éclaboussement. Lui-même, que va-l-il faire ? Et sa fJletle, où est-elle ? Qui s'est chargé de lui apprendre la mort de la mère ? Qui, dans deux jours, va lui dire celle de son vieux père ? Et ce cauchemar le suivait. Pourquoi n'en finissait-il point ? Il avait déjà, dans son long parcours, avisé sur le bord du chemin nombre d'endroits, sans doute, où il dut se dire qu'il serait bien là pour ce qu'il avait à terminer ; il remettait pourtant et continuait d'avancer. La Lande passée, il marcha encore pendant un quart d'heure et trouva des maisons sur la gauche, — Textrémilé du village de Mesnil-Raoul. De l'autre

i86 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS côté, un bois longeait la route, — le premier rencontré depuis Rouen — un bois dans lequel, par cette nuit de tempête, le vent faisait rage. Un quart d'heure encore et, à un tournant du chemin, il aperçut une allée couverte s'enfonçant sous le taillis. Ce lieu sinistre, cette avenue noire le décidèrent. Il quitta la route et s'engagea dans Tallée. C'était un chemin conduisant au château de Gocquetot, appartenant au citoyen Normand et situé sur le territoire de la commune de Radepont. L'endroit était peu fréquenté, car ce n'est que tard dans la matinée du lendemain qu'un passant aperçut le corps, étendu sur le dos, à trente ou quarante pas de la grand'route. A une heure seulement le juge de paix de Pont- Saint-Pierre était averti ; il se rendit à Cocquetot avec son greffier, le maire de Radepont et un chirurgien. Celui-ci examina le cadavre : la mort était le résultat de deux coups de poignard au côté gauche ; l'arme était encore dans la seconde plaie et si profondément enfoncée qu'elle était fixée aux vertèbres dorsales, « où elle tenait ferme ». On dévêtit le corps ; tandis que le chirurgien poursuivait son examen, le juge de paix visitait les poches de la houppelande : il y trouva deux cartes de section et quelques papiers, entre autres l'adresse de 31 " " A/alortie, rue aux OurSy à Rouen, que Roland avait négligé de détruire, et le billet fameux dont le texte a été si souvent cité et qu'on voit exposé dans une vitrine du musée des Archives :

The text on this page is estimated to be only 1.22% accurate

CHATEAU DE COCQUETOT oti fity tfr'pfttf' ir vurps fif
Hotttufi. l),i]ir^!> tim> phtilf»i^rA {i!iM- tk M, l.n'uii W kim\,i



LA MORT DE ROLAND 187 Qui que tu sois qui me trouves gisant ici, respecte raes restes ; ce sont ceux d'un homme qui est mort comme il a vécu, vertueux et honnête. Un jour viendra, et il n'est pas éloigné, que tu auras un jugement terrible à porter; attends ce jour, tu agiras alors en pleine connaissance de cause et tu reconnaîtras même la raison de cet avis. Puisse mon pays abhorrer enfin tant de crimes et reprendre des sentiments humains et sociaux. J. M. ROLAND. Sur un autre pli du billet, on lut : Non la crainte, mais Tindignation. J'ai quitté ma retraite au moment où j'ai appris qu'on allait égorger ma femme ; et je ne veux plus rester sur une terre couverte de crimes... On apprit ainsi que le suicidé était un mort de marque et le maire de Radepont dépêcha un homme à Rouen où se trouvait en mission le conventionnel L^endre. En Fatlendant, on porta le corps au château de Cocquetot, on le déposa dans une chambre basse sur une {ç grande table* et on le couvrit d'un linceul. Il resta là toute la nuit et une partie de la journée du 12. Quand Legendre fut arrivé et eut officiellement constaté le décès — « grâce à la connaissance qu'il avait du physique dudit Roland », — il ordonna que Finhumation fût faite à Fendroit même où le proscrit s'était donné la mort ; même il émit le vœu « qu'on plantât sur la fosse un poteau avec une * Ce meuble existe encore au château de Cocquetôt.

188 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS inscription
annonçant à la postérité la fin tragique d'un ministre pervers qui avait empoisonné l'opinion publique, acheté fort cher la réputation d'un homme vertueux et qui était le chef d'une coalition criminelle qui a voulu sauver le tyran et anéantir la République ». Sur cette phrase «il s'en retourna à Rouen où il fit mettre en prison l'une des demoiselles Malortie. Personne, du reste, ne fit les frais du poteau d'infamie : le corps de Roland est enfoui là, quelque part, on ne sait où. Un vieux bûcheron qui avait assisté à l'inhumation, et qui vivait encore vers 1852, en désignait la place « à trente pas de la route », ce qui donnerait à penser que l'ordre de Legendre a été, sur ce point, strictement exécuté. Une tradition locale assure que le cadavre a été placé debout dans la fosse*; mais de celle-ci, non plus que du tertre qui, pendant longtemps, la signala aux regards, il ne reste plus ni trace ni souvenir. Peu de jours avant l'exécution de sa mère, la petite Eudora avait quitté la maison Creusé-Latouche ; on l'avait, sous un faux nom, placée en pension chez M^{lle}* Godefroid. C'est là que Bosc lui annonça les deux terribles événements qui la faisaient orpheline. Dès que, la terreur passée, Bosc osa se montrer, il se fit nommer le tuteur d'Eudora. C'est conduite par

* Communication particulière.

LA MORT DE ROLAND 189 lui qu'elle rentra dans ce logement de la rue de la Harpe où, dans la nuit du 31 mai 1793, on l'avait arrachée des bras de sa mère, emmenée à l'Abbaye. Le recensement du mobilier eut lieu le 7 janvier 1795 ; malgré le laconisme des inventaires ils communiquent quelque chose de l'émotion qu'éprouva la jeune ^ fille en pénétrant dans cet intérieur, tout plein des ^ reliques de ses parents; les toilettes d'été de sa mère, encore pendues dans les armoires : « deux robes en chemise. Tune en linon, l'autre en grosse mousseline; un bonnet de linon garni de dentelles; une robe en chemise en petit taffetas à raies et un déshabillé de piqué, le tout vieux ; deux peignoirs garnis en grosse mousseline; deux corsets en mauvais état, l'un de mousseline, l'autre de linon; un pierrot en taffetas couleur chair, etc. * » Et quand on passe à l'armoire où l'austère Roland serrait ses effets, ce sont :

190 VIEILLES HAISOIfS) VIEUX PAPIERS manquaient presque de pain, inconvénient dont Bosc ne s'affectait guère, étant passionnément amoureux : il avait lant aimé la mère qu'il s'était mis, et tout naturellement, à aimer Eudora : elle avait à peine quatorze ans, il touchait à la quarantaine et quelqu'un, sans doute, lui fit comprendre qu'il devait rais(Hmablement attendre, pour se déclarer, que l'enfant fût en âge d'apprécier la situation avec discernement. Il manda aussitôt à Paris M"* Malortie, sortie de prison depuis le 9 thermidor; elle accourut, il lui confia l'enfant en la priant de la garder quelque temps près d'eUe. C'était à la fin de novembre 1795. Eudora, pour gagner Rouen, passa par cette route de Bourg^udouin, à trente pas de la fosse ou avait été jeté le corps de Roland. Elle s'installa dans cet appartement de la rue aux Ours, que son père avait quitté pour se donner la mort*. Tout le monde, alors, cohabitait ainsi avec de sanglants souvenirs : on en avait pris Taccoutumance, et il ne semble pas que les fantômes des morts inquiétassent beaucoup les survivants. Quant à Bosc, toujours amoureux, il avait résolu de s'expatrier; comme il était sans ressource, il partit à pied pour Bordeaux, où il s'embarqua sur un navire faisant voile pour l'Amérique. Lorsqu'il rentra en France, deux ans plus tard, il n'était pas guéri, * G. Perroud, appendice D.

LA MORT DE ROLAND 191 mais on s'était empressé, en son absence, de marier Eudora, qui était devenue M^{lle} Ghampagneux. Bosc mourut en 1828 : il voulut être enterré dans la forêt de Montmorency, à son cher ermitage de Saint-Radegonde. Eudora Roland lui survécut pendant trente ans; elle mourut à Paris, rue de Fleurus, le 19 juillet 1858.

The text on this page is estimated to be only 20.67% accurate

TROIS CHOUANS 13

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

^^^wjmnwr

The text on this page is estimated to be only 17.38% accurate

LIMOELAN D'après un buste conservé au château de Limoelan.
(Communication de M. le comte dk CH.vppfcDKLAINB.)



I LIMOELAN Le citoyen Leclerc, pâtissier, rue Neuve-SaintRocb, à Fangle de la rue des Moineaux, était, dans les dernières semaines de Tannée 1800, un homme bien étonné. Il avait, afin d'alléger son loyer, cédé une pièce de son appartement à un jeune Breton, recommandé par une de ses pratiques. Ce Breton, venu à Paris pour solliciter du ministre de la police sa radiation de la liste des émigrés, s'appelait le chevalier Joseph Picot de Limoclan : trente-deux ans, taille élancée, tournure élégante, visage long et fort maigre, nez aquilin, menton à fossette, les dents belles, le front haut, il avait de gros yeux de myope et portait habituellement des lunettes*. Sa mise était recherchée : redingote et * a Picot de Limoêlan, dit Beaumont, dit Pour le Roi, l'un des auteurs de Tattentat du 3 nivôse, âgé de trente-quatre ix trentecinq ans, taille de cinq pieds deux à trois pouces, cheveux blonds» sourcils châains, yeux bleus; cheveux à la Titus : nez long» arqué au milieu» un peu aquilin ; asse;i bien fait, peau blanche» figure efiilée, vue très basse, mince de corps, élané sans être malgré : Joli homme, bonne tournure : bien costume, linge très propre, chapeau rond et des bottes. » (b^xtrait d*un état de signalements d'individus recherchés par a police, pluviôse an XII (Archives nationales, F' 6326).

196 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS pantalon bleus,
bottes à soufflets bien cirées, chapeau à boucle de nacre. Ce qui effarait le
pâtissier, c'est que son locataire, présenté, le premier jour, avec des cheveux
du plus beau noir et le visage complètement rasé, reparut le lendemain
porteur d'une chevelure blond avoine, tressée en cadenettes sur les tempes.
Deux jours plus tard, il était châtain; la semaine d'après, ses joues étaient
garnies d'opulents favoiis spontanément éclos... Et Leclerc, qui avait assisté
à bien des révolutions gardait pour soi ses étonnements,

LIMOELAN 197 la Vendée, il disait à tout venant qu'il rêvait de la vie régulière : il se targuait d'être soumis aux lois^ d'admirer Bonaparte et de ne fréquenter qu'un monde choisi de royalistes venus à résipiscence et de bonnes dames dont la dévotion faisait toute la politique*. Car, dans ce Paris, haletant encore de Teffondrement révolutionnaire, persistait une société étrange, fantômes de l'ancien régime, arrivant d'Eisenach ou de Jersey; émigrés échaudés par l'exil, ravis de retrouver une mansarde dans cette ville où ils avaient eu hôtels et valets ; nobles douairières, inconsolables et ressasseuses, stupéfaites de survivre à la fin du monde; tous se cherchant, se ralliant, mettant en commun leur misère, leurs gémissements et leurs rancunes; s'essayant à reprendre pied, avec des paniques de naufragés et des dépaysements de Robinsons. On citait la marquise de Saint-Pierre, arrivant de Londres où elle avait passé huit ans et reçue au débarquement par son petit-fils qui se mit aussitôt à la tutoyer; de la France nouvelle la marquise ne * « Le chevalier de Limoëlan au citoyen ministre de la police générale, 12 frimaire IX. Par la bonté que vous avez eue d'exprimer votre mécontentement contre moi... je dois croire que c'est pour m'appeler à justification... Quoique je n'aie pas été traité de manière à prendre de la confiance dans le gouvernement, puisque je n'ai pas été rayé, ainsi qu'on me l'avait promis positivement, je ne suis pas assez fou pour méconnaître sa force, ni par conséquent, pour conspirer contre lui. Je ne connais pas assez les griefs que vous me reprochez pour y répondre, mais je vous assure, citoyen ministre, que je n'aspire qu'à la tranquillité la plus absolue* et que je ne reste à Paris que parce que je crains de ne pas l'avoir en Bretagne. » Archives nationales. F' 6455.

198 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS voulut rien apprendre de plus et remonta, sur-lechamp, en bateau pour retourner en Angleterre. Tous ces revenants n'étaient pas aussi susceptibles ; la plupart reprenaient rapidement de chères habitudes; on s'assistait, on jabotait, on faisait les yeux doux à Bonaparte, dont on escomptait rambilion et que le roi, dès son retour, n'allait pas hésiter à nommer connétable et marquis, en récompense des services rendus à la cause de Tordre et de la religion. Silencieusement, avec des hésitations de convalescent, le vieux monde se reformait. Des religieuses, tapies depuis le 10 août 1792, se hasardaient à sortir, se groupaient pour s'enlr'aider : une ancienne professe de Saint-Michel, la mère Marie-Anne Duquesne, avait rencontré une de ses sœurs; aidée par une dame pieuse, M^e Adélaïde Champion de Cicé*, elle avait loué un vieux bâtiment et «ne chapelle délabrée situés rue Notre-Dame-des-Champs : elle recueillait là ses anciennes compagnes dispersées, toutes décrépites, effarées, heureuses de trouver un abri et l'illusion de la vie du couvent; couvent si pauvre qu'on s'y couchait l'hiver, à cinq heures, par économie de chandelle, et qu'une des dames, descendant à la cour, annonçait l'heure des offices en claquant des mains, faute de cloche. M^{lle}* de Cicé, — dont l'un des frères était l'ex-évêque d'Auxerre et l'autre l'ex-archevêque de Bordeaux, tous deux émigrés, — n'avait pas quitté * Procès de Carbon et de Sainl-Rejant.

LIMOELAN i99 Paris depuis 1791. Elle comptait à Tépoquedu Consulat cinquante et un ans. Avec cette superbe indifférence que professent pour les vulgaires événements de la politique les âmes vraiment détachées de la terre, elle ne s'était pas doutée, à vrai dire, qu'il y eût une Révolution : chaque jour, en pleine Terreur, dès Faube, elle quittait sa maison de la rue Cassette et s'en allait, trotinant, jusqu'à l'extrémité des faubourgs, en quête de malades à soigner, de plaies à panser, de misères à secourir : elle entraît résolument chez les riches, fussent-ils jacobins avérés, et leur soutirait de l'argent, des assignats, du vieux linge, dont elle faisait aussitôt distribution : elle ne cachait ni son nom noble, ni ses aristocratiques parentés ; jamais elle n'avait songé à abandonner ses pauvres S pour se mettre à l'abri d'une arrestation possible ; et, quoiqu'elle fût connue dans tous les taudis des faubourgs, quoiqu'elle pénétrât chez les patriotes à carmagnole aussi allègrement que dans la retraite des royalistes proscrits, jamais personne n'avait songé à la dénoncer. Quand, pour la flatter, quelqu'un de ceux qu'elle secourait se lamentait de la dureté des temps, elle répondait : — « Ne nous mêlons pas de ces affaires-là ; cela ne regarde pas les femmes. » Menacé de la réaction thermidorienne, un terroriste disait : — « Si on m'inquiète, j'irai demander asile à la citoyenne Cicé, je suis sûr d'être bien * Déposition de la fille Berthouet. Procès.

200 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS reçu*. » Cette femme angélique songeait si peu à poser pour la postérité, que Thistoire Ta oubliée : ce n'est qu'en réunissant quelques traits épars qu'il est possible aujourd'hui d'esquisser bien imparfaitement sa silhouette. Adélaïde de Cicé était en relations dévotieuses avec un père jésuite, âgé en 1800, de soixante-cinq ans, Pierre-Joseph Picot de Clorivière, venu à Paris, dès les premiers jours de la République, dans le but, très inattendu, d'y reconstituer la Société de Jésus, dissoute, comme chacun sait, depuis 1762. Pour être affilié à la congrégation, il fallait être veuf ou célibataire, veuve ou fille, — car l'association comprenait des fidèles des deux sexes, — et prononcer, après un noviciat de durée variable, les vœux de pauvreté, de charité et d'obéissance. Les « initiés » étaient appelés à remplacer les ordres religieux que la Révolution venait de disperser : il leur était d'obligation « d'en*... » « Depuis que je connais l'accusée de Cicé, je ne lui ai vu faire que des bienfaits : elle a nourri mes enfants, envoyé de l'argent à mon fils qui était à l'armée. Un jour, elle rentrait, il y avait une pauvre femme qui était à une porte, elle lui a fait porter à manger : je l'ai vue panser elle-même ; elle a pansé mon mari. » Déclaration de la veuve Kerne. — « J'ai eu un mal de doigt tel que personne ne pouvait venir à bout de moi. Je rencontrai une personne dans la rue qui me dit : Vous devriez aller voir la citoyenne de Cicé. Je me suis transportée rue Cassette : elle m'a reçue, elle a pansé mon doigt lavé ma main et m'a donné du linge. Je lui ai demandé : — Mademoiselle, voulez-vous que je vienne demain chez vous? blie m'a dit : non, vous êtes trop souffrante. Elle est venue chez moi pendant un mois trois fois par jour. C'est une demoiselle qui est toujours réclamée de tout le monde. » — Déclaration de la femme Guillebœuf.

LIMOELAN 201 ployer à leur entrelieu le strict nécessaire et d'appliquer le reste de leurs ressources à des œuvres de miséricorde et de pitié »*. Le P. de Clorivière avait séjourné à Paris, sans souci du danger, tout le temps de la Révolution, formant « un noyau de dix hommes et de quatre femmes » chargés de faire, avec précautions, de nouvelles recrues : il avait même désigné un général et une supérieure dont les noms restent ignorés : la société, du reste, dépendait directement du Saint-Père et reconnaissait pour protecteur saint Ignace de Loyola. Le P. de Clorivière, aussi indifférent que sa fidèle acolyte. M^{re} de Cicé, à tout ce qui n'était pas l'objet de sa mission, était Fondateur et le parrain du chevalier «...Clorivière est le chef ou l'un des chefs de deux associations religieuses formées dans le plus grand secret Société du Sacré-Cœur de Jésus Société du Cœur de Marie. On voit dans le prospectus que pour être membre de ces sociétés, il faut être veuf ou garçon, veuve ou fille. Les initiés doivent remplacer les ordres religieux, quoique vivant séparément : on leur recommande cependant de vivre plusieurs ensemble. Les hommes font un noviciat de deux ans, les femmes d'un an ; ensuite ils font leurs vœux de pauvreté, charité, obéissance. Après avoir employé à leurs besoins le strict nécessaire, les membres doivent appliquer le reste de leurs revenus à des œuvres de miséricorde et de prières. Le corps dépendra directement du Saint-Siège, il y aura un général pour la société des hommes et des supérieurs pour une telle étendue de pays. Le général nommera les derniers et le pape nommera le général. La société des femmes est à peu près la même. L'origine de ces opérations date de février 1791. Le noyau fut de 10 hommes et de 4 femmes, étendu progressivement. Clorivière écrit au pape le 27 octobre 1800 et reconnaît saint Ignace pour père. » Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds français, nouv. acq., 3573.

1 202 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS de Limoëlan :
 par lui le jeune chouan avait été présenté à quelques familles pieuses : il
 était, personnellement, très attaché à la religion ; sa mère et ses sœurs
 habitaient Versailles \ et il était fiancé à une jeune fille de cette ville, qu'il
 devait épouser aussitôt que son nom aurait été rayé de la liste des émigrés.
 Dès son installation chez le pAtissier Leclerc, il avait, dans ce but,
 commencé les démarches d'usage. Sa soumission au nouvel ordre de choses
 était complète et sans réticence ; on a de lui une lettre au ministre de la
 police, datée du 3 décembre 1800 : — « Quoique je n'aie pas été traité, dit-
 il, de manière à prendre de la confiance dans le gouvernement, puisque je
 n'ai pas encore été rayé, ainsi qu'on me l'avait promis positivement, je ne
 suis pas assez fou pour méconnaître sa force, ni, par conséquent, pour
 conspirer contre lui... je vous assure, citoyen ministre, que je n'aspire qu'à la
 tranquillité la plus absolue et que je ne reste à Paris que parce que je crains
 de ne pas l'avoir en Bretagne^ ». Le chevalier de Limoëlan poursuivait, au
 reste, un autre rêve, en séjournant h Paris, que de s'y assurer * « Il existe à
 Versailles la citoyenne Picot Limoëlan ^m a éemi fils, Ftin établi à Mantes
 et Vautre elle le croit mort datis k guerre de Vendée. iSes filles, 8«&urs
 dudii déAint, em ont poité le deuil : la ni(>re, femme très honnête, idolâtre
 le premier consul. Quand il fait beau temps, elle va à Paris pour voir pvsser
 le revue du quintidi. » Archives de la préfecUire cte police. La citoyenne
 Limoëlan habitait à Versailles, me PuMtoelA, n* 32. Après le 3 nivôse« on
 perquisiUonna dans sa * Voir la note p. 197.

The text on this page is estimated to be only 27.95% accurate

LIMOELAN 203 a la tranquillité la plus absolue » — il y venait pour assassiner le Premier consul. Il s'était ouvert de son idée à un ancien compagnon de chouannerie, nommé Saint-Réjant. Leur projet, d'abord, était de se poster à quelques pas l'un de l'autre aux environs de la Malmaison, et de tirer sur Bonaparte, à bout portant. Mais le Consul ne voyageait que dans une voiture fermée — et blindée disait-on, — entourée d'une nombreuse escorte qui, sabre au clair, tenait les passants à distance. Il fallait donc trouver un moyen de faire sauter, du même coup, escorte et voiture — et c'est à quoi s'ingénierent les deux complices. L'argent ne leur manquait pas : ils s'adjoignirent un ancien chouan, nommé Carbon, qui avait été domestique de Limolan *, et dont la principale ressource était l'attaque des voitures publiques. Tous trois se partagèrent les rôles : le 17 décembre, Carbon se présenta chez Lambel, marchand grainier, rue Meslée, qui avait une voiture et un cheval à vendre ; la voiture était une légère charrette à ridelles, longue de cinq pieds à peine, portée sur deux roues ; le cheval était une petite jument noire presque de la taille d'un poney, vieille et fourbue. Carbon acheta 200 francs, payés comptant, charrette et jument qu'il conduisit, le 19, rue Paradis, le long des murs de * Procès. Déposition de François Leclerc. • Procès de Carbon et de Saint-Réjant.

204 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Saint-Lazare, dans une remise louée d'avance*; il se disait marchand forain, et la voiture devait servir à porter les toiles de Laval dont il entreprenait le commerce. Les journées du 22 et du 23 décembre — 1*' et 2 nivôse de Tan IX — furent employées aux préparatifs : on plaça sur la charrette une futaille debout, fortement cerclée de fer et couverte d'une bâche supportée par des cerceaux. Le 3 nivôse, vers cinq heures, Carbon et Limoëlan arrivèrent rue Paradis*, vêtus tous deux de blouses bleues, comme en portent les charretiers ^.

Carbon mit le cheval à la voiture, que Limoëlan emmena, par le faubourg, jusqu'à la porte Saint-Denis où on fit halte : là attendaient deux hommes dont l'enquête ne put découvrir les noms : ils saisirent la futaille et l'emportèrent du côté de la rue Saint-Martin où demeurait la sœur de ,Carbon, la citoyenne Vallon, repasseuse. Une demi-heure plus tard, ils reparaissaient, accompagnés de Saint-Réjant et traînant une voiture à bras, sur laquelle était la futaille, pleine de poudre cette fois, et si lourde qu'ils eurent grand'peine à la replacer entre les ridelles \ Les deux inconnus s'éloignèrent : Limoëlan, Carbon et Saint-Réjant s'engagèrent avec la charrette dans la rue Neuve-Egalité {(IAbovkir), Limoëlan tenait le *

Procès, Déposition de la femme Roche. * Procès. Déposition de la femme Cardonat. * Procès. Déposition de la femme Thomas. * Idem.

LIMOELAN 205 cheval par la bride, les deux autres ramassaient les M grés et les cailloux qu'on trouvait » et les glissaient tout en marchant, sous la bâche, A la place des Victoires, Carbon quitta ses compagnons qui, par la rue Croix-des-petits-Ghamps, la rue Saint-Honoré et la rue de Malte, gagnèrent le Carrousel. Il était environ sept heures : nuit noire, un temps humide et brumeux. La place du Carrousel était alors, comme on sait, beaucoup moins étendue qu'aujourd'hui : presque à Tendroit où s'élève à présent le monument de Gambetta, la longue façade de l'ancien hôtel Longueville, occupé par les écuries des Consuls, faisait face au château des Tuileries et se prolongeait dans la rue Saint-Nicaise, dont les premières maisons formaient promontoire sur la place. C'est contre les murs de rhôtel, un peu avant d'arriver au Carrousel, que Limoëlan et Saint-Réjant arrêterent la charrette ; soulevant la bâche, et faisant mine de caler leur chargement, ils disposèrent une mèche d'amadou dont une extrémité plongeait dans la futaille et dont Tautre bout sortait sous la toile. Le premier consul devait, ce soir-là, se rendre à rOpéra de la rue de la Loi, pour la première audition d'un oratorio de Haydn, Saiil : le spectacle était commandé pour huit heures. — Près d'une heure à attendre : les deux chouans, comme deux hommes qui flânent, commencèrent à faire les cent pas dans la rue. En face de l'hôtel Longueville était la devan

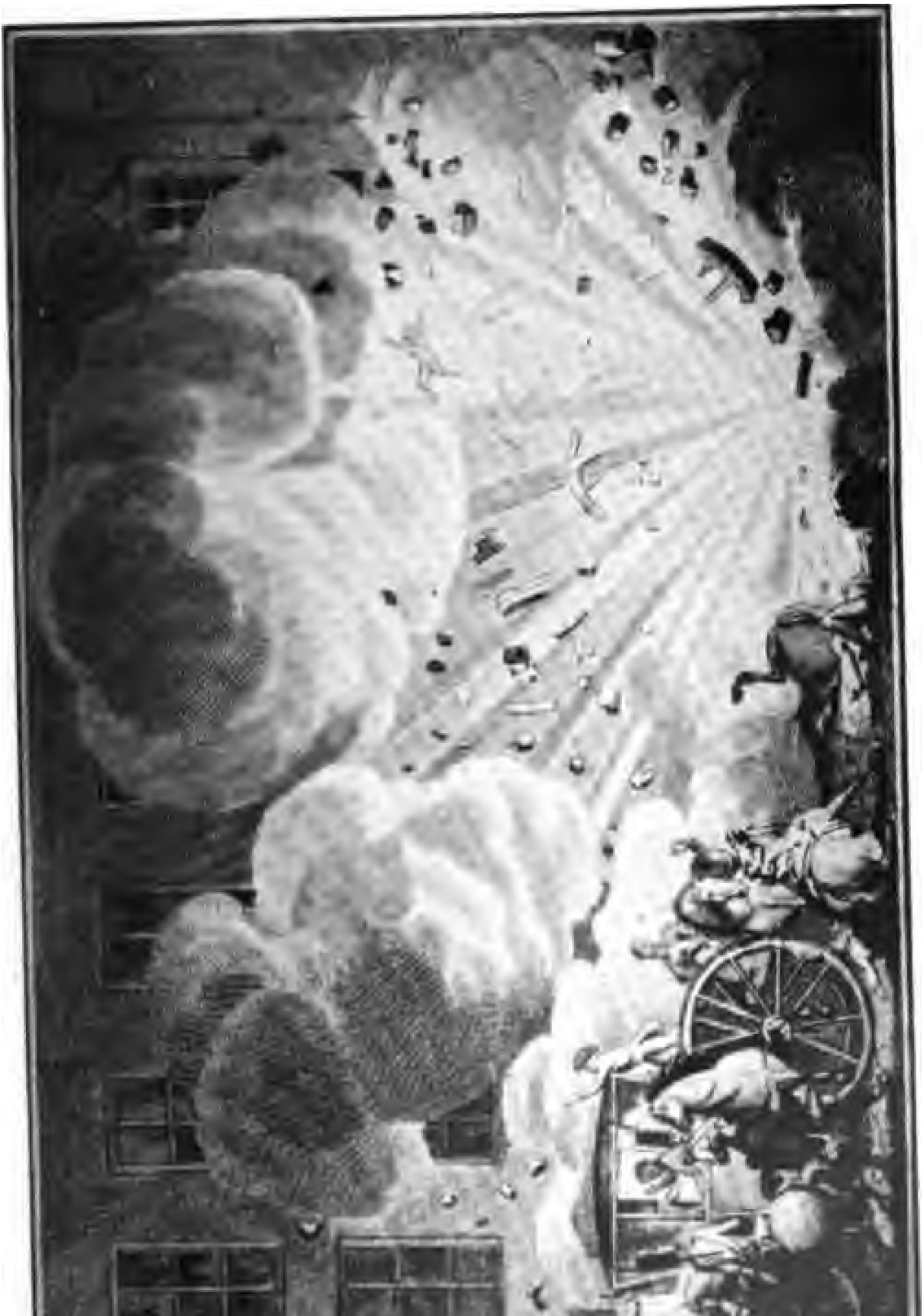
206 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS turc vitrée d'un établissement de limonadier, où une dizaine de consommateurs causaient ou jouaient paisiblement ^ : au delà était la boutique du culoltier Beirlé où Ion apercevait une femme, un saladier sur les genoux, épluchant des herbes*. A Tangle de la rue de Malte et de la rue Saint-Nicaise, dans le calé d'Apollon, tenu par la femme Léger, une vingtaine de clients étaient attablés '. Plus loin, un marchand de vin et un rôtiisseur. Cafés et boutiques étaient animés : le 3 nivôse correspondait au 24 décembre : même en Tabsence de la messe de No(îl, Paris a toujours gardé le culte du réveillon et les gens s'approvisionnaient pour le repas de minuit. 11 est maintenant sept heures et demie : Liraoëlan et Saint-Réjant se sont séparés : le premier, posté au coin du Carrousel doit avertir de l'arrivée du Consul son compagnon qui, sa pipe à la bouche, bien en feu, se charge d'allumer la fusée d'amadou : celle-ci doit, suivant les prévisions, brûler durant six à sept secondes, le temps, pour Saint-Réjant, de gagner l'angle de la rue de Malte et de se mettre à l'abri. Le moment approche : il tourne sa jument et la place face au mur de l'hôtel *, de façon que la charrette barre, en travers, la moitié de la rue ; par surcroît de précaution, il avise une fillette de treize à quatorze ans ' Déclaration du citoyen Worme. * Déclaration de la femme Barbier. ^Déclarations de Lemercier et de la femme Léger. * Déposition du grenadier à cheval Durand. Procès. n

LIMOELAN 207 qui passe et lui offre douze sous si elle veut tenir le cheval pendant un instant. L'enfant accepte*. Une attente de quelques minutes encore. Huit heures sonnent. Les cavaliers de Tescorte sortent déjà de la cour des Tuileries : Saint-Réjant guette le signal que doit kii donner Limoëlan... Mais Limoëlan ne bouge pas. Déjà les grenadiers de la garde approchent au grand tfX)t de leurs chevaux ; ils s'engagent dans la rue Saint-Nicaise. Saint-Réjant, surpris, saisit la fusée, approche sa pipe... Que se passa-t-il ? Aucun des cent vingt témoins convoqués à Tenquête n'a pu le dire : aucun de ceux qui passaient dans la rue n'entendit le coup, dont la formidable détonation fut perçue pourtant bien loin hors de Paris*. Tous ceux qui étaient là furent terrassés, foudroyés, déchiquetés; les vitres des croi* Cette enfant s'appelait Pensol : sa mère était marchande +Îl* petits pains rue du Bac. La malheureuse. fillette fut déchiquette par l'explosion. Au procès on interrogea la femme Pensol. ^« Je n'ai rien à ma connaissance, dit-elle, sinon que ma fille, pa?=sant rue Nicaise, il m'a été dit, par différentes personnes que je ne connais pas, qu'on lui avait donné douze sous pour ganler la voilure. — D. Vous a-t-on représenté votre fille? — R. On ne me l'a pas voulu représenter ; on l'a montrée à mon frère. — li. Quel âge avait-elle ? — R. Quatorze ans. — D. N'avez-vous pas entendu dire que ses membres ont été dispersés? — R. Oui citoyen. » Procès de Carbon et Sainl-Rejant. • — « Le chef de la Première division. 8 heures et demie. Une explosion considérable vient de se faire entendre : on rapporte que c'est près du théâtre du Vaudeville que le coup a eu lii'u. On ost allé sur les lieux. Nous venons d'appeler beaucoup d'officiers de paix et de commissaires. Nous faisons prendre des renseignements. J'ai écrit k l'état-major, Bertrand. » Archives de la préfecture de police. Bertrand était le chef de la première division. Ce mot hâtif a été tracé à 8 heures et demie, une demi-heure, k peine, après l'explosion.

208 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS sées, les charpentes, les tuiles des toits, les devantures des boutiques, les briques, les pierres des murs, les appuis des fenêtres, projetés sur tout le quartier, retombèrent dans un épouvantable fracas. La voiture du Consul était passée. Comment ? On ne sait. Elle avait presque atteint le Théâtre-Français quand l'explosion se produisit ; malgré la distance elle se pencha comme sous la poussée d'un ouragan ^ ; tous les cavaliers qui raccompagnaient se sentirent soulevés sur leur selle... Devant l'hôtel Longue ville le spectacle était effroyable : sous les débris amoncelés, les morts gisaient, informes; de toutes les maisons éventrées sortaient des rugissements de douleur. Le café d'Apollon était un champ de carnage. Dans la nuit brumeuse on voyait se traîner sur le pavé boueux des corps défigurés ; quelques-uns étaient nus, dévêtus par la commotion : des malheureux devenus subitement aveugles, hurlaient de désespoir, d'autres ricanaient, fous. Et nul ne pouvait savoir d'où était parti ce tonnerre : la charrette, le cheval, la fillette qui le tenaient avaient disparu, anéantis. On a raconté souvent comment l'opinion unanime accusa de l'attentat les Jacobins, ceux qu'on appelait encore « la queue de Robespierre » : on sait aussi comment Fouché, mieux averti, en reporta l'initiative aux royalistes ; dès le lendemain, jour de Noël, dans la Déposition du grenadier Durand. Procès.

The text on this page is estimated to be only 0.75% accurate

$$UJ < s^{\wedge}$$



L1M0ELAN Paris consterné, les arrestations commencèrent, — en masse, au hasard, — on donnait ainsi à Findignation populaire une satisfaction provisoire ; mais, pour les vieux routiers de la police, il était évident qu'on se fourvoyait : pas un des individus emprisonnés ne connaissait les coupables; de ceux-ci, nul indice. Près d'un mois s'écoula sans que, sur ce point, Tenquête, J vigoureusement menée, aboutît. Saint-Réjant, la mèche allumée, s'était écarté. Lui non plus

210 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS lui a marché sur le corps. Je vais chercher un confesseur. — Un médecin plutôt, » dit la femme '. Limoëlan sortit. Vers onze heures, il revint, ramenant son oncle, le P. de Clorivière qu'il avait trouvé se préparant à célébrer la messe de minuit dans l'oratoire discret d'une maison particulière[^]. Tandis que le prêtre confessait le blessé — quels aveux ! — un médecin arriva, le D' Colin ', — un Breton — qui, quelques jours auparavant, avait déjà traité Saint-Réjant pour une pneumonie. Il interrogea le malade qui, d'une voix mourante, répondit : — « Je suis tombé » et n'en put dire davantage ; il crachait le sang, sa respiration était oppressée ; une smgnée au bras parut le soulager. Le lendemain, à dix heures du matin, il allait beaucoup mieux : Colin le trouva assis près du feu, se chauffant*. Le jour même, * Déclarations de la femme Leguilloux. ■ — « Les renseignements le désignent comme ayant été conduit par son neveu dans la soirée du 3 nivôse chez la femme Leguilloux, où il confessa Saint-Réjant et comme ayant procuré au nommé Carbon, dit le Petit-François[^] un asile chez M»!»* de Cicé dont il était le confesseur. Clorivière nie ce dernier fait : il avait aussi nié celui relatif à Saint-Réjant; mais ensuite il a répondu que ce n'était point un crime que de prêter son ministère à un individu qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais vu : l'individu qu'il a confessé ne lui a pas dit son nom. Clorivière s'est caché pendant la Terreur, mais toujours à Paris ; il affirme hautement qu'il a été et qu'il est encore jésuite : dans la nuit du 3 au 4 nivôse, il a dit la messe de minuit mais ne veut pas dire dans quel endroit. » fiiblioth. nat. Manuscrits. Fonds français, nouvelles acquisitions 3573. ' Colin était le frère d'un fameux chouan, Colin dit Cupidon, Procès. * Procès de Carbon et de Saint-Réjant. Interrogatoire de Colin.



LA MACHINE INFERNALE

(Estampe de la collection de M. le baron DE VINCK.)

LIMOELAN 211 Saiut-Réjant quittait la rue des Prouvaires et allait occuper une chambre^ louée depuis un mois^ chez une raccommodeuse de bas de soie, la citoyenne Jourdan, rue d^Aguesseau. 11 y resta vingt jours : un matin, deux religieuses se présentèrent à M"*** Jourdan et lui remirent, pour son locataire, un rouleau de 500 francs de la part de M. de Limoëlan^. Le soir, Saint-Réjant quitta la rue d'Aguesseau et n'y reparut plus. La police cherchait : on avait rassemblé quelques débris de la jument noire, ramassés rue Saint-Nicaise, et Ton convoqua, pour les examiner tous les maquignons de Paris. C'est ainsi qu'on connut, par le grainier Larabel, le signalement de Carbon ; on lança vingt agents à ses trousses, sans succès, et pour cause. Dès le 7 nivôse, en effet, Limodan, plus soucieux du salut de ses complices que de sa propre sécurité, était venu prendre Carbon, réfugié chez sa sœur, la femme Vallon, et l'avait amené, la nuit, par une pluie torrentielle, — une pluie à décourager les policiers, — chez M"* de Cicé, rue Cassette. Celle-ci, toute dévouée, à Favance, au neveu du P. de Clorivière, confia Carbon, pour vingt-quatre heures, — le temps de trouver mieux, — à une voisine. M"® Gouyon de Beaufort, et, le 9 au soir, elle le conduisit elle-même au couvent de la mère Marie- Anne Duquesne, rue Notre-Dame-des-Champs *. * Procès de Carbon et de Sainl-Réjani. Déposition de la fi) le Jourdan. ■ Procès. Déposition de Pierre-Philippe Buchet.

212 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Peut-on bien croire que toutes ces charitables dames ignoraient la prévention qui pesait sur leur hôte ? Le P. de Clorivière, qui savait, lui, n'eut saas doute qu'à dire un mot pour que toutes les portes s'ouvrissent. M"* de Cicé, particulièrement, n'avaitelle pas fait le vœu d'obéissance ? Selon toute vraisemblance, elle ne s'informa de rien : les bonnes sœurs n'en demandèrent pas davantage ; il sufGt de leur faire entendre, à demi-mot, que ce monsieur était un hormête homme dont les papiers n étaient pas en règle^ pour qu'elles se figurassent héberger un prêtre réfractaire, traqué par la police : le nom de M"" de Cicé valait, d'ailleurs, toutes les références ; on s'empressa. Mais les pauvres dames n'avaient pas, dans leur misérable couvent, de quoi loger le proscrit ; par rencontre, une des passionnaires. M"* Firmin, ce jour-là trépassa : on ne prit que le temps de changer les draps du lit, et on installa Carbon dans la chambre de la morte ^ Il vécut là, tranquille et choyé, jusqu'à la fin de janvier 1801, suivant les offices, pour s'occuper, et assistant pieusement, aux Te Deiim solennels que ks sœurs chantaient en actions de grâce au Ciel d'avoir préservé le Consul^. L'existence du cloître ne lui plaisait pourtant qu'à demi : s'ennuyant, il se risqua à sortir. Ce fut sa perle : reconnu et suivi par un poli* Procès. Déposition de Marie-Catherine Toulouse, 6d ans, ex-religieuse, demeurant rue Notre-Dame-des-Champs, n* 4*66, ■ Procès.

LIMOELAN 218 crier, on vint Tarrêter dans son couvent le 18 janvier, un dimanche ; on saisit en même temps la mère Duquesne, surprise en train d'applaudir, toute seule, dans la cour, ce qui, dans l'idée des agents, était un signal adressé à quelque complice, tandis qu'en réalité, la bonne dame sonnait ainsi le premier coup de la grand'messe*. Le soir même, on écrouait au Temple Carbon et, aux Madelonnettes, les religieuses, M"* Gouyon de Beaufort, ses deux filles, Marie-Françoise et Marie-Aubine, la femme Vallon, la mère et les sœurs de Limoëlan, appréhendées à Versailles, et M*^ de Cicé. Dix jours plus tard, une patrouille rencontra, rue du Four, Saint-Réjant qui, depuis près d'une semaine, n'osant plus entrer nulle part, errait dans la ville *. On le traîna, barrasse, au Temple, où vinrent le retrouver, dans la nuit, Leguilloux et sa femme, le pâtissier Leclerc, le médecin Colin et la femme Jourdan. Les interrogatoires révélèrent que le principal fauteur de Fa Itentat était Limoëlan ; sa prise ne semblait plus être qu'une question d'heures : elle tarda pourtant, encore que tous les mouchards de Paris rêvassent de ce coup de fortune : jamais homme n'eut, à sa piste, semblable meute. M"* de Cicé fut héroïque : elle connaissait, à n'en pas douter, la retraite du jeune Chouan, elle savait au moins où se tenait le P. de Clorivière qu'on ne par* Procès. * — « D. Où avez-vous couché? — R. J'ai couché dehors; j'allais, je venais, je me promenais. » Procès.

244 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS venait pas à dépister et dont elle était la dévote et fidèle agente * ; on avait découvert chez elle quelques louis enveloppés dans un papier sur lequel elle avait écrit : Argent de ces messieurs^. Quels messieurs? Les royalistes ? Les conspirateurs ? Elle ne voulut rien dire, lassant la patience, la ruse, la ténacité de Real, de Limodin et de Desmarets, les habiles et les matois acolytes de Fouché. Le terrifiant M. Pasques lui-même, le policier colosse dont la prestance et Tastuce déconcertaient les plus madrés criminels, s'avoua vaincu devant la placidité résignée de cette vieille fille que tous les pauvres du quartier réclamaient à grands cris. Fouché en fut réduit à publier — il avait des commissionnaires dans tous les camps — qu'il accorderait la vie à Limoëlan si celui-ci consentait à venir le trouver ; mais LimoClan fit répondre — par Bourmont, dit-on — qu'il ne donnait aucune confiance à la parole du ministre, à qui, d'ailleurs, il n'avait rien à révéler. Le 1^{er} avril, les accusés parurent devant le tribunal criminel qui condamna à mort Carbon et SaintRéjant : les autres furent acquittés et on garda quelque temps en prison la mère et les sœurs de Limodan ; mais elles témoignèrent d'une ignorance • Le père de Clorivière ne fut arrêté à Paris que le 45 floréal an XII (5 mai 1804). Il fut écroué au Temple où il resta jusqu'à la démolition de la Tour : il passa de là au donjon de Vincennes ; puis il obtint d'être interné dans la maison de santé Buisson, au faubourg Saint-Antoine. Voir Le H. P. de CloHvière par R. P. Terrier. • Déposition de Joseph-Désiré Varin. Procès.

LIMOELAN 215 complète des événements ; elles établirent victorieusement qu'elles étaient les admiratrices du Premier Consul, au point de venir à pied, chaque semaine, de Versailles, pour le voir passer allant à sa revue... On fut obligé de les mettre en liberté. Limoëlan restait introuvable. Les agents de Fouché, dépités de leur insuccès, prétendirent que jamais la police n'avait ignoré la retraite du jeune Chouan. La vérité est tout autre : on le chercha avec acharnement jusqu'à ce que le propriétaire des bains Vigier vînt déclarer que, dans cette terrible nuit du réveillon qui suivit l'explosion de la rue Saint-Nicaise, vers deux heures du matin, un homme s'était jeté à l'eau, du haut du pont Royal. Le citoyen Charles, préposé aux chaudières de l'établissement de bains, « s'était porté, en barque, au secours du malheureux qu'il avait entendu, tout près de lui, se débattant dans l'eau et soufflant beaucoup, mais qu'il n'avait pu saisir*. » Les recherches pour retrouver le corps du noyé avaient été vaines et l'on se plaisait à conclure que Limoëlan s'était fait justice : cette opinion réconfortait l'amour-propre déçu des policiers. EUe était d'ailleurs complètement erronée : à Fépocpie où l'on jugeait ses complices, Limoëlan avait, grâce au crédit du P. de Clorivière, trouvé un refuge dans les caveaux abandonnés de l'église SaintLaurent ; il y resta, croit-on, durant quatre mois. En * Archives de la préfecture de police.

216 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS mai, seulement, il se hasarda à sortir, réussit à quitter Paris et à gagner la Bretagne : oo a dit qu'il ne se cachait guère *. « Dévot autant que fier, ne voyant dans son action que la volonté de Dieu, il ne voulait pas se soumettre au jugement des hommes », et il s'en remettait au Ciel du soin de le protéger. Le fait est que son âme, depuis la nuit du crime, s'était transformée : de pieux, il était devenu mystique. Le P. de Clorivière qui, sans nul doute, fut l'enthousiaste artisan de cette conversion, aurait seul pu dire quelles en ont été toutes les étapes : la première fut le remords, le remords né dans le cœur de Lîmoelan, à la minute précise de l'attentat : il est avéré qu'en apercevant l'escorte du Consul sortant des Tuileries, il ne donna pas le signal qu'attendait Saint-Réjant : celui-ci ne fut averti de l'arrivée de la voiture que lorsqu'il la vit : lui-même, d'ailleurs, confia au P. de Clorivière, qu'en allumant sa fusée, . Surprenants revirements de conscience * « M. de Clorivière, — c'est le nom qu'avait pris Limoëlan, — fut à deux doigts de perdre la vie : traqué et presque forcé par des hommes vils, il revêtit différents déguisements, car sa personne et sa ligure avaient clé sur les champs de bataille et il était connu des deux partis. Il se cacha pendant quelque temps en Bretagne, puis en Vendée ; une fois, n'ayant pas le choix, il se mit en dandy, et, faisant siffler sa badine. Il jassa avec indifférence au milieu des soldats même qui Tatteidaient. » Extrait des Annales manuscrites de la Visitation de Georgetown. Columbia. Nous devons la communication et les traductions de ces précieux documents à M. de Sumichrast, professeur à Harvard-University de Boston, w

UMOBLAN 217 qui font apprécier le mot de Bonald : — « Des sottises faites par des gens habiles, des extravagances dites par des gens d'esprit, des crimes commis par de bons gens, voilà toute la révolution ». La seconde station de la pénitence de Limoëlan fut une cruelle déception d'amour : après un an de séjour en Bretagne, il apprit que sa fiancée, restée à Versailles et qu'il aimait ardemment, avait fait vœu d'entrer en religion s'il échappait à l'échafaud : elle venait d'accomplir sa promesse et de prendre le voile*. Désespéré, Limoëlan partit pour Saint-Malo, * « Joseph de Limoëlan parvint à s'échapper. La famille de sa fiancée pourvut à sa sûreté; puis il se retira en Bretagne où il eut de retraite en retraite, tour à tour caché au château de Limoëlan, à Sévignac et dans les communes voisines. Cependant, il ne pouvait guère espérer de se soustraire indéfiniment aux poursuites de la police. Une heureuse circonstance vint à son secours. Un gentilhomme breton, M. de Ghappedelaine, recherchait en mariage M^{lle} Marie-Thérèse de Limoëlan, sœur du proscrit. Cette union éprouvait des obstacles. Mais un oncle de M. de Ghappedelaine était venu à mourir aux États-Unis, en laissant toute sa fortune à son neveu, à condition qu'il épouserait M^{lle} de Limoëlan, ces obstacles s'aplanirent; et à la faveur du voyage que les jeunes époux étaient naturellement appelés à faire en Amérique pour y recueillir la succession de leur oncle. Joseph de Limoëlan put quitter la France; il prit passage avec eux sur le même navire, en qualité de domestique. Il était temps ; car les visites domiciliaires se succédaient au château de Limoëlan qu'il venait de laisser, et si elles avaient été jusqu'alors infructueuses, c'est que M^{lle} de Ghappedelaine, usant de ses droits de nouvelle épouse, avait su trouver des prétextes pour empêcher les perquisitions de commencer par sa chambre, devenue le seul asile de son frère. Avant de s'éloigner, Joseph de Limoëlan écrivit à la famille de sa fiancée pour proposer à celle-ci de l'accompagner en Amérique, où ils célébreraient leur mariage, et si le voyage ne lui agréait pas, pour lui rendre sa parole. La jeune fille répondit, qu'au moment où Limoëlan était plus vivement poursuivi et courait les plus grands dangers, elle avait fait vœu de garder

218 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS s'engagea comme simple matelot sur un bateau marchand qui le transporta en Angleterre, s'embarqua pour l'Amérique, vécut pour quelque temps à New York sous le nom de (kiitry ; il dessinait avec talent et gagnait sa vie en peignant des portraits. Il était manifestement en proie à une obsession qui Tempêchaît de se fixer, vivait en nomade, « l'air inquiet de quelqu'un qu'on poursuit ». En 1806, il esta Savannah, en Géorgie ; un an plus tard il parcourt la Caroline du Sud ; puis on le trouve à Baltimore où l'idée lui vient d'entrer au séminaire des Sulpiciens de Sainte-Marie, pour « une retraite de quelques jours et penser à ce qu'il doit faire ». La retraite dura trois mois : il s'était remis au lalin et décidé à prendre l'habit religieux. — « Toutes mes vues passées, écrit-il à M^m de Chappedelaine, sa sœur, me paraissent bien peu de chose et jamais je n'ai tant regretté la perte de mon temps jusqu'ici. » Et plus loin : — « Je répondrai aux vœux de mon oncle, si souvent adressés au ciel. Et combien j'ai tardé à manifester ma reconnaissance d'une conservation presque miraculeuse... Vous savez a quoi je pense! » Puis cette allusion à la pieuse jeune fille le célibat, s'il parvenait à s'échapper; et pour rester fidèle à la promesse qu'elle avait faite au ciel, elle sacrifia généreusement ses plus légitimes affections. » Le R. P. de Clorivière, par le R. P. Terrien. Le R. P. Terrien a emprunté en grande partie ces détails à une lettre de M^m de Chappedelaine, sœur de Limoëlan. Sainte-Beuve dans un roman, avait mis en scène Limoëlan. Choquée du rôle que l'écrivain attribuait à son frère M^m* de Chappedelaine protesta publiquement. Voir Biographie bretonne, par Levot.

LIMOELAN 219 qu'il avait aimée et qui expiait dans un couvent du Carmel, le crime qu'il avait commis : — « L'ange qui fut l'instrument de ma conversion m'a montré le chemin que je devais suivre : et, pour me justifier de ne l'avoir pas suivi plus tôt, je ne puis que dire que je ne me croyais pas susceptible de cette grâce. » Ses lettres sont rares : les croisières anglaises interceptaient tous les courriers d'Amérique : il le savait et s'inquiétait que sa famille ignorât son sort ; sur l'enveloppe d'un billet adressé de Savannah à sa sœur, en 1808, il écrit : — « O Anglais y laissez passer cette lettre ; elle est d'un homme qui a beaucoup fait et souffert pour votre cause ! ! ! » Celle-ci parvint en France... Mais pour aller grossir à la police le dossier du proscrit*. Aux Etats-Unis, on ignore toujours, — et on ignore encore, — sa véritable identité et le rôle qu'il avait assumé : il s'était inscrit au séminaire de Baltimore sous le pseudonyme de Clorivière ; c'est sous ce nom * — « Il y avait à bord du dernier navire arrivé d'Amérique, une lettre de Limoëlan à sa sœur Amélie : à Limoëlan par Broon (Côtes-du-Nord). Elle était datée, comme la précédente du séminaire de SainleMarie. près Baltimore (9 août). » Même détermination d'embrasser pour toujours l'état ecclésiastique malgré l'extrême difficulté qu'il éprouve dans ses études. Il a reçu la tonsure au carême dernier. « Dussé-je rester à la porte de l'église dans le degré où je suis, je l'estimerai un bien plus précieux que tout ce que le monde offre. Je ne veux d'autre bonheur que de faire la volonté de Dieu. » Il demande en quel état se trouve la religion en France, a Nous en recevons, dit-il, des rapports fort tristes et qui nous font craindre un abisme... » Bulletin du 28 octobre 1807. Archives nationales^ AF iv 1507.

2^0 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS qu'il reçut la tonsure au carême de 1807 ; une légende, pourtant, l'entourait : on savait qu'il avait été mêlé activement à la Révolution de France et Von assurait qu'il était « un Bourbon échappé miraculeusement aux prisons de Bonaparte. » Lui-même, quand on l'interrogeait, répondait « que Dieu, par un prodige, lui avait donné deux fois la vie. » D'ailleurs, il ne racontait rien, mais il portait la croix de Saint-Louis que « les frères de Louis XVI lui avaient envoyée, disait-il, en 1800 ». Le 1^{er} août 1812, il était ordonné prêtre, et Archevêque de Baltimore, M^r Carroll, lui confiait la cure de Charleston, dans la Caroline du Sud ; le hasard le servait mal ; la population de Charleston, naissant à peine à la civilisation, manifestait, à cette époque, des tendances ultra-révolutionnaires, et ce prêtre, émigré français, ami avéré des Bourbons, fut mal reçu : sa charité et sa pitié ne purent vaincre ces préjugés ; on huait ses sermons, on injuriait pendant sa messe, et il en était réduit, pour tout ministère, à enseigner le catéchisme aux petits enfants. Un jour, c'était dans Tété de 1814, un journal parvint à Charleston, annonçant la chute de Napoléon et le rétablissement des Bourbons : Limo(îlan, exultant, ivre de joie, fou, ne put retenir en pleine rue un cri enthousiaste de vive le roi ! qui lui valut aussitôt trois coups de fusil ; ses ouailles parlaient de le lyncher ^ Une famille catholique lui offrit un asile, * Renseignements fournis par M. de Sunûchrast, d'après la

UMOSLAN 221 mais découragé, il pria ses supérieurs de le relever de ses fonctions ; il lui tardait, d'ailleurs, de rentrer en France. Sa {^ce était retenue, ses bagages embarqués à bord d'un navire en partance pour le Havre, quand une personne pieuse le supplia de ne pas quitter un pays où le besoin de prêtres se faisait si cruellement sentir et d'accepter la direction des sœurs de la Visitation à Georgetown ». LîmoOlan — ou plutôt le P. de Clorivière, puisque c'est sous ce nom seulement que son souvenir a survécu aux Etats-Unis, — jugea le sacrifice digne de sa pénitence, il courba le front et accepta : jamais il ne revit sa Bretagne. De la vente de ses biens il tira quelque argent qui l'aida à élever une chapelle encore existante, et qui est pleine « d'ornements sacrés, de tableaux et d'ex voto que hii envoyaient Louis XVIII, Charles X et d'autres illustres amis de France. » Les dames de la Msitalion considéraient leur aumônier comme un saint*, et un peu aussi comme un martyr; quoiqu'il relation manuscrite de M"» la supérieure de la Visitation de Georgetown. — a n annonça du haut de la chaire les glorieuses nouvelles et fit chanter un Te Deum solennel dans son église, u * M. de Sumicbrast a bien voulu demander et a obtenu de M"« la supérieure de la Visitation de Georgetown, la copie des Annales manuscrites du couvent. Nous remercions vivement l'éminent professeur d'Harvard University d'avoir bien voulu ae faire, en la circonstance, notre coUftberateur : cette contribution à l'histoire de Limoëlan est trop précieuse pour que nous ne la ckioos pas ici textuellement : « Ce fut le 13 janvier, un mardi, jour d'octave de l'Epiphanie, qu'il arriva. 11 était midi, et jour de profession. Les trois épouses portaient leurs couronnes, et attendaient, avec la mère Térésa et la communauté, l'heure du dîner dans la grand'salle. On

222 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS fût encore éloigné de la soixantaine, il avait Tallure d'un vieillard, cassé, dolent, et hanté de souvenirs pesants ; rien, paraît-il, ne peut exprimer « Fair de demanda la mère Térésa, mais on ne se doutait guère pourquoi; quelques instants plus tard elle rentrait avec un prêtre inconnu. Les Sœurs connaissaient déjà le Père Qorivière de réputation ; l'archevêque leur avait dit son nom, leur avait parlé de ses vertus, et leur avait commandé de reporter sur celui qui devait désormais être leur père en Jésus-Christ Tamour Glialet la confiance qu'elles avaient eus pour leur archevêque. Il est facile de s'imaginer quelles furent leurs émotions en s'agenouillant pour recevoir sa bénédiction, s'écriant tout bas : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Quand elles se relevèrent le père Clorivière dit quelques bonnes paroles à la communauté et se retira. Une postulante, qui avait tout juste ses dix-sept ans, se trouvait faire partie de ce groupe heureux; c'était la sœur Geneviève King. de qui je tiens les détails ci-dessus. Les sœurs retrouvèrent dans le nouveau père spirituel tout ce qu'elles avaient perdu en l'archevêque Neale ; un père, un ami, un saint guide spirituel. « Les éloges que lui avait décernés l'archevêque Neale, nous avaient préparées à le recevoir favorablement. Il a fait, et continue à faire pour nous plus qu'il n'est possible de le dire dans une lettre. Il s'est donné, à nous, — ou plutôt, ainsi qu'il le dit si bien, — Dieu nous l'a donné el tout ce qu'il a au monde, sans que nous puissions lui faire le moindre retour. Il nous anime, nous aide et nous encourage en toutes choses; en un mot, il est vraiment un père pour nous et nos intérêts deviennent siens. » (Lettre circulaire de 1822.) Ce fut avec plaisir des deux parts que la mère Térésa et notre nouveau père spirituel firent les dispositions requises pour qu'il prit possession de sa place. En ce moment la communauté comptait environ trente-cinq personnes; le père Clorivière était dans sa cinquantième année, mais usé par les labeurs sans fin et fatigué par les luttes et le bruit du monde, sur les champs de bataille duquel il avait combattu depuis TAge de vingt ans. il accueillait avec plaisir la paisible solitude que Dieu lui réservait pour ses années de vieillesse. Le bon père fut heureux de trouver qu'au spirituel le couvent était florissant : Mais il n'en était pas de même au temporel. Il manifestait son intérêt au spirituel en faisant tout son possible pour faire avancer les sœurs dans la connaissance de ce qu'il leur fallait pour se rendre parfaites. Son immense dévotion

envers le Sacré-Cœur de Jésus, et le zèle qu'il déployait en propageant cette dévo

LIMOELAN 223 piélié humble et fervente dont il officiait la nuit de Noël » ; pendant toute la soirée qui précédait la messe» il restait prosterné, en prières devant le tabernacle ; lion, le firent jouir de la vie et des révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Ce fut lui qui construisit notre belle chapelle du Sacré-Cœur. Le tableau sur le maltre-autel, qui représente Notre-Seigneur chez Marthe et Marie, est un don fait au père Cloriviérc par Charles X, et peint sur commande du Roi dans ce but. Le Père Clorivière ayant été près de neuf ans confesseur et directeur de la communauté, et ayant accompli, au spirituel et au temporel, tout ce qu'il était possible de faire pour elle, paraissait avoir rempli sa tâche sur terre. Nous pouvons affirmer qu'il avait été le second fondateur et bienfaiteur de notre Visitation américaine, car, si l'archevêque Neale, après dix-huit années de longs retards et de luttes des plus dures, avait réussi à établir la première communauté de notre ordre dans le nouveau monde, ce fut le Père Clorivière qui en empocha la dispersion. Ce fut lui qui la soutint lorsqu'elle chancelait et était prête à choir, qui la soutint pendant une terrible crise, et qui l'établit définitivement sur des bases sûres. Il consolida et rendit permanente Tœuvre commencée par l'archevêque Neale ; il l'édifia, au spirituel et au temporel, y consacrant son temps, ses forces, son énergie et sa fortune. Il l'avait gouvernée en père et en saint durant les temps d'épreuve, et quand, pareille à un vaisseau sans pilote, elle était ballottée sur les flots, il s'empara du gouvernail et guida habilement le tremblant navire à travers les mers orageuses. La communauté l'aimait en enfants obéissantes et reconnaissantes ; elle l'honorait de la façon dont Annecy honorait autrefois Saint-François de Sales ; aussi quand la fatale attaque de paralysie arriva, tous les cœurs en furent douloureusement frappés. Le 1^{er} mai 1826, il tomba en sortant de l'église après avoir dit la messe. C'était une attaque de paralysie. Il fut transporté, apparemment sans connaissance, dans son appartement. Prêtres et médecins furent bientôt sur les lieux, administrant tous les secours dont ils disposaient. Il languit tout l'été et mourut le 29 septembre. La maladie attaqua la langue, mais le cerveau resta libre. Au moyen désignes il fit connaître à ceux qui l'entouraient comment il voulait être enterré. Il demandait à reposer dans la crypte des Sœurs (sous la chapelle du Sacré-Cœur) et que sa pierre tombale fût employée en guise de reposoir pour les bières des sœurs pendant l'office des morts. On ne saurait

douter que ce serviteur du Sacré-Cœur de Jésus avait éprouvé la vérité des
_J

The text on this page is estimated to be only 26.19% accurate

d2'fr VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS et nul ne pouvait soupçonner le tragique pèlerinage qu'accomplissait alors sa pensée ; il revivait la nuit du 3 nivôse, revoyait Tangle du Carrousel, la charrette avec sa bâche, la fillette tenant la jument noire, la mansarde où il avait conduit son oncle au chevet de Saint-Réjant, il songeait à Téchafaud de ses deux amis... Il mourut en septembre 1826 ; on l'enterra dans la crypte de la chapelle qu'il avait élevée, et depuis lors sa tombe n'a jamais manqué de fleurs fraîches ni de cierges allumés'. paroles : « Oh! qu'il est doux de mourir, après avoir été tendrement dévoué au Cœur de Celui qui sera notre juge ! » Le saint évoque Brute, son ami intime, resta à son chevet, répétant : a Mon ami, mon ami I de la croix au ciel! » C'était, en effet, une suprême consolation, la plus grande que le monde puisse donner, de mourir en présence, on peut dire dans les bras d'un saint. Fortifié par les sacrements et tous les secours dont dispose notre sainte Église, entouré des saints pères jésuites et sulpiciens. le révérend P. Joseph Glorivière, en pleine clarté d'esprit et parfaite paix de cœur, rendit son âme à Dieu le jour de la fête de Saint-Michel archange, le 29 septembre 1826. » * L'inscription que voici est gravée sur son tombeau : cr-ew JOSEPH-PIERRE PICOT DE CLORIEUX NÉ d'une famille noble DE BRETAGNE IL ACQUIT UN NOM ILLUSTRE DANS LA CARRIÈRE a l'UTAILLES LES DIFFICULTÉS DBS TBHPS ^ ET LES DISPOSITIONS DE LA DIVINE PROVIDENCE LE FORCÈRENT DE QUITTER SA PATRIE ET DE s'embarquer POUR CB PAYS, OU IL EMBRASSA l'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE. ORDONNÉ PRETRE, IL EXERÇA AVEC UN ZÈLE INFATIGABLE LES FONCTIONS DU SAINT MINISTÈRE d'abord dans l'église de SALÎT-CHARLES ; NOMME ENSUITE DIRECTEUR DB LA VISITATION A GEORGETOWN,

The text on this page is estimated to be only 25.48% accurate

LIMOELAN 225 IL GOUVERNA LA COMMUNAUTÉ
CONFIÉE A SES SOINS AVEC UNE PRUDENCE CONSOMMÉE, UNE
ÉMINENTE PIÉTÉ ET UNE CHARITÉ A TOUTE ÉPREUVE, UNE
ÉGLISE, UNE ACADÉMIE ET D'AUTRES ÉDIFICES QU'IL ÉLEVA LE
FONT APPELER SECOND FONDATEUR; AVEC UNE ARDEUR QUI
NE SE DÉMENTIT JAMAIS IL EXHORTA LES RELIGIEUSES
JUSQU'A SON DERNIER SOUPIR A AVANCER DANS LA
PERFECTION DE LEUR INSTITUT ET IL DONNA A SES
INSTRUCTIONS LE SOLIDE APPUI DE SON EXEMPLE. ENFIN,
CHARGÉ DE BONNES OEUVRES IL s'endormit PAISIBLEMENT
DANS LE SEIGNEUR LE 29 SEPTEMBRE 1826 A l'âge de 58 ANS. a

The text on this page is estimated to be only 19.18% accurate

LE BOISÉ-LUCAS Dessin de Gérardin, d'après un croquis pris sur nature.



II BOISÉ-LUCAS C'est le nom d'un manoir breton, embusqué sous les arbres, près de la côte, à une lieue de Saint-Cast. De cent mètres on n'en soupçonne pas la situation ; les paysans vous renseignent avec cet air narquois qui veut dire : « Vous ne nous trouverez jamais!... » Pas de route : des « coulées » boueuses, impraticables aux voitures, entre des talus. On arrive pourtant : d'antiques pommiers, l'air éreinté, dont un lichen de teinte savonneuse enduit les branches, comme un givre ; la maison a l'aspect inusable des constructions bretonnes, bâties d'éclats de granit, couleur de rouille, sertis d'un ciment dont les vermiculures blanchies ont la dureté d'une soudure; de longs toits d'ardoises grises; un renflement de la façade, coiffée d'une poivrière, simule une tour. Le sol croupi est humecté de pluie; une énorme meule à pommes, vieille de trois siècles, baigne dans un auget circulaire de pierre rose^ contre la maison, un potager boueux, [enclos de pierres levées; au bout du potager, [un gouffre de

228 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS verdure, des
chênes, des pins, des hêtres, un coin de forêt druidique où dévale un sentier
casse-cou, escalier sans marches, torrent à l'occasion ; au fond du gouffre,
un moulin carré, trapu, verdi; derrière le moulin, la mer, subitement
aperçue, la mer caressante et féline, léchant une plage étroite que limitent à
droite et à gauche de hauts rocs inaccessibles, velus d'ajoncs. Tel se
présente, dans son immuable vétusté, le Boisé-Lucas. Le hobereau qui
Thabitait au début du XIX* siècle se nommait Marie-Joseph Delaunai ;
mais, suivant Tusage immémorial de Bretagne, on l'appelait, du nom de sa
terre, monsieur de Boisé-Lucas, Étant un modéré et un sage, il avait vécu là,
bien tranquille, les pires années de la Révolution. Ni chouans, ni bleus, tant
l'endroit est inabordable et lointain, ne s'étaient montrés dans le pays, et
jamais M. de Boisé-Lucas n'avait songé à émigrer, bien qu'il fût royaliste —
plus, peut-être, par convenance que par conviction ; même il avait
patriotiquement commandé pendant quelques mois la compagnie des
canonniers gardes-côte de Saint-Cast. Il comptait, en 1808, cinquante - deux
ans. C'était un homme solide, au front chauve, à la nuque grisonnante, au
nez court, aux yeux gris. Sa femme, épousée à Plancoût, en 1782, alors
qu'elle avait à peine dix-sept ans, se nommait Maximilienne Bameule de
Nantillais^ * Etat civil de la commune de Saint-Cast.

BOISÉ-LUCAS 229 Assez « faraute », assurait-on, infatuée de sa particule, rêvant d'exploits chevaleresques, elle jouait à la suzeraine entre son étable à porcs et sa meule à cidre. Leur fils Maximilien, — les paysans l'appelaient monsieur Maxime[^] — avait grandi dans cette solitude ; maisy comme sa mère voulait qu'il prît les façons d'un gentilhomme, elle l'envoyait passer une partie de Tannée à Planco(3t, chez sa tante, M"* de Nantillais*, Plancoët était un centre aristocratique : il s'y trouvait une société de vénérables femmes où Ton pouvait s'instruire des bonnes traditions et des belles manières de l'ancienne cour, dont ces nobles personnes se flattaient d'être les intégrales dépositaires : M"*® de Bédée, M"*^ de Ravenel de Boisteilleul, les trois demoiselles Loisel de la Villedeneu et aussi des la Bouëtardais, des Ginguené, des Chateaneuf et des Rosmadec. Tremblantes encore et meurtries de Touragan révolutionnaire, ces dames se réunissaient chaque après-dîné pour échanger leurs lamentations et leurs regrets. On imagine les épiques récits qu'on entendait là : exploits de cliouans héroïques, proscrits traqués, nobles comme la duchesse Anne et beaux comme les princes des légendes, tombant, la nuit, par la cheminée, le poignard aux dents, les mains en sang, cajolés, soignés, réconfortés par les blanches mains de quelque grande dame et poursuivant, dès Faube, leur odyssée aventureuse ; toute l'épopée de la * Archives nationales. F' 6481.

230 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Bretagne insurgée, devenue roman de chevalerie dans rimagination hantée de ces vieilles personnes. Le jeune Maxime de Boisé-Lucas s'exaltait impunément à ces prouesses qu'il pensait bien n'avoir jamais à imiter; car il était, au fond, de sens pralique; il étudiait le droit à Rennes, paraissait rarement au Boisé-Lucas, séjour maussade, et passait ses vacances chez sa tante. A vingt-cinq ans, en 1808, il avait la bouche petite, le nez long, les mains fines, les cheveux bruns et la taille élégante. Sa bonne mine et sa feconde, un peu apprêtée, avaient ravagé le cœur d'une jeune femme qui fréquentait Taustère salon de Plancoët. Les billets de la pauvre amoureuse sont restés au dossier, encore qu'ils portent la traditionnellement vaine recommandation : Brûlez mes lettres^ je r exige. Les doigts indifférents des fureteurs d'archives les feuillettent aujourd'hui ; et, de tout ce vieux inonde dissous, de cette société de gens si démodés qu'ils nous apparaissent quasi préhistoriques, il ne reste de jeune, de vivant, d'actuel, que ces enfantillages qu'on croirait tracés de ce matin, tant la pérennité des sentiments dépasse celle des êtres et des choses : — J'avais cru que vous seriez assez raisonnable pour ne point exiger cette boucle de cheveux dont sûrement, dans quelques mois, vous ne ferez plus assez de cas pour ne pas regretter ce qu'il m'en coûte pour l'accorder... H me siérait mal de faire parade de vertu dans une baga

' BOISÉ-LUCAS 231 telle quand, dans tant d'autres circonstances, je n'en ai conservé que l'ombre... * Sur un autre feuillet : — Vous trouverez sans doute étrange que je vous écrive, vous voyant aussi souvent ; mais votre vue absorbe tellement mes idées que je ne puis vous dire un mot... Je regarde comme une peine due à l'oubli de mes devoirs la rougeur qui couvre mon front quand mes regards se portent sur vous. Il est tard; vous goûtez sans doute un repos dont vous m'avez privée... Peut-être ne serait-il pas impossible de découvrir le nom de cette amante bourrelée ; mais le suprême raffinement de la curiosité, c'est la discrétion : il n'y a pas de plus belles histoires que celles où subsiste un peu de mystère. Le 26 septembre de cette année 1808, M. de BoiséLucas père se trouvait seul, vers dix heures du soir, dans le salon de son manoir isolé. Ce « salon » est une pièce basse, exigüe, dallée, blanchie à la chaux; deux fenêtres, Tune ouvrant sur la cour, Tautre du côté du ravin. Gomme M. de Boisé-Lucas allait monter à sa chambre, il entendit frapper à cette fenêtre, la seule dont soit percé le haut pignon de la maison. Il ouvrit et aperçut un homme dont le pantalon de cuir, la veste de laine et le chapeau haut étaient trempés de *

Archives nationales. Ƴ"* 6481.

The text on this page is estimated to be only 29.73% accurate

232 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS boue et d'eau ; un poignard « très reluisant » était passé dans sa ceinture *. L'homme qui portait « une valise grosse comme le bras » se nomma à voix basse : A? *mand de Chateaubriand! Et à ce nom, qui était celui d'un de ses amis d'enfance, Boisé-Lucas

BOISÉ-LUCAS 233 leurs, quelque peu parent de M. de Boisé - Lucas. Entre celui-ci et le proscrit transi, un colloque rapide, à voix basse, s'engagea par la fenêtre ouverte :

234 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Boisé-Lucas, préférant celer le proscrit pour qu'il ne se montrât pas au dehors, l'installa dans une pièce du haut et s'astreignit à lui porter sa nourriture*. On était au 28 septembre et, ce jour-là, le jeune Maxime arriva de Plancoët pour passer chez ses parents la fin des vacances. Il fut mis aussitôt au courant de la situation : Chateaubriand, réconforté, avoua que la visite à sa fillette n'était qu'un prétexte : il était chaîné par le ministère anglais d'une mission sur le continent : il devait gagner Paris, y porter trois lettres à des correspondants désignés et recueillir des renseignements confidentiels touchant Tesprit public et la composition de la garnison. La scène fut vive : M. de Boisé-Lucas s'emporta, déclarant que son hôte l'avait trompé et qu'il s'opposerait, par tous les moyens, à son départ : il était tout autant terrifié des périls de Chateaubriand, si celui-ci mettait le pied hors du manoir, que des siens propres si Ton découvrait qu'il l'avait hébergé. On s'arrêta à un moyen terme : Maxime s'offrit à faire le ./ Revenu au premier gîte, je parvins à n'ôtre vu que des maîtres de la maison, quoiqu'il vint onze étrangers. » Rapport de mon voyage en France par Armand de Chateaubriand. * Il fît plus ; dans la crainte que Ghateaubriaud ne sortit du manoir, il s'offrit à aller, lui-même à Saint-Malo, voir la fillette du proscrit. Il partit donc, au commencement d'octobre et, arrivé à Saint-Malo, fit d'abord visite à M»* Emélie de Chateaubriand, sœur d'Armand. — « Il demanda à voir ma nièce, je la fis venir de chez M»*» Desmottes, maltresse de pension. » Interrogatoire de AO^» Emilie de Chateaubnand . Archiver nationales, V 6481. Boisé-Lucas, père, après avoir vu la fillette, « rapporta au papa de son écriture, une pièce avec laquelle elle avait remporté un prix. » Même dossier.

BOISÉ-LUCAS 235 voyage de Paris ; en sa qualité d'étudiant en vacances, il ne courait, lui, aucun risque. Son absence ne serait que de quelques jours; en attendant son retour, Chateaubriand ne quitterait pas sa retraite dont nul, même la servante, ne semblait encore avoir de soupçon. Il remit ses instructions à Maxime, qui insinua les terribles papiers dans la doublure de son gilet et qui, le 1^{er} octobre, embrassa ses parents et, la bourse bien garnie, se mit bravement en route. Le jeune étudiant en droit était bien neuf pour mener une telle expédition. Il n'avait vécu que dans la royaliste Bretagne, tout imbu des tragiques souvenirs de la chouannerie. Il était séduit, il faut le dire, par la pensée de servir à son tour cette cause glorieuse qui avait suscité tant de nobles dévouements et, tout d'abord, pour mieux copier ces héros dont il avait si souvent, aux veillées de Plancoët, entendu vanter les exploits, il s'affubla d'un surnom : Louveteau, dont il ne devait, au reste, en aucun cas, faire usage. Il prit la voiture à Matignon et arriva le soir chez sa tante, M^{me} de Nanlillais, à qui il confia aussitôt le motif de son voyage. La vieille chouanne, enthousiasmée, le gratifia immédiatement de deux louis d'or* : il s'attarda chez elle un jour entier; le 3 octobre, assez tard, il arrivait à Rennes sur un cheval de louage. Il trouva la ville consternée : dans l'après-midi avait * Lettres de Boisé-Lucas fils à son père. La première est datée de Plancoët, le 2 octobre.

n 236 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS eu lieu l'exécution du comte de Gouyon-Vaucouleurs et de ses compagnons, convaincus d'intelligence avec les émigrés. Maxime en écrivit aussitôt les détails au Boisé-Lucas : la fusillade s'était faite au son de la musique militaire, « en présence de toute la canaille de Rennes » ; aucun des condamnés n'avait consenti à se mettre à genoux, à se bander les yeux, ni à tourner le dos. Gouyon, après s'être recueilli avec le prêtre, s'était avancé vers les soldats et, mettant la main sur son cœur, avait dit à l'adjudant commandant : « Frappez là ! » Il laissait une fille sans ressources et Ton s'extasiait beaucoup de la crânerie d'un riche gentilhomme breton, M. de Villeguemon qui, au matin de l'exécution, apitoyé par le sort de cette jeune fille qu'il ne connaissait pas mais que les balles de Buonaparte allaient faire orpheline, avait solennellement demandé sa main*. L'exemple d'une si effroyable répression était de nature à refroidir même un brave; mais, — semblable à certain personnage de comédie ballotté par un malicieux atavisme entre une valeur irréfléchie et une prudence exagérée, — si Maxime de Boisé-Lucas tenait de son père l'esprit positif, il avait reçu de sa mère le goût des prouesses romanesques, et c'est bien résolu à suivre les traces des héros bretons, ses devanciers, qu'il monta, le soir, dans la diligence de Paris. ' Lettre, n° 2, de Boisé-Lucas Ois à son père. On y trouve un récit détaillé de l'exécution de Gouyon-Vaucouleurs, cette lettre est datée de Rennes, le 4 octobre 1808. Archives nationales. F* 6481.

BOrSÉ-LUCAS 237 11 y parvint le 7 dans Taprès-inidi, se logea à rhôlel de Tours, rue des Vieux-Auguslins, et se mit aussitôt en courses : il avait à porter trois lettres, l'une à Tabbé Sicard, l'autre à Laya, la dernière à Caillé, trois personnages réputés fidèles rojralistes, sur lesquels Témigration comptait pour établir une correspondance politique entre Paris et Londres. L'abbé Sicard, après quelques tergiversations, consentit à recevoir en cachette l'émissaire de Chateaubriand : il se résignait à servir une fois ou deux d'intermédiaire à la correspondance, rien de plus : encore fallut-il jurer qu'il ne serait jamais désigné que sous le nom de Bécasseau. Laya ferma sa porte et répondit par un prudent billet : « — Il vivait uniquement occupé de ses travaux littéraires et ne pouvait que Éormer des vœux pour voir les émigrés rentrer bientôt dans leur pénates. » Quant à Caillé, il ne voulut rien entendre ni même toucher du bout des doigts la lettre qui lui était présentée, « estimant trop dangereux de s'occuper de gens réfugiés à Londres. » Trop dangereux ?... Ce piètre succès de son début fait réfléchir Maxime : il s'est allègrement lancé dans l'aventure et il s'aperçoit que la chose est sérieuse. Sous le couvert du nom de son père, il tient régulièrement Chateaubriand au courant de ses démarches et le ton de ses rapports, d'abord très chaleureux, s'attiédit de jour en jour. Il fait un retour sur son imprudence : « Une seule lettre décachetée à la poste et je suis perdu ! » écrit-il. Et puis le jeune Chouan,

238 VIEILLES MAISONS» VIEUX PAPIERS qui ne connaissait que sa Bretagne» est en train de découvrir la France ; Paris exerce sur lui son charme : la ville, à cet esprit prévenu, a paru d'abord une « Lacédémone » austère, où

BOISÉ-LUCAS 239 du passé : quinze jours ont mué ce conspirateur oscillant en un candidat à la servitude. De Rennes[^] il s'en explique nettement dans une dernière lettre à Chateaubriand : « Je conviens que les renseignements que j'ai pu recueillir seront très profitables à TAngleterre ; mais il est un frein au désir de vous être utile : c'est la délicatesse, et la mienne s'oppose à ce que je serve un gouvernement ennemi. Il est affreux de messervir sa patrie et d'être comme l'ennemi de celle qu'on devrait protéger. Si l'on hait ceux qui gouvernent, on ne doit pas oublier qu'ils sont Français pour la plupart et qu'il est difficile d'allier la haine pour ses concitoyens avec les vertus d'un honnête homme... ». Il terminait en avouant qu'il avait désormais une autre ambition que « celle d'être utile à des victimes malheureuses » et qu'il allait solliciter du gouvernement « un emploi d'auditeur au Conseil d'Etat » ^ Sa lettre écrite et expédiée, il se rendit lui-même au Boisé-Lucas, n'y voulut point voir le proscrit et, ses vacances étant terminées, il se réinstalla à Rennes pour suivre les cours de l'école de droit. Chateaubriand n'était pas homme à se formaliser de cette défection : il avait ce qu'il désirait, les lettres du jeune étudiant formaient un précieux dossier ; il y joignit un rapport obtenu d'un voisin de * Lettres de Boisé-Lucas fils à son père et à Chateaubriand. Archives nationales, F* 6481.

240 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS campagne de Bois -Lucas, M. de Gouyon-Vaurouault, sur la situation et les forces du port de Brest; il fit du tout un paquet qu'il couvrit soigneusement d'une toile cir e. M. de Bois -Lucas, dans les transes, avait h te d' tre d barrass  du proscrit; deux fois celui-ci osa, la nuit, « par des sentiers de couleuvre », se glisser,   la barbe des douaniers jusqu'  la c te : son bateau ne reparaisait pas. Pendant le jour il restait cacli  dans les ruines d'un antique colombier des moines de Saint-Jacut, pos  sur les rochers pr s de la plage des Quatre-Vaulx. Quand la faim et le froid l'en chassaient, il remontait au Bois -Lucas o  il s'enfouissait aussit t « dans le cabinet joignant la chambre de Madame. » Ses h tes ne dissimulaient pas qu'ib se refusaient   lui donner plus longtemps asile : le contr leur de la brigade des douanes du Guildo, Martinet, bien intentionn , d'ailleurs, avait  t  aper u r dant autour du manoir et o  Tavait entendu dire : « Chateaubriand est en France et, peut- tre, bien proche d'ici *. » Le p ril  tait imminent, M. de Bois -Lucas, las d'inqui tudes, s'aboucha avec un marin de Sainl* Ce Martinet n' tait pas un m chant homme : — « M. MarUnet, contr leur de brigade de la douane au Guildo, me dit que Chateaubriand devait  tre en France, que je pouvais  tre instruit de l'endroit o  il  tait et que s'il voulait se rendre   lui, il l'habillerait en pr pos  aux douanes et qu'il !e pr senterait au commissaire de police de Saint-Malo et que, moyennant ce d vouement, il esp rait que celui-ci lui obtieadraU un sort favorable. • Interrogatoire de Bois -Lucas.

BOISÉ-LUCAS 241 Cast, Chauvel, qui, pour vingt-cinq louis, accepta de passer « ce monsieur » à Jersey. Chauvel et Chateaubriand prirent la mer le 9 novembre. Au BoiséLucas on respira ; on fit disparaître toute trace du séjour suspect ; ni Jacquemine, la servante, ni le fermier Rebuffet, semblaient n'avoir rien éventé. Le 10, dans la nuit, par un vent furieux qui, depuis vingt heures, tordait les pommiers, jetait la pluie en trombe et secouait les ardoises du vieux toit, un coup fut frappé à la porte : M. de Boisé-Lucas courut Ouvrir : Chateaubriand était là, ruisselant d'eau ; la tempête avait rejeté le bateau de Chauvel à la côte ; par bonheur, les douaniers n'étaient pas à leurs postes et le proscrit avait pu regagner la maison sans être dépisté. Il fallut bien le recevoir : il était, d'ailleurs plus redoutable errant que gîte. Un long mois se passa sans une occasion de rembarquement. Le 15 décembre, on apprend qu'une barque anglaise, bordaillant en vue de Saint- Cast, est capturée par les douaniers; rhomme qui la conduit, un chouan nommé Quintal est arrêté... C'est le sloop de Chateaubriand. De Saint-Malo l'ordre arrive de dégréer chaque soir tous les bateaux de la côte : nul espoir, maintenant, de reprendre la mer. A Boisé-Lucas, on vit dans la peur. Quintal aura-t-il parlé ? A toute heure on s'attend à voir surgir les gendarmes : l'aboi d'un chien, le grincement d'une barrière font tressaillir; et Chateaubriand continue à vivre, tapi dans son placard sans jour, où l'on ose à peine lui porter la ration i6

n 242 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS indispensable,
lant on craint qu'un supplément de consommation donne l'éveil aux
serviteurs. U fallait, atout prix, se libérer de celte angoisse. M. de
BoiséLucas implora de nouveau Chauvel qui, alarmé, refusa son concours.
Depagne, un cultivateur du village, fut plus hardi : il n'avait pas de bateau el
ne connaissait rien à la navigation ; mais il ne s'agissait que de tenir les
rames et il consentit, moyennant 400 francs ^ On devait pousser à Teau la
première barque qu'on rencontrerait sur le sable et prendre des avirons dans
les rochers où les pêcheurs les cachaient quand ils rentraient de la mer. Le 6
janvier, Boisé-Lucas, à la nuit noire, conduisit son hôte jusqu'à la Ville-
norme, sur la baie de la Fresnaye : il le quitta là et rentra chez soi, rasséré-
né : et de fait, deux jours, trois jours, toute une semaine se passèrent sans qu'il
entendît parler de rien ; il était certain maintenant que le proscrit avait pu
gagner les îles anglaises. Le 21 janvier, alors qu'on pouvait croire le
cauchemar dissipé, AL Besnard de la Vieux- Ville, maire de Saint-Cast, se
présenta, très penaud, au BoiséLucas : il était accompagné d'un inconnu
qu'il désigna comme étant le commissaire de la police générale à Morlaix ;
huit gendarmes de la brigade de Plancoët étaient dans la cour. M. de Boisé-
Lucas se sentit perdu : * « J'essayai à déterminer Ghateaabriand » mais H
résista et préféra s'adresser à un nommé Dépagne, vingt-six ou vingt-sept
ans. de Saint-Cast, (jne je lui procurai moyennant 400 francs payables à
Tarrivée à Jersey. » Interrogatoire de Boisé-Lucas, père.

BOISÉ-LUGAS 243 dès les premières questions, il comprit : la mer imI^cable, après deux nuits de tempête, avait jeté sur les côtes de Normandie, à vingt lieues de SaintCast, Chateaubriand et son compagnon. Tandis qu'on s'empressait autour des naufragés, une vague perfide déposait sur la plage le porte-manteau que les malheureux avaient eu soin pourtant de couler bien loin en mer. La correspondance qu'on y trouva intacte était un acte d'accusation tout fait*. M. de Boisé-Lucas fut conduit, fers aux mains, à Morlaix; on arrêta également le matelot Chauvel, on découvrit chez l'aubergiste Blandin, rue des Juifs, à Saint-Malo. M. de Gouyon-Vaurouault, auteur du * Ces papiers, rejetés par la mer, et qui coûtèrent la vie à plusieurs hommes, sont encore aux Archives nationales, unis par une épingle, toute rongée de vert-de-gris : ils ne comprennent que le rapport de Chateaubriand sur son voyage en France, des renseignements qui paraissent bien insignifiants, des listes de commissions, d'acquisitions à faire à Paris, livres, étoffes, objets de femme; sur un de ces feuillets, tout frippés encore et salis par leur séjour dans l'eau, se trouve écrite, de la main d'Armand, cette fable, antinapoléonienne, mais qui indique bien ce qu'était, aux yeux des émigrés, cette France où ils ne pouvaient aborder sans périr. LE VOYAGEUR ET LE GIBET, anecdocte. Ballu de la tempête uu vaisseau fit naufrage. Sur ses débris, un voyageur, Jouet des flots eut enfin le bonheur D'être jeté sur le rivage, D'un pays inculte et sauvage, Xy cheminant d'abord qu'avec lenteur. Il craint de rencontrer un pouple antiropophage, El chaque pas qu'il fait redouble sa frayeur. Après avoir marché deux jours à l'aventure, l1 aperçoit enfin un gibet tout dressé : Ceci, dit-il me rassure. Oui, me voici, la chose est sûre Dans un pays civilisé.

244 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS rapport sur Brest.

Le 27 janvier on s'empara de Maxime de Boisé-Lucas, accouru de Rennes à Morlaix en apprenant l'incarcération de son père. Tous rejoignirent à Paris, Quintal, Depagne et Chateaubriand, écroués à la prison de l'Abbaye. Les lettres de Maxime répartissaient si nettement les culpabilités que Tenquéle fut très sommaire : le 30 mars une commission militaire siégeant à l'hôtel de la rue du Cherche-Midi, et présidée par le général de Bazancourt, condamnait à mort Chateaubriand, Quintal, Vaurouault et Boisé-Lucas fils; le père était renvoyé devant le tribunal criminel des Côtes-du-Nord ; Chauvel et Depagne expédiés au fort de Ham. La sentence, rendue le jeudi matin, devait être exécutée avant Taube du lendemain qui était le vendredi saint : les quatre condamnés passèrent ensemble cette dernière nuit. Chateaubriand supplia ses compagnons de lui pardonner. « Nous le pardonnons si tu promets de mourir en brave », répondit Vaurouault qui le voyait agité et nerveux. Nul ne dormit : dès deux heures du matin les préparatifs commencèrent autour de la prison : il neigeait ; vers trois heures on pénétra chez les moribonds; le premier qu'on appela fut Maxime de Boisé-Lucas : silencieusement on le mena par des couloirs dans une autre partie de la prison : on le laissa là. Il entendit s'éloigner, par la rue Sainte-Marguerite, la charrette et Tescorle qui conduisaient les trois autres vers la plaine de Gre

BOISÉ-LUCAS 24S nelle : il sut, vers neuf heures, qu'ils étaient morts* : pour lui il y avait ordre de surseoir. La journée s'écoula sans qu'on l'interrogeât ; la suivante également : les semaines, les mois passèrent : on semblait ne plus songer à lui. Le 16 août seulement, il apprit que, par un décret de la veille, sa peine était commuée en deux ans de détention. A quoi devait-il la vie ? A sa jeunesse ? A quelque puissante intervention ? Non pas ; Fouché, dans un de ses bons jours, avait placé sous les yeux de l'empereur la lettre où le jeune provincial, ébloui par l'apparente splendeur de la France impériale, confessait ses regrets d'avoir servi Chateaubriand et son admiration pour le nouveau régime. Cette bouffée d'encens, si inattendue dans cette correspondance entre Chouans, avait désarmé le dieu, qui fit grâce ^ • Dans la belle collection d'autographes de M. Lacaille, est conservé le court billet, où, d'une main qui tremble d'émotion, René de Chateaubriand annonce à M"« de Gustine la mort de son cousin Armand : ce billet n'est que de trois.lignes : « j'arrive de la plaine de Grenelle tout est fini, je vous verrai dans un moment. » La page des Mémoires d' Outre-tombe sur le drame du vendredi saint de 1809 est trop connue pour qu'il soit besoin de la citer. • « A l'Empereur. Votre Majesté par lettres de grâce en date da i5 août 1809, a commué la peine de Boisé-Lucas en 2 ans de prison qui viennent d'expirer le 30 mars dernier. Ce jeune homme s'est conduit avec sagesse pendant sa détention. Je dois ajouter que la lettre qu'il avait adressée à Chateaubriand pour lui rendre compte de sa mission annonçait qu'il ne l'avait remplie qu'avec répugnance et qu'il se repentait d'avoir pu servir les ennemis de son pays. » Archives nationales, F^ 6481.

246 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Maxime resta à l'Abbaye jusqu'à l'hiver; le 26 décembre, il fut transféré au donjon de Vincennes, où on l'oublia tout à fait ; il était « sans nouvelles des siens, sans argent, sans vêtements, sans linge... » Vainement réclamait-il 828 francs saisis sur lui lors de son arrestation. Ses suppliques restaient sans réponse. Quelqu'un pourtant s'intéressait à son sort, car, au bout de deux années, à datefixe, le 30 mars 4811, Fouché se souvint de lui et le fit mettre en liberté. Maxime ne voulait pas quitter Paris sans ses 828 francs ; il s'installa à l'hôtel, rue de Richelieu, et commença des démarches. On lui répliqua par un passeport pour la Bretagne ; il fallut partir. Il rentra au Boisé-Lucas, où son père, après deux ans de prisons diverses, était relégué en surveillance. Il serait bien précieux de savoir quelle fut désormais l'existence de ces gens sur qui un tel ouragan avait passé. Mais toute enquête reste vaine : il semble que jamais plus ils n'eurent d'autre souci que de vivre. A la Restauration, alors que tous ceux qui avaient, au temps du tyran, donné des gages à la bonne cause, s'arrachaient les compensations, Maxime de Boisé-Lucas aurait pu, comme tant d'autres, produire ses titres ; il avait goûté des prisons de Buonaparte et vu la mort de bien près. Il ne demanda rien, pourtant, présageant, sans doute, que cette même lettre qui lui avait valu la pitié de l'empereur serait auprès du roi une piètre recommandation ; il

BOKÉ-LUCAS 247 se tint ooi, se contentant de réclamer, de temps à autre, ses 828 francs qu'on ne lui rendit jamms. Son unique corps-à-corps avec le monde lui suffisait : il n'en désirait point d'autre : il avait renoncé à toute aventure et ne voulut même pas tenter celle du mariage : il demeura entre son père et sa mère^ sans ambition, sans joie, sans relations. M. et AP® de Boisé-Lucas moururent en 1837 ; lui resta dans le maussade manoir, seul avec le fantôme de celui qui avait apporté là des catastrophes. Il chassait, parcourait ses vergers, vendait son cidre, causait avec ses fermiers et jamais du passé. Il mourut en 1841, le 14 juin \ Boisé-Lucas, maintenant, est inhabité : rien n'y a été modifié ; on revoit la fenêtre aux vitres de laquelle frappa Châteaubriand, la salle avec la noire cheminée de pierre où, sous le manteau écussonné, tant de soirs d'angoisse se sont passés à chuchoter de celui qui était caché làhaut « dans le cabinet joignant la chambre de Madame » — un trou noir, sans fenêtre, que ferme une porte vitrée. On retrouve les choses telles qu'elks étaient alors, jusqu'aux vieux meubles, rustiques mais non sans caractère : un rouet, une gaine d'horloge, une table de chêne; c'est à la fois champêtre et tragique ; il y a une bonne odeur de pommes et des coudoiements sinistres. Au t)Out du jardin, le ravin, toujours touffu, puis les ajoncs sous les pins, * Etat civil de la commune de Saint-Cast.

248 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS les débris du
colombier où le proscrit passa des nuits, guettant la mer, la mer impitoyable,
toujours caressante et féline, qui, dans ce drame, s'arrogea cruellement le
rôle de la traîtresse. ^

III M. LE CHEVALIER DE BRUSLART « — Bruslart a débarqué sur la côte normande ;... Bruslart doit être à Paris... » Quand, aux premiers mois du Consulat, une note de ce genre, émanant de quelque espion, parvenait aux bureaux de la police générale, c'était, du haut en bas de la hiérarchie, un saisissement non dissimulé. Du ministre au simple « observateur », tout se trémoussait, tout se mettait en quête ; trente agents mobilisés recevaient l'ordre de « trouver Bruslart » ; les six mille policiers de Paris vivaient dans Tangoisse, se préparant à un cataclysme, dans la situation de gens qui seraient assis sur un baril de poudre. Puis, un malin, d'autres rapports calmaient la panique : « — Bruslart est parti cette nuit et se dirige vers les côtes ;... Bruslart a été rencontré à cheval, prenant la route de Gaen... » La Sûreté respirait jusqu'au jour où, de nouveau, Talarne était donnée : « — Bruslart est à Paris ;... il a touché 300 000 francs ;... un

âÔb VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS mouvement va
 éclater*... » Cet avis tintait comme un tocsin de branle-bas : Real devenait
 quinteux, Desmarets perdait la -tête, Fouché lui-même négli^fait sa
 flegmatique contenance, et les gens, au ministère, ne retrouvaient leur
 assiette qu'à l'annonce Gévreusement attendue que « Bruslart a gagné
 Toucst et s'est embarqué à Quiné ville ;... Bruslart est en Angleterre;...
 Bruslart ne donne pas signe d'existence ; on le croit malade ou mort ». Ce
 dont on se congratulait, sans trop y croire, dans les bureaux du quai
 Malaquais. Ce Bruslart était un chouan redoutable, ancien conGdent et
 lieutenant de Frotté, le fameux chef de Tinsurrection normande. Bruslart,
 disait-on, avait juré de venger sur Bonaparte la mort de son ami, attiré dans
 un guet-apens et fusillé après un semblant de jugement. Il était, en 1801, un
 homme de cinquante ijiis, assez court de taille, aux cheveux noirs et ci[^] pus,
 au nez long et j)âle émergeant d'une barbe rude qui embroussaillait ses joues
 jusqu'aux yeux. Brusque, d'une gaieté héroïque, alerte, téméraire jusqu'à la
 folie, il menait depuis près de dix ans l'existence aventureuse des chevaliers
 errants de la royauté, accoutumé à tous les déguisements, familier avec tous
 les rôles, amoureux de tous les périls". A la pacification de mars 1800,
 Bruslart, pourtant, ' Archives nationales. F' 6231. • Archives nationales. F'
 6229. Etal des principaux chefs amnisiés qui se sont rendus à Paris.

M. LE CHEVALIER DE BRUSLART ' 201 s'était soumis; inscrit parmi les amnistiés, avec séjour obligatoire à Paris ^, il avait pris gîte rue de la Madeleine, à rbôtel des Neuf-Départements, sortait fort peu, ne voyait personne, « sinon la femme d'Anjou, une royaliste obstinée », que la police savait ôtre la correspondante des princes. Ces relations, très intimes, inquiétaient. Ce qui terrifia davantage, c'est que, après trois mois, sans permission ni passeport, Bruslart disparut. On tolérait les amnistiés, mais la police ne leur passait aucune incartade, et de ce jour, Tancien ebouan fut traité en proscrit dangereux. Le vrai, c'est qu'il se morfondait dans sa chambre d'hôtel : le plafond bas, les murs resserrés Tétouffaient ; il avait la nostalgie des nuits passées dans les ajoncs, des embarquements clandestins sur la mer furieuse, des poursuites, des caches, des embuscades, du danger, et il préférait vivre en bête débuchée qu'en bourgeois surveillé par la police. Il excelle d'ailleurs à dépister les Iraqucurs ; il part pour l'Ecosse, s'arrange pour qu'on le sache ; on l'oublie : tant d'autres sont à surveiller ! Le voilà de retour à Paris où il compte des amies discrètes et cliarmantes; il va de l'une à l'autre, se risquant parfois dans les maisons de jeu, bravant les limiers de Fouché avec un bonheur insolent. La grande battue qui suivit l'ex» « Le lendemain de son arrivée, il était allé, avec Bourmont, voir le général Lefebvre : celui-ci lui faisait entendre qu'il devait être satisfait du gouvernement actuel; Guérin de Bru slart répondit — « Vraiment oui : mais ce n'est pas le sang d'un Bourbon ! » Archives nationales. F' 6229.

252 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS 1 plosion de la machine infernale faillit cependant lui être funeste ; le moment fut dur ; les portes les plus accueillantes se fermaient. Pasquier raconte que, plusieurs jours après l'attentat, certaine personne, à laquelle il ne pouvait sans doute rien refuser, le supplia de donner asile pour quelques heures à un royaliste pourchassé. Pasquier, sans enthousiasme, consentit. L'homme arriva pendant la nuit : c'était Bruslart ; il avait huit fois changé de refuge depuis une semaine ; il portait sur lui un arsenal de pistolets et de poignards, préparé pour un combat corps à corps et désespéré. Pasquier exigea de son terrible hôte l'assurance qu'il n'avait pas coopéré à l'attentat de Limoëlan ; même, Bruslart écrivit, de là, une lettre à Bonaparte, où il s'en expliquait formellement, annonçant, pour preuve de sa sincérité, que son projet, à lui, était d'attaquer de vive force le premier consul au milieu de son escorte, sur la route de la Malmaison, et de le tuer « dans un combat loyal, s'il n'y avait pas moyen de l'enlever ^ ». Pasquier parvint, au bout de deux nuits, à se débarrasser de ce camarade encombrant; il était temps : les mouchards commençaient à rôder autour de la maison, car on imagine que le billet doux adressé à Bona* Mémoires de Pasquier, « Bruslart a rejeté avec horreur les propositions qu'on lui a faites d'assassiner le premier consul : il n'est pas un assassin; « mais si l'on me donne un nombre d'hommes déterminés, je ferai la j)etite guerre sur la route de Malmaison et j'attaquerai le Consul avec son escorte ». Archives nationales, F' 6231.

H. LE CHEVALIER DE BRUSLART 253 parle par Brusiart n'avait pas amadoué la police. Dès lors s'engage entre elle et Findocile chouan un duel sans pauses : la tête de Brusiart est mise à prix — deux mille francs ; tous les commissaires généraux reçoivent son signalement, tous les postes de douaniers ont l'ordre de l'arrêter, toutes les gendarmeries la consigne de l'amener, les poings liés, de brigade en brigade, jusqu'au ministère. Consigne sans effet : Brusiart est imprenable ; on le signale fréquemment, mais toujours au moment précis où il vient de disparaître. Et les notes s'accumulent : « — On l'a vu quittant Paris;... il a passé un jour dans Tauberge de la Poste, à Caen;... il a logé récemment chez Le Prévost, traiteur, à Bayeux...* ». Quand, de lassitude, ses traqueurs sommeillent, il a des façons de rappeler sur soi l'attention, en homme qui ne veut pas qu'on l'oublie. Une nuit, Murât donne un bal masqué pour inaugurer les splendeurs de Thôtel Thélusson qu'il habite depuis qu'il est le beau-frère du premier consul : un homme bouscule les valets, émerge des groupes, s'avance en trois bonds jusqu'au maître de la maison, lui décoche en pleine face un mot injurieux, atteste « qu'il lui coupera les oreilles » et disparaît^... C'est Brusiart. Renseignements pris, on signalait à ce moment-là sa présence aux îles Saint-Marcouf. De six semaines on n'en dort pas au quai Malaquais. * Archives nationales, F' 6231. « Billard de Veaux. Mémoires.

n 254 VIKILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Voilà pourquoi, au nom seul de ce franc luron, blêmissent les hauts policiers : ils sont tacitement persuadés que Napoléon ne périra que de sa main, el Bruslart, très au courant de leurs transes, considère avec complaisance ce résultat. Il ne lui déplait pas d'intimider le maître du monde ; ce rôle d'épouvantail invisible le réjouit ; Tidée que l'obsession du poignard imminent gâte le triomphe de l'usurpateur ; l'assurance d'empoisonner sa joie orgueilleuse, ses nuits, ses promenades, ses fêtes, ses repos ; la satisfaction d'être le cauchemar permanent de ceux qui aiment Buonaparte ou de ceux qui le gardent, suffisent grandement à sa haine. Quel supplice imaginerait-il qui fût plus raffiné et plus lent ? La certitude seule de son existence trouble la fête aux Tuileries, et il estime ses compagnons bien mieux vengés de la sorte. Une ombre n'est-elle pas plus effrayante que la réalité ? A quoi bon cesser d'être fantôme, risquer un coup qui manquera peut-être, dont Téche sera, pour ses adversaires, un nouveau succès ! D'autant que l'assassinat lui répugne et qu'il n'a pas la vocation du tyrannicide. Ce Bruslart, dont le terrible nom résonne comme un explosif, est un cèladon : il a l'âme tendre malgré la cinquantaine, et le tempérament exigeant. Il sait des amies sûres qui l'attendent toujours à bras ouverts : c'est, aux environs de Bayeux, MTM® de Vaubadon^ une rousse séduite — a 18 frimaire an IX : Bruslart est en Normandie. Surveiller M^e Vaubadon et la demoiselle Banville avec qui il est très Ké.

M. LE CHEYALIER DE BRUSLART 255 santé, au teint très blanc, à la démarche souple, aux yeux langoureux ; près de Gaen, Rose Banville, connue de tout le parti royaliste sous le nom de Jeanne (TArc; à Valognes, M^{*^} Dotleville, femme poétique et sentimentale qui publie des vers sous le pseudonyme du Solitaire de la vallée de la Drame ; à Bayeux même. M^{"**} de Thalleivaude. Voilà pour la belle saison, car à Paris il a d'autres hôtes, non moins aimantes, non moins dévouées : c'est une veuve, M^{o"} la Vaquerie; c'est M[^] Aimée Berruyer, qui passe pour l'avoir secrètement épousé; c'est M^{"*} d'Anjou, l'espionne des Princes *. Ces braves royalistes se connaissent toutes, correspondent entre elles, serrent de leur mieux la bonne cause en hébergeant les paladins de la chouannerie[^] : ceux-ci sont assurés de trouver chez elles, outre des caches bien closes, des cœurs ardents, des compagnes discrètes, pas jalouses, pas exclusives... La Révolution n'a-t-elle pas détruit tous les préjugés et, partant, bien des scrupules.[^] Que ne ferait-on pas, du reste, pour ces mâles héros qui nsqoeiit quotidiennement leur vie, arrivent à la brume, bardés de poignards et de pistolets, et qui tomberont[^] demain peut-être, abattus par la balle d'un gendarme ou d'un douanier ? Larmes au départ, transports au Il 8 aussi des liaisons à Cressenville : il y faisait adresser ses leUres au citoyen Grimot : on mettait. . . ces trois points sous le cachet. Il connaît aussi Sarciron Labesse, condamné à mort par contumace.» Archives nationales. F' 6231. * Archives nationales. F' 6231. • Mw[^]nal des hommes libres, 6 brumaire an VIII.

256 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS retour, angoisses pendant les veillées — quel piment pour ces aimables femmes aux âmes romanesques et aux cœurs sensibles, dont une seule s'avilit en vendant à la police Tami auquel elle donnait asile ! Bruslart, méfiant par nécessité, n'avait pas à redouter semblable sort. Telle qu'il se Test faite, sa vie de proscrit est supportable : tandis qu'on renforce la garde aux Tuileries, que les mamelouks battent la route de la Malmaison, qu'on immobilise im inspecteur à chacune des barrières de Paris, qu'on perquisitionne aux maisons garnies, dans l'espoir de « découvrir Bruslart », lui, paisible, à Vaubadon ou Baveux, sans trop de souci du prix que vaut sa tête, mène une existence un peu monotone, non sans charmes. On voisine avec précaution, mais sans danger, dans ce pays où tous les hobereaux sont fidèles royalistes ; on dîne fortement : Bruslart mange en homme toujours menacé de coucher le soir en prison et qui ne sait pas ce que sera le souper. Il chansonne au dessert volontiers et avec quelque prétention. Ce qu'il fredonne, ce sont les couplets rapportés de la guerre des haies : A la ferme des Margouiettes, Ousque sont les six peupliers, La danse fut des plus complètes, Le combat des plus meurtriers... Hou ! Hou ! Écoutez le chant du hibou I On accueillait avec plus de plaisir encore la chan

H. LE CHEVALIER DE BRUSLÂRT 357 son des Six

départements qui, au mérite d'être croustilleuse, joignait celui de froncer la géographie révolutionnaire : Vous voulez, charmante Arcélie, Parcourir maint département ? Mais, tenez, quand on est jolie, Voyager seule est imprudent. Nymphé agaçante, à tresse blonde, Aux yeux bleus, au regard fripon, Quand elle veut courir le monde, Doit s'assurer d'un bon garçon... Je m'offrVe pour être des vôtres ; Je suis, je crois, de vos amis. Autant que ce soit moi qu'un autre Oui vous fasse voir du pays. Laissez-moi donc cette main blanche Et commençons à parcourir Le département de la Manche... Tout chemin conduit au plaisir ! On chantait beaucoup dans la chouannerie : il n'est guère (le dossiers aux Archives, de ces dossiers formés des papiers, sales et cassés aux plis, saisis sur les proscrits arrêtés, où Ton ne trouve quelque couplet gaillard ou sentimental. Beaucoup de ces pauvres hères marchaient sans souUers ; mais tous avaient dans leur sac des romances amoureuses ou des gaudrioles. C'étaient celles-ci que préférait Bruslart ; il les chantait à la façon de ces bons vivants d'autrefois qui entendaient malice à tout et lançaient aux convives des regards de complicité grivoise en disant tra deri dera, M

cependant certains agents, ambitieux d'une note élogieuse ou d'une gratification, se targuaient de rencontrer Bruslart à tous les coins de me. « — Il vient tenter un coup décisif... Il prépare une prise d'armes... Un attentat est imminent. » A son défaut, les mouchards avaient la ressource d'évoquer son domestique — Cliarles, disaient les uns ; Bernard, affirmaient d'autres — sorte de personnage mythique, pataud terrifiant, agrémenté de Ténorme cicatrice d'un coup de sabre qui lui avait fendu la tête. Quand on signalait ce sinistre dogue, on augurait que le maître n'était pas loin, et c'est ainsi que Bruslart restait pour la police impériale un croquemitaine toujours invisible et toujours présent. A l'occasion d'un voyage que projeta en Normandie le premier consul, vers la fin de 1802, les inquiétudes redoublèrent. Bruslart avait déclaré, paraît-il, q*i*Cil se regarderait comme déshonoré si Bonaparte venait itnpiuiément dans son arrondissement, lui y étant ^ . On le représentait comme « tellement déterminé et engagé avec l'Angleterre » qu'on s'attendait, cette fois, à une catastrophe. On fut sur le point de décommander le voyage. Bonaparte pourtant ne voulut pas s'avouer vaincu ; mais les conditions dans lesquelles s'effectua la tournée ouvrent des perspectives peu attrayantes sur l'envers piteux de ces promenades, officiellement triomphales. On fit choix * Archives nationales. F'G231.

M. LE CHEVALIER DE BRUSLART 259 d'un ancien chef chouan vendu à la police et « connaissant très particulièrement Brusiart pour avoir servi sous lui » ; on revêtit cet homme d'une livrée et on le jucha sur le strapontin de la calèche consulaire d'où il devait scruter la foule et « s'assurer s'il n'apercevrait pas Brusiart ou quelque autre de sa bande ; auquel cas il avertirait aussitôt celui des officiers qui se trouverait le plus près et lui communiquerait sur-le-champ l'ordre d'arrestation dont il était porteur* ». Et c'est de la sorte que Bonaparte fait dans les villes son entrée solennelle, moins préoccupé peut-être de l'assassin contre lequel on le protège que du chouan qu'il a dans le dos. La police répond de la c(fidélité » de ce renégat ; mais si elle s'était trompée ? Si cet homme était lui-même un agent de Brusiart ? Pourra-t-il, d'ailleurs, dans cette multitude pressée, reconnaître à temps son ancien chef ? Ne sera-t-il pas, au moment de le désigner à la garde, pris d'un scrupule, d'un regain de royalisme?... Et l'on va, s'attendant au pire, se félicitant de chaque tour de roue sans tragédie, étonné, le soir, de se retrouver vivant, dans une chambre hermétiquement close, protégée par vingt sentinelles, où les valets, avant la nuit, barricadent les portes, renforcent les verrous, explorent les placards, sondent les plis des rideaux et regardent sous le lit. Tandis que son tout' Archives nationales. F'6i31.

260 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS puissant rival est condamné à cette existence d'obsédantes appréhensions, lui, Bruslarl, le proscrit qu'on cherche derrière tous les meubles, vit, loin des policiers, dans quelque confortable château, entouré d'amies de son choix. Il a fait l'acquisition d'un tour et s'amuse à fabriquer des ronds de serviette. La tradition assure qu'il se distrait à cuisiner; très expert aux pâtisseries frites, il réussissait spécialement les crêpes et les beignets à la fleur d'acacia; au dessert, il portait la santé du roi, buvait à la chute du tyran et redisait galamment à ses compagnes un peu troublées la chanson des Six départements : Mont Blanc ! Heureux qui te découvre î... Cet habile homme avait eu le génie de combiner la menace avec l'alibi ; tant de gens étaient occupés à le découvrir dans l'ombre du premier Consul qu'il n'en restait plus pour l'aller dépister dans sa retraite. Bruslarl avait imaginé cette tactique admirable d'immobiliser les meilleurs bataillons de son adversaire en les obligeant à le chercher sans cesse là où il n'était jamais. Il en retira une telle sécurité que, de toute la durée de l'Empire, il ne songea pas à éraigrer en Angleterre : il vécut dans le pays de Bayeux et de Caen, poussant jusqu'à Valognes, où il faisait de longs séjours. Comme il ne lui convenait guère ni de se cacher ni de marcher la nuit, il revêtait, jour voyager, un uniforme d'officier d'infanterie*, et il ' Àrchivci^ nalionalea, F' 6231.

M. LK CHEVALIKR DR BRUSLART 261 allait ainsi, monté sur un bon cheval, salué par les gendarmes, s'arrêtant aux meilleures auberges. Il trouvait, de temps à autre, le moyen de faire parvenir au ministère de la police une note dont frissonnait tout le personnel : « — Brusiart a débarqué ;... le batelier qui le passe de Jersey s'appelle Lenoir, dit Laroche;... il voyage sous le nom de Petit, marchand belge;... Brusiart a été vu dans une maison de jeu au Palais-Roy al V . . » L'émotion causée par ces nouvelles augmentait sa sécurité tout en satisfaisant sa vengeance. Napoléon, que n'intimidaient pas dix armées rangées en batailles, eut peur peut-être de cet ennemi qu'il ne vit jamais. L'Empire s'écroula; Bonaparte partit pour Vlh d'Elbe. De tous les adversaires que son étonnante fortune avait groupés contre lui, un seul n'avait jamais été vaincu, — Brusiart. Et l'empereur tomU' en gardait rancune à sa destinée : il avouait qu'un de ses regrets, en abandonnant le gouvernement du monde, était de n'avoir pu se rendre maître d'un « misérable ». On imagine quelle fut sa colère quand il apprit que ce « misérable » était nommé gouverneur de la Corse et chargé spécialement de la surveillance — « 43 fructidor an XI. Un inconnu, sous le nom de Joseph, donne avis d'une conspiration contre le premier consul, ourdie par Brusiart, qui revient de Londres, chargé d'or. Il assure qu'il était hier à Paris et qu'il a dû en partir cette nuit. Joseph était un ex-royaliste, reconnaissant à Bonaparte d'un acte de justice et d'un acte de clémence exercés à son égard. » Archiives nationales, F^o 6231.

262 MEILLKS MAISONS, VIEUX PAPIERS veillance de l'île d'Elbe ! La Restauration récompensait Bruslart : elle donnait pour geôlier, au lion captif, le moucheron qui l'avait impunément harcelé pendant tant d'années. M. le général-gouverneur, chevalier de Bruslart, débarqua à Ajaccio le 13 novembre 1814. Il avait une flotte à ses ordres : deux frégates, la Fleur-deLys et la Melpomène^ la corvette Egérie^ le brick Zéphir, une goélette, une mouche et deux avisos. D' Ajaccio à Bastia où le général transféra le gouvernement, afin d'être plus à portée de l'île d'Elbe, ce fut, à travers la Corse, une marche triomphale : les habitants se pressaient sur le passage de leur nouveau maître, lui baisaient les mains et l'acclamaient. Bastia le reçut au son du canon et des cloches *. Bruslart accepta la chose avec un sérieux parfait, et dès le jour même, il se mit à administrer la Corse en homme investi de tous les pouvoirs'^. Son incompétence était attendrissante et son entourage effarant : comme il se défiait un peu de son ignorance des lois et des règlements administratifs, il s'était pourvu d'un secrétaire : c'était un avocat sans cause, nommé Billart, « d'une réputation détestable, accusé même d'avoir assassiné son beau-père, et mis en liberté faute de preuves suffisantes ». Bruslart, en route pour son gouvernement, avait rencontré par hasard, dans une * Colonel de (ioiineville. Souvenirs militaires. * Archives historiques du ministère de la Guerre. Dossier de la Corse, 1814-1815.

M. LE CHEVALIER DE BRUSLART 263 auberge, à Aix, cet homme dont le bavardage Tavait séduit, et il l'avait aussitôt enrôlé comme chef de cabinet. Telle était sa « maison civile ». L'état-major, très nombreux, se composait de bons et braves royalistes, tous anciens chouans, énergiques batteurs de landes et grands chasseurs de bleus, émerveillés de leurs uniformes et stupéfaits de leur importance. Le chef d'état-major, Galloni, ne savait pas écrire ; le lieutenant-colonel, Perrin, bon vivant, marié à une Anglaise pendant Témigration, se désintéressait hautement « de tout ce qui se rapportait au militaire ». Un autre lieutenant-colonel, M. d'E..., avait amené une grande Albanaise de vingt ans « qui lui servait de valet de chambre ». Le capitaine, Grosson de Truc, gentilhomme d'une soixantaine d'années, portait pour la première fois l'uniforme : c'était un excellent homme, fort embarrassé de ses épaulettes, de son chapeau, de son épée surtout « qui lui battait entre les jambes ». Ainsi des autres : les enfants de Bastia riaient en voyant passer dans les rues l'étatmajor du gouverneur *. A l'île d'Elbe, on ne riait pas. L'empereur, indigné, bouillant de fureur, se persuadait que Bruslart avait mission de le tuer. « Les émigrés savent bien, disait-il, que je suis là et ils voudraient me faire assassiner : ils ont envoyé en Corse un des sicaires de Georges, un misérable, que les journaux anglais eux-mêmes * Colonel deGonneville. Souvenirs militaires. j

564 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS ont signalé à l'Europe comme un buveur de sang, comme un assassin. Mais qu'il prenne garde à lui! S'il me manque, je ne le manquerai pas. Je l'enverrai chercher par mes grenadiers et je le ferai fusiller pour servir d'exemple aux autres*!... » L'opinion publique, à Porlo-Ferrajo, accusait Bmslart « d'être chargé de débarrasser à tout prix l'Europe de Napoléon ». Chaque semaine on arrêtait sur la côte quelque « condottiere » muni de poignards et que la garde de l'île obligeait aussitôt à reprendre la mer. Un jour même, un des aides de camp de Brusiart aborda à Porto-Ferrajo ; Drouot, gouverneur de la ville, l'interrogea longuement et lui intima l'ordre de rembarquer : on voulait, à l'île d'Elbe, éviter un jugement qui eût fait esclandre et dont Brusiart aurait tiré parti ^ . Celui-ci, à la vérité, ne négligeait rien pour exaspérer son ennemi. Dans les lettres adressées au ministre, il se flatte d'être, jour par jour, tenu au courant, par ses espions, de ce qui se passe à l'île d'Elbe. Il sait que Napoléon le considère comme un assassin et il s'en montre satisfait. Il voit juste, d'ailleurs; il n'ignore pas que Bonaparte recrute des » Fleury de Chaboulon. Les Cent jours. * Pons de l'Hérault, Souvenirs de l'île d'Elbe, « — Le général Brusiart avait plus d'aides de camp qu'il n'avait gagné de batailles et l'empereur reçut un jour une note dans laquelle on le prévenait qu'un des aides de camp de Brusiart avait dit bien des fois dans un cercle légitimiste qu'il voulait tuer Napoléon. »

M. LE CHEVALIER DE BRUSLART 265 troupes et qu'il médite une évasion : « — On m'a rapporté qu'il s'occupait fort à se sauver, et que son départ est fixé au 15 de janvier. » Un autre jour, il écrit : « B... pense à former quelque tentative; le bruit court qu'il se fera nommer roi d'Italie. » Il harcèle le « captif » par une surveillance sans relâche : jour et nuit la flottille corse croise en vue de Porto-Ferrajo. Bruslart poursuit contre l'usurpateur déchu sa lutte incessante, obstinée. Ces deux hommes se menacent du regard par-dessus les flots bleus. De la terrasse de son modeste palais, Napoléon contemple, rageur, la Corse — sa Corse à lui — tombé au pouvoir du « forban » qui, depuis quinze ans, se rive à sa pensée comme un mauvais rêve. L'autre, des fenêtres de son hôtel de Bastia, exulte en apercevant au loin le rocher nu où végète son rival humilié, tombé en sa dépendance*. Les rôles sont intervertis : c'est Bruslart maintenant qui est le tyran, c'est Bonaparte qui est l'opprimé. Le destin ironique qui avait permis cet invraisemblable revirement en favorisa un autre, plus inattendu : Bruslart laissa échapper son prisonnier ! ' « 1" février 181 o. Bastia. Louis Bonaparte a écrit à son frère pour lui dire positivement que j'avais été envoyé en Corse expressément à son égard ol qu'il veille à sa sûreté : on l'a entendu dire ouvertement à Porto-Ferrajo et il n'est guère permis d'en douter. Le commandant du brick de Napoléon qui est venu en dernier lieu à, SaintFlorence, l'ayant attesté sans mystère. « G. DE Bruslaht » Archives de la Guerre. Dossier de la Corse, 1814-181:».

266 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Le 2tJ février 1815, dans la nuit, profitant de ce que le représentant anglais Campbell est à Livoume, où il va assez fréquemment faire sa cour à une femme adorée, Bonaparte a ordonné Tappareillage. Mais avant de quitter son île, il a signé un décret, un seul : « Article 1^{er} Le général Brulard (sic) est destitué ; il sera mis sur-le-champ en état d'arrestation pour être envoyé à Paris sous bonne escorte. — Art. 2. Les scellés seront mis sur ses papiers par la junte du gouvernement. » De cette puissance souveraine qu'il va tâcher de reconquérir, il ne veut, pour Tinstanl, tirer qu'un résultat : se débarrasser à tout jamais de son infime et odieux adversaire ; il a hâte d'en finir avec lui avant de recommencer à régner \.. Bruslart ignore tout jusqu'au 2 mars. Le rapport qu'il adresse ce jour-là au ministre est un bien curieux document[^] : il expédie à la poursuite du fugitif toute * Napoléon avant de quitter Elbe avait rédigé, à l'adresse des garnisons de la Corse, une proclamation spéciale : on y lisait ce passage. — « L'indigne général qu'on avait nommé pour vous commander n'avait d'autre mission que de me tendre des embûches. C'est im des satellites de Georges et des Chouans : il n'a jamais pu soutenir le regard de nos aigles et il prétendait les commander! » Archives de la Guerre. Dossier de la Corse, 4814-1815. •« Bastia, 2 mars 1815. Monseigneur, J'ai eu l'honneur de faire savoir à Votre Eminence, par une lettre du 1^{er} mars que j'étais instruit que l'on faisait à l'Ile d'Elbe des préparatifs de départ. Votre Eminence sait peut-être que ce départ a eu lieu le ±1 février à une heure du matin. Le 1^{er} mars la frégate la Melpomène arrive devant Bastia dans la matinée, venant de croiser sur l'ile d'Elbe, conformément aux

M. LE CHEYALIRR DE BRUSLART 267 sa flottille, il croit que Bonaparte a fait voile vers Ajaccio, que c'est à lui, Bruslart, que le tyran en veut, et qu'ils vont enfin, tous deux, en venir aux mains. Sa lettre est précise, rapidement écrite, mais sans affolement. C'est la dernière. Comment parvint-il à s'échapper ? De quelle façon disparut son étrange état-major ? Sur quel navire Bruslart et ses lieutenants réussirent-ils à quitter la Corse ? Où abordèrent-ils ? On ne sait : le petit bruit de ces incidents se perdit dans le grand tumulte des Cent-Jours. Suivant ce qu'il conta plus tard, Bruslart eut bien des peines à dépister les assassins que lui dépêcha Napoléon : il traîna durant trois mois l'existence la plus misérable, poursuivi par des coupe-jarrets, échappant par miracle aux « souricières », soutenant une guerre de ruse contre toute la police de France. Ce qui autorise à le croire, c'est que, le 1^{er} avril, des Tuileries, Napoléon réitérait ses ordres « pour faire arrêter Bruslart et l'amener sous bonne escorte à Paris ». instructions qui lui avaient été données. Le 2 au matin j'appris que Napoléon avait quitté Porto-Ferrajo... que ce convoi s'était dirigé du côté de l'Ouest et qu'on le croyait destiné pour la Corse. On désignait Ajaccio. Ces renseignements me furent envoyés de Livourne. Je donnai aussitôt l'ordre à la frégate la Melpomène de doubler le cap Corse et de longer la côte ouest de l'Ile afin de s'assurer que Napoléon n'avait point tenté un débarquement, et dans le cas où il le rencontrerait de le combattre et de le prendre mort ou vif. J'envoyai en même temps le demi-cheval la Delphine... prendre des renseignements à l'Ile d'Elbe. Le commandant de ce bâtiment revint à Bastia le 4 à quatre heures du matin après avoir communiqué dans la journée du 3 avec plusieurs habitants de l'Ile, etc. » Archives de la (mer). Dossier de la Corse, 1814-1815.

268 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS II n'eut pas la joie d'être obéi : Brusiari devait lui échapper toujours. Dès qu'il sut VOgre définitivement enchaîné et qu'il put se montrer, Tancien chouan rentra à Paris, fit valoir ses services passés. Le roi le nomma, en décembre 1816, maréchal de camp, pour prendre rang à dater du 1^{er} janvier 1801 ; mais on le relégua en non-activité. Il s'était, en trop d'aventures, compromis pour que Louis XVIII osât le mettre en évidence ; ses anciens compagnons de chouannerie, eux-mêmes, ne l'acceptaient qu'avec des réticences. Il obtint, cependant, la satisfaction platonique d'être nommé, en 1822, inspecteur général de l'infanterie, qu'il n'inspecta jamais[^] ; il semble que, de soi-même, il se retira volontairement ; d'ailleurs, la vie rangée et régulière ne convenait pas à ce guérilla. Il s'était fixé à Paris, mais il changeait souvent de logement : on le trouve en 1816, rue Traversière-Saint-Honoré ; en 1820, rue de Courty à l'hôtel de Mayenne ; en 1822, rue Saint-Dominique ; en 1825, rue de Louvois[^] A chaque semestre il sollicitait du ministre l'autorisation d'entreprendre un voyage : il passa quelques mois en Angleterre, revit la Normandie, théâtre de ses exploits passés. Au retour d'une de ces excursions, dont les motifs sont mal précisés, il s'installa rue Saint-Dominique, n^o 74, dans un appartement qu'il avait déjà habité. C'est là qu'il mourut, le 10 dé* Archives adnininisfratives de la Oiieri'e. Dossier Bnislart. * Idem.

M. LE CHEVALIER DE BRUSLART 269 cembre 1829 *. Les gazettes les plus royalistes mentionnèrent quelques jours plus tard son décès, mais aucune n'osa risquer une oraison funèbre. » C'est la date donnée par La Sicolière. Le moniteur, en annonçant la mort de Bruslart, dans son numéro du 31 décembre 1829, n'indique pas le jour du décès.

LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE

LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE Quand il
s'installa, en 1783, rue de Savoie, dans cette vieille maison à porche oblique
qui porte aujourd'hui le n° 4 S maître Billaud, avocat au parlement, se
déclarait satisfait de son sort, étant de ceux que la nature a organisés

^ 274 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS convertie » ;
élevée dans la religion protestante, elle avait en effet abjuré, dès les
premiers temps de son séjour à Paris. Maître Billaud, qui ne sortait guère ei
ne recevait personne, devint éperdument amoureux d'Angélique,
fréquemment rencontrée dans Tescalier. C'était une forte fille*, assez
instruite, un peu indolente, éclatante de fraîcheur et merveilleusement jolie.
Le père Billaud, sollicité, refusa son consentement au mariage ; M"*^
Doye, de son côté, rêvait pour sa fille un autre époux qu'un avocat sans
plaidoiries et qui semblait peu dégourdi ; mais le jeune homme était, à
Toccasion, beau parleur : il parvint à convaincre les opposants que « s'il
manquait de pouvoir, il ne manquerait pas d'honneur et de probité », que
jamais « Mademoiselle Angélique n'aurait à se repentir de la préférence
qu'elle daignerait lui accorder » et qu'elle serait toujours « la compagne de
sa vie, l'épouse adorée choisie par son cœur ». Le mariage fut célébré le 12
septembre 1786 à Saint-André-desArcs et le jeune ménage fit choix d'un
logement, non loin de la rue de Savoie, au quatrième étage d'une maison de
la rue Saint-André-des-Arcs faisant face à la rue des Grands-Augustins ^
On n'était pas riche ; les causes étaient rares. Billaud essaya du théâtre ; il
avait eu, jadis, un vaude* Georges Duval écrit, dans ses Souvenirs
Thermidoriens que Angélique Doye « était une des plus belles femmes qu'il
eut' vues ». A. Bégis. • Almanach royal 1779. Avocats au parlement.

LF.S DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 27". ville
représenté — et sifflé — au théâtre de la Rochelle, la Femme comme il n'y
en a plus. Il fabriqua un livret d'opéra, *Alzire* qui ne sortit pas de son tiroir;
puis, dépité, comme la vogue était aux brochures politiques et aux réformes
sociales, il publia successivement trois ouvrages dont le public ne s'occupa
guère et qui ne rapportèrent à leur auteur que des tracas, « sans un écu de
droits* ». Par bonheur, il fut, vers le même temps, présenté à l'un de nos
confrères, avocat aux conseils du roi, célèbre dans tout le quartier par sa
rondeur et sa brusquerie, Danton. Celui-ci utilisa Billaud comme secrétaire,
sans pourtant le prendre en affection; la froideur et l'indifférence de son
protégé correspondaient trop peu avec sa franchise et son impétuosité. En
1789, à trentetrois ans, Billaud était mince, réservé, silencieux : il avait les
cheveux noirs et plaqués sur les tempes, le teint pâle, les yeux durs,
légèrement louches, le nez droit et la bouche amère. Et c'est ainsi que,
citoyen de cette turbulente section du Théâtre-Français, où, emboîtant le pas
à Danton qui jouait triomphalement des coudes, tous les patriotes «
devinrent quelque chose », Billaud fut nommé, la veille du 10 août, membre
de la municipalité insurrectionnelle; peu de jours après, il passait substitut
du procureur de la commune ; trois semaines plus tard, il était élu membre
de la Commune* A. Bégis. Mémoires inédits : Biographie.

276 VIKILKES MAISONS, VIKUX PAPIERS

vention, et il se trouva lancé dans le tourbillon. Tous, sur-le-champ, furent pris de fièvre ; lui pas. Cette période de sa vie est contée dans toutes les biographies ; nulle part l'histoire n'est indulgente : en ces heures de colères fécondes, d'angoisses héroïques, il reste calme, s'acquittant méthodiquement de sa besogne — et cette besogne est effroyable : il paraît, officiellement, aux massacres de l'Abbaye, félicite les égorgeurs et leur promet salaire ; sur quoi, il rentre chez soi, comme s'il revenait de la promenade. Le voici présidant le club des Jacobins, présidant la Convention, membre du Comité de salut public : il traîne les Girondins à l'échafaud, il y traîne la reine, il y traîne son ancien patron, Danton, qui a dit de lui : « Billaud a un poignard sous la langue. » Il approuve les canonnades de Lyon, les noyades de Nantes, les fournées d'Arras ; il organise l'impitoyable commission d'Orange ; il est des lois de Prairial ; il stimule Fouquier-Tinville ; sur tous les décrets de mort, son nom se retrouve souvent le premier : il signe avant ses collègues, il est sans pitié, sans émotion, sans enthousiasme : quand les autres s'effarent, hésitent, reculent, lui va son train parlant par sentences ampoulées, « secouant sa crinière de lion » ; car pour mettre sa face impassible et froide en harmonie avec les exubérances qui l'entourent, il s'affuble maintenant d'une perruque jaune qui ferait rire sur toute autre tête que sur la tête sinistre de Billaud-Varenne. Quand Robespierre, Saint-Just et Couthon sont menacés à leur

LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 277

tour, il les abandonne, passe à Tadversaire, Iciï pousse sous la hache... Pourquoi ? Dans quel but ? On ne sait pas : il n'est ambitieux de rien ; il n'a désir ni d'argent ni de puissance; quand, plus tard, il s'évertuera à recueillir ses impressions, il n'aura de son proconsulat qu'un souvenir : « Je marchais au-dessus d'un volcan dont les secousses souterraines m'avertissaient de quelque éruption nouvelle, tandis que les poignards étincelaient autour de moi et que la foudre grondait sur ma tête!... » Sa vie, sous le cyclone, est celle d'un employé tranquille, assidu à son bureau, rentrant à Theure. Il achète, au hasard des bouquinistes, des livres qu'il rapporte pour occuper ses loisirs du soir ; ou bien il travaille à une tragédie, Polycrate : car il n'abandonne pas ses projets de théâtre. Il n'a plus changé de logement, habite toujours son quatrième étage de la rue Saint-André-des-Arcs ; il ne change pas, mène l'existence la plus placidement bourgeoise ; sa femme s'en contente et cela lui suffit. « Pas un nuage n'obscurcit le ciel serein de leur union » ; peut-être ne lui demande-t-elle point d'où il vient, ni même qu'il fait, ou si elle s'en informe, ça ne l'émeut pas, * « Ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours mené une vie la plus retirée et la plus simple. Qui m'a vu il y a dix ans ne trouvera pas que j'y aie rien changé. Aimant l'étude, je n'ai jamais fait beaucoup de connaissances, à peine suis-je lié avec cinq ou six personnes et qui, sûrement ne viennent pas me voir une fois par décade ; moi-même je ne vais absolument dans aucune société. » Billaud-Varenne à ses concitoyens. * Almanach national, an U.

278 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Elle Taime ; elle Testime le plus honnête, le plus pur, le plus tendre, le plus délicat des hommes, celui qui, de tous, « mérite le plus le bonheur », et elle s'efforce à le lui donner; ce à quoi elle réussit, car il est, de son aveu, « parfaitement heureux* ». Le peuple de Paris, souvent irréfléchi dans ses engouements et injuste dans ses aversions, n'est pas dupe de cette louche figure : il a pris en haine cet homme rouge qui survit à tous les partis et qui a trouvé moyen de ne pas payer sa dette à l'échafaud. Billaud est le spectre vivant, impuni, de Septembre, et maintenant qu'on n'a plus peur, on le hue, on l'invective. Robespierre a eu ses fanatiques, Marat ses adorateurs, Billaud-Varenne n'a pour lui personne, pas un ami, pas un familier, pas même un camarade... Il tient tête, pourtant* ; la mine toujours impassible, l'air obstiné et fatal, il siège à la Convention tout en haut de la Montagne, sur le gradin qu'a occupé Robespierre ; mais dans la rue, il se dissimule. Un jour de novembre 1794, comme il traverse le Palais-Egalité, il est reconnu, suivi, apostrophé, houspillé et s'esquive par une boutique à deux issues \ Duhem apporte au comité de Sûreté générale la nouvelle de cette émeute. Quelqu'un répond : « Il est * Lettres citées par A. Bégis. ' Il fait afficher dans Paris une apologie de ses principes et de ses mœurs. J.-N. Billaud, représentant du peuple à ses concitoyens, Aulard. Paris pendant la réaction thermidorienne, I, 313. ^ Aulard. Paris pendant la réaction thermidorienne, I, 286-286.

LES DEUX FEMMES DE BILLAUDO-VARENNE 279 bien difficile d'empêcher Billaud d'être hué. » Plus tard c'est un mannequin que des jeunes gens dres* sent, auquel ils ont donné l'aspect et le nom de Billaud, et qu'ils malmènent, et qu'ils secouent jusqu'à la porte de la Convention, où on l'agenouillé dans la boue pour amende honorable ; on le roule ensuite jusqu'aux Jacobins pour le brûler aux cris : « A bas Billaud ! A bas les buveurs de sang* ! ». Cette fois le châtement est mûr : le 2 mars 1795, la Convention décrète son arrestation, et un mois plus tard elle ordonne qu'il sera « à l'instant déporté ». Il avait passé ce mois chez lui, gardé par deux gendarmes veillant jour et nuit sur son palier. D'après une tradition qui n'est pas sans vraisemblance, il aurait occupé ce mois à creuser, dans un mur de son logement, une cachette pour y placer en sûreté tous ses papiers, qui depuis n'ont jamais été retrouvés* : la maison, d'ailleurs a été démolie il y a quelques années pour faire place au lycée Fénelon. C'était, le 2 avril, grande liesse dans la rue Saint-André-des-Arcs : une voiture du comité de Sûreté « Aulard. Paris pendant la réaction thermidorienne ^ 1, 315. * En 1821, on publia deux volumes sous le titre de Mémoires de Billaud- Varenne y ex-conventionnely écrits au Port-au-prince en 1818, par M... Cet ouvrage ne parait pas être complètement apocryphe. Il peut avoir été rédigé sur des notes, car Billaud écrivait beaucoup. Nous y relevons ce passage. — « On trouvera un jour de singuliers mémoires, rédigés de ma main sur cette époque mémorable (la Révolution). A la veille d'être saisi pour être déporté, je les déposai dans un mur de la maison que j'occupais, rue Saint-André-des-Arcs, ^ qui porte aujourd'hui, dit-on, le n» 54. »

280 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS générale

stationnait devant la porte de Billaud; quelques gendarmes, le commissaire de police, deux agents du comité, le juge de paix pénétrèrent dans Tallée, montèrent chez le proscrit, tandis que les gens s'attroupaient devant la porte, réclamant le «jacobin ». Au bout d'une heure il paraît, encadré par les policiers, hautain, horrible avec son front bas et sa 'tignasse fauve. La foule crie : « A mort ! Le monstre à la guillotine ! » Il monte dans la voiture à laquelle les gendarmes s'efforcent de frayer passage : les gens imaginent qu'on le mène à Téchafaud ; les bravos, les applaudissements, la joie sont unanimes. Mais quand, au bout de la rue, on voit l'escorte tournera gauche, devant l'ancienne Comédie et s'engager dans la rue de la Liberté (Monsieur-lePrince), vers la barrière d'Enfer et la route d'Orléans on comprend que « le tigre » échappe... Les chevaux sont arrêtés, les traits coupés, et sous les menaces, les coups, les crachats, les injures, la berline est enlevée, cahotée jusqu'au Carrousel et poussée dans la cour du comité de Sûreté générale*. On enferme Billaud dans un cabinet dont la croisée donnait sur une des entrées latérales de la Convention ; il reste là jusqu'au soir, supportant d'un air insouciant les curiosités insultantes de ses anciens collègues. A sept heures, quelqu'un propose le départ. Une chaise à six chevaux est amenée ; il y prend ' Messenger du soi i\ du 15 germinal an III, cité par Âulard.

LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 28^ place, et la voiture, entourée d'une forte escorte de gendarmes, se lance à fond de train dans la rue Saint-Honoré*. Quarante-huit mille hommes sont sous les armes; cent canons, mèche allumée, sont braquée le long des Tuileries. Le peuple, d'abord, se contient; mais aux Champs-Élysées les passants s'émeuvent; les femmes crient : « Arrête ! Arrête ! » Comme sur un mot d'ordre, c'est, de tous les promeneurs, une galopade désordonnée, le lancer subit, extravagant d'une meute furieuse : l'escorte est rejointe à la barrière, dispersée, la berline est dételée et ramenée triomphalement jusqu'à la place de la Révolution, à l'endroit où, pendant un an, a trôné récl)afaud : tuul le peuple applaudit, toute l'armée reste immobile". Ce jour-là Billaud comprit qu'il était à jamais « réprouvé ». Ramené aux Tuileries, il y séjourna jusqu'à deux heures de la nuit; alors seulement l'escorte du maudit osa affronter Paris endormi et désert : la berline qui l'emportait sortit par la barrière de * — « A six heures ou environ, les huit députés qui devaient être transportés au château de Ham étaient partis pour leur itinéraire au milieu d'une escouade de gendarmerie qui a pu le suivre le long du chemin de la barrière de Chaillot, le sabre à la main, au grand galop et en criant : « A bas les jacobins ! » Courrier républicain^ 15 germinal, cité par Aulard. * ... « On s'est battu ; il y a eu des coups de tirés, un cheval tué et quelques individus blessés. Cependant, après beaucoup de bruit, le calme s'est rétabli : et les députés sont partis; mais il n'en a pas été de même de Barère et de Billaud. Les voitures qui les contenaient ont été arrêtées à la place de la Révolution. Le peuple a coupé les traits des chevaux, s'est emparé des carrosses et les a traînés lui-même au comité de sûreté générale. » Même source.

282 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Monceau ; à Faube elle roulait sur le grand chemin d'Orléans*. A chacun des relais, à chacune des étapes, on retrouva mêmes anathèmes et mêmes fureurs. Les Tourangeaux avaient résolu de jeter Billaud à la Loire : on dut attendre la nuit pour traverser Tours; à Poitiers, à Niort, il reçut des ordures et des pierres; il entra le 12 avril à la Rochelle, sa ville natale, qu'il avait quittée treize ans auparavant. Son père et sa mère coururent au port : ils embrassèrent le proscrit tendrement; on les laissa quelques heures avec lui. Ce fut une oasis, la seule, dans cette marche au Tenare ; car le lendemain, l'Infernale torture recommença : ce fut le cachot à Tîle d'Oléron, l'enfouissement dans la « fosse aux lions » de l'avis V Expédition; la traversée de quarantecinq jours, sous un ciel écrasant. Le commandant du bateau avait ordre de jeter son passager à la mer en cas de rencontre d'un navire anglais. Billaud, d'ailleurs n'eut pas une plainte : il passait les jours à l'arrière, contemplant l'océan, dans l'isolement et le silence, si triste que les matelots en restaient

The text on this page is estimated to be only 26.87% accurate

QUELLE PROPORTION ! Estampe de l'époque de la réaction thermidorienne. Allégorie à la déportation de Billaud-Yarens. (Collection de M. le baron de Vikck.)



LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 283

Après l'avoir vu, le 2 avril, happé par la foule qui hurlait devant la maison, sa femme, stupide de douleur, était restée seule, abandonnée même de ses voisins; le nom qu'elle portait détournait d'elle jusqu'aux indifférents. Elle ne savait où l'on avait conduit son mari ; elle n'osait s'informer de son sort, quand, le 4 mai, — après un mois d'anxiété et de solitude, — elle reçut une lettre de son beau-père , annonçant le passage de Billaud à la Rochelle et son internement provisoire à Oléron. Elle répondit aussitôt. Sa lettre, qu'on a conservée, est très correctement écrite : elle assure « son cher papa et sa chère maman qu'elle fera toutes les démarches pour se réunir à son mari et qu'elle partagera son sort, quel qu'il soit, trop heureuse si elle peut obtenir de rejoindre celui qui a fait son bonheur pendant dix ans. » Elle fait charger à la diligence une petite malle « avec des hardes de première nécessité* »>. Une seconde lettre est du 26 mai. Angélique vient d'apprendre que Billaud part pour Cayenne ; elle est désespérée : elle ne pourra donc se réunir à lui, « et ce pauvre malheureux n'a rien ». Je vous supplie, mon cher papa, s'il était encore temps!*, de lui procurer quelques louis, à quelque prix que ce soit; je vous les rendrai fidèlement. D'ailleurs, je fais mettre au roulage deux caisses : l'une contient 300 vr^lumes, et dans l'autre il y a une pendule. Vous pouvez, * Alfred Bégis. Mémoires inédits de Billaud-Varenne. Biographie.

284 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS si vous voulez, mou cher papa, les faire vendre tout de suite... Je vous demande un million de pardons de tout l'embarras que je vous donne ; mais, mon cher papa, je n'ai plus que vous au monde. J'ai tout perdu : mon frère vient de mourir de chagrin et ma sœur est morte il va deux mois[^].. La pauvre Angélique est réduite à mettre en gage, l'un suivant Tautre, les meubles qui garnissent son logement; elle a quitté d'ailleurs momentanément la rue Saint-André-des-Arcs. Elle vit cachée, quelque part dans le dédale de ruelles qui enserrant le Louvre. Elle a pris un faux nom ; pour ses voisins, elle est la citoyenne « Rousselot [^] » ; mais de ces misères, elle se soucie peu : ce qui Técrase, c'est « la privation d'un époux adoré [^] » : Je ne puis lui tenir ma promesse ; je ne puis survivre à tant de malheurs; je suis affligée jusqu'à la mort; toutes mes forces m'abandonnent... Pauvre Billaud, lui qui était mon père, ma patrie et mon tout ; il connaissait tous mes malheurs et me consolait de toutes mes peines. Si je pouvais le voir encore une fois, je mourrais contente [^] ! Elle aime de la sorte T homme « que la civilisation indignée a rejeté parmi les sauvages », elle seule connaît « sa belle Ame pure, son innocence'[^] ». Afin • Alfred Bégis. Mémoires inédits de Billaud-Varenne. Biographie. - Son adresse est : « A la citoyenne Galand, maison du citoyen Pajou, sculpteur, en face du Louvre, pour remettre à la citoyenne Rousselot. » ' Lettre citée par A. Bégis. Mémoires inédits. * Idem. '•[^] Idem.

LKS DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 285 d'obtenir la permission de s'embarquer et de le rejoindre, elle se décide à se montrer : elle se sail belle « malgré son état déplorable » et faite pour apiloier les plus inexorables. « J'ai déjà gagné les cœurs de ceux qui peuvent tout* », écrit-elle triomphalement dès le 5 juin. Elle a demandé son passeport, expédié à la Rochelle « des ballots »; mais elle ne part pas : elle est malade, sans argent, et c'est alors que Johnson paraît. Harry Johnson était un riche armateur américain fixé depuis longtemps en France et devenu, comme bon nombre d'étrangers, républicain exalté et lunatique, à la façon du prince de Hesse et du baron Cloutz. Il était de santé débile et avait, en 1795, passé la cinquantaine. Connaissait-il personnellement Billaud-Varenne? C'est douteux; mais il se montrait enthousiaste de sa if crànerie » politique. Billaud était son héros ; il faut croire aussi qu'Angélique ne lui déplaisait pas. La sachant sans ressources et dans l'impossibilité de s'embarquer, Johnson se présente chez elle. Il dispose de grands moyens : il armera un corsaire pour enlever Billaud de la Guyane et le transporter aux Etals-Unis. Mais le consentement du proscrit est nécessaire ; l'offre lui est secrètement transmise ; sa réponse parvient trois mois plus tard. Il refuse : « La Convention nationale, qui l'a condanm^^ injustement, a seule le droit de proclamer sa déli• Lettre cit

286 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS vrance*. » Au fond de sa hutte, dans son désert déprimant, il demeure indomptable, d'une obstination décourageante. Cornélie, fille de Scipion et mère des Gracques, aurait paru évaporée aux côtés d'un tel homme et la faible Angélique n'est pas Cornélie. Elle fait de son mieux ; elle sent bien que sa petite Ame n'égale pas Fâme monstrueuse de son insociable époux. Les femmes, dit-on, n'aiment réellement que les hommes plus forts qu'elles, car si leur plaisir est de commander, leur bonheur est d'obéir. Soit; mais c'est un bonheur qu'il est imprudent de leur infliger longtemps : elles s'en fatiguent. Angélique est toujours décidée à partir; pourtant ses lettres au beau-père deviennent, sur ses projets d'expatriation, moins précises. Elle parle encore de celui « qui seul l'attache à la vie », mais on y sent un peu d'emphase. Elle recommande « de ne pas embarquer les ballots, de les mettre seulement au sec* ». Puis la correspondance se ralentit. En novembre, le Directoire rend un décret l'autorisant à toucher le reliquat de l'indemnité parlementaire de Billaud et à partager son exil; le ministre de la marine reçoit même Tordre « de lui fournir, aux frais de la République, tous les moyens de transport nécessaires à cet effet ^ ». Elle ne se résout pas cependant : elle aime lo\i jours Billaud, elle échange maintenant des lellrçs * Alfred Bégis. Mémoires inédits. • Lettre citée par Bégis. ^ Cabel d'autographes de M. Victorien Sardou.

LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 287 avec lui; mais les communications sont irrégulières — et si longues : on s'en lasse ; quand elle expédie des effets, des livres ou de l'argent, le navire qui porte l'envoi est invariablement capturé. La voici à la Rochelle, chez ses beaux-parents, prête à prendre la mer — on est en février 1796 — quand arrive de Cayenne une lettre de Billaud lui enjoignant de renoncer à son projet : il craint pour elle la traversée, le rude climat, les fièvres. Elle ne part point. Elle rentre à Paris où Johnson l'attend. L'original Yankee a conçu un projet admirable : elle divorcera, deviendra sa femme; il est infirme, usé, toujours malade, et certifie qu'il mourra bientôt; il lui léguera toute sa fortune dont Billaud alors pourra profiter. L'idée était à la fois transcendante et saugrenue; mais douée de cette puissante infirmité qu'ont certaines femmes de ne voir à la fois qu'un seul côté des choses, Angélique ne la considéra que sous son aspect séduisant: après quelques hésitations, elle donna son assentiment. Billaud ne fut pas consulté ; le divorce fut prononcé, « pour cause d'absence du mari >>, le 18 janvier 1797 ; dix jours plus tard, Harry Johnson épousait, à la mairie du 11^e arrondissement, Angélique Doye, ci-devant femme Billaud-Varenne*. * « Ce fut alors que Johnson lui proposa de faire prononcér son divorce et de l'épouser. afin qu'il put lui donner toute sa fortune dont Billaud pourrait ensuite profiter. La femme de Billaud malade et sans ressources, venait de perdre sa mère et ses deux frères ; elle se trouvait seule et sans famille, quand Johnson lui tendit une main protectrice et secourable. Elle aimait beaucoup son mari, ils avaient vécu heureux ensemble

définitivement la rue Saint-André-des-Arcs et vint habiter chez son nouveau mari, 9, passage des Petits-Pères, longue ruelle étroite qu'a remplacée la rue de la Banque. Il était entendu que l'Américain, autant « par dignité personnelle » que par égard pour son ami Billaud, ne devait exiger de sa femme que son amitié et ne réclamerait d'autres droits « que ceux de protecteur et de père adoptif ». Le but de leur union n'était-il pas de « travailler conjointement à adoucir le sort du proscrit » ? Pour mettre de suite à exécution ces belles résolutions, on négligea de l'avertir de ce qui s'était passé. Il fut, à compter de ce jour, le divorcé sans le savoir. Angélique — toujours bonne fille — l'aimait encore, mais ne lui écrivait plus. Le père Billaud, resté en relations épistolaires avec son fils, ne risquait aucune allusion à sa ci-devant bru, dont il n'ignorait pas le second mariage. Cette correspondance, comme toutes celles en général de ce temps-là, est bien décevante : on serait en droit d'attendre que ces gens, mêlés à de tels événements, jetés si loin les uns des autres pendant plus de dix ans, et elle espérait encore pouvoir se réunir à lui. Elle ajourna longtemps sa réponse, puis elle fit connaître cette proposition au père de son mari en lui demandant ses conseils. Elle paraît en avoir obtenu au moins une approbation tacite. Enfin, se trouvant dénuée de tout, abandonnée de la plupart de ceux qu'elle avait connus au temps de l'élévation de son mari, et obligée de se soumettre aux plus dures privations, elle finit par accepter la proposition de Johnson, qui devenait de plus en plus pressant, voulant, disait-il, que toute sa fortune revint un jour à Billaud-Varenne..., etc. • A. Béguin, ouvrage cité

% LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 289 autres, soient prolixes de détails sur leurs aventures et les incidents de leur vie intime. Point : ils échangent tous les six mois un court billet pour ne rien dire : ils protestent de leur sensibilité, « de leur irrésistible penchant pour tout ce qui a des droits sur leur âme », de « leur sérénité et du témoignage consolateur d'une conscience intacte ». Ces lettres, qui pourraient être révélatrices, ne sont la plupart du temps que déclamatoires. C'est ainsi que pendant près de deux ans, Billaud i ne s'étonna pas outre mesure de l'absence complète de nouvelles d'Angélique. En octobre 4798 seulement, il commence à soupçonner qu'elle a dû « procurer à ses parents quelque mécontentement* ». Deux ans plus tard, toujours dans l'ignorance de ce qu'elle est devenue, il plaide près d'eux la cause de sa femme, alléguant doctoralement que « quand la force de | l'orage a faibli, plus de calme restitue la réflexion et | l'on est tout disposé à réparer ses déviations depuis la ^ tempête^... » Les parents ne répondent pas et les ^ choses en restent là. Angélique a quitté Paris. Elle ;^ vit avec Johnson à la campagne ; ni l'un ni l'autre l n'oublie le malheureux déporté. Elle offre de lui '-< envoyer vingt-cinq louis; « elle en a vingt-cinq en ! réserve pour une autre fois* ». Elle écrit au père Billaud qu'elle sait dans la gêne : « Ne vous occupez * Lettres citées par A. Bégis. * Lettres citées par A. Bégis. ' Lettres citées par A. Bégis. 7 ^ 19 1

290 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS pas de l'argent ; si j'ai conservé mes tristes jours, c'est dans Tunique espérance d'être utile à cet innocent opprimé; je roule mille projets dans ma tête pour le tirer de cette affreuse situation. J'ignore si je réussirai * ». Johnson, de son côté, s'ingéniait à fréter un navire pour aller, en personne, consoler « son ami ». L'entrevue n'eût pas été banale; mais elle n'eut pas lieu. Johnson était un homme de parole : il s'était engagé à ne pas vivre vieux ; il tint sa promesse, après trois années d'union. Le 26 décembre 1799, il laissait Angélique veuve, héritière de toute sa fortune, — plus d'un demi-million, dont elle se réjouissait « de faire profiter Billaud ». C'est dire à quel point sa candeur se méprenait sur le caractère farouche de l'homme avec lequel elle était fière « d'avoir vécu dix ans, dans la plus complète unité de sentiments et de vues ». A Sinnamary, il a sa case, dans un hangar du fort, une case du bagne, sans un livre, sans un outil. L'inaction le terrasse en quelques jours; il est pris des fièvres; mourant, on Temmène à l'hôpital militaire de Gayenne que dirigent les sœurs grises de Saint-Paul de Chartres ; elles s'étaient refusées, pendant la Terreur, à tout serment, à toute infraction aux règles de leur ordre ; l'administration, néanmoins, les avait conservées, en raison des services importants qu'elles rendaient à la colonie. • Lettres citées par A. Bégis.

LKS DEUX FEMMES DE BILLAUD-VAKENNE 291 Quand on leur apporta « le tigre », elles s'effrayèrent bien un peu? Elles s'étonnèrent bien davantage au premier aspect du malade : sa mansuétude, sa patience, le calme apparent de son âme troublèrent les saintes filles qui le soignaient. Elles se relayaient auprès de son lit, cherchant à le distraire de ses pensées sinistres, lui contant, à voix douce, de naïves histoires d'innocents persécutés et récompensés à la fin*. Lui, dont le nom avait fait trembler la terre, les écoutait comme un enfant bien sage : « ces paroles onctueuses et consolantes calmaient son imagination effarouchée » et pénétraient dans son cœur en détresse. « Que j'admire vos vertus, mes respectables sœurs ! disait-il; quand c'est moi, moi, le triste objet d'une exécution générale, que vous comblez de soins et de * Le dévouement et l'ingéniosité des sœurs furent admirables, Elles avaient placé Billaud dans le quartier des officiers; mais l'ordre arriva de le faire descendre à la salle des Galériens. Il était presque mourant : les forçats, dont par ordre supérieur, il allait devenir le compagnon, n'étaient que des esclaves abrutis de crimes et de vices : les règlements défendaient de leur adjoindre aucun colon, si criminel fût-il. Les sœurs grises, pourtant obéirent : elles avaient reçu l'ordre de transférer Billaud à la salle des Galériens, elles l'y transférèrent ; mais après en avoir fait sortir tous les galériens qu'elles placèrent dans une pièce voisine dont elles masquèrent la porte par une grande armoire. — a Vous êtes si mal, dit la supérieure à Billaud, que pour être à portée de mieux vous soigner, nous avons cru à propos de vous transférer ici. Nous sommes bien fâchées de n'avoir pas eu à notre disposition un endroit plus éloigné du voisinage déplaisant de ces misérables... Pour vous, quoique nous voyions bien que vous ne servez pas ce Dieu rédempteur à notre manière, néanmoins le courage et la patience que vous avez déployés depuis que vous êtes avec nous sont tels que l'assistance de notre divin Sauveur ne peut manquer d'y avoir (Quelque part... » Mémoires inédits.

292 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS bienveillance,
votre générosité surpasse à mes yeux l'élévation des plus grandes âmes ! » Il
était leur malade privilégié^ elles riaient avec lui, familières, sans
contrainte; elles lui parlaient de Notre Seigneur Jésus-Christ^ il répondait
Être suprême, et Ton s'entendait parfaitement ; elles voyaient bien « qu'il ne
servait pas Dieu à leur manière », mais cUes l'assuraient hardiment que «
l'assistance du Sauveur ne pouvait manquer d'avoir quelque part à sa
résignation ». Il avait des révoltes dont sans doute s'effraient les religieuses
qui se gardaient d'en laisser rien paraître ; comme il parlait un jour de ses
adversaires politiques, Tune d'elles insinua bravement : « Notre Seigneur a
pardonné sur la croix à ses bourreaux. — Et moi, rugit haineusement
Billaud, non seulement, je pardonne à mes ennemis, mais je les méprise
souverainement ! » 11 guérit. Lorsqu'il quitta l'hôpital pour regagner
Sinnamary, la supérieure des sœurs grises lui remit une lettre de
recommandation. 11 trouva, de la sorte, une maison accueillante où il put
prendre ses repas. Il était sans argent, presque sans vêtements. Toujours il
fut avare de confidences sur cette période de son exil. On sait seulement
qu'il subsistait « de la commisération des colons ». En novembre 1797, la
corvette la Vaillante jeta à Sinnamary toute une fournée de proscrits, et
parmi eux quelques-uns des anciens collègues de Billaud à la Convention ;
on leur distribua les cases voisines

LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 293 de celle où il végétait; malgré cette cohabitation forcée, les nouveaux débarqués refusèrent de lui adresser la parole ; un seul, l'abbé Brottier, put « surmonter Thorreur de cette monstrueuse fréquentation * . Cet affront n'émut pas Billaud ; il semblait figé dans un invulnérable dédain; son renoncement, pourtant, n'était pas exempt d'une certaine affectation : cet homme, dont la tumultueuse éloquence secouait naguère la tribune des Jacobins, passait son temps à « éduquer des perroquets ». Ce qu'il rêvait, maintenant, c'était la rupture complète avec l'humanité, l'existence d'un Robinson; le gouverneur de Fîle lui concéda une cabane en ruine, isolée à l'extrémité du canton de Makourin et qu'entourait un terrain en friche; on appelait cet endroit « le Chevreuil ». Billaud s'y rendit; il vécut là, pendant plus d'un an, solitaire, ne descendant au village que pour les échanges indispensables; ses joues s'étaient creusées, ses membres amaigris; il n'avait pas renoncé à cette perruque jacobine, de couleur fauve, qui le gratifiait d'un aspect terrifiant". Il avait à cette époque quarante-quatre ans et paraissait être un vieillard. La guerre avec l'Angleterre interceptait toute communication entre la Guyane et la métropole ; Billaud adressa • Histoire de plusieurs déportés à Sinnamari[^]. Limoges, 4839. Journal de l'adjudant général Ramel. Londres, 1799. La déportation des députés à la Guyane, par le chevalier de La Rue. * D'après une communication qui nous est très obligeamment faite, la perruque de Billaud-Varenne existerait encore et serait conservée dans une maison de campagne à V Abbaye[^] de Poissy.

294 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS sait parfois des lettres à ses parents, à sa femme... Jamais plus il ne recevait de réponse ; il se sentait abandonné, à deux mille lieues des siens. « Quel courage il me faut, écrivait-il, pour ne pas succomber! » Courage indéniable, fait de ténacité et d'orgueil : il s'entête à convertir en apothéose son châtiment, à s'ériger en pure et innocente victime, et il joue ce rôle de façon épique. En juin 1800, il loue, pour douze ans, moyennant 1 .200 francs payables annuellement, la ferme d'Orvilliers^ ; comme il ne possède pas un écu, un habitant de Tîle, le citoyen Lambert, consent à lui servir de caution. Billaud accepta : lentement, le préjugé contre lui s'émoussait. On le voyait très rarement; bien peu de gens pouvaient se targuer d'avoir entendu le son de sa voix ; mais les habitants du quartier de la Côte, en regagnant le soir leurs concessions, Taperccvaient souvent, debout sur une colline, dans la tombée croissante du jour, contemplant, immobile, la mer lointaine, cuivrée par les derniers reflets du soleil ; il portait un pantalon et un^ veste de toile grossière, un chapeau à larges bords et de gros souliers. Il avait recueilli un chien, qui fidèlement le suivait partout ; il avait donné à ce chien le nom de Patience. Un aide de camp du gouverneur, le capitaine Bernard vint un jour, tout joyeux, lui rendre visite : il lui apportait l'heureuse nouvelle de la constitution * Correspondance inédite. Collection de Victorien Sardou.

LKS DEUX KKMMES DE BILKAUD-VARENNE 29.% du gouvernement consulaire et de la grâce accordée par Bonaparte à tous les déportés. Il offrit à Billaud les compliments du gouverneur et les siens, ainsi que ses félicitations pour la fin de son exil. Billaud sourit, prit la lettre que Tofficier lui présentait, la lut lentement, sans émotion, installa le visiteur dans son hamac,, lui proposa un verre de punch ; puis il entra dans sa maison pour répondre au billet du gouverneur; quelques instants plus tard, il reparaissait; il avait, d'une main ferme, tracé ces lignes : Je sais, par l'histoire, que les consuls romains tenaient du peuple certains droits; mais le droit de faire grâce que s'arrogent les consuls français n'ayant pas été puisé à la même source, je ne puis accepter Tamnistie qu'ils prétendent m'accorder*. L'officier s'éloigna, muet d'admiration et d'hébahissement. Des relations s'ensuivirent. Le capitaine Bernard revint quelquefois à Ornlliers, curieux de cette hautaine et rude personnalité. Il eût désiré interroger l'ancien conventionnel sur la Révolution ; mais au premier mot, Billaud l'interrompit : « Jeune homme, quand les os des deux générations qui succéderont à la vôtre seront blanchis, l'histoire s'emparera de cette grande question. Venez voir mes palmiers-. » Il s'exprimait ainsi, en termes quasi bibliques, convenant à son rôle de patriarche méconnu et persécuté. * Nouvelle Minerve 1833. Billaud-Varenne à Gayenne. Idem.

296 VIEILLRS MAISONS, VIEUX PAPIERS D'autres fois, pourtant, il fut moins laconique : « Je souffre justement, dit-il un jour, car j'ai versé le sang humain ; mais si j'étais encore dans les mêmes circonstances, je voudrais remplir la même carrière. U fallait employer des moyens extrêmes et je me suis dévoué. Il y en a qui ont donné leur vie ; j'ai fait plus : j'ai donné mon nom. J'ai permis de douter de ce que j'étais ; la postérité même ne me rendra pas justice. J'en ai plus de mérite et de gloire à mes propres yeux ». C'est sans doute par le capitaine Bernard que Billaud apprit le^second mariage et le veuvage de sa femme. Bernard avait rencontré Angélique à Paris, chez Prieur, un ancien collègue du comité de Salut public. La grande beauté de la jeune veuve l'avait frappé : elle portait au cou le portrait, peint en miniature, de Billaud. Elle s'était informée de lui, demandant « s'il gardait toujours cette inexplicable perruque fauve ». Bernard tenta d'obtenir de Billaud un mol d'indulgence, mais le dur proconsul demeura inexorable : « Il y a des fautes impardonnables », fit-il simplement. Trois mois plus tard, écrivant à son père, il notait : « J'ai dévoré ce chagrin comme tant d'autres, et je n'y songe plus^ Ce qui, probablement, amortissait son dépit, c'est que depuis quelque temps, un Suisse, nommé Siéger, habitantla colonie lui avait procuré une jeune négresse, intelligente et alerte, i\ laquelle Billaud s'était rapide• Letire cil^e parBcgis.

LKS DKUX FKMMKS DR BILLAUO-VARENNE i'-*7 ment intéressé. Elle s'appelait Brigitte. Est-ce à elle que fait allusion une des lettres de Tancien conventionnel à Siéger ? Il s'y déclare « très satisfait de la petite esclave qu'il vient de recevoir ; elle paraît lès douce et très docile ; le désespoir s'était emparé d'elle, quand, séparée de sa compagne, elle s'était vue isolée dans un canot ; elle a voulu se jeter dans la rivière ; elle a été désolée pendant deux jours ; enfin, à forer de bons traitements, sa douleur s'est apaisée * ». Brigitte avait à peine quinze ou seize ans quanti elle arriva chez Billaud ; il en avait, à cette époque» quarante-huit ; bien vite et sans effort, elle conquil ce cœur affamé et vide. Il trouvait en elle un èlre sans répugnance de son passé ; elle l'éeoutait docilement ; il pouvait inlassablement, en sa compagnie, ressasser les perfidies dont il avait été l'innocente victime, et les affronts « dont on avait abreuvé son âme immaculée ». Il lui donna de suite la liberté ; celte enfant, au corps ferme et souple, l'entourait d'hommages et de prévenances dont il avait depuis si longtemps perdu la saveur. A Siéger, son seul ami, il ne fit pas mystère de la situation ; dans son langng-e panaché de citations antiques et de réminiscences tle Jean-Jacques, il l'invitait à accepter dans son « heimitage » l'hospitalité de Philémon et Baucîs". Brigitte dirigeait tout dans la maison : la culture, les plantations, le jardinage, l'élevage du bétail, les *

Correspondance inédile. Collection de M. Victorien Sardou, * Idem.

298 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS nègres, et surtout le maître, ce maître irréductible que la grâce féline d'une petite sauvage avait subitement dompté. C'est lui maintenant qui est l'esclave; elle s'est attachée à cet homme qu'elle devine malheureux et qu'elle voit délaissé ; elle s'applique à lui rendre courage en lui contant tout ce que, en sa vie si courte, elle a supporté déjà de catastrophes, de coups, d'humiliations et d'outrages : Tex-président de la Convention nationale et cette enfant zézayante mettent en parallèle leurs deux existences. Quand elle le voit en proie à Tune de ses crises de désespoir où il s'enfonce, quand il s'emporte contre ses nègres en de terribles colères, Brigitte le caresse de sa voix douce : « Comment, monsieur, c'est vous qui avez affronté tant de dangers et qui paraissez succomber sous les attaques de ces vermines ! ». Car Billaud-Varenne a des nègres, des nègres bien 4\ lui, achetés de ses deniers, et dont la fréquentation l'exaspère. La comédie de l'histoire, si féconde en revirements pittoresques, n'en présente pas un plus piquant : le plus curieux autographe qu'un collectionneur puisse rencontrer n'est -il pas celui-ci dont voici l'exacte copie? Je reconnais avoir reçu la somme de mille huit cent quarante et une livres dix sols, pour le paiement de la vente d'un nègre, nommé Etienne, conformément aux engagements que j'avais pris avec Tacheteur de ce nègre*... * Collection Victorien Sardou.

LES DEUX FEMMES DE BIU.AUD-VARENNE 299 Et c'est signé : « Billaud-Varenne », du nom de ce même homme qui, membre du comité de Salut public, a solennellement décrété Tabolition de Tesclavage. Depuis qu'il habile la Guyane, il est bien l'evenu de ces généreuses utopies. Il serait précieux de recueillir les belles harangues sur la liberté des noirs, tant applaudies à la tribune, et d*en rapprocher les vibrantes périodes de ce brutal billet qu'écrit Billaud-Varenne à son ami Siéger : « Je n'ai que trop appris que ces gens-là, nés avec beaucoup de vices, manquent à la fois de raison et de sentiment et n'ont que le ressort contractif de la crainte qui soit capable de les contenir \ » Un jour, il n y tient plus et se débarrasse de « sa ménagerie ». Sa ménagerie se compose de cinq nègres : l'un s'appelle Gaton, l'autre Tranche-Montagne ; puis viennent Hippolyte, Nicolas, Joseph, et trois femmes, dont Tune — est-ce lui qui l'a nommée ? — s'appelle Antoinette. Il en a bien un autre encore, Lindor ; mais celui-là est malade, « enflé comme un tambour et, dans cet état, on chercherait en vain à le vendre*^ ». Ges malheureux, qu'il prise bien moins que ses vaches laitières, ces êtres dégradés dont il ne vient à bout qu'à force de coups et d'étrivières, qui sait ? peut-être les jalouse-t-il parfois : il parle, avec une sorte d'envie, de la façon bestiale dont ils dorment depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin. Ces brutes n'ont donc pas • Correspondance inédite. * Lettre à Siéger. Correspondance inédite.

300 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS de cauchemars qui les gênent? Dort-il comme cela, lui? Les années passent : depuis longtemps il a quitté la ferme d'Orvilliers et fondé une autre plantation, THermitage, mais il ne s'y plaît pas ; ses lettres ne sont que lamentations et doléances; jamais une allusion au passé ; des plaintes sur « sa misérable situation » sur « sa vertu obstinément persécutée ». Chaque jour il consacre quelques heures au travail de cabinet ; ce qu'il écrit, ce n'est pas, comme on pourrait l'attendre, les souvenirs de son élévation subite et de « sa chute atterrante » ; c'est une sorte de dissertation sur l'amour, coupée de petits vers, de citations, semée d'aphorismes éculés, tels que celui-ci : « L'amour veut être libre dans son choix comme dans ses faveurs : il porte un bandeau sur les fyeux ». S'il insinue une allusion à Texpérience acquise dans la pratique de la politique, c'est toujours en homme sensible qu'il s'exprime : « L'échafaud, grand Dieu ! A-t-il jamais servi à épurer les mœurs ? En quel siècle, en quel pays a-t-il pu parvenir à enchaîner le crime ^ ? » L'histoire du monde, d'ailleurs, ne l'intéresse plus : en 1809, quand la Guyane se rend aux Portugais, il ne s'en inquiète pas; en 1814, il écrit : « Je ne suis point au courant des nouvelles politiques, d'abord parce que je n'en suis point curieux, et puis ma solitude est telle que le monde se bouleverserait que je •

Mémoires inédits, publiés par A. Bégis.

LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 301 ne m'en douterais pas ». Pourtant, au retour définitif des Bourbons, en 1815, il craint les représailles. Il se dit abreuvé d'amertumes et de déceptions ; Tisolement lui devient insupportable, il veut fuir ce maudit pays et c< Teffroyable perspective d'être exposé sur ses vieux jours à la noirceur des nègres ». 11 vend ses esclaves cinq mille francs « les uns dans les autres * » ; il réalise quelque argent — bien peu, car THermitâge, mis en vente, ne trouve pas d'acquéreur — et il part, emmenant Brigitte et Patience. Le 5 mai 1816, il débarque à Newport, aux Etats-Unis. La neige tombe, Brigitte a froid ; elle regrette le soleil de Cayenne. Patience lui-même ne quitte pas le coin du feu ; du reste, la vie d'hôtel répugne à Billaud : il lui faut s'habiller pour descendre à la table d'hôte, causer avec des inconnus, esquiver les curiosités et éluder les questions indiscretes. Le 31 mai, Billaud, suivi de son Antigone noire et de son chien, débarque à New- York ; il espère, là, c(vivre de sa plume », mais le premier éditeur auquel il s'adresse exige « l'avance des frais », et l'auteur se replie prudemment. La société des hommes l'épouvante : il passe ses journées séquestré dans sa chambre, cherchant sur la carte un asile où « en vieux républicain, il lui soit loisible de mourir libre ». Enfin, il se décide pour Saint-Domingue dont le climat convient à Brigitte, et après seize jours de mer, il • CotTespondance inédite. Collection de M. Victorien Sardou.

302 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS s'installe en septembre 1816, à Port-au-Prince. Il trouva à louer une cabane, composée de deux petites pièces ; il fit choix de la chambre du fond qui prenait vue sur des jardins et sur la plaine, et disposa là « son mobilier » : un lit, dans une alcôve tapissée d'un papier en lambeaux, et un vieux fauteuil apporté de France. Dès son arrivée, il se lia avec un jeune mulâtre, élevé à Paris, nommé Colombel : par son entremise, il obtint un petit emploi dans les bureaux du GrandJuge, M. Sabourin, et tous les jours, il allait au tribunal, régulièrement; puis il rentrait à la cabane et soupait en compagnie de Brigitte, à la fois servante et maîtresse de maison ; parfois il recevait la visite d'un médecin, M. Mirambeau, qui se plaisait à causer avec lui. Ainsi vécut-il pendant trois ans. Atteint d'une dysenterie chronique, il dépérissait rapidement : son visage devenait de jour en jour plus pâle, ses joues plus creuses ; ses cheveux, jadis noirs et plats, étaient blancs ; il avait renoncé à la légendaire crinière de lion ; ses mains étaient osseuses et sèches a comme celles d'un squelette » ; ses yeux cependant gardaient un regard « d'une fixité terrible ». Il restait, d'ailleurs, ((poli et attentif », plein de mansuétude et d'urbanité : ceux qui l'approchaient retrouvaient en lui « quelque chose d'un ancien grand pouvoir* ». * La Nouvelle Minerve j 1835. Les dernières années de BillaudVaronne.

LKS DEUX FEMMES DE BILLAUD-VARENNE 303 Brigitte ne le quittait pas ; il Suivait des yeux, dans la chambre, sa démarche active et souple. *Nigra stmi, sed formosa*, disait-il. Il vivait « dans une tranquillité profonde, environné même d'une considération très flatteuse » ; mais à soixante-trois ans, sa santé était ruinée. Aux premiers jours de juin 1819, il se sentit plus faible et prit le parti de se retirer à la campagne : Je vais, dit-il au docteur Chervin qui le soignait, je vais aller respirer pendant quelques semaines l'air des hauts lieux, l'air des mornes, qui m'a guéri il y a deux ans ; mais je me sens bien usé, bien usé, docteur[^]. M. Chervin lui demanda s'il habiterait la maison de campagne d'un de ses amis. — Non, je me rends a une pauvre cabane des MornesCharbonnières où je serai bien reçu. — Chez qui? — Chez la négresse qui nous blanchit ; je m'y reposerai dans un bien beau site... Viendrez-vous me voir? — Oui... Quand partez-vous? — Mais dans deux jours, lundi. — Par quelle route et quel moyen ? — Le moyen est simple : je serai placé sur l'âne qui porte le linge blanc à la ville... Au matin indiqué, le 7 juin, deux montures étaient devant la porte : le fauteuil fut attaché sur le dos d'un des ânes, déjà chargé de linge ; alors, avec l'assistance des femmes, le docteur enleva de terre le vieux proconsul et le plaça sur la croupe du second âne, où il dit se bien trouver, mieux même que dans la case. Il souriait et paraissait un peu ranimé. Il remercia le docteur et pressa les mains de tous ceux qui l'entouraient. — « J'espère vous voir ces jours-ci dans les Mornes ; venez, c'est un beau paysage ! Si je ne vous revois pas, soyez heureux * Nouvelle Minerve 1835.

304 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Adieu ! » Il était ému, et Brigitte, acoorte, à pied, faisail aussi ses adieux à ses voisins. Les voyageurs parlirenl, et tant qu'ils purent apercevoir leurs amis, il continuèrent à leur adresser des signes d'affection, puis ils disparurent dans les hautes herbes et dans les haies du cheQuand on arriva chez la blanchisseuse, BillaudVarenne était mourant : le court voyage Tavait épuisé. 11 passa ses derniers jours dans le grand fauteuil « qui venait de France ». Le 13 juin, il eut une poussée de fièvre qui amena un regain d'exaltation : on Tentendit murmurer que « loin de se repentir, il mourait fier de Tutililé et du désintéressement de sa vie ». « Mes ossements, ajouta-l-il, reposeront, du moins, sur une terre qui veut la liberté. » Puis il garda longtemps le silence ; la vie en lui s'éteignait ; ses lèvres bleuies s'ouvrirent encore :((... Mais j'entends la voix de la postérité qui m'accuse d'avoir trop ménagé le sang des tyrans d'Europe... » Sur ces terribles mots, sa tête s'inclina, ses yeux se fermèrent, et très calme, son souffle cessa ^... Angélique Doye, femme divorcée de BillaudVarenne, veuve Johnson, après avoir tout tenté j>our se rapprocher de son premier mari et obtenir son pardon, s'était à la fin résignée ; elle avait épousé le 2 avril 1808 un riche négociant, M. Cousin-Duparc, * La Souvelle Minerve^ 1835. ' La Nouvelle Minevre, 1835. Les dernières années de BillaudVarcenne.

LES DRUX FEMMRS DE BILLAUD-VARENNE 305 «

beaucoup plus jeune ». A sa mort, survenue le 14 février 1815, elle lui légua toute sa fortune ^ Brigitte hérita de l'ancien conventionnel : par un testament, daté de Cayenne, il lui laissait, à l'exclusion des biens qu'il possédait en France, la totalité de ses propriétés de la Guyane et tous les objets en dépendant, « autant, disait-il, pour m'acquitter envers elle des services qu'elle m'a rendus depuis dix-huit ans, que pour reconnaître le nouveau et le plus complet témoignage de son inviolable attachement, en consentant à me suivre, quelque part que j'aïlle ». Le legs était de peu d'importance ; néanmoins Brigitte — on ignore à quelle époque et pourquoi elle changea son nom en celui de Virginie — put s'acheter une peiite maison à Port-au-Prince. M. Jules Claretie a appris d'un docteur de Saint-Domingue, auprès duquel il s'était informé des descendants de Camille Desmoulin^^, qu'en 1874, la vieille négresse veuve de Billaud* Varenne vivait encore, courbée par l'âge. * A. Bégis. 20

The text on this page is estimated to be only 23.00% accurate

HANRIOT

The text on this page is estimated to be only 16.94% accurate

HANRIOT D'après un tableau de la collection de M. Louis Leloir.
Sociétaire de la Conn'Mlio frairaise.



The text on this page is estimated to be only 7.04% accurate

b HANK.IOT M"*** Savouré, dont le mari dîrigeail, rue de la Clef, une institution renommée, avail, en 1793, un Lerrible souci. Dans la maison voisine était venu^ depuis peu, se gîter un étranger — un étranger, au quartier, s'entend,— dont la populariféj rapidement, avait grandi. U s^a[>pclait Fntnçois Hiinriot i c était un petit homme h face rougeaude rasée de prôs> aux paupières clignoUintes, an Franl fuyant ; un tic nerveux, par instants, plissait sa joue; sa voix, habituellement souniej avait, à l'occasion, de^ éclats de tonnerre ^ Bien qu'on ignorât d'où il venait ^ un sut qu'il av;ût e^ayé nombre de professions : d'abord enfant de chœur, bedeau même, puis domestique d'un procureur au Parlement, ^P Foi^né, vue de rObsorvanee, près des Cordeliers ; des gens assuraient Ta voir connu marchand de rogomme ; il avait ensuite couru les foires, traînant un éven taire de bonneterie ^. U ' Bchmidt, Tableau de ï*ans pçndanè la Hévolution , rux^ontars^ fânUîâistt*& pt*«KHrv. i^m* roirimt* échos de ce que

310 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS assurait avoir suivi, sous Lafayette, la campagne d'Amérique. On l'avait connu aussi commis aux barrières, et le bruit courait qu'il avait même un peu incendié son bureau pour se garer d'une vérification d'écritures. En janvier 1793, il était rentier, et c'est alors qu'il s'était installé rue de la Clef, à la grande joie des patriotes de la section, qui était celle des Sans-Culottes. Une légende qu'il ne démentait pas, prêtait à Hanriot un rôle dans les massacres de Septembre *. On disait aussi qu'il avait dénoncé sa mère', ce pourquoi ses flatteurs le traitaient de Brutus; et c'était alors le suprême éloge. M^{me} Sabouré s'inquiétait d'autant plus de ce voisinage, que Hanriot, très assidu à la section, y émettait des propositions malsonnantes ; l'idée dont il ne démordait pas était de taxer les riches ; « d'aller leur rendre visite, un billet dans une main, un pistolet dans l'autre ». L'ancien marchand de rogomme avait, en outre, résolu de purger la section de tout emblème d'aristocratie et comme la façade de l'institution Sabouré était ornée d'une série de bustes des dieux antiques et des Romains fameux, il avait envahi, une Paris savait ou croyait savoir du passé d'Hanriot, car, authentiquement, ce passé est resté profondément mystérieux. * « Hanriot, le même qui avait déchiré les entrailles de la princesse de Lamballe. » Dauban. La démagogie en 1793. Il y eut bien en effet, un Hanriot qui figura dans les massacres de septembre, mais malgré l'assertion de Granier de Cassagnac, il ne semble pas que ce soit le futur général de l'armée révolutionnaire. * Schmidt. Tableau de Paris pendant la Révolution.

HANRIOT 311 nuit, la maison, ù la tête d'une bande de camarades, pour procéder à Tenlèvement de ces effigies contrerévolutionnaires. Quelques jours plus tard, il se mit en tête d'obliger M*** Savouré à faire dîner ses élèves dans la rue; c'était la vogue, en ce-temps là, des soupers fraternels : l'invention était de Prudhomnie. —

312 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Si ces menus faits, d'ailleurs, sont de tradition, il faut dire qu'aucun document ne subsiste pour les confirmer. Après de patientes investigations, je ne crois pas qu'il soit possible de rien connaître d'authentique sur les débuts et la jeunesse d'Hanriot. Les archives de Nanterre, son village natal, m'ont fourni son acte de baptême, daté du 3 décembre 1759. Il était fils d'Edme Hanriot et de Marguerite Davoine *, demeurant tous deux chez un ancien trésorier de France, bourgeois de Paris, dont ils étaient — probablement — les domestiques. Le parrain de l'enfant était un sieur François Goypel, la marraine se nommait Marie Murât. En 1787, le 16 novembre, François Hanriot perdit son père ^ : c'était un homme de soixante-douze ans, né à Sormery, en Bourgogne, d'une famille de « Le 18 d'août 1710, Edme Hanriot, né la veille, fils légitime de Charles Hanriot et de Jacqueline Debrene. a été baptisé par moi, prêtre soussigné et nommé par Pierre Hanriot, fils d'Edme, parrain qui a signé et Laurence Lanne, femme de Charles Hanriot, marraine, laquelle a déclaré ne savoir signé. » Archives de l'état civil de la mairie de Sormery, arrondissement de Tonnerre, canton de Flogny, Yonne. « Le 25 juillet 1746. après les trois publications canoniques du futur mariage, faites en trois dimanches, sans nul empêchement ou opposition, entre Edme Henriot (sic) fds majeur de Charles Henriot, et de Jacqueline Debrene, et entre Marguerite Davoine, fille majeure de feu Jean Davoine et de feu Jacqueline Grénard, toutes deux de cette paroisse, les fiançailles ayant été célébrées la veille. Je soussigné leur ai donné la bénédiction nuptiale en face de l'église, en présence de Charles Henriot père et de Charles Henriot fils qui ont signé. » Archives de l'état civil de Sormery. * Archives de l'état civil de Nanterre. Edme Hanriot, surnommé Pierre Henriot, dit l'acte de décès, est désigné comme dômes

HANRIOT 313 laboureurs. Je ne sais à quelle époque mourut Marguerite Davoine, originaire du même village que son mari, ni à la suite de quelles circonstances ce couple de braves gens s'était installé à Nanterre. Hanriot avait une sœur aînée, Marie-Cécile, née en 1733 à Sormery; mariée à un maître tourneur nommé Lnsstis, demeurant à Paris, au petit marché des Quinze- Vingt^s elle divorça en Tan II *. Telle était toute la famille. Si j'en excepte ces renseignements arides, mais précis, je n'ai rencontré nulle part trace des premières années d'Hanriot. On le voit surgir dans l'histoire à la fin de mai 1793 et, du premier bond, atteindre le sommet. On peut constater, pourtant, qu'à l'époque de son étonnante élévation, il n'était pas, comme on l'a dit, besogneux : outre son petit logement, rue de la Clef, il avait un appartement rue du Battoir, dont un inventaire révèle le mobilier assez confortable, quoique hétéroclite : des chaises de paille et des fauteuils de damas cramoisi, 47 estampes sous verre, dans des cadres rouges, « représentant différents sujets de la Révolution », les œuvres complètes de J.-J. Rousseau, trois chemises, un mouchoir bleu, une paire de bas de fil et un magnifique secrétaire en acajou moucheté, garni de cuivres^s. Hanriot possédait en outre d'autres meubles dans un local par lui loué rue Saint-Joseph. tique chez M. Jusdairay, bourgeois de Paris et ancien trésorier de France. * Archives de l'état civil de Nanterre. • * Archives de la Seine. Domaines, 438

314 VIKILLKS MAISONS, VIEUX PAPIERS De toutes les révolutions qu'expédia, à Taveuglelle, • le peuple de Paris, aucune ne resta pour lui plus obscure que celle du 2 juin 1793. On sut, depuis, que, ce jour-là, sous la pression du peuple en armes, la Convention jeta en pâture à la Commune de Paris, vingt-neuf de ses membres les plus éloquents, les plus sages et les plus honnis : mais on peut assurer que pas un des quatre-vingt mille figurants qui servirent à intimider l'Assemblée ne comprit un seul mot de rimbroglio. Les plus sagaces en perdaient la tête. — (c Qu'est-ce que tout cela? Qui remue le^ ressorts ? Que veut-on ? » demandait ingénument Garât qui était ministre... — « La majorité de Paris n'aspire qu'à savoir ce qu'elle doit faire, » disait M"* Roland. Les citoyens obéissaient à Tappel du tambour ou du tocsin, se ralliaient au drapeau de la compagnie, arboré devant la porte de chaque capitaine, s'alignaient, partaient du pied gauche, et marchaient résolument sans savoir où, ni pourquoi. Au 31 mai, le bataillon de l'Observatoire crut prendre part à une revue générale de la garde nationale; celui des Halles s'imagina qu'il s'agissait d'obtenir un tarif des denrées et « d'abattre à jamais l'hydre de la fiscalité » ; la section du Mail s'enferma dans le Palais-Royal, décidée à s'y défendre jusqu'au dernier homme contre la section Saint- Antoine, accourue sur le pied de guerre ; un massacre était imminent ; quelqu'un eut l'idée de s'expliquer avant de se canon ncr, et l'on vit le commandant du Mail s'éva

UANIOT 315 noir d'indignation en apprenant que sa compagnie « passait pour royaliste ». Ces quiproquos se terminaient par des embrassades, des barils défoncés, des rondes et des promenades aux flambeaux ; la bonne humeur candide du peuple de Paris déconcertait les provocateurs. Le 2 juin pourtant, on ne rit guère ; il faisait un temps splendide : les ateliers étaient fermés, et les familles, sur le seuil des boutiques, s'installaient, dès le matin, pour voir passer l'insurrection. Quarante mille hommes étaient massés autour de la Convention ; le Carrousel, les quais, le jardin des Tuileries, la place de la Révolution et les ponts étincelaient de baïonnettes : il y avait là des gardes nationales de Saint-Germain, de Melun, de Courbevoie ; il y avait trois mille artilleurs et soixante-trois pièces de canon ; les fourneaux pour les boulets rouges chauffaient l'entrée des Champs-Élysées ; il y avait aussi les Marseillais et la légion allemande de Rosenthal, ignorant qu'ils étaient là pour menacer la Convention et persuadés unanimement qu'on les avait amenés pour la protéger. À l'Assemblée, l'émotion est grande. Va-t-on céder à la pression de ces baïonnettes et décréter l'arrestation des modérés ? Qui commande l'armée révolutionnaire ? On ne sait. Qui a eu l'audace de la masser autour de la Convention ? Nul ne peut le dire. L'idée vient d'un malentendu probable, l'espoir que le peuple en armes va se disperser sur un mot de ses représentants

316 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS tants ; et, de tous leurs gradins, les députés, silencieusement descendent : les voici, têtes nues, traversant à pas solennels les antichambes des Tuileries. Leur cortège paraît sous le grand vestibule : en avant, marche le président Hérault de Séchelles, bel homme, de taille élégante, qui, seul, a la tête couverte « en signe de deuil ». Dans les cours, sous le gai soleil, les fusils brillent, les uniformes chatoient, les canons luisent ; et un silence anxieux se fait ; bien des cœurs battent en voyant les membres de la terrifiante Assemblée, dont le nom fait peur à l'Europe, s'avancer, perplexes, vers les rangs compacts de la troupe : beaucoup songent à cette aube du 10 août où le roi, sortant lui aussi, de ce même palais, passa mélancoliquement sa dernière revue... Hérault de Séchelles, lentement, incline à droite, vers l'état-major : il s'arrête à quelques pas d'un général empanaché qui, du haut de son cheval, le regarde, impassible : la minute est angoissante ; le président, sans se découvrir, proclame le décret portant l'injonction à la force armée de se retirer. L'état-major ricane. — « Que veut le peuple ? reprend Hérault conciliant ; la Convention ne s'occupe que de son bonheur. . . » Alors l'officier, tirant son sabre, assurant son chapeau à plumes, fait cabrer son cheval et, d'une voix qu'on entendit de la galerie du Musée — « une gueule à faire taire toute une place » — il commande : — « Canonniers, à vos pièces ! » La troupe obéit ; quelqu'un prend Hérault par le

HANRIOT 347 bras et Tenlraîne; les conventionnels rentrent sous le vestibule, hâtivement, s'efforçant, tant bien que mal, à garder Faspect d'un cortège, consternés^ gémissant; Tun deux, Lacroix, pleurait d'humiliation. Tous, se retournant vers la troupe, désignant ce général inconnu, se demandaient : « Qui est-ce ? » Nul ne connaissait ce petit homme rasé, propre, rougeaud, à Tœil clignotant, gardant sous ses broderies et ses panaches, Fair insolent d'un Frontin du répertoire. Quand ils eurent regagné la salle des st^ances, l'un des secrétaires lut la liste des vingt-neuf députés à proscrire, et la Convention vota, livrant, tête basse, les plus illustres de ses membres, les Vergniaud, les Barbaroux, les Buzot, les Louvet, cette noble Gironde qui était née à la gloire le même jour que la liberté... On dit que, tandis que les députés écoutaient dans une tristesse poignante, la lecture du décret de proscription, le général devant qui s'était repliée la représentation nationale poussa l'audace jusqu'à venir à la buvette de l'Assemblée se faire servir un verre de vin. Beaucoup n'apprirent que là son nom : c^était Hanriot, simple capitaine l'avant-veille, que la Commune avait investi du commandement général de Tarmée parisienne. Quand il eut la certitude de sa victoire^ Hanriot sortit froidement du palais, remonta à cheval et reprit la tête de ses troupes, qui, tambours battants, regagnèrent leurs sections. Rue de la Clef, les lessiveuses et les corroyeurs acclamèrent le généra/ : nul

318 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS ne se doutait, pas même lui, que ce loustic venait d'accomplir la plus formidable des révolutions et porter à la liberté un coup « qui fera pleurer la France éternelle. Un mois plus tard, Hanriot recevait, signé du ministre de la guerre, son brevet de général de brigade : la pièce est curieuse ; en voici la transcription exacte : Détail des services. Pour le C^{on} Hanriot. né Campagnes, actions blessures. * « On se rappelle comment s'est effectuée la nomination d'Hanriot à la place de commandant général de la force armée parisienne. Cet homme, d'abord domestique, chassé pour infidélité par ses maîtres, puis soldat dans les troupes envoyées aux colonies, puis commis aux barrières, s'était fait des partisans par ses déclamations contre Lafayette, sous lequel il avait servi en Amérique. Au 10 août, il calomnia le commandant de la section du jardin des plantes, Thonnette citoyen Lafont aîné : ses calomnies lui ayant fait ôter le commandement, il se fit nommer par les sans-culottes commandant de la section qui prit alors ce beau nom de sans-culottes. Au 31 mai, les factieux le proclamèrent général ; mais ce n'était que pour le coup de main sacrilège qui devait violer la représentation nationale. Il fallut enfin nommer un général plus solidement établi. Raffet devint son compétiteur. On sait ce qui se passa alors dans les sections et aux Jacobins et à la commune : comment on venait aux assemblées : comment on faisait des listes de proscription de ceux qui avaient le courage de se prononcer pour son concurrent et qu'on nomma les Raffetiens ; comment la Commune fit recommencer les scrutins, quoique valides jusqu'à ce que Hanriot ait été nommé. Mais ce que tout le monde ne sait pas c'est que Raffet fut obligé de fuir :

HANRIOT 349 Rien de plus. Deux mois après, le 19 septembre, Hanriot est nommé général de division : son nouveau brevet n'est pas plus explicite : cependant, dans la colonne détail des services, on lit cette mention : général de brigade depuis le 3 juillet \ Ce parchemin lui conférait, d'ailleurs, ainsi qu'il ressort du dossier conservé aux Archives de la guerre, non seulement le commandement de toutes les gardes parisiennes, mais aussi celui de la 17^e division militaire. Hanriot disposait donc d'une armée nombreuse — cent trente mille hommes, peut-être — et ce boutcen-train de la rue de la Clef se trouvait être le plus puissant personnage de France. Par bonheur, il n'en a pas conscience : il ne semblait même pas que ses grandeurs subites lui tournent la tête; logé à l'hôtel de ville, dans un appartement dont les fenêtres donnaient sur la rue du Martroi. derrière l'arcade Saint- Jean, il vit là en bohème et ne songe même pas à s'installer. Son seul luxe consiste en une pendule-cartel, posée sur un socle de marbre, et trois bustes en plâtre représentant J.-J. Rousseau, Brutus et Marat. Sa garde-robe reste modeste : il ne possède, en outre du linge indispensable, qu'un babil c'est que sa tête fut mise à prix, 100 000 livres; c'est! ^luo Raffet, arrêté à Ghâlons et incarcéré, fut assez heureux pour cclâfiper à Taide du faux nom de Nicolas: c'est que. lors d*^ relie nomination, si fatale à Hanriot. il y eut 600 000 livres prises sur les dépenses secrètes, dont 100000 livres furent versées dans les mains de Hanriot et le reste distribué. » Courtois, rap[ort p. 61* * Ces deux pièces sur parchemin sont aux Archives nûlîanaïps, AF" 368*'.

320 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS de général à collet brodé de fils d'or, deux culottes de Casimir jaune et « une veste moirée et argentée », provenant peut-être de sa défroque de marchand de rogomme..., par contre trois paires de bottes à la hussarde ou à hautes tiges et un nombreux service de vaisselle à fleurs rouges ou de terre brune, — la vaisselle du patriote et du spartiate ; comme objet d'agrément, un cor de chasse *. C'est de l'hôtel de ville qu'il date ses ordres du jour aux troupes, ordres soigneusement consignés sur un registre que conservent les Archives nationales : ces morceaux sont singulièrement appropriés à rintellekt du personnel auquel ils s'adressaient : il s'en exhale un ferment de sensiblerie rance et d'héroïsme de commande qui devait tirer les larmes et communiquer un frisson d'enthousiasme aux déchargeurs des Halles et aux tanneurs de la rue Copeau. Hanriot recommande à ses hommes « la fierté imposante des républicains » — « Mes frères d'armes, écrit-il, soyez toujours sublimes et surveillants ! » — Il les met en garde contre « l'or du ministre anglais et compagnie qui a été répandu avec profusion ». Il leur rappelle que « la police ne se fait pas avec des piques et de baïonnettes, mais avec la raison et la philosophie qui doivent entretenir un œil de surveillance sur la société. » Il se montre le moins militaire des généraux — « ne parlons jamais de force armée ; * Archives de la Seine. Domaines. 138.

The text on this page is estimated to be only 23.80% accurate

HANRIOT Collections de la Ville de Paris {Musée Carnavalet)



HANRIOT 321 elle touche de trop près au despotisme ; je sais qu'il en faut, mais le nombre doit en être très petit. » Sa conception de la société est, d'ailleurs, peu libérale : — « Mes camarades ! Arrêtez toujours ! Ceux qui ne seront pas contents iront vivre où bon leur semblera. » Son but avoué est d'épargner, le plus possible, à ses frères d'armes, les fatigues et les corvées. Le service se fait si bien que j'ai déjà supprimé trois postes... avec une surveillance active, je parviendrai à alléger la peine de mes frères d'armes. Entendons-nous bien, concertons-nous tous ensemble ; la chose publique ira son train et nos ennemis seront forcés de nous reconnaître pour ce que nous sommes véritablement : qu'ils amassent des biens immenses, qu'ils bâtissent des maisons et des palais, peu nous importe ! Nous autres républicains, nous ne voulons pour asile qu'une cabane, et pour richesse que des mœurs, des vertus et l'amour de la patrie*. Ceux auxquels ces récompenses paraîtraient chimériques obtiendront autre chose, et tout le monde sera satisfait : Je suis bien aise de prévenir mes frères d'armes que toutes les places sont à la disposition du gouvernement; le gouvernement actuel a la nomination de toutes les places : il va jusque dans les greniers chercher des hommes vertueux, il dit aux pauvres et purs sansculottes : a Venez occuper cette place, la patrie vous y appelle ; servez-la, aimez-la, c'est votre mère à tous ». * Le registre d'ordres d'Hanriot est coté aux archives naUonalcs AFU 368 *. 21

322 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Quelques-unes de ces proclamations sont d'une naïveté qui touche au sublime : « — Mes frères d'armes se plaignent qu'ils n'ont pas de fusils; ce n'est pas ma faute. Je désirerais les voir tous armés de même ; mais la pique est excellente pour se battre contre un homme non armé,,. » Et cette autre : « — Hier au soir, le feu à pris aux Grands-Augustins : les citoyens, les magistrats, la force armée s'y sont rendus tous à la fois;' tous ont travaillé: l'incendie a été éteinte en très peu de temps : sous l'ancien régime le feu aurait duré plusieurs jours, sous le régime des hommes libres le feu n'a pas duré plus d'une heure, quelle différence ! Hanriot connaissait son public* : il subsiste, dans son éloquence, quelque chose de ses boniments de jadis, alors qu'il parcourait les foires et vendait de la bonneterie aux paysans. Et c'est par là qu'il plaisait aux travailleurs des faubourgs, pour qui le beau lan* Ce jugement, qui paraît raisonnable, a été porté sur Han riot. — « Aucun officier révolutionnaire n*a été plus accusé par ses ennemis et par ses amis. Pourtant vous ne trouverez rien dans les pièces du temps qui motive ce déchaînement... Son nom accumule pour l'esprit toutes les idées de bêtise ; et cependant, dans ces circonstances difficiles, ce fut un homme de tête, de sang-froid et de main. Son nom est synonyme de la grossièreté et de l'inintelligence, et pourtant ses ordres du jour, ses proclamations, ses lettres, sont remplis de douceur, de sentiments justes et simples, de conseils honnêtes: son ton est amical et franc... C'est un fonctionnaire démocratique, un énergique officier sorti du bas peuple. Les excès des crises qu'il a franchies ont pu l'entraîner; mais je demeure convaincu qu'il n'a vu ni connu, non plus que tant d'autres, la plupart des maux qui lui sont imputés. » Dictionnaire de la Conversation j article Hanriot, par Fayot.

HANRIOT 323 gage est lettre morte et qui n'avaient jamais ouï si intelligible orateur ^ Aussi était-il adoré des SansCulotteSy et c'est ici l'occasion de remarquer qu'on se trompe étrangement sur l'origine de cette démocratique dénomination : un sans-culottes n'était pas, comme on peut le croire, un homme indécentement vêtu : ce mot désignait, par opposition aux élégants dont la jambe se moulait dans un bas bien tiré, les ouvriers portant des pantalons de toile ou de futaine tombant jusqu'à la cheville et recouvrant le soulier. Avant 1792 le pantalon faisait horreur : c'était l'emblème de la rudesse, du bas labeur et du sans-façon. Au cours des récits où l'on conte l'apparition dans les provinces d'une de ces bandes de terroristes qui faisaient trembler les bonnes gens, on note les barbes incultes, les grands sabres, les bonnets rouges et les pantalons : les pantalons causaient autant d'effroi que les barbes et que les sabres. Un sans-culotte était donc un homme à pantalon ; et Hanriot ne l'ignorait pas ; sa garde-robe en comportait deux : une de nankin rayé, l'autre de toile rouge. Malgré ces concessions il comptait des détracteurs : son genre de vie, à certains yeux, passait pour impur et puait l'aristocratie, encore qu'il ne fût * On pourrait citer de lui des mots qui ressemblaient fort à des traits d'éloquence brutale. Le président des Jacobins déclarant un jour qu'Hanriot a bien mérité de la patrie, le général répliqua : — « Attendez que j'aie fini ma carrière : alors vous mettrez ce cadavre dans un coin et vous direz. — U a bien mérité de la patrie ! » Aulard. La société des Jacobins. V. 253.

324 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS pas fier et qu'il allât fréquemment dîner chez un ami, Voisin, qui était couvreur de son état. On reprochait pourtant au général d'avoir sa loge au théâtre de la République et à TOpéra-Comique *, loge de six places, aux premières de face, qu'il avait louée à l'année, en ventôse an II, pour une somme de 2.000 livres. On critiquait ses galopades par les rues, à la tête de ses aides de camp empanachés, Egron, Ulrick, Michaud, Séraillé, Deschamps. Car le général qui, pour ne pas contrarier ses frères d'armes, s[^]abstenait de toute parade et ne commandait aucune manœuvre, se plaisait à parcourir Paris sur un cheval qui n'était pas, comme on peut le croire, un pur-sang. Ces chevauchées lui avaient valu, en raison de son dévouement à Y Incorrupible[^] le surnom de Bourrique à Robespierre : et puis, monter à cheval, c'est un luxe qui, aux yeux des fantassins jaloux, choquait l'égalité et attirait au commandant général des avertissements tels que celui-ci, retrouvé, après sa mort, dans ses papiers. En bon sans-culotte, je te préviens que le bruit qui ' « Opéra comique national. Loges à rannêe. Nous soussignés Même Camerani Granger Philippe Chenard, Essolie et Michu. Tous comédiens sociétaires du théâtre de l'op.com.-nat. Tant en noire nom qu'en celui des autres sociétaires reconnaissons avoir reçu du général llanriot commandant en chef de la garde parisienne la somme de 2 000 livres pour une année à échoir le dernier mois de pluviôse an III d'une loge entière de six places n» G aux premières en face du côté Marivaux qu'il occupe en notre salle de spectacle dont quittance à Paris ce primidi ventôse l'an H. Signatures. » Archives nationales, AFn368.

HANRIOT 325 court sur ton compte s'accrédite. L'opinion publique commence à te démériter. Ainsi il suffit de te dire ce qui y donne lieu pour y remédier d'une manière à ne pas sortir de la place, comme tous ceux qui, depuis le 14 juillet 1789, ont occupé des places. On en veut à tes aides de camp à épaulette, à leur insolence, à ta nouvelle maison, à ta manière de parler à tous le monde, à l'air que tu donne d'importance lors que tu sort avec ton cortège, enfin que tu déplais même à ceux qui ont juré au comité de Salut public de te protéger. Je vois ton temps tirer à sa fin. Sauve ta tête si tu peux. Legrand, ton ancien ami *. Les blanchisseuses même de la rue du Battoir se désaffectionnaient et, ignorant Tart de feindre, adressaient à leur Hanriot ce billet doux collectif : F., satellite de Robespierre, il te va bien avec tes belles phrases de nous dire de nous priver de tout en bonnes républicaines. Fais-nous donc accoutumer à ne pas manger, à ne pas blanchir le linge que tu porte, ainsi que tous tes j...-f... de député qui ne manque de rien et qui se dise républicains et sans-culottes. Nous sommes aussi bien mordu d'une chienne que nous l'étions d'un chien, tu nous embête dans tes ordres, nous savons à quoi nous entendre, ne nous fait pas toujours maltraités par tes argousins, car tu pourrais bien la danser avec tous les Robespierre et les f... j...-f... de sa bande qui nous font tuer tous nos enfants et mourir de faim. Les citoyennes blanchisseuses du faubourg Saint-Marceau-. Le brevet dont on a vu plus haut la reproduction
* Archives nationales. AFiii368*. * Idem,

326 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS est, de la vie publique d'Hanriot, un parfait symbole : c'est le néant : elle ne comporte que deux journées, le 2 juin 1793 et le 9 thermidor de Tan II. On a dû qu'au 2 juin le commandant général était pris de vin ; on assure qu'il était ivre-mort au 9 thermidor. Il semble, pourtant, qu'il fut absolument sobre et rien n'indique qu'il aimait à boire. Il possédait, d'ailleurs, toute la confiance de Robespierre, qui n'était pas homme à admettre un ivrogne parmi ses familiers*. Les survivants de la famille Duplay conservaient la tradition qu'au matin du 9 thermidor les adversaires de Robespierre avaient traîtreusement enivré Hanriot en mêlant de Talcool à sa boisson habituelle. C'est possible : ce jour-là, du reste, tout Paris fut ivre et fou. L'air, depuis une semaine, était de feu : l'atmosphère devenait étouffante : la ville, surchauffée de fièvre, de terreur, d'émotion, bouillonnait sous un implacable soleil ; « les meubles et les boiseries craquaient ; les portes et les fenêtres se déjetaient ; dans les jardins, les légumes étaient grillés » et, à suivre la journée du 9, non point dans les livres, mais dans < a Hanriot n'avait point l'habitude de boire ; c'est une tradi* tion parmi les personnes qui l'ont connu » que son ivresse du 9 thermidor provenait d'un breuvage mêlé à sa boisson, par les hommes dont l'intérêt était de le mettre hors d'état d'agir ; et quand on songe à la frayeur que le souvenir du 31 mai et du 2 juin devait inspirer aux conspirateurs, on est tenté de regarder cette tradition comme véritable a Dictionnaire encyclopédique de la France, par Ph. Le Bas, membre de l'Institut. Philippe Le Bas était, comme on sait, le fils du conventionnel et d'Elisabeth Duplay.

HANUIOT 327 la masse, encore presque inexplorée, des documents d'archives, on croirait que Paris, surmené, effervescent, congestionné, est subitement frappé d'un coup de folie furieuse. Dès dix heures du matin, au moment où commençait la séance de la Convention, Hanriot allant déjeuner au faubourg Saint-Antoine, chez un de ses parents, — probablement son beau-frère le tourneur Lassus, — rencontre des gendarmes qu'il invective et menace de son sabre. Il rentre vers deux heures à son appartement de la rue du Martroi : l'antichambre est encombrée de sans-culottes, très émus des événements. Sur la place, un piquet de cavalerie et les canonniers — les fameux canonniers du 2 juin — protègent la maison commune. Tandis que le général pérore dans son salon, trois porteurs d'ordre du Comité de sûreté générale, les citoyens Héron, Pillé et Rigogne se présentent : ils sont reçus par des huées : Héron, pourtant, bouscule, joue des coudes, s'approche d'Hanriot et lui communique, dans le bruit. Tordre d'arrestation dont il est porteur. Le général en fureur, pousse des rugissements, il appelle à l'aide ses officiers : « — Je vous ordonne de tuer ce scélérat à l'instant même ! C'est aujourd'hui que doit se faire un second 31 mai, et que trois cents scélérats qui siègent à la Convention doivent être exterminés... » Puis « d'un ton de sultan », désignant du doigt les envoyés du Comité : « Poignardez-les, poignar

328 VIRILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS dez-lestous! tous!
 que j'en sois débarrassé dans Imslant®! » Les aides de camp dégainent ; une
 lutte sauvage s'engage; Hanriot, pourtant, change d'avis; il préfère envoyer
 Héron et ses acolytes à la guillotine : on les entraîne. Puis, le général
 titubant, les joues en feu, sans chapeau, descend sur la place, se hisse à
 cheval, se lance au galop dans la rue, devance son escorte. A cinq heures, il
 harangue la foule ^ sur la place du Palais-Egalité ; il est seul, il parle, il crie,
 il s'agite : un citoyen prend son cheval par la bride, pousse Hanriot au
 Comité de sûreté générale, où il est appréhendé, garrotté, lié sur une chaise.
 De quelle façon il fut délivré par Coffinhal, à la barbe de la Convention
 médusée, c'est là un fait inexplicable comme il y en a tant dans cette journée
 de furie. Hanriot, libre, saute sur le cheval d'un artilleur, court au
 Luxembourg, criant : « Sus aux gendarmes ! » On le voit au Palais de
 Justice, à la tête d'un escadron de cavalerie, jetant l'ordre à tous les
 détachements qu'il rencontre « d'éventrer les gendarmes». A dix heures du
 soir seulement, il reparaît sur la place de Grève ; la maison commune est *
 Rapport au Comité de sûreté générale par le citoyen Héron, chargé de
 Varrestation de Uanrioty général en chef de la garde nationale de Paris. A la
 Convention nationale pour le citoyen Héron. Bibliothèque nationale, Lb*'
 1182. * Il arrête les fiacres, adresse un discours à des paveurs. « Je fus à sa
 rencontre à la Barrière des Sergents, d'où il a été au galop jusqu'à la place
 de l'Egalité ; là étant, il a voulu haranguer le peuple. » Rapport de Courtois.

HANRIOT 329 illuminée; il monte au Conseil général, on l'acclame; il redescend, et le voilà de nouveau galopant par les rues terrifiées, suivi d'un gendarme et d'un officier municipal; il extravague, agite un pistolet, pousse des cris : « — Tue ! tue ! » Et il en revient à son refrain : « — Éventrez les gendarmes ! » Un citoyen de la section des Lombards, nommé Roger, veut Tarrêter ; Hanriot lui allonge un coup de botte dont Tautreest blessé. Et la folie continue, jusqu'à l'heure où l'orage qui menaçait depuis le matin éclate : l'air se rafraîchit, la pluie tombe ; une détente s'opère : la garde nationale regagne ses quartiers... Qui dira l'influence de ces gouttes d'eau sur l'histoire du monde? Voyant la partie perdue, Coffinhal, furieux, empoigne Hanriot par le collet et le jette du troisième étage de l'hôtel de ville dans une petite cour où il fut retrouvé, le lendemain, à une heure de l'après-midi, meurtri, sanglant et abruti, par les deux gendarmes Charpentier et Laporte'. A six heures du soir, il partait de la Conciergerie pour la guillotine : on le mit sur la deuxième charrette : — on avait fait les honneurs de la première à Robespierre et à Dumas. — Hanriot était appuyé contre la ridelle, à côté de Robespierre le jeune : il était hideux à voir, le front ouvert, l'œil droit pendant sur la joue, la figure ensanglantée \ la chemise Rapport de Courtois, * « Hanriot était tout balarré au visage et blessé au bras par

aaO VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS et les habits déchirés, couvert de la fange du cloaque OÙ il avait passé la nuit, et ivre encore. Cent mille personnes, sur la place, hurlèrent de joie en voyant loniber sa tête*. Quand roula celle de Robespierre, une voix de femme, dans le silence qui s'était fait, tvia i Bis. Harras, qui avait succédé à Hanriot dans le commandement de Tarmée parisienne, contait malicieusement qu'à Tépoque de la Restauration, quand le gouvernement rechercha, dans la fosse commune du eimciière de la Madeleine, les restes de Louis XVI pour les porter à Saint-Denis, Texhumation fut si aiatadroitement dirigée qu'on opéra la fouille à Tenùroii précis où avaient été jetés les corps de Robespierre et des autres condamnés de Thermidor. Et cQHi ainsi, affirmait-il, qu'Hanriot, l'ancien domestique, le charlatan des foires de banlieue, Tidole des saïs-culottes, la bourrique à Robespierre, repose, — épilogue inattendu de sa stupéfiante histoire, — dans h- caveau des rois, restauré, pour le recevoir, parla pis'lr des Bourbons-. Ui (IrfL'nse qu'il avait opposée aux gendarmes chargés de l'arrèli^r >i Courrier républicain^ 12 thermidor, deuxième année. ' « Hanriot, saoul, suivant son usage, était à côté de RobesjurTCi^ le jeune. « Journal de Perlet. « Les têtes de Robespierre, llaruiot, Dumas et de quelques autres ont été montrées au |jiMi|)ie. » Courrier républicain. Cités par Aulard. Réaction lhermithtienne. - Faut-il rapporter une autre tradition qui porte, sauf pour q(ii-tqiics personnes de très bonne foi. tous les caractères de l'ifu raisemblance : Hanriot ne serait pas mort le 10 thermidor ;mi ÏU Des amis dévoués l'auraient soustrait à la guillotine! 11

HANRIOT 331 aurait survécu jusqu'en 1822, et aurait fini, victime 'd'un accident, dans une rue du centre de Paris. Sa tombe aurait longtemps subsisté dans un cimetière du faubourg de—, s ii ne nous est pas permis de repousser, a pHoriy cette stupéfintite verE^ion, étant donnée l'indiscutable autorité des personnes qui nous l'ont signalée, il nous est néanmoins impossible ûq l'admettre, en l'absence de toute preuve documentaire et matorÎL'lk^ de ct-tte survie d'un homme si connu de tout Paris, et dont le bourreau montra la tête au peuple.

The text on this page is estimated to be only 8.00% accurate

LA HOULETTE

LÀ HOULETTE C'est le nom idyllique d'une auberge située en bordure de la vieille route qui naène de Valenciennes en Belgique : la Houlette est la première maison qu'on renconire sur le territoire étranger; elle porte, en ancrs de fer, sur sa façade crépie de blanc, la date de 1782 : elle est donc née autrichienne. Tout près, sur le talus de l'ancien pavé qui n'est plus qu'un mauvais chemin, il y a, butée dans Therbe, la borne veloutée de lichens où se distinguent encore sur une face, les trois grosses fleurs de lis de France; sur l'autre, l'aigle éployée du Saint-Empire. Cette borne a vu passer des armées : celle de Jemmapes, celle de Fleurus, celle aussi de Waterloo; elle marque^ depuis Louis XV, les confins de la France; elle a subi tous les traités, résisté aux démembrements de l'Europe ; quand notre pays s'étendait jusqu'aux bouches de TEIbe, elle est restée là, tapie dans l'herbe, obstinée, philosophe; en 1815, elle recouvra sa dignité de limite qu'elle n'a plus quittée ; son entèlement de borne a eu raison de tous les rêves des conquérants, pour la réalisation desquels tant d'hommes s'étaient inutilement entretués.

336 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS La Houlette^ par sa situation, était, à Tépoque de la Révolution, le premier abri sûr que rencontraient les énaigrés rejoignant, par Mons, l'armée des princes : là seulement ils se trouvaient hors de péril. C'est là qu'ils se débarrassaient de la cocarde aux trois couleurs, arborée en France pour voyager sans être suspects, et dont ils soulageaient leur chapeau dès qu'ils avaient passé la frontière. « — Messieurs, vous pouvez jeter vos cocardes, nous sommes en terre d'empire », était la phrase traditionnelle qu'adressaient aux voyageurs bien nippés les postillons désireux d'un bon pourboire. Il se trouva que, par suite des événements, la région qui s'étend de Landrecies à Mons ne sut pas, pendant trois ans, à quelle nation elle appartenait. En novembre 1792, la République s'adjugea le Hainaut; six mois plus tard, les Autrichiens envahissaient le pays : les localités redevenaient paroisses après avoir été communes pendant quelque temps. Ce fut ainsi durant tout l'été de 1793 : pendant l'hiver qui suivit la victoire de Wattignies, l'armée française prit ses quartiers entre Valenciennes et Maubeuge, l'ennemi était à Charleroi et à Mons; entre les deux camps, nationalité indécise, enjeu des batailles futures. En juin, nouvelle invasion française, durable celle fois; mais ce n'est qu'au commencement de 1795 que s'ébaucha un semblant d'administration. Jusque-là, ce fut l'anarchie : point de police, de magistrats, d'employés; point de gendarmerie, de

LA HOULETTE 337 cantonniers, de gardes champêtres, de tribunaux, de geôliers, ni de maréchaussée ; personne ne se souciait d'assumer une responsabilité compromettante sur un territoire dont on ignorait le propriétaire éventuel. Le pays resta donc sans gouvernement, mais non sans maître : il eut un tyran, Moneuse. Moneuse était un outrecuidant bandit : ayant compris que cet interrègne serait Tâge d'or du brigandage, il se mit à lever pour son compte les impôts que le roi de France ni l'empereur ne percevaient plus. Le temps de Moneuse, dans ce coin du Nord, est une date, comme l'invasion de Marlborough ou l'occupation des alliés. Si la renommée se répartissait avec quelque justice, Antoine Moneuse égalerait Cartouche ou Mandrin. Il était né, en 1768, d'un paysan aisé de Marly, faubourg de Valenciennes, dans un moulin situé à l'emplacement des anciennes fourches patibulaires : cette existence qui devait se terminer sur l'échafaud commença ainsi sous un gibet. Vers 1776, les Moneuse quittèrent Marly pour se fixer à Saint- Waastla-Vallée, le dernier village de France à la frontière des Pays-Bas; ils y avaient « du bien ». C'est là que grandit Moneuse ; chaque jour il allait à l'école à Bavai, la ville voisine. Un matin, — c'était le 22 juin 1779, — comme il suivait, son bagage d'écolier à la main, sa route habituelle, il aperçut un corps étendu, à l'endroit dit les Deux-Chemins^ au bord d'une pièce de blé; S'approchant, il reconnut le 22

338 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS cadavre de son père, la tête fendue d'un coup de sabre. L'inhumation eut lieu deux jours plus tard ; la femme Moneuse, robuste et repoussante matrone, qu'on appelait, en raison de Texubérance de ses formes, la Grosse de Saint Waast, refusa de reconnaître le corps pour n'avoir pas à payer les frais d'enterrement. A treize ans, le jeune Moneuse était « un garnement rusé », déjà redouté des voisins; deux ans plus tard, il passe pour un mauvais gars, « fureteur et larron » : à seize ans, il éborgne. au cours d'une rixe, un garçon boucher ; à dix-huit, il est arrêté pour avoir dévalisé, sur la route d'Avesnes, la voiture d'un marchand forain ; enfin, au commencement de 1789, il s'engage dans la bande d'étrangleurs que gouvernait un notable négociant de Lille, Salembier, très estimé « sur la place », et dont Thonorabilité était unanimement proclamée. Il y eut à cette époque, — l'époque du Vendredi fottf, — dans nombre de provinces, en France, un essor de brigandage dont Thistoire, très mystérieuse, n'est pas écrile; les traditions qu'on recueille çà et là sont d'un imprévu eflarant. Ainsi ce Salembier, bourgeois considéré et important, se transformait, suivant l'occasion, en Anglais, en mendiant, en gendarme, en officier autrichien, parcourait la campagne, « étudiait » les métairies isolées. Certaines nuits, avec ses hommes, la face noircie, pistolet au poing, poignard aux dents, il escaladait les murs, enfonçait les portes, bâillonnait les femmes,

LA HOULETTE 339 c< chauffait » les hommes, incendiait les granges, raflait Fargent, et il se retrouvait, au petit jour, à son comptoir, placide et reposé. Il écumait ainsi toute la région du Nord, depuis Amiens jusqu'à Tournay. Dans TArtois, son « premier commis » était un certain Saint-Amand, forçat libéré, « relire du banditisme actif », et devenu gros cultivateur aux environs d'Aire; celui-ci était Toracle et larbitre des paysans, leur conseiller en affaires et en placements, et, de la sorte, Salembier trouvait en lui un indicateur des mieux renseignés. Sous de tels maîtres, Moneuse fit un rapide apprentissage. Son premier exploit fut le pillage de la ferme Pembrouk, à deux lieues de Lille : on tua les gens, hommes et femmes, on brûla les bâtiments; l'affaire produisit, dit-on, plus de cent vingt mille livres. Le coup fait, Moneuse rentra chez lui, à Saint- Waast, — sa maison existe encore, blanche, entourée de haies, au fond d'un verger : un nid d'églogue, — et se mit à travailler pour son compte. On a quelque indication d'un séjour qu'il fit à Paris en 1792, au temps des massacres de septembre^ : y avait-il été convoqué? * On trouve, en effet, un Moneuse ou Monneuse parmi les tueurs de la prison de la Force. Est-ce le même? Moneuse avait trois frères dont l'un, Pierre-François, mort en 1^50, n'avait pas très bonne réputation; un autre de ses frères. Hippolyte, est mort en 4840; le troisième, Martin-Joseph, mourut en 4863. Y avait-il d'autres Moneuse? Un ouvrage en deux volumes, publié à Marseille en 1847 : Episodes célèbres de la Révolution dans les provinces, contient un long chapitre sur les Chauffeurs du Nord, où est contée l'histoire d'un certain Moneuse qui opérait en Maineet-Loire. On y trouve même un portrait du personnage ; mais

340 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Son nom est cité parmi ceux des assassins de M^m de Lamballe, à la prison de la Force. Il revint de là pourvu d'argent et paré d'une audace assez semblable à la certitude de l'impunité. Dans cette contrée où nul ne savait à qui porter plainte ou quelle protection invoquer, il ne se passa pas de mois, de décembre 1792 jusqu'en juillet 1795, sans qu'on apprît le sac d'une ferme ou regorgement d'un passant. Les paysans du Hainaut étaient terrorisés; ils se barricadaient, dès le soir venu, dans leurs maisons. Mais Moneuse se jouait des barricades; une poutre, balancée sur deux lanières, enfonçait, en trois coups, les plus solides portes. Et le sinistre bandit salissait, implacable, doux, terrible, réclamant laconiquement l'argent caché, sourd aux dénégations; et la voix dont il commandait à ses hommes : « — Du bois! » faisait hurler de peur les métayers, qui vite étaient étendus, hés, sur deux sièges formant chaise longue et poussés, jambes nues, dans le feu... Moneuse ne torturait pas lui-même; il assistait à la chose, très calme, les bras croisés, comme s'il s'en désintéressait; les victimes savaient qu'aucune supplication n'apitoyait cet impassible. Il était d'ailleurs galant à sa façon, aimait les femmes; aucune de ses maîtresses, et il en avait beaucoup, ne on peut croire que portraits et récits sont également fantaisistes. Sous ce titre les Chauffeurs du Nord a paru, en 1845, un roman en cinq volumes, signé de Vidocq, et dont Saint -Amand et Salembier sont les héros. L'œuvre est illisible et je n'ai pas eu le courage de vérifier si Moneuse y joue un rôle.

LA HOULETTE 341 connaissait son véritable nom; il ne se cachait pas pourtant, se montrait aux fêtes de villages, faisait danser les filles, payait ripaille à Testaminet. Il amusait les gens de ses tours de cartes ou d'escamotage, ventriloquait, imitait le cri de toutes sortes d'oiseaux au moyen d'une pellicule de poireau placée sous sa langue. On avait de lui tant d'épouvante qu'on riait de ses facéties, espérant l'amadouer. Quoi qu'il ne reconnût ni dieu, ni diable, il était superstitieux : jamais il n'entreprit une expédition un vendredi 13; il ne passait pas, la nuit, le long d'un cimetière où il portait toujours en poche une petite bulle en plomlj, marquée d'une effigie religieuse, qu'il appelait sa cabalistique ; il attribuait à ce bibelot un pouvoir merveilleux. Ses affiliés le nommaient Mendeck (doyen ; ils étaient très nombreux et ne se connaissaient pas entre eux, ne se voyant jamais que masqués ou le visage couvert de suie; de ses principaux lieutenants on cite : Louis Mortier, dit Panchy^ du village de Leuze; Trognon, de la Flamengrie ; Michet, dit Baduu de Fayt-le- Franc: son frère, Michet, dit le Dégelr: Nicolas Gérin, dit le Cayau (le caillou); François, dit la Mouche^ de Roisin... Tous gens établis, ayant un foyer, et vivant, en apparence du moins, de leur travail ou de leur bien. Roisin, aujourd'hui bourg belge de 2.000 habitants, n'en comptait alors que 600; c'était un de ses rendez-vous de la bande. L'auberge de la Houlette\

H2 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS située sur son territoire, en est éloignée d'environ une demi-lieue ; elle occupe le centre d'un vaste plateau, morne et sans pittoresque, où les champs de betteraves alternent avec les labours. La maison, très isolée, sert à présent de refuge aux contrebandiers qui s'y chargent de tabac et de café. A Tépoque de la révolution, les fréquents passages d'émigrés lui donnaient une importance; il s'y tenait des conciliabules, on s'y rencontrait loin des indiscrets. Un rapport de 1793 constate que « la Houlette contient quatorze lits et que Ton peut mettre dix chevaux dans ses écuries w^ Une autre note, datée de l'année suivante, rapporte que « la Houlette reçoit beaucoup d'étrangers, à cause de sa situation à l'entrée du pays, et sert de refuge pour les ci-devants et les ennemis notoires de la République; qu'il serait de bonne administration et de sécurité de faire surveiller cette maison suspecte, non point au rapport des mœurs, mais bien de conspiration et de troubles royalistes ». Surveiller? Par qui? Moneuse était, depuis deux ans, la seule autorité du pays. La Houlette était, en ce temps-là, habitée par un cultivateur cabaretier, Jean-Philippe Couëz, qui y vivait avec sa femme, née Joséphine Boulvin, et six enfants : Taîné avait vingt-deux ans, la plus jeune était au maillot. CouCz, sans être riche, possédait quelque bien : grâce aux événements, son établisse* Rapport du brigadier Albert Nigard, cité par M. van den Busch.

LA HOULETTE 343 ment prospérait; il hébergeait un pensionnaire, le médecin Hubert Moreau, bon vivant malgré ses soixante-quatre ans, et connu dans tout le pays pour sa belle humeur. Par son isolement, sa situation et sa clientèle, la Houlette était donc vouée aux aventures. Ce qui s'y passa, au cours de l'automne de 1795, est resté une indéchiffrable énigme. Un érudit belge, M. Van den Busch, ancien archiviste de Bruges, qui a publié, il y a quelque vingt ans, dans une feuille locale, de précieux souvenirs sur les Brigands du Hainaut^ n'est point parvenue en percer le mystère*. Est-ce un effroyable fait divers? Le drame, au contraire, touche-t-il de près, comme il semble, à l'histoire? On ne sait* Réduits à la précision d'un procès-verbal, en voici les principaux incidents. Le 7 août de cette année 1795, deux inconnus descendaient à un hôtel de Valenciennes, situé près de la porte du Quesnoy; ils voyageaient accompagnés d'un domestique, dans une belle voiture de poste; rien n'annonçait en eux des fugitifs : ils étaient porteurs de passeports réguliers; pourtant on sut qu'ils étaient nobles et qu'ils venaient d'Auvergne, a de Chaudesaigues, dans le Cantal », dit-on. * Les très intéressantes notes recueillies par M. van den busch, au cours d'une laborieuse carrière, ont été publiées pour la première fois dans la Frontière du Hainaut, il y a environ viii;t ans ; en dépit de la forme romanesque que l'écrivain a cru devoir donner à son récit, il a cité intégralement bon nombre de procès-verbaux authentiques et de déclarations recueillis dans les archives de Mons et des bourgs voisins.

:ii4 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Ils séjournèrent à Valenciennes durant quelques jours, comme hésitant à passer dans les ci-devant Pays-Bas; ils s'y décidèrent enfin et gagnèrent la Irantière par Onnaing, Quarouble et Marchipont, bourg hors de France, où ils prirent un guide pour atteindre un château voisin dont le nom n'est pas indiqué. A son retour à Marchipont, ce guide raconta qa*au passage d'un chemin creux, des coups de fusil luaient été tirés sur la voiture; le domestique cria ; « — Monsieur le duc, nous sommes perdus! » Un fies voyageurs répondit : « — En avant! Au galop! i^omme il plaira à Dieu! » Vers deux heures du matin, on parvenait sans autre malencontre au châteou; le guide recevait pour sa peine deux louis, avec la recommandation de « garder le silence sur le péri|iLliesdu voyage », ce qui explique la grande hâte qu'il apportait î\ les raconter. Le bruit se répandit, ou ne sait pourquoi, à Marchipont, que les voyageurs u étaient des membres de la famille royale de France, lautau moins des princes de la plus haute lignée », 1 i chose singulière, celte tradition subsiste encore, désormais indéracinable. Dans le courant de septembre et d'octobre, les nobles inconnus parurent quelquefois à la Houlette; désireux de « conserver des moyens de communicaHon rapide avec la France », ils y avaient loué deux pircs, — Tauberge, on le sait, en contenait plusieurs, — dont une grande « avec un lit arrangé de riche façon », comme si quelque hôte de marque était

LA HOULETTE 345* attendu. Ils avaient annoncé leur visite pour le 22 novembre, et Coulez, Taubergiste, prépara leurs chambres ; mais soit qu'ils présageassent un danger, soit qu'un incident quelconque eût modifié leur projet, ils se contentèrent d'envoyer leur domestique, chargé d'avertir qu'ils ne viendraient pas. Cet homme arriva le soir à la Houlette. Comme c'était jour de Sainte-Cécile, deux joueurs de violon, revenant de Bry et regagnant Roisin, s'y arrêtrèrent pour offrir un petit concert; les Coulez, le docteur Moreau et le domestique étranger se divertirent et soupèrent jusqu'à dix heures et demie du soir. A cette heure-là, les violoneux se retirèrent. Sur le chemin, à un quart de lieue de l'auberge, ils croisèrent, dans la nuit assez claire, un groupe d'une dizaine d'hommes, vêtus en militaires, portant des sabres et marchant d'un bon pas vers la Houlette ; on se souhaita réciproquement le bonsoir. Les violoneux partis, la femme Coulez et ses enfants s'étaient couchés; Coulez avait conduit le domestique étranger à une chambre du premier étage; puis il était rentré dans la « salle », et tout en rangeant sa vaisselle, causait avec le docteur Moreau, quand on frappa rudement à la porte. Après quelque hésitation, Coulez ouvrit et reconnut François, dit la « Mouche », un des intimes de Moneuse *. * Le drame de la Houlette est ici raconté d'après le procès-verbal dressé au lendemain du crime et retrouvé par M. van den Busch. Ce procès-verbal est signé : Wattiaux, agent national, Marlier, maire. J.-B. Durosoy, officier, P.-J. Despinoy. officier. »

346 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS La « Mouche » entra, Tair piteux : — sa femme est malade à Roisin, il vient chercher le docteur. Moreau refuse de le suivre et le repousse vers la porte. De sa chambre, le domestique étranger entendit la « Mouche » se présenter et la dispute qui suivit : regardant par la fenêtre, il aperçut, le long du mur, (c des militaires se dissimulant : » ils étaient masqués. « Ce sont des gendarmes », pensa-t-il. Et comme, manifestement, il se sentait la conscience inquiète et se savait compromis dans une dangereuse intrigue, d'un bond il fut au grenier, ouvrit une lucarne, monta sur le toit, et referma derrière soi la tabatière. Du toit en pente sur lequel il se tenait couché, il entendit les hommes envahir la maison. Un d'eux, d'une voix impérieuse, demanda : « • — Où sont les émigrés ? » Couëz poussa un cri. : « — A moi ! C'est Moneuse ! » auquel succéda un tumulte épouvantable. Évidemment, on fouillait la maison de la cave au grenier. Le vacarme dura vingt minutes, pas davantage ; il n'était pas onze heures quand la troupe se retira. Une voix commanda : « — Maintenant, en route ! » Alors, se penchant un peu sur la gouttière, le domestique vit celui qui semblait être le chef enfourcher un cheval et disparaître au galop vers Roisin, tandis que ses compagnons s'éloignaient du côté de la Flamengrie et d'Eth. Quant à lui, il attendit encore une heure. Tout se taisait dans l'auberge ; peu soucieux d'y rentrer, il déroula une longue écharpe castillane qu'il portait

LA HOULETTE 347 en ceinture autour des reins, il la fixa solidement au rebord du toit, se laissa glisser jusqu'au sol et courut se cacher, pour le reste de la nuit, sous des abnlii* d'arbres, près de l'auberge du Calotin^ au bord du chemin de Saint-Waast. On sut depuis qu'au matin il rejoignit ses maîtres, restés à Montignies-sur-Roc, et que le jour même il partit avec eux pour l'Aile* magne. Le 23 novembre, vers six heures et demie tin matin \ le tailleur Antoine Libert, d'Elh, passant devant la Houlette^ eut envie de boire la goutte. Lrs volets de Tauberge étaient clos, la porte entrebâilli^c. Il entre : aucune lumière ; il appelle : grand silent-e. Avançant de quelques pas dans la salle afin d'atteindre à tâtons la porte de la chambre de Couî^z, il se heurte à « quelque chose qu'il prend pour lui sac ». Il a peur et sort. Le voilà dehors, intrigiiL-; la plaine s'étend, déserte sous l'aube indécise; un chien, à l'attache derrière la maison, hurle lamentablement. Libert fait le tour de l'auberge et avise une longue bande d'étoffe bleue qui pend à la gouttière ; le mur, tout le long de cette écharpe, est éraflé ; des * l\ semble établi que, dès cinq fieures du matin, un incohnn qu'on ne retrouva point, traversa la village d'Autreppe et dit h un charron : « — Je crois qu'il se passe quelque chose i\ la Houlette : j'y ai vu des gendarmes à la porte » — ce à qutiî W charron aurait répondu — « U y a souvent des gendarmes par là. » Or, à cinq heures, on n'avait pu voir des gendarmes : li^ premier indice du crime ayant été relevé à six heures et deniit% par Antoine Libert.

348 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS traces de talon, « d'un talon rond », d'une chaussure élégante, « un soulier qui vient de loin ». Libert retourne à la façade, frappe aux volets : personne ne répond. Il se décide à rentrer dans la salle, passe la porte, et, du seuil, reconnaît que le « sac » est un cadavre. Il se sauve à travers champs et arrive, demi-fou, à Roisin où il donne l'alarme. Le juge de paix, l'agent national, les officiers municipaux se mobilisèrent ; la moitié de la population les accompagna, anxieuse. Quand on parvint à la Houlette^ Técharpe bleue, décrite par Libert, avait disparu; même quelqu'un avait essayé de rendre méconnaissables, en les frottant de cendres, les éraflures de la muraille. L'agent national Wattiaux posa des gardes à la porte de l'auberge, défendit qu'on ouvrît les volets, et entra. Les officiers municipaux Marlier, Durosoy et Despinoy le suivirent. Le procès-verbal de leur perquisition, retrouvé par M. Van den Busch, abonde en détails repoussants ; il suffit d'en extraire les constatations principales. Dans la première salle, qui servait d'estaminet et de cuisine, trois cadavres étaient étendus : ceux du médecin Hubert Moreau, de la femme Couëz, dont le corps n'était vêtu que d'une jupe de serge et d'un capotin, et celui de Joséphine Couëz, — treize ans et demi ; — celle-ci était en chemise, hachée de coups de sabre, la tête était détachée du cou. Tous les tiroirs étaient vides, les coffres défoncés ; la visite, effrayante et sinistre besogne, se

LA HOULETTE 349 poursuivait à la lueur de quelques chandelles et du jour gris venant de la porte ouverte ou filtrant par les losanges des contrevents. Au dehors, la foule s'amassait dans les champs, commentant, terrifiée. Tous les yeux étaient rivés à la maison maudite, blanche et calme avec ses volets clos. La nouvelle de ce qu'on y trouvait se répandait vite par la plaine; on faisait, à mesure, le compte des morts ; une grande imprécation, une clameur lamentable s'élevait : ((— Moneuse ! Meneuse ! » On vit arriver deux médecins, François Valleran, chirurgien à Sebourque, et le docteur Crapez, de Wagnies. Ils disparurent dans la maison ; Tenquête continuait. Tout le rez-de-chaussée était « en sang ». Dans la pièce joignant la cuisine, à droite, on rencontra le corps de Couëz, vêtu d'un habit de drap, d'une culotte de velours : il avait la tête écrasée; on retrouva par la chambre la crosse d'un fusil qui s'était brisée sur son crâne. Dans un cabinet voisin était étendue une des filles de Cou[^]îz, tenant dans ses bras sa petite sœur emmaillotée ; mortes toutes deux, percées de coups, — poignard ou épée. Dans un angle, replié, le corps de Revelde CouOz, — douze ans et demi, — couvert d'une chemise et d'une veste, évidemment passée en hâte pour fuir. Sur Tescalier, c'est Jean-Philippe Couëz, le fils aîné, — vingt-deux ans ; — il a été frappé montant les marches, comme s'il allait donner l'alerte à quelqu'un caché au premier étage. Dans une chambre haute,

300 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS un neuvième
cadavre, celui de Désiré Couëz : il avait été égorgé dans son lit. A mesure
que se prolongeait la macabre invasiPORTRAIT DB MONEUSK Dessina
à la plume par le greffier du juge Harmegnies. au cours des interrogatoires à
la prison de Mons. (Appartient à M. Debove d'Elouges.) gation, la foule des
paysans, au dehors, grossissait. Les gens arrivaient en troupes. Il en venait
d'Autreppe, de Saint-Waast, de Montignies, de plus loin encore. La maison
restait close ; mais on savait que les médecins, maintenant, procédaient aux
autopsies.



LA HOULETTE 351 De la multitude piétinant cette plaine habituellement déserte, montaient des cris de vengeance, des menaces : « Moneuse ! Moneuse ! » Soudain le silence se fit : un silence de peur, plus saisissant que la houle des colères subitement ravalées... C'était lui, Moneuse, lui que Tindignalion unanime désignait comme étant l'assassin . Ainsi que les autres, il venait voir. Il parut, à cheval, dédaigneux, glacial, effrayant; une haute stature, un profil de vautour, les cheveux et les sourcils noirs, une balafre coupant la joue gauche, un bonnet en peau de renard garni d'une floche de laine grise que le vent hérissait, une large cravate rouge, une ceinture de cuir maintenant deux pistolets et un couteau catalan. Il passa, hautain, insouciant de la contrainte générale, s'approcha de Fauberge, posa quelques questions, se renseigna, tourna bride et disparut... L'exécution publique devait, cette fois pourtant, avoir raison de cette monstrueuse audace : le soir même, on perquisitionnait chez la mère de Moneuse, à Saint- Waast; elle déclara n'avoir pas vu son fils depuis quinze jours. Le 27, enfin, le brigand se laissait prendre, sans résistance, chez son ami Trognon, à la Flamengrie. Ce qui étonne, c'est qu'on trouva des gendarmes pour l'arrêter. Il fut moins aisé de désigner un magistrat qui consentît à instruire l'affaire. Le juge de paix du Quesnoy, auquel Moneuse fut amené, le renvoya à son collègue de Bavai, qui l'expédia au juge de Dour, lequel s'en débarrassa au

352 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS profit des magistrats de Mons*. Moneuse dédaigna de se disculper, se contentant d'invoquer un alibi : il avait passé la nuit du crime chez la veuve Gilmant, à Koisin, et celle-ci vint déclarer, toute tremblante, qu'elle l'avait vu le 22, à dix heures du soir, s'étendre tout habillé sur un matelas, et qu'elle Vy avait retrouvé, à cinq heures du matin, le 23, « dormant tranquillement, et n'ayant ôté que son habit et ses bottes ». Personne ne consentit à déposer contre le prévenu, nul n'osa rappeler ses précédents crimes, avérés, notoires, indéniables. D'ailleurs on ne recher* Signalement de Moneuse à Mons, par le docteur Beugnies. « J'ai vu Moneuse tel qu'il fut conduit chez le juge de paix et comme il avait été arrêté. Antoine Moneuse est de haute taille, les jambes longues, la tête proportionnée. Cheveux, yeux et sourcils noirs, nez aquilin et long : imberbe, teint bistré, le haut du crâne un peu dégarni. Une balafre marque sa joue gauche et passe au-dessus de Toreille. Il porte un frac trop large pour lui, de couleur bleuâtre k deux rangées de boutons de cuivre, ouvert par le bas et boutonné sous le col. Le collet de ce frac est haut et droit. Un pantalon en drap gris, garni de cuir à l'intérieur des jambes et au bas. Sa coiffure consiste en un bonnet russe en peau de renard avec touffe ou floche en laine grise et pendante. Au cou, une cravate rouge dont les bouts flottent sur sa poitrine. Aux pieds des demi -bottes saies et garnies d'éperons. Sous le frac et serré à la taille une ceinture à pochettes à laquelle étaient suspendus dans leur gaine de cuir deux pistolets et un poignard catalan. Le tout couvert d'une écharpe rouge dont on voit les plis par le frac entr'ouvert. Aucun linge apparent. Moneuse est gêné dans ce costume qui n'est pas fait pour lui et provient de vol. 11 boite un peu du pied gauche. » (van den Busch., oiiiv. cité.)

LA HOULETTE 353 clia aucun lémoignagne, et c'est ici que le mystère est manifeste. Dès le début de Tenquête les magistrats comprirent « que l'attentat de la Houlette, tout en ayant le vol pour mobile apparent, avait dû être inspiré par un autre motif, préparé de longue main, — et qui sait ? — peut-être largement payé ». L'instruction *, vite abandonnée, du reste, se heurta « h une succession d'intrigues, de manigances^ qui paralysèrent Faction de la justice ». Harmegnies, le juge de Dour, ne s'en cachait pas : « — On ne pensera jamais, disait-il, à chercher les vrais coupables où ils sont; cette cause criminelle est la toile de Pénélope. » Moneuse, qui n'avait jamais douté du résultat, fut mis on liberté. Depuis lors, on n'en a pas su davantage. Quels étaient les voyageurs inconnus, les « émigrés » que certainement on voulait atteindre ? Par qui les assassins furent-ils suscités ? Dans quel intérêt, au profil de qui travaillèrent-ils ? Qui leur assura l'impunité ? Ces questions sont sans réponse, et ce n'est pourtant pas faute d'avoir été posées ; ce fut pendant cinquante ans le cauchemar de la région. A la Restauration, quand le pays de Mons échappa à la domination française, circula un manuscrit, la Vérité sur les ?nas^ sacres de la Houlette, relation dictée, assure-t-on, par ce domestique qui, du toit de Tauberge, avait * C'est au cours de cette instruction que, pendant un inlerpogatoire, fut dessiné d'après nature, par le greffier du juge Harmegnies, le portrait de Moneuse reproduit d'autre part. Ce portrait fut gravé en 1797.

35i VIKILLES MAISONS, VIEUX PAMEKS assisté h Tentrée des bandits; parti le jour mémo pour l'Allemagne ainsi qu'on Ta vu, avec ses maîtres mystérieux, il reparaissait vingt ans plus tard, ignorant tout du drame et apprenant seulement que neuf personnes avaient péri dans la maison tandis qu'il était tapi dans la gouttière ; son récit n'élucida rien, et Ton continua d'épiloguer sans résultat. On en parle encore. L'auberge sinistre est un bul qu'à Bavai ou à Roisin on conseille aux touristes; elle n'a pas changé d'aspect depuis cent ans. Après être restée longtemps inoccupée, elle trouva un acquéreur : un homme osa pousser cette porte, laver tout ce sang, s'installer là pour y vivre et trouva le moyen de dormir paisiblement sous ces plafonds. La Houlette n'a))as, d'ailleurs, très beau renom; vers le soir, la clientèle habituée de fraudeurs s'y réunit ; on boit du genièvre en attendant l'heure de passer : pendant le jour, tout est clos, silencieux, méfiant. A l'extrême frontière, les maisons isolées ont fréquemment une allure louche. Moneuse reprit posément le cours de ses exploits : leur récit, même succinct, fournirait la matière d'un volume ; mais la dernière araire qu'il entreprit, Taffaire de Ville-les-Pommereul, vaut qu'on la mentionne avec quelques détails : elle est restée fameuse dans toute la région ; on en parle toujours, sans beaucoup d'entrain, mais avec grand effroi, et bien des gens, encore, préfèrent « causer d'autre chose... »

LA HOULETTE 355 Le château de Ville-les-Pommereul, situé à la frontière de Belgique, entre Mons et Condé, était une importante et antique mesure, à laquelle l'isolement donnait un aspect triste pendant le jour et lugubre quand vient la nuit. Quatre grosses tours, formaient un parallélogramme entouré d'un fossé : elles étaient jointes par des murs élevés et fortement lézardés : une voûte sombre, une épaisse porte de chêne, donnaient accès à l'intérieur de la cour. Ville-les-Pommereul avait été autrefois la résidence d'un prince de Ligne, surnommé le Grand Diable[^] et, un peu à cause de la mélancolie du lieu,, beaucoup en raison de ce surnom peu rassurant, le château fut abandonné par ses nobles propriétaires et tomba peu à peu à l'état de ruines. Lors de la formation des divisions administratives qui résulta de la conquête de la Belgique par les Français, une étude de notaire fut créée à Pommereul, et le nouveau titulaire, le citoyen Lehon, fit l'acquisition de l'ancien château ; un corps de logis y fut réparé par ses soins et rendu habitable : au commencement de 1796 il s'y installait avec sa femme, née MarieClaire Bouchez, un jeune enfant encore au berceau, une domestique et un chien, répondant au nom de Picard. Le soir du 9 novembre 1796, par un temps de neige, le notaire Lehon et sa femme se tenaient au coin du feu, dans une des salles de leur vieille demeure féodale; Tenfant dormait dans une des pièces

356 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS voisines, la servante cousait dans sa cuisine, quand Picard, à l'attache dans la cour, se mit à grogner et à tirer furieusement sur sa chaîne. M^o*® Lehon eut peur : en ce temps là on avait peur de tout, d'un bruit de porte brusquement fermée, du craquement d'une branche morte, deTaboi d'un chien, de l'appel d'un passant sur la route. Le notaire, quelque peu inquiet, lui aussi, décrocha du mur son fusil chargé de deux balles, il déchaîna le chien haletant, fit sa ronde dans la cour et sur la vieille enceinte démantelée. La campagne était couverte de neige : au loin, les aboiements de quelques chiens du village se répondaient comme les appels de sentinelles vigilantes. Après une heure d'observation et d'attente, le citoyen Lehon rentra, très rassuré : sa femme tremblait encore, mais il la décida à se coucher, lui promettant de veiller une heure ou deux, pour comble de précaution. D'ailleurs la porte était, comme chaque soir, barricadée et les volets solidement clos. Toutes les maisons du pays, la nuit venue, se transformaient ainsi en forteresses, par crainte de Moneuse et de sa bande. Las enfin, le notaire s'était couché à son tour, quand, vers onze heures et demie, Picard se prit à hurler. Lehon sauta à bas de son lit, saisit son fusil posé à portée de sa main; sa femme affolée, passa un jupon et suivit son mari : l'enfant dormait, elle ne le réveilla point. Parvenu à une salle basse, le notaire ouvrit doucement une fenêtre : la nuit maintenant,

LA HOULETTE 357 était extrêmement obscure : on ne voyait pas à trois pieds devant soi. Les aboiements du chien devenaient furieux : Tanimal semblait lutter avec acharnement. Tout à coup il poussa un cri lamentable, suivi d'un gémissement plaintif. Lehon arma son fusil. — Qui va là? cria-t-il, en assurant sa voix. Au même instant dix bras le saisirent et une voix sortant de Tombre ordonna : — Jette tes armes ou tu es mort. Défaillant, éperdu, il laissa tomber son fusil. Des mains brutales le garrottèrent tandis qu'une torche s'allumait, puis une autre, puis une troisième. Une douzaine d'hommes paraissant sortir des murs, emplissaient la salle basse : sous leurs manteaux passaient des bouts de gourdins, de sabres; de leurs ceintures émergeaient des crosses de pistolets et des manches de poignards. Quelques-uns étaient masqués, les autres s'étaient défigurés au moyen de larges zébrures noires qui leur tiguaient le visage. Les cordes trop serrées brisaient les poignets du notaire : il s'en plaignit. — Marche! lui répondit-on. Et il fut violemment poussé vers la chambre voisine, le salon, où se trouvait le chef et son état-major. Lehon vit un homme d'environ quarante ans, d'une haute taille et paraissant très vigoureux. Une épaisse moustache couvrait sa bouche et d'énormes favoris noirs encadraient sa figure. Pourtant l'expression de ses traits n'était pas sans douceur. 11

358 VIFJII.GS MAISONS. VIEUX PAPIERS portait un grand chapeau à cornes, bordé de plumes noires, un habit bleu, un pantalon et une écharpe couleur de sang et des bottes à revers ; comme ses compagnons, il avait à sa ceinture deux pistolets et un poignard; à son flanc était accroché ^un large sabre. C'était Meneuse. Appuyé contre la table du salon, les bras croisés sur la poitrine, il fit un signe à ses hommes qui, tous, se turent : on n'entendit plus que le bruit des portes qu'on ouvrait ou qu'on enfonçait aux étages supérieurs. Il nous faut ici prévenir les lecteurs; ce récit bien qu'il en ait fortement l'allure, n'est pas un roman : nous suivons presque mot à mot la narration qu'a écrite plus tard, de ce drame dont il avait été témoin inconscient et qu'il entendit mille fois raconter, le fils du notaire Lehon, l'enfant qui, réveillé en sursaut par rintrusion des brigands, poussait des cris dans son berceau. Meneuse prit la parole* : — N'cs-tu pas le notaire? — Je le suis. — Me connais-tu? — Non, je ne vous ai jamais vu. — * Quels sont les habitants de ton château? — J'y vis seul avec ma femme, mon fils et une domestique. * Ce dialogue est textuellement celui qu'a rapporté plus tard le fils Lehon et que cite M. van den Busch.

LA HOULETTK 359 — N'as- tu personne de caché? —

Personne. — Tu vas me répondre la vérité. Songes-y bien. Tu joues ta vie. Il y a trois jours, le messenger du village est entré ici portant un sac d'argent. Oses-tu le nier? — C'est vrai. — Le messenger est sorti, mais la sacoche est restée; où Tas- tu mise? — Voici, je vous le proteste, l'exacte vérité, qui, peut-être vous est connue. Le même messenger qui apporta ici cet argent est parti pour Mons hier matin vers neuf heures : il était porteur de cette même sacoche renfermant une somme de 6.000 francs touchée par moi à Tournai, pour le compte delà citoyenne D..., de Mons. Voilà la vérité. — Ton histoire est adroite. Qu'on amène la femme. M"* Lehon parut très pâle : apercevant Moneuse qu'elle reconnut aussitôt pour le chef, elle s'avança résolument vers lui. Moneuse, de sa voix calme, poursuivit : — Il y a trois jours qu'une somme de 6.000 francs a été apportée ici, réponds. Si tu mens, ton mari est poignardé sous tes yeux. Où est cette somme? M"" Lehon tomba à genoux. — Monsieur! ne tuez pas mon mari, ni mon enfant. Je vous dirai la vérité tout entière... Cet argent nous ne l'avons plus, il est parti hier pour Mons.

360 VIEILLES MAISONS, MEUX PAPIERS — Ils ont pu se donner le mot, grommela Moneuse. M^m Lehon Tentendit. — Grâce, monsieur ! Nous n'avons plus cette somme; mais nous possédons un peu d'argent, des effets, quelques bijoux. Prenez, tout est î\ vous, mais laissez-nous la vie. Elle tendit sa bague au brigand : celui-ci hésita un instant, puis se redressant : — Lève-toi et conduis-nous. Nous verrons si lu mérites de vivre. Elle précéda Moneuse et ses hommes jusque dans Tétude de son mari : là, elle indiqua un secrétaire qu'on ouvrit : dans ce secrétaire il y avait un petit coffret en damier, incrusté d'ivoire et d'écaillé, et, dans ce coffret, quelques pièces d'or. Moneuse s'en empara. — Est-ce là tout ? demanda-t-il d'un ton dédaigneux. M^m® Lehon le conduisit dans sa chambre, indiqua un meuble qu'on ouvrit : tout fut pris jusqu'à son linge. — Ce n'est pas là ce que nous voulons, cria Moneuse : les six mille francs? — Je n'ai plus rien, gémit la malheureuse femme. Moneuse aperçut l'enfant blotti sous ses rideaux : il le découvrit, lui appuya sur le cœur la pointe de son poignard : — Tu as encore de l'argent, dit-il à la mère, où est-il?

LA HOULETTK 361 M^^Lehon voulut parler, mais elle étendit les mains, elle poussa un gémissement et s'affaissa, évanouie. Moneuse Téquarta du pied et revint au notaire toujours garrotté. — Ton argent? — Il me serait plus aisé de vous donner ma vie. Moneuse se tourna vers ses hommes et dit tranquillement. — Du bois... Lehon frissonna de tout son corps. Il s'attendait à mourir : il avait rassemblé pour ce moment suprême toutes ses forces; mais les tortures Tépouvantaient. On apporta du bois. Un grand brasier fut allumé dans la cheminée : on lia fortement une chaise renversée au devant d'un fauteuil dans lequel le notaire fut placé. On lui mit les pieds nus. Ses jambes, ses bras et son corps furent solidement attachés au fauteuil et à la chaise : dans cette position, il avait les jambes étendues en avant. Faisant effort, domptant sa terreur, il conjura Moneuse : — Je vois que vous allez me faire souffrir d'atroces douleurs. Pour m'y soustraire, je donnerais un million si je l'avais... Je vous en conjure, épargnez-moi d'affreux et inutiles tourments... je vous ai donné tout ce que je possède... — Ces tourments arrachent bien des aveu.x, repli

362 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS qua Moneuse avec une sorte de sérénité. Approchezle du feu, il fait froid. Le fauteuil fut poussé près du brasier : Lehon jeta un hurlement, ses pieds entraient dans la flamme, bientôt les muscles deses jambes se crispèrent, la chair pailla...*. A l'aube, M^{TM^} Lehon fut tirée de son évanouissement par sa servante que les brigands avaient enfermée dans la cave et qui était parvenue à s'en échapper ; on trouva le notaire à moitié mort , les jambes en lambeaux, près du feu éteint : la maison était saccagée; les brigands avaient disparu*. Le drame de Ville-les-Pommereul fit légendaire dans toute la contrée qui s'étend de Mons à Valenciennes, le nom de Moneuse. Les paysans, même au * Le notaire Lehon fut le principal agent de l'arrestation et de la condamnation de Moneuse. Cuire que l'attentat de Ville-lesPommereul souleva d'indignation toute la contrée, Lehon. qui en avait été la victime, s'acharna, quoique alité et longtemps malade, à la poursuite des bandits : c'est lui. dit-on. qui émit l'idée d'une levée de volontaires chargés de dépister Moneuse : c'est, en tous cas. ses déclarations, son récit de la nuit du 11 novembre, cent fois répété et écrit dans les termes où nous venons de le rapporter, qui entraînèrent la condamnation de Moneuse. On remarqua beaucoup que le tribunal criminel de Douai prononça le verdict de mort, le 11 novembre 1797, un an, jour pour jour, après le sac de la maison du notaire de Ville-lesPommereul. * M» Lehon, le notaire, demeura trois ans couché : il survécut pourtant à ses blessures et se remit à marcher « cahincaha ». On voyait ce vieillard traînant à l'aide de deux cannes ses jambes racornies. H mourut le 14 juillet 1824; sa femme ne décéda que le !•' mai 1865 : elle était âgée de 93 ans.

LA HOULETTE 363 cœur des villages, tremblaient quand leurs chiens aboyaient de façon insolite : les chansons des colporteurs entretenaient Tépouvante ; voici Tune d'elles, qui, longtemps, eut la vogue : Voulez-vous écouter l'histoire De Moneuse, le grand bandit? Klle est bien vraie; on peut m'en croire. Chacun la sait, chacun la dit Il tue et le père et la mère Rt les jeunes enfants aussi ; Mais on le dit en Angleterre ; Merci, Bon Dieu; Bon Dieu, merci! Sans nul répit, courant la plaine. Toujours gardé, toujours armé. Le sang dans l'œil, valise pleine De tout l'argent qu'il a volé, Aux nuits d'hiver, quand tout se sauve Et se retire sous les toits, Moneuse, le tigre à l'œil fauve Monte à cheval et sort des bois. On le vit, cruelles tortures, Grever les yeux à des fermiers. Aux plus petites créatures Flamber les mains, rôtir les pieds... Mais du ciel la juste vengeance Sur Moneuse doit éclater : L'horrible monstre et son engeance Tous, à leur tour, devront flamber. La prédiction se réalisa enfin : Moneuse fut arrêté, le 12 février 1797, aux environs de Quévy,

364 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS par un ancien officier, Carbonelle, qui s'était vaillamment dévoué à débarrasser le pays de son insaisissable oppresseur : il avait appris, le matin même, que Moneuse se trouvait chez son ami AUard, à Quévy-le-Petit : on cerna la maison; mais le brigand, déjà, avait pris la fuite vers le bois du Tilleul. A trois heures de l'après-midi, deux gendarmes venant du côté de la Ronche l'aperçurent, « appuyé contre un tertre, les effets en désordre, tenant d'une main un pistolet d'arçon et, de l'autre, un couteau catalan ». L'un des gendarmes, — il s'appelait Dourlens, — marcha résolument vers le bandit; en avant du tertre coulait un petit ruisseau sortant de la fontaine Marlin; au moment où Dourlens prenait son élan pour franchir le ruisseau, Moneuse tira sur lui, sans l'atteindre : Dourlens cria : — Moneuse, rends-toi ! — Je me rends, répondit le chauffeur; et il laissa tomber son pistolet. Carbonelle et ses hommes arrivaient au grand trot de leurs chevaux ; déjà ils venaient d'arrêter les principaux complices de Moneuse, Nicolas Gérin, Buisseret, AUard, Cirier... On leur mit à tous les menottes; on les entassa sur un chariot à bâche de cuir qui prit la route d'Asquillier; de là, par Pâturages, on gagna Mons où le convoi parvint à deux heures de la nuit. Une « souricière » fut organisée dans la maison d'AUard, mais il ne s'y présenta qu'un gamin d'une quinzaine d'années qui, sans entrer, remit à l'homme chargé d'où

LA HOULETTE 365 vrait la porte « un volet de trèfle avec deux chiffres écrits au dos ». On compta que depuis le crime de la Houlette, en quatorze mois, Moneuse avait donné Tassant à dix fermes, dont il avait chaulé les habitants. Il fut traduit aux assises de Mons*. Le réquisitoire établissait contre lui quinze chefs d'accusation... mais la Houlette n'en était pas. Il n'en fut pas soufflé mot. Moneuse fut condamné à mort; le jugement fut cassé pour vice de forme et l'affaire renvoyée au tribunal criminel du Nord, siégeant à Douai. On refit là, comme il convient, toute l'instruction ; mais ici encore, l'affaire de la Houlette ne fut pas retenue ! Cet assassinat de neuf personnes paraissait évidemment pour peccadille. Moneuse, de nouveau condamné à mort, n'en monta pas moins sur l'échafaud, le 10 juin 1798. Cinq ou six jours après son exécution, on répandait à Roisin le bruit qu'avant de mourir « le condamné avait fait des révélations nombreuses et des plus importantes au sujet de l'affaire de la Houlette et qu'il avait désigné les instigateurs du massacre ». L'autorité mit fin à ces rumeurs troublantes. Si Moneuse * Un singulier trait des mœurs judiciaires de l'époque : emprisonné à Mons, Moneuse demandait être traduit devant le tribunal criminel du département du Nord : le 27 juillet 1797, le directeur du jury, ne sachant s'il devait donner satisfaction à la requête de l'accusé s'en remit au sort : il plaça dans un chapeau deux billets : l'un portait le mot Mons, l'autre Douai : un des accusés, AUard « fut invité à tirer l'un des papiers : c'est Mons qui sortit. »

The text on this page is estimated to be only 22.52% accurate

3tîft VIKLLES MAISONS, VIEUX PAPIERS a parlé, sa confession dort depuis cent sept ans au Tond de quelque carton, dans les archives d'un greSe . . . Mais où^? ' îSous avons reçu l'assurance que les aveux de Moneuse. — *'ii supposant qu'il en eût fait — ne sont pas conservés aux \rrliives du grefle de la Cour de Douai.

MADAME BOUQUET

MADAME BOUQUET Un portrait de M^{me} Bouquey, Théroïne au tranquille courage qui recueillit dans sa maison les Girondins proscrits, montre une de ces bourgeoises d'antan avenantes et adroites, dont le cœur était aussi parfaitement ordonné que la maison. Elle s'est endimanchée pour se faire peindre; sur ses cheveux pompeusement étages, est posé un petit chapeau de bergère; elle a de grands yeux noirs un peu étonnés, le nez est mince et régulier; la bouche, naturellement souriante, se force à la gravité; un ruban noir suspend au cou une croix à la Jeannette * ; mais sous ces atours apparaît la femme simple et laborieuse des jours ouvrables, circulant, dès le matin, de ses chais à son fourneau, avec la bonne humeur conciliante des ménagères d'autrefois, économes, aimantes qui faisaient à nos pères l'existence si confortable et si digne. * Le portrait a été publié, pour la première fois, par G. Valel dans son ouvrage, Charlotte Corday et les Girondins. C'est aux documents publiés par Vatel que se rapportent les références citées au cours de cette étude. i4

:ï70 vieilles maisons, vieux papiers M"* Bouquey n'était pas jolie, elle était charmante : c'était, a dit quelqu'un, « une de ces figures qu'on voit sans surprise mais qu'on quitte avec regret ». Son nom était Thérèse Dupeyrat. Mariée au procureur du roi à Saint-Emilion, Robert Bouquey^ de dixsept ans plus âgé qu'elle, homme assez ordinaire et parfois morose, Thérèse semblait néanmoins très l^eureuse : elle était franche et gaie comme une souijjotte du répertoire ^ C'était le temps des surnoms : ou l'appelait familièrement Marine tte^. Sa sœur avait épousé Elie Guadel, élu en 1792 par le département de laGironde député à la Convention, et Bouquey, grâce à l'appui de son beau-frère, obtint du ministre Roland un emploi de régisseur des domaines nationaux qui lui valait la résidence au château de Fontainebleau. C'est là que les Bouquey apprirent le coup de force parlementaire du 2 juin 1793, l'exclusion et la mise en arrestation des députés du parti girondin, la fuite de Guadet et de ses amis, leur audacieux exode vers la province. L'illusion des proscrits était grande; (après leurs supputations, soixante-neuf départements allaient s'insurger à leur appel : la déception dès l'arrivée en Normandie, fut cruelle ; ils passèrent plusieurs revues, prononcèrent quelques harangues ; ' C'était, disait une femme qui l'avait connue, une charmante jeune femme, bonne, aimable, gaie, du caractère le plus franc et l

MADAME BOUGUEY 3T1 mais déjà ils étaient persuadés que la France ne prendrait point parti dans une querelle parlementaire qu'elle ne comprenait pas. Ils ne réussirent à échauffer qu'une tête, celle de Charlotte Corday, et le fol exploit de cette fille enthousiaste les perdit irrémédiablement : ils disparurent. On les savait traqués en Normandie, fuyant vers la Bretagne, sans partisans, sans moyens d'action : on les oublia. Depuis quatre mois Thérèse Bouquey, demeurée à Fontainebleau avec son mari, était sans nouvelles de son beau-frère Guadet et de ses amis, quand lui parvint une lettre de son père, le citoyen Dupeyral, vieillard de soixante-dix-sept ans, contant les aventures lamentables des députés fugitifs : leur parcours à travers l'ouest de la France, d'abord sous des déguisements d'engagés volontaires, vivant de la vie du soldat, réclamant aux fermes « la couchée », un billet de logement à la main ; bientôt dépistés et poursuivis, sans guide, sans chaussures, les pieds en sang, cachés pendant le jour dans des granges isolées, dans les bois, dans les marais, se traînant la nuit, évitant les villages et gardant cependant leur fierté, convaincus que leurs misérables personnalités, fourbues et traquées, incarnaient toute la représentation nationale. Ils étaient allés ainsi vers la mer, espérant s'embarquer, atteindre « la terre de Gironde », avec la certitude d'y trouver des cœurs chauds et des patriotes purs. A Quimper, ils s'étaient divisés : Pétion, Gua

372 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS det, Valady,
Louvet, Buzot, Salles et Barbaroux avaient, à Brest, rejoint un brick de commerce, 17industrie^ accosté la nuit, en rade, qui les avait déposés, après trois jours de navigation mouvementée, en Gironde au Bec-d'Ambès, où le beau-père de Guadet possédait une propriété. Le jour même, Guadet et Pétion avaient gagné Bordeaux à pied ; ils en revinrent consternés : toute la ville était terrorisée, soumise aux agents de la Convention ; rien à tenter, il fallait attendre et se terrer. Où? Guadet qui connaissait tout le pays, se fit fort de leur procurer une retraite. Un gabarier du Bec-d'Ambès, nommé Grèze, consentit à le conduire jusqu'à SaintPardon, un hameau, sur la grand'route, au bord de la Dordogne, d'où, le soir venu, Guadet alla jusqu'à Saint-Émilion. Il erra longtemps autour de sa maison familiale, située hors des murs de la ville, dans les vignes, sur le chemin de Coutras. A minuit, il se glissa chez son père, se jeta à ses pieds, le supplia de donner asile à ses compagnons; le vieillard, bouleversé^, consentait bien à recevoir son fils et un de ses amis, pas plus, n'ayant pas de « cache » où loger les autres. Guadet s'adressa « à plus de trente * — ((Mon fils vint à minuit se jeter à mes pieds en me priant de lui donner asile ; que si je le refusais il se poignarderait. J'avoue que mes entrailles sémurent et que je ne sus pas le renvoyer. Cette conversation fut laite entre lui et moi ; j'envoyai coucher les servantes, et, demeurant seul avec mon fils, à la faveur d'une échelle, ie le plaçai avec son compagnon dans le grenier, et le lendemain, je répandis dans la maison qu'ils étaient partis ce soir même. » Interrogatoire du père Guadet.

MADAME BOUQUEY 373 personnes w, parents, amis d'enfance, obligés de lui ou des siens... Pas un n'osa ouvrir sa maison. Les autres, au Bec-d'Ambès, perdaient patience : leur présence y était signalée. Ils partirent en troupe, se dirigeant vers Saint-Emilion — huit lieues — par des chemins détournés. Pour bagage, ils avaient « une petite malle et trois porte-manteaux liés ensemble »; ils portaient ostensiblement des pistoles, des cannes à épée et des sabres. Le père Guadet voulut bien les abriter tous pendant une nuit ; mais dès l'aube, ils se remirent en route, sans but. Comme pour les interdits et les excommuniés du moyen âge^ toutes les portes se fermaient devant eux; ils erraient, « comme des loups », de Pomerol à Saint-Genès, de Monpeyroux à Castillon, dormant dans les vignes, dans les bois, dans les carrières... On savait leur présence dans le pays ; on craignait leur rencontre comme celle de bêtes malfaisantes ; ils portaient « la contagion du supplice »; leur aspect seul effrayait les paysans. Un d'eux déclara que, vers la Saint-Michel, avant six heures du matin, il avait vu « quatre ou cinq étrangers ayant des chapeaux à haute forme, bonnets blancs par-dessous, vêtus chacun d'une robe brune, collet et revers rouges, ayant une canne à sabre, et chacun, sous le bras, un sac de nuit en toile ; qu'un instant après survinrent deux autres étrangers, l'un de haute taille, l'autre plus petit, ayant chacun un habit vert passé, des chapeaux à cornes et des bonnets blancs dessous, qui suivirent

a*î VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS lv> cinq autres ».

Le paysan eut méfiance et pensa *< f]ua c'étaient des déserteurs ». Un autre racontait que ((1(^ 29 septembre, un dimanche, à huit heures du soir% il aperçut sept hommes inconnus, dont un d'une lui u le taille, et que la peur lui ôta Tenvie de savoir dr rjielle manière ils étaient habillés » . C'était Fépoque fir la grande épouvante. En apprenant ces choses, Thérèse Bouquey ne [lul se contraindre; non pas que son opinion personiueAle entrât pour quelque chose dans son indignalit n» : elle n'était ni « fédéraliste » à la manière de (Jiurlotle Gorday, ni « girondine » de la façon de M"" Roland. On ne voit pas que jamais elle manif< sfa quelque préférence politique; mais elle était de il lies qui courent au malheur comme les soldats murent au canon. Laissant son mari à Fontainebleau, rIK» ne perd pas une heure, prend la diligence, arrive i\ Satnt-Emilion et trouve aussitôt le moyen d'aviser Sulkys et Guadet que sa maison leur est ouverte. Ils y îi('i:ourent, non sans scrupules, car Barbaroux, Lou'i'(et Valady n'ont pas d'asile. — « Qu'ils viennent luus trois », dit la brave femme. La nuit suivante îui ivent les trois proscrits, harassés, les habits en lambeaux, rapportant que, depuis quinze jours, Buzot il lotion ont changé neuf fois de retraite et qu'ils -Mil « réduits à la dernière extrémité ». — « Qu'ils \]i nnent donc aussi », fait M"® Bouquey, recommanrhmt seulement qu'on les avertisse de ne se présenIn qu'à la nuit.

Madame bouquey 31^ A minuit, — c'était le 12 octobre 1793, — les sept fugitifs étaient réunis chez elle : elle pleurait de joie en contemplant cette bande éplorée, « sa nichée d'enfants »; toute heureuse, elle régala d'un copieux souper ces rudes hommes qui, depuis des semaines, n'avaient rencontré ni soupe fumante ni sourire accueillant. La maison Bouquey, tapie entre deux rues, dans Tombre de la Collégiale, au sommet de la colline où s'éparpille Saint-Emilion, était une commode demeure provinciale, combinée, sans faste, pour le bien-être. Sur la rue du Chapitre, aujourd'hui rue de la République, était Tentrée principale, une porte très simple, donnant accès au pressoir et aux chais. La maison, enserrée dans ses dépendances, [n'a de façade que sur un jardinet, recueilli et silencieux, que dominant les pignons d'immeubles voisins. Sur ce jardinet— deux carrés de légumes et une treille, — s'ouvrent l'entrée et toutes les fenêtres de l'habitation ; un petit vestibule d'où part Tescalier rustique du premier étage; à droite, une large cuisine, une laverie et un bûcher; à gauche, une salle à manger, un salon de proportions confortables; dans le salon, une cheminée de marbre blanc, portant enlacées, les lettres R H^ (Robert Bouquey). Rien n'est modifié : les fenêtres gardent leurs anciennes vitres, les portes sont de chêne épais, les serrures ont leurs vieilles clefs — les clefs qui pendaient en trousseau aux cordons chi tablier de Marine tie.

possédait une « cache » admirable. Contre la dernière fenêtre de la cuisine, dans le jardin, est un puits carré, profond de trente mètres : une pierre qu'on y jette n'atteint Peau qu'après une longue chute, avec un bruit sinistre et lointain. Dans la maçonnerie de deux des parois, se faisant face, sont ménagés des trous, — de quoi poser les pieds, un à droite, l'autre à gauche, alternativement : on descend ainsi ; en dessous, les profondeurs attirantes du puits. Ces marches creuses suintent d'humidité ; les pieds y glissent, les mains n'y peuvent rien saisir. En se risquant à cette effroyable gymnastique, on trouve, après six ou sept mètres de descente, une baie ouvrant sur un souterrain égal en superficie au jardinet qui le recouvre. Tout le sous-sol de Saint-Émilion est percé d'immenses galeries d'une antiquité nébuleuse et de configuration incertaine ; nombre de propriétaires, pour s'isoler, ont aujourd'hui muré leur part de souterrain ; mais naguère on circulait dans ce dédale, encore qu'il fût imprudent de s'y aventurer : les carrières s'étendent, se replient, se nouent, s'entremêlent, se divisent en plusieurs étages. Sur sa colline évidée, au-dessus de ces catacombes étonnamment froides, la ville étale au chaud soleil ses ruines calcinées comme de vieux ossements et ses toits plats de tuiles bombées, des mêmes tons, ocre, carmin et roux, que les belles pêches mûres du pays. M^{me} Bouquey « nichait dans sa grotte » les sept Girondins. C'est une salle irrégulière, mais spacieuse

MADAME BOUQUEY 377 qui elle-même avait sa cave, galerie plus profonde à laquelle on parvenait en se laissant glisser dans un trou ordinairement fermé d'une planche. C'est dans cette fosse, à trente pieds sous terre, que M^{me} Bouquey enfouit ses hôtes. Elle y descendit deux matelas, deux chaises, une table, du linge, des couvertures; le mobilier, sommaire d'abord, s'augmenta vite. Pour que ses proscrits se trouvassent bien, la brave femme aurait jeté dans leur trou toute sa maison ; elle leur envoya, à l'aide d'une longue tige de fer garnie d'un crochet, une lanterne, des livres, de l'argenterie, un « moine » pour chauffer les couchages : la grotte était humide et l'on n'y pouvait allumer de feu. En outre, on n'y devait parler qu'à voix basse, car de perfides échos peuplent ces cavités de pierre, aux ramifications inconnues. Les proscrits n'y séjournaient pas d'ailleurs continuellement. M^{me} Bouquey, sans cesse aux aguets de ce qui se passait ou se disait dans la ville, jugeait-elle que le zèle des terroristes se ralentissait, vite elle avertissait ses reclus qu'ils pouvaient prendre l'air ; elle avait même imaginé, pour les plus frileux et les moins robustes, une autre « cache », dans sa maison même, plus saine, plus aérée, moins glaciale. Ses hôtes vivaient ainsi séparés. A la moindre alerte, tous enjambaient la margelle du puits, passaient dans le souterrain, et de là, dans le caveau : une bêche, un pic, un seau plein de mortier leur permettaient d'en obstruer l'entrée et de la murer même sur eux,

.^78 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS au besoin.

C'étaient les cas extrêmes ; habituellement, le soir, ils se réunissaient autour de la table de leur « fée » qui s'ingéniait à les nourrir le mieux possible — grave problème. Toute la province était rationnée en froment et en viande. La citoyenne Bouquey n'avait droit, étant seule, qu'à une livre de pain par jour ! Et il lui fallait pourvoir aux besoins de sept hommes jeunes, tous bien endentés. Pour ne pas déjeuner, ils ne se levaient qu'à midi; mais leur appétit n'en était que plus vif. Une forte soupe aux légumes composait tout le dîner rjue M"*® Bouquey descendait dans la « cache » ; le souper en commun était plus opulent : un morceau de bœuf à grand'peine obtenu; — l'héroïque hôtesse risquait sa vie pour soutirer au boucher une livre de plus... A défaut de viande, on mangeait un poulet de la basse-cour, qui s'épuisa vite, des œufs, des If.^gumes, un peu de lait. Il se trouvait toujours que hi bonne Marinette, n'ayant pas d'appétit, laissait sa part aux plus affamés ; elle était « comme une mère ïiu milieu de ses enfants », une mère de trente et un ans, — et par ce raffinement, qui est le suprême de la vertu, elle avait le dévouement gai, conservant sa bonne humeur et son sourire. Autour de cette maison où elle confinait les hommes, buts et prétextes de l'effroyable tempête déchaînée sur la France, les aboyeurs de clubs circulaient, criant les nouvelles, jurant qu'ils feraient brûler vifs dans leurs repaires les receleurs d'aristocrates... Elle, avenante, enjouée,

MADAME BOUQUEY 379 simulait Tinsouciance, défendant sa porte, éventant les visites domiciliaires, mesurant jusqu'à la fumée de sa cuisine et Todeur de ses pot-au-feu. Un jour, elle dit à ses pensionnaires, s'oubliant elle-même ; — « Mon Dieu ! si on m'^arrêtait, que deviendriez-vous ? » Ils mettaient à profit ces étranges loisirs : Buzol, Barbaroux, Pétion, Louvet écrivaient leurs mémoires; Salles composait une tragédie, Charlotte Corday ; ils travaillaient tout le jour à la lueur d'une lanterne, au fond de leur cachette, plus close, plus étouffée qu'un tombeau. C'est là qu'ils connurent, aux premiers jours de novembre, la mort de Vergniaud, de Brissot et de leurs dix-neuf amis. Dix jours plus tard. M""® Bouquey leur apprit l'emprisonnement de ^jme RQïand à la Conciergerie. Quelles journées ! Que de tortures endurées dans ce trou noir où il semble, quand on y pénètre à tâtons, qu'il plane encore quelque chose du désespoir et de la rage des sept cœurs robustes qui se brisèrent là ! Ces jeunes gens, bouillants d'exubérance et de besoin d'action, fiers d'avoir touché les sommets, se voyaient enfouis vivanis, côte à côte, dans un sépulcre; vaincus, réduits à l'impuissance, n'osant parler, par crainte de Técho des galeries sonores, ils restaient là, rongés de pensées. De tous, Buzot fut le plus misérable : il aimait M"® Roland, il se savait aimé d'elle; le malheureux, obligé de cacher à ses compagnons le déchirement de son âme, ne pouvait s'isoler pour sangloter. Louvet seul était le confident de sc»a

180 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS héroïque amour et avait juré de n'en jamais rien révéler. Un soir, c'était le 13 novembre, en remontant pour le souper, ils trouvèrent M^{me} Bouquey en larmes. Depuis plusieurs jours, elle dissimulait son angoisse; ses parents, ses amis, son mari même, resté à Paris, s'étaient ligués pour obtenir d'elle le renvoi des proscrits; son cœur en crevait de honte et de chaf^{rin} ; elle dit les intrigues, les menaces, les lâches manœuvres employées pour la contraindre; la ville tout entière menacée d'effrayantes représailles... — « Les cruels ! Quelle violence ils me font ! Jamais je ne la leur pardonnerai, s'il faut que quelqu'un d'entre vous*... » Elle n'acheva pas, se lamentant de sa dépendance, allant de Tun à l'autre en gémissant. Eux, déjà, s'apprêtant au départ, s'adressaient leurs adieux. Cette nuit-là, recommença la vie errante. Guadet, Salles et Louvet passèrent la journée suivante dans les carrières ; Barbaroux, Pction et Buzot, qui ne devaient plus se quitter, prirent le chemin des vignes, uspérant passer la Dordogne, gagner la mer ou les Landes; Valady s'éloigna par la route de Périgueux, où il croyait trouver un asile sûr ; lui seul et Louvel, * « C'est, parall-il, Robert Bouquey qui, moins héroïque que sa femme, exigea que les proscrits allassent porter- ailleurs la i-ontagion de leur infortune. » Lussaud, Eloge historique de Guafiet, Vatel, 380. Cependant Bouquey ne revint de Paris qu'en ilécembre, du moins s'il faut en croire un interrogatoire de lui. flté par Vatel, 659 note.

MADAME BOUQURY 38i résolu de rentrer à Paris et qui y parvint, réussirent à s'écloigner de la Gironde ; les autres rôdèrent misérablement autour de Saint-Emilion, dont les souterrains offraient du moins un abri contre les pluies d'automne. Salles et Guadet avaient repris possession de leur cachette sous le toit du père Guadet. MTM Bouquey se risqua encore à recevoir Barbaroux, Pétion et Buzot; mais sa famille la surveillait de près, en garde contre son héroïsme compromettant. M. Bouquey avait quitté Paris et était rentré à Saint-Emilion. Le père Dupeyrat était également installé chez sa fille. Elle lut, de nouveau, obligée de fermer sa porte aux proscrits; indignée de la lâcheté des siens, incapable de modérer son dévouement, elle s'ingéniait à procurer aux fugitifs des refuges, insouciante du péril, négligeant les précautions. Sur ses instances, ils furent hébergés pendant quelques jours par le citoyen Paris, curé constitutionnel de Saint-Émilion : elle leur assura ensuite une retraite chez divers bourgeois de Castillon, les citoyens Penaud, Mouret, Coste, qui les reçurent tour à tour. Coste les logeait dans un grenier dépendant de Tancien couvent, au-dessus de ses écuries, rue Planterose. C'est là qu'ils étaient en fin de décembre. Un garçon de seize ans. Sylvestre Gros, après avoir fêté avec ses camarades le réveillon de Noël, jugeant Theure trop tardive pour rentrer chez ses parents, imagina d'aller se coucher dans le foin de M. Coste. « Mais en montant dans le grenier,

382 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS raconta-l-il, je sentis trois têtes et je me sauvai. Mon camarade me dit : — Ne crie pas, ne parle pas de ce que tu as vu ; ce sont les trois émigrés[^]. Ainsi rayonnait le zèle contagieux de M^o* Bouquey : tous les gens du pays s'improvisaient ses complices. Elle, cependant, rêvait pour ses chers proscrits une hospitalité moins précaire. Au centre même de Saint-Émilion, à Tangle de la Grand'Rue — actuellement rue Guadet — et de la rue Cap-du-Pont, était la boutique d'un perruquier, Jean-Baptiste Troquart. Les trois faces de la maison, aujourd'hui démolie, formaient promontoire à l'endroit le plus passant de la ville. Troquart y vivait seul et n'occupait que le rez-de-chaussée ; le premier étage, surplombant, se composait d'une seule pièce, « un taudis infect », encombré de chiffons, dont les fenêtres ne s'ouvraient jamais*. C'est là que dans les premiers jours de janvier 1794, [^]{rno Bouquey installa Buzot, Pétion et Barbaroux; elle s'engageait à fournir leur nourriture, pain compris, et elle remit à Troquart un assignat de cinq cents livres, à compte sur la pension. La pièce où, pendant cinq mois, se tinrent tapis les trois Girondins, ne contenait qu'un lit où couchaient Pétion et Buzot ; Barbaroux dormait sur un matelas. * Déclaration de Sylvestre Gros, à Vatel, en 1867. * La maison Troquart était isolée et sans aucun contact sur trois faces[^] avec les habitations voisines. Elle se composait d'un rez-de-chaussée en pierre et d'un premier étage en colombage à traverses apparentes... Les fenêtres peu nombreuses, étaient à croisillons et à petits carreaux ou munies de volets. ». Vatel 681.

MADAME BOUQUEY 383 Ils ne pouvaient allumer de feu» « à cause de la fumée dénonciatrice », et osaient à peine causer, « de peur d'être entendus par les passants ». Buzot et Barbaroux écrivaient sans cesse. Pétion demeurait oisif : assis dans un vieux fauteuil, il rêvait ou sommeillait. Quand la nuit était obscure et les rues désertes, Troquart faisait les commissions de ses pensionnaires : il allait à la maison Bouquey, très voisine, ou plus loin, chez le père Guadet, échangeait des lettres, rapportait des provisions. Salles, sur le grenier de la maison Guadet, dans une cachette si basse qu'il ne pouvait s'y tenir que couché', Salles s'obstinait à sa tragédie de Charlotte Corday; il en expédiait, par Troquart, de longues tranches à ses amis, en les pressant de lui transmettre leurs observations : le drame fut ainsi par eux commenté, discuté, politiquement et littérairement, d'une manière peu flatteuse, d'ailleurs, pour l'amourpropre de Fauteur. — « Plusieurs tirades ont une longueur démesurée », note Pétion. — « Je vous engage à imiter les pièces de Shakespeare », insinue Buzot. — « Soigne ta versification, elle est négligée, même dans les bons endroits », remarque Barbaroux. Ils n'avaient guère d'autres distractions : Pétion, qui s'ennuyait, se risqua à souper un soir chez les * « Le toit était moins élevé que celui du corps de logis ; il formait un réduit auquel il était impossible d'accéder et qui ne pouvait servir à aucun usage, n'étant ni aéré, ni éclairé, et n'ayant aucune communication avec le grenier qui règne sur la maison. » Vatel, 665.

^M VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS 1 Jouquey ; une
 autre fois, il y entraîna ses deux compagnons ; M"® Bouquey s'efforçait de
 leur rendre supportable la « prison Troquart » , elle leur fournissait draps,
 mouchoirs, linge de corps, leur expédiait des friandises, leur confectionnait
 des vêtements pour remplacer leurs habits en loques; elle envoya à
 Barbaroux une grande culotte, coupée et cousue de ses mains*; aux
 premiers jours du printemps, elle leur fit porter des fleurs « pour parer leur
 pauvre et ^mbre asile ^ ». Ils s'y croyaient bien en sûreté, et de fait, nul ne
 soupçonnait leur présence chez le perruquier, au-des.sus d'une boutique où
 les plus chauds patriotes de Saint-Emilion se retrouvaient à l'heure de la
 barbe. Mais un proconsul de vingt ans, Julien, régnait à Bordeaux et tenait à
 honneur de se signaler. Quelqu'un — iNadal, aubergiste à Saint-Emilion,
 croit-on — lui souffla une idée : on supposait les Girondins cachés dans les
 carrières ; on assurait qu'ils s'y étaient ménagé des retraites impénétrables ;
 mais nul n'osait s'y aventurer. Or, à.Sainte-Foy-la-Grande, petite ville sur la
 Dordogne, à sept lieues de Saint-Emilion, vivait un boucher, nommé
 François Marcon, qui élevait des diigues énormes, dressés au combat; sa
 meute était fameuse et redoutée dans toute la contrée; « on ' — « D. — Quel
 tailleur ils ont employé pour faire des vêtements ? — R. Que Saint-Brice-
 Guadet leur porta une veste bleue iirs mauvaise... et que la femme Robert
 Bouquey leur a fait une fhaire de grandes culottes. » Interrogatoire de J.-B.
 Troquart. * Vatel. 685.

MADAME BOUQUEY 385 venait de Bordeaux pour la voir lutter » ; un de ces chiens « n'avait que trois pattes », on rappelait, « Le Tors » : c'était le plus terrible de tous, « on citait de lui des faits extraordinaires * » . Le 10 juin 1794, au matin, Saint-Émilion se réveille bloqué par le 10^e bataillon de la Gironde, venu de Liboume. Toutes les portes sont gardées, ainsi que la maison Guadet et les diverses issues des souterrains. La meute hurlante de Marcon, amenée de Sainte-Foy, est de la partie : la chasse au Girondin se prépare ; les molosses sont lâchés dans les carrières et Ton s'attend à en voir sortir, comme d'un terrier, les proscrits débuchés *. Rien ne parut : Marcon renchaina ses dogues, et mortifié de leur insuccès, se dirigea vers la maison Guadet ; on la fouilla des caves aux combles. Sous un des angles du toit, on découvrit Salles et Guadet, aussitôt garrottés et conduits « dans un cabaret de la ville ». Même opération avait été faite chez M^{me} Bouquey : on y reconnut, dans la « grotte » traces du séjour des hors-la-loi. A deux heures et demie, sur une charrette réquisitionnée, on chargeait M. et M^{me} Bouquey, le père Dupeyrat, Salles, le vieux Guadet, son fils le député, sa fille Marie Guadet ; on y jeta même une pauvre fille bossue, servante chez M^{me} Bouquey[^]. Un des soldats chargés d'escorter les prisonniers racontait qu'il se passa une • Déclaration de Marcon, boucher à Sainte-Foy. * J. Guadet. Les Gitondins. ^ Déclaration de M-« Adéran, née Foufrède. 25

386 VIEILLES MAISONS, VtICirX PAPIERS scène terrible » au moment où Ton chargea la charrette. Le père Guadet était assis de côté ; son fils était debout près de lui : il était désolé; il s'écriait avec force : « Ali ! mon père, mon père, nous allons mourir et c'est moi qui en suis cause? » Plus tard, devenu vieux, ce soldat « qui avait vu bien des carnages et n'était pas facile à attendrir », répétait, comme s'il en eût été obsédé : — « Ce qui m'a fendu l'âme, c'est d'entendre Guadet crier : « Ah mon père^ mon père, c'est mm qui vous tue / » Il y avait quelque chose de déchirant dans sa voix ' ». Aux heures chaudes de l'après-midi, la charrette, gagnant la porte de la Madeleine pour rejoindre la route de Liboume, descendit la Grand'Rue et passa contre les murs de la maison Troquoart où se tenaient, angoissés, silencieux, Buzot, Pétion et Barbaroux. La boutique du 'perruquier était remplie de soldats. Un des] meneurs de l'expédition, Oré, avait attaché son cheval à Tun des barreaux de la fenêtre. Nul ne songea à monter l'escalier et à visiter le premier étage. Les trois proscrits, à travers les auvents clos, virent défiler le cortège qui conduisait à la mort leurs derniers amis. Le soir, quand la ville consternée fut ' Déclaration de Jean Cagnard. Mme Lacombe Guadet, petite-fille du Conventionnel, écrivait : — « Mon père, qui n'avait pourtant que quatre ans alors, avait gardé le souvenir du dernier baiser que lui avait donné son père, et ensuite l'impression d'une journée sinistre, de visages consternés autour de lui, des tambours qui battaient dans le voisinage, et des gens qui disaient tout bas : (des voilà qui passent. » Vatel, 699.

MADAME BOUQUEY 387 retombée au calme, ils dirent adieu à leur hôte, et sortirent de la ville par la porte Brunet, antique amas d'ogives et de tours du xiii^e siècle, qu'ombrage aujourd'hui un vieux noyer, arbuste à cette époque, planté sur l'un des bastions du pont dormant. Ils allaient, déguenillés, hâves, la barbe longue, déshabitués de la marche par plusieurs mois de réclusion. Us s'étaient munis de leurs pistolets; Barba roux portait en outre, à son côté, un couteau de chasse ; Pétion tenait sous le bras les provisions de bouche : un gros pain rond, bourré de viande et de pois verts. D'ailleurs ils ne savaient vers quel point de l'horizon se diriger : la frontière la plus proche était celle d'Espagne : et, au péage de tous les ponts, à la traversée des moindres bourgades, ils savaient que des sentinelles veillaient, réclamant à tout passant une justification d'identité : or ils étaient sans passeport. . . Errant, ils descendirent les coteaux de SaintEmilion, évitant les villages de Saint-Laurent et de Saint-Hippolyte : on montre encore l'endroit où leur passage à travers les vignes a été constaté. Us avançaient vers la Dordogne qu'ils espéraient traverser peut-être : mais le pont le plus voisin, celui de GastiUon, était gardé : il faUait passer à la nage, ou profiter, s'il était possible, du bac de Givrac, village sur la rive gauche, moins surveillé que Gastillon. A l'aube, les proscrits avaient parcouru environ deux lieues et traversaient la grand'route de Bei^erac à Bordeaux, non loin d'une métairie appelée Germans.

388 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Ils avisèrent, dans la plaine opulente, un petit bois de pins, planté à quelque deux cents mètres de la route : entre le bois et la route s'étendait une pièce de blé dans laquelle ils s'engagèrent. Au milieu de ce champ deux gros mûriers faisaient ombre ; les trois hommes fatigués, s'assirent là pour déjeuner ; la place de chacun d'eux s'est trouvée marquée par un mouchoir et un morceau de pain : on dit qu'un enfant, monté dans un des arbres et occupé à cueillir des feuilles de mûrier, fut fort effrayé de l'arrivée de ces rôdeurs à mines sinistres : tapi dans les branches, il les aurait vus faire halle en dessous de lui, et entamer leurs provisions... A ce moment quelques volontaires venant de Castillon et se rendant à Bordeaux passèrent sur la route : ils étaient précédés d'un tambour qui, par caprice, se mit à battre sa caisse. Les proscrits, gîtes dans les blés hauts, ne pouvaient les apercevoir ; mais le son du tambour leur fit croire qu'ils étaient poursuivis. Deux d'entre eux, Pétion et Buzot, se lèvent aussitôt et, gagnent en quelques sauts le bois de sapins où ils disparaissent : Barbaroux, appesanti par une obésité précoce, ou peut-être dégoûté et las de cette vie de paniques, arme son pistolet, l'applique à son oreille droite et fait feu... Les volontaires, sur la route, entendent le coup, s'arrêtent, entrent dans les blés ; ils trouvent le blessé « soufflant très fort, et se retournant en tous sens, comme s'il agonisait » ; toute sa joue droite est en sang, l'œil est presque hors de l'or

MADAME BOUQUEY 389 bite. Qui est-ce ? On entoure le blessé, sans que nul ose approcher de lui pour le soulager ou lui donner des soins : les paysans ont peur de ce moribond ; c'est, sans doute, un de ces émigrés, un de ces hors-la-loi dont on dit que le pays foisonne, et l'épouvante,]Par ce temps d'échafaud est si grande, qu'il émane de co suspect, même expirant, quelque chose de la terreur qu'inspiraient jadis aux chrétiens du moyen âge, les pécheurs frappés d'anathème. Jusqu'à Taprès-midij Barbaroux, le beau Barbaroux, qui naguère, admiré et galant, effeuillait, d'un geste élégant, des roses dans le verre de M"" Roland, Barbaroux resta gisant sur le sol rougi de son sang, que piétinaient autour de lui cent curieux dont pas un n'eut la pudeur de lui porter assistance. Vers trois heures seulement, arrivèrent les officiers municipaux de Saint-Magne, enfin avisés de l'incident ; ils firent porter le blessé jusqu'à la métairie voisine, Germans ; mais les fermiers ne vou lurent pas ouvrir leur porte : les lois étaient formelles ; tout citoyen donnant asile à un conspirateur devenait par là même son complice ; et, dans l'esprit méfiant des paysans terrorisés, la crainte de la guillotine étouffait tout sentiment de pitié : on demanda aux métayers une tasse d'eau pour essuyer la blessure, — ils dirent non ; un peu de paille pour étendre le moribond, — ils refusèrent. Ainsi la révolution, hérissée de sa législation draconienne, se retournait contre celui qui avait été, au temps des illusions, son apôtre et son idole : elle lui refusait une goutte d'eau

a9ô VIEILLES MAISONS^ VIEUX PAPIERS jH^Lir adoucir
son agonie^ une poignée de paille pour reposer sa lêle expirante : à cet
effroyable retour des événements, Barbaroux comprit qu'il serait proscrit
jjj3c|ue dans la mort. Quoiqu'il eut présente toute son intelligence, il ferma
les yeux, désormais résigné : (juatre hommes le saisirent, et gagnèrent, à
travers champs, suivis d'une foule amusée, une autre ferme, h métairie « du
Bout de l'allée », qui se trouve en bor

MADAME BOUQORY 391 Laprade ' ^ accouru des premiers, ne per-dit pas un incident du spectacle ; soixante- treize ans plus t ^rd il racontait ainsi ses impressions : « C'était un liomnic brun, je veux dire qu'il avait la peau brune, les cheveux et la barbe noire, la figure allongée ; il i ^tait vêtu d'une grande lévite. Les uns disaient : cV ^i un traître de Paris ; les autres prétendaient que t- etail Pétion ou Buzot. Plus tard on a su que c'était Btirbaroux : on ne lui donnait aucun soin, ni eau, ni vin ^ ni autre chose. Les esprits étaient si animés aloi ^ 1 Je suis sûr qu'il n'avait qu'une seule blessure au-dessus de Toreille; j'y ai moi-même porté la m ^ùn, D* abord il n'y avait qu'une vingtaine de personnes; plus tard toute la ville de Castillon y est accourue. » Le citoyen Lavache, ancien maire de (Castillon, petit homme, d'opinions avancées, imagina d'interroger le mourant : celui-ci « fut longtemps sans lui répondre » ; et, comme Lavache, sans pitié, insistait, Barbaroux impatienté répliqua « qu'il se mêlait de choses qui ne le regardaient pas et qu'il n'était pas de taille à l'interroger ». Graillon, pharmacien h Castillon, survint également et se prépara ii scander la blessure : il tira sa trousse, disposa ses instruments, explora la plaie et ne trouva rien. Enfin, vers quatre heures de l'après-midi, en pleine chaleur, des hommes soulevèrent la chaise, et, portant ainsi le proscrit, se mirent, au petit pas, en route vers Castillon oii ' U raconta lui-même les faits à Vatel, en 1867. n uviiiit ahirii quatre-vingt-sept ans.

Xn VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS Ton ne parvint qu'à six heures. A la geôle, en arrivant, uit rétendit sur un matelas et on désigna, pour Tassisler et lui donner des soins une fille de P'onbaud, Juiibourg de la ville, nommée Maria ; six jours plus lard, les gens de Caslillon le virent de nouveau : il (H, lit, cette fois, « amarré » sur un matelas ; ses beaux clioveux noirs encadraient sa joue bandée ; on prit la vnc qui mène au port, on le hâla par la Gargouille A la Calle * sur un bateau qui vers Bordeaux descendit h la dérive, au fil de Teau. Du haut du pont les ("iistillonais regardaient : on ne savait pas encore, îiti juste, ce qu'il était : le peuple voyait en lui, « un (1rs émigrés de la Chambre qui avait guillotiné Louis XVI ». Rien d'autre ! On apprit, une semaine |ilus tard, qu'il était mort sur Téchafaud. Au moment précis où leur ami se blessait d'un coup di' pistolet, Pétion et Buzot s'enfuyaient, à travers les l)Iôs et les seigles vers le petit bosquet de pins planté nitre la métairie de Germans et celle de Pillebois. I Virés dans l'épaisseur du taillis, ils purent, de là, \ i(ir les paysans relever leur compagnon, et TemporWi\ Comme la plaine, à cet endroit, est très plate, il leur fut aisé d'observer les allées et venues du ijrnupe, la file des curieux sur la route, l'attroupé \nvi\i devant la métairie du Bout de l'Allée. Que se jiiiHsait-il? Barbaroux n'était donc pas mort? S'il avait ' O^claralion d'Antoine Rov. Valel. 731.

MADAME BOUQUEY 3011 réussi à se tuer ne Faurail-on pas inhumé sur place ? On ne sait rien de ce qui se passa entre ces deux hommes qu'une; si étonnante destinée avait amenés au dernier point de la misère et du désespoir. Mais quand on interroge la plaine tragique témoin de leur agonie, les dernières heures qu'ils passèrent là s'évoquent impérieusement. Quelle journée ! Tous deux, clapis sous les pins comme des bêtes traquées ; sentant diminuer, d'instant en instant, leurs chances d'exister ; sachant bien qu'avant la fin du jour il leur faudrait en finir; n'osant, peut-être, se regarder, lorsqu'ils redoutaient de lire dans les yeux l'un de l'autre la résolution décisive, ils se traînaient sous la pîada, affaiblis, boueux, au guet, sinistres. Et c'était Pétion, et c'était Buzot ! Buzot que la plus romaine des femmes de la Révolution avait aimé d'un amour héroïque; Pétion, le jovial Pétion, si infatué naguère de sa vigueur et de sa popularité, et dont maintenant les cheveux avaient blanchi en quelques nuits, comme ceux de la reine que, jadis triomphant, il avait ramenée humiliée de Varennes. Le soir, tard, quand la nuit vint, les habitants des métairies de Germans et de Pille-Bois, entendirent au loin s de feu presque simultanés. On n'y prêta nulle attention; huit jours plus tard seulement, le 25 juin, un nommé Béchaud, dit Baraba^ revenant de chez sa fiancée, à Cafol, entendit dans un champ de seigle, des grognements de chiens : il se détourna du sentier.

:H VIEILLES KAalSONS, VIEUX PAPIERS |)our voir et son
 approche mit en fuite trois dogues occupés t\ déchirer deux corps étendus
 sur le dos à quelques pas l'un de l'autre : les deux cadavres avaient le visage
 intact, mais « noir comme une plaque de cheminée ». Baraba courut à
 Castillon a6n (Favertir les autorités. Il était si satisfédet de sa découverte
 qu^il en fit le sujet d'une chanson en ^patois. En venant de Cafô Passant au
 coin des pins De monsieur Devô .l'entendis trois gros kins Qui rognaiient
 deux corps morts...* Le lendemain, dès quatre heures du matin, le juge do
 piiix de Castillon se mettait en route, accompagné des i>friciers municipaux
 de Saint-Magne et escorté d'une douzaine de gardes nationaux en armes.
 Une Iroupe de curieux suivait. On alla à travers champs JLisc[ii*ù l'angle
 du bois de pins, où étaient les corps. Cohii de Buzot était vêtu d'une longue
 redingote l)r»ne à collet de velours rouge : il avait une culotte de cotonnade
 à raies bleu et blanc, des bas de filoselle jas[k\s de mêmes couleurs, un
 mouchoir de soie noire au cou ; une ceinture de fer ceignait son corps.
 Pétion (Hall v^.tu d'une redingote semblable à celle de Buaot, (ruri 54"ilet
 blanc à boutons jaunes, d'une culotte de \ c'iours canelle gris, et de bas à
 grandes raies bleu et Ijlonc -. ' Ui'cUiration de Jean Quentin, adjoint de
 Saint-Pcy d'Armens. * nf^scription et le\ée des cadavres de Buzot et de
 Pétion.

MADAME BOUQUEY 393 Tandis que les magistrats locaux opéraient leui^ constatations, les assistants épilogaient. Autour des cadavres étaient épars beaucoup de pistolets : « une pile, peut-être 5, ou 6, 7, 8. » Les seigles étaient versés comme si les deux hommes s'étaient longtemps reloumés et débattus ; et ceci donna à penser « qu'ils s'étaient empoisonnés ». D'autres, se basant sur la petite distance qui les séparait, — dix ou douze jias, — estimaient qu'ils n'avaient point dû se suicider', mais « se tuer réciproquement ainsi que dans un duel » ; ce qui prête à cette opinion une certaine vraisemblance c'est le fait que, pour mourir, ils sortirent de l'enchevêtrement des branches du bois de pins, se postèrent en face l'un de l'autre comme pour se viser*. On ignore tout, d'ailleurs; le procès- verbal dressé le matin du 26 juin est trop succinct et trop imprécis pour qu'on en puisse déduire une indication certaine. Les corps étaient dans un tel état de « pestifération » que le citoyen Boulanger Lanose, officier de santé, requis pour la circonstance, se refusa à les examiner. iNul ne consentit à les toucher : on déchira, à Taide d'outils, les poches de leurs v**^lements pour y chercher les papiers ou l'argent qu'on y pensait découvrir : il ne s'y trouvait rien, pas un sou, pas un crayon, pas un feuillet : ce qui faisait dire qu'on avait pillé les cadavres ; seul Buzot avait gardé sa montre qui fut mise dans un sac avec les ' Déclaration de Pierre Galineau.3 novembre 1867.

396 VIEILLES MAISONS, VIEUX PAPIERS deux chapeaux et les mouchoirs qu'on prît soin d'exposer à un grand feu de plantes odoriférantes. Les curieux pendant ce temps, s'amassaient : ils étaient près d'une centaine, vers sept heures du matin, quand les deux fosses furent creusées et qu'on s'apprêta à y jeter les cadavres. Une femme remarquait « que c'étaient des hommes terribles, magnifiques ; un paysan, nommé Blanc *, habitant Saint-Magne, ne décolérait pas contre les conspirateurs. Il s'approcha des morts et leur brisa la mâchoire d'un coup de pioche, en disant : coquins d'émigrés ! » On prétend que celui-là mourut quinze jours plus tard. Les deux trous, profonds de six pieds, sont prêts, on y pousse les corps qu'on recouvre aussitôt de terre : les tombes étaient si voisines qu'elles ne semblaient former qu'un seul monticule. Pendant longtemps elles subsistèrent : même quand les années les eurent affaissées, on les respecta : on ne labourait pas le lieu où reposaient les proscrits ; durant bien des années, à cette place-là, la terre ne travailla point : l'endroit, par les paysans, était appelé le champ des émigrés. Car on n'en savait pas davantage. Royalistes? Républicains? qui s'en inquiétait ! Il semble bien, que, à l'époque, le peuple ne comprit rien à ces révolutions successives qui traitaient en maudits les héros de la veille : les gens acceptaient les événements avec docilité ; plus tard * Déclaration de M. Esperon, ancien maire de Saint-Magne.

MADAME BOUQUEY 397 ils en parlaient, se contentant de dire, faisant allusion aux assignats : c[^] était le temps du mauvais papier ; sans chercher à comprendre pourquoi ceux qu'on divinisait un jour étaient les parias du lendemain. Ignorance assez semblable à la sagesse. Aujourd'hui le bois de pins a disparu : on ne sait plus au juste où reposent les deux émigrés ; jamais le soc d'une charrue n'a rencontré leurs ossements : à quelques mètres près, on montre la place, dans un champ de maïs, non loin d'une sorte de cabane qui sert, en cas d'orage, d'abri aux cultivateurs et qui jadis, avant le défrichement, se trouvait en bordure du bois de M. Devalz. Les gens du pays vous y conduisent volontiers ; ils n'ignorent pas qu'un drame s'est passé là, sans savoir précisément lequel ; les visiteurs, au reste, sont rares. C'est si vague, et si vieux ! Les trois représentants, Barbaroux, Salles et Guadet, le père Guadet, sa fille Marie, son second fils Saint-Brice-Guadet, Robert Bouquey, Thérèse Bouquey et son père, le vieux Dupeyrat, furent condamnés à mort. A l'audience, M^{lle} Bouquey, indignée de se voir accusée « de pitié envers les malheureux », fut prise d'un effrayant accès de colère. Elle apostropha les juges : — ff Des monstres ! criait-elle. Si l'humanité

398 VIEILLES MAISONS» VIEUX PAPIERS est un crime, nous méritons la mort ! » Puis elle se jeta en pleurant dans les bras du père Guadet. Après la lecture du verdict, pendant les bravos et les huées des curieux dont s'emplissait la maison de justice, on la vit[^] furieuse, hors de soi, repoussant les huissiers, s'élancer dans le prétoire, « vers le président, qu'elle cherchait à saisir, pour le déchirer ». On l'emporta, écumante. Quand on dut lui couper les cheveux, elle échappa aux aides de l'exécuteur ; une lutte s'engagea ; « il fallut employer la violence pour la contenir ». Le père Guadet s'approcha d'elle, lui ouvrit ses bras, la pressa sur sa poitrine ; alors elle éclata en sanglots et « cet attendrissement ramena le repos dans son cœur ». Un procès qui surgit quelques années plus tard entre les héritiers Bouquey révéla un détail saisissant. Il s'agissait d'établir lequel des deux conjoints Bouquey était mort le dernier, leur contrat de mariage ayant stipulé une donation réciproque et universelle faite au survivant. Or, ils étaient morts le même jour, à la même heure et presque du même coup. Le procès dura jusqu'en 1810 ; à cette époque, le tribunal de Libourne ordonna une enquête et Ton interrogea le bourreau qui vivait encore. Cet homme raconta qu'au pied de l'échafaud « Bouquey, voyant son épouse s'avancer seule vers la planche fatale dit à Tun des assistants : « Ahl donnez donc la main à madame. » Mais elle, très calme, demanda expressément d'être exécutée la dernière, voulant épargner à

MADAME BOUQUEY 390 son mari la douleur de voir répandre le sang de sa femme ». Je ne sais pas si, dans le grandiose monument, encore incomplet, que la ville de Bordeaux élève à la mémoire des Girondins^ doit figurer le nom ou l'image de M"* Bouquey. Il semble bien que Teffigie de cette femme héroïque ne serait pas déplacée à côté de la statue de ceux dont elle prolongea d'un an la vie en donnant la sienne. FIN

The text on this page is estimated to be only 23.78% accurate

TABLE DES CHAPITRES TROIS FEMMES I I. Mimie , 2 H.
Bonne-Jeanne 35 m. Babet 59 LA FIN DE SANTERRE 8". BELHOMME
117 LA CITOYENNE VILLIRODET 143 LA MORT DE ROLAND 171
TROIS CHOUANS 19S I. Limoëlan 195 II. Boisé-Lucas :à&7 III. M. le
chevalier de Bruslarl iAM LES DEUX FEMMES DE BILLAUD-
VARENNE iTi HANRIOT 307 LA HOULETTE 3;i;a Madame BOUQUET
367 ÈVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES UËRISSEY

OUVRAGES DE G. LENOTRE Académie française, Prix
Béranger, t² La Guillotine pendant la Révolution i volume . Le Vrai
Chevalier de Maison-Rouge. . i volume. Le Baron de Batz i volume. Paris
Révolutionnaire i volume. Vieilles Maisons, Vieux Papiers, i^{re} série . i
volume. Vieilles Maisons, Vieux Papiers, a^{re} série. . i volume. La Captivité
ET LA Mort de Marie- Antoinette i volume. Le Marquis de la Rouerie et la
Conjuration bretonne i volume. Tournebout ; la Chouannerie normande
au temps de l'Empire. 1804- 1809 i volume. Le Drame DE VA RENNES.
Juin 1791 i volume.

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

fj: fu-^ft*

